This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

UC-NRLF
$B 313 873

Digitized by Google

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF CALIFORNIA.

Class

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE
SOCIALISME
EN FRANCE

Digitized by Google

Il a été imprimé

cinq exemplaires numérotés sur papier

de Hollande

Digitized by Google

ALEXANDRE ZÉVAÈS

LE SOCIALISME EN FRANCE

DEPUIS 1871

UNIV. OF CALIF.

PARIS
BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR
11, RUE DE GRENELLE, 11

1908

Tous droits réservés.

Digitized by Google

HX 266
.Z4

Digitized by Google

LE SOCIALISME EN FRANCE

DEPUIS 1871

CHAPITRE PREMIER

Coup d'œil sur le socialisme au dix-neuvième siècle.

LE SOCIALISME MODERNE. — DE BABEUF A 1871. — LES INSURRECTIONS DE 1831, DE 1834, DE 1848. — LA COMMUNE ET SON ŒUVRE.

Le mouvement socialiste contemporain sort tout à la fois, en France, de la République et de l'évolution économique.

La République est aujourd'hui profondément enracinée dans ce pays; elle s'y développe chaque jour dans un sens plus démocratique. Mais ce développement même ne fait qu'accentuer la contradiction qui existe entre les institutions politiques et les institutions économiques, et qui, selon le mot de Laveleye, fait d'un prolétariat politiquement souverain un prolétariat misérable socialement. Et le but du socialisme,

236245

Digitized by Google

sa prétention, est de mettre un terme à cette contradiction essentielle. Il dit que quand, par le suffrage universel, on a proclamé que les millions de salariés sont assez éclairés pour gérer, par l'intermédiaire de leurs délégués, de leurs élus, les intérêts communs de la commune, du département et de l'État, on est bien obligé par la logique de les associer un jour à la direction de la production, d'en faire des producteurs actifs comme on en a fait des citoyens actifs. Le socialisme apparaît donc comme le complément logique, nécessaire, naturel, de la forme républicaine. La République politique doit conduire à la République économique; la République démocratique doit aboutir à la République sociale (1).

Et en même temps le socialisme sort de l'évolution économique qui, depuis un siècle, depuis un demi-siècle surtout, se déroule dans le domaine de la production et de l'échange. Où sont la petite industrie, le petit commerce, l'*artisanat*, le petit patronat, qui, jadis, constituaient toute l'industrie, tout le commerce? Le régime de la grande usine, des vastes bazars, du machinisme triomphant et chaque jour plus perfectionné, de la centralisation des capitaux en un nombre de mains de plus en plus restreint, s'est susbtitué à

(1) Nous ne disons pas que partout et nécessairement le mouvement socialiste a son origine et sa condition de développement dans la forme républicaine de gouvernement. Le contraire serait démontré par l'existence de puissants partis socialistes dans des pays à gouvernement monarchique, comme l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique. Nous disons qu'en France l'existence d'institutions républicaines et démocratiques a favorisé l'organisation et le développement du mouvement socialiste contemporain. Dans son discours du 21 novembre 1893, Jaurès a admirablement montré l'heureuse influence exercée sur l'action ouvrière et socialiste par les lois d'enseignement et de laïcité, par la loi sur les syndicats, etc.

Digitized by Google

la société de petits producteurs autonomes et libres entrevue par les hommes de la Révolution française. A leur tour, les trusts, les cartels sont venus, nouveau stade de l'évolution, sorte de gigantesques sociétés par actions où se viennent fondre des douzaines, des centaines d'exploitations. Et dès lors le socialisme surgit comme le couronnement, sous la forme sociale, de la centralisation industrielle, commerciale et financière, aujourd'hui accomplie sous la forme capitaliste et féodale.

Donc, que ce soit par la République qui, épanouie, doit assurer la libération économique comme la libération intellectuelle des prolétaires; que ce soit par le fait même du système capitaliste qui, développé, conduit aux monopoles et prépare de ces monopoles le retour à la nation souveraine : nous aboutissons au socialisme.

Combien grande apparaît ainsi l'erreur de ceux qui ne veulent voir dans le socialisme actuel que l'invention arbitraire et presque factice de quelques esprits, qu'un rêve plus ou moins généreux ou plus ou moins audacieux ! Il n'est pas non plus un mouvement superficiel dû à l'agitation de quelques « meneurs ». Il sort des entrailles mêmes de la réalité économique. Et aussi il a ses racines dans notre histoire.

Depuis cent vingt ans, depuis la Révolution française, il est mêlé, tantôt avec éclat, tantôt d'une façon plus obscure, à toute la vie populaire et politique de ce pays.

Du jour où les droits de l'homme et du citoyen eurent été proclamés, il y eut des hommes qui se dressèrent pour dire : « A quoi bon proclamer l'égalité théorique du citoyen si on ne la complète par l'égalité de fait, si on ne lui donne les moyens matériels de la

Digitized by Google

réaliser ? » Et, de 1793 à 1795, le grand précurseur du socialisme contemporain, Babeuf, donnait pour but final à la Révolution « le bonheur commun par la communauté du travail et de la propriété » (1).

Plus tard, en plein régime napoléonien, en pleine splendeur de guerres et de conquêtes, en pleine fumée de victoires militaires, ce fut Fourier qui affirma la pensée socialiste, réclamant d'abord le minimum de salaire et ensuite l'abolition du salariat lui-même, dénonçant l'incohérence de l'économie actuelle et des crises « pléthoriques », proposant de réaliser l'unité humaine par la coopération universalisée.

Puis, sous la Restauration, quand la Terreur blanche, accompagnée de tous ses excès, de tous ses crimes et de toutes ses horreurs, se déchaîna sur le pays de la Révolution ; quand, réinstallés sur leurs vastes domaines terriens, les émigrés affichèrent avec insolence leur prétention de renouveler l'ancien régime et de ressusciter leurs anciens privilèges ; quand, à nouveau, les hautes fonctions du royaume et les grades les plus élevés de l'armée leur furent confiés, ce fut Saint-Simon qui proclama que la direction du monde moderne devait appartenir à l'industrie ; que, pour assurer la souveraineté du travail, il fallait transférer le pouvoir et la propriété, de la classe noble et militaire, c'est-à-dire, à ses yeux, de la classe oisive et inutile,

(1) « L'égalité conditionnelle devant la loi est une chimère. S'il existe un seul homme sur la terre plus riche, plus puissant que ses semblables, que ses égaux, l'équilibre est rompu... La terre n'est à personne, les fruits sont à tout le monde ; l'État les distribue aux individus auxquels il doit une existence heureuse ; en revanche, il exige d'eux un travail obligatoire, dont le mode, la quantité, la qualité sont réglés par lui seul... L'égalité implique l'éducation commune des enfants hors de la surveillance des parents... » (Extrait du *Manifeste des Égaux*, rédigé par Sylvain Maréchal.)

Digitized by Google

à la classe industrielle, et comme, au sein de cette classe industrielle, le divorce ne s'était pas encore accompli entre le capital et le salariat, c'était l'ensemble des travailleurs que par classe industrielle entendaient désigner les Saint-Simoniens.

Sous Louis-Philippe, le socialisme français s'affirme avec un éclat prestigieux et incomparable, grâce à Proudhon, à Cabet, à Victor Considérant, à Vidal, à Pecqueur, à Louis Blanc, à Pierre Leroux, à Blanqui. Il pénètre la littérature de l'époque avec Lamennais, George Sand, Eugène Sue, Pierre Dupont.

Au lendemain du 24 février, il fait son entrée au Parlement, soit à l'Assemblée nationale constituante, soit à l'Assemblée législative, avec Louis Blanc, Considérant, Flocon, Albert, Caussidière, Pierre Leroux, Proudhon, Gambon, Raspail, Greppo, Jean Reynaud, Lagrange, Eugène Sue, Félix Pyat.

Et devant le flot des sympathies qui allaient à l'idée socialiste en ces heures de généreux enthousiasme, Henri Heine était autorisé à écrire: « C'est un avantage incalculable pour le socialisme qu'il ait pour lui tous les grands esprits et que ses adversaires, s'il en est, ne se défendent que par une plate nécessité, sans confiance en leur droit et même sans estime foncière pour eux-mêmes. »

Ainsi, de génération à génération, de régime à régime, l'idée socialiste se développait en France. De 1840 à 1848 notamment, avec l'essor de la grande industrie, avec la création des chemins de fer, avec l'extension des moyens de travail et des moyens de transport, avec l'élan donné à la spéculation financière, elle se précisait davantage. Et du 24 février aux Journées de juin, en dépit de la réaction qui ne va pas tarder à se produire et qui préparera le coup d'État, le socialisme

Digitized by Google

est bien, il est déjà la pensée propre, la doctrine, le but du prolétariat.

Et en même temps que, sous l'effort fécond des théoriciens et des penseurs, de ces « utopiques » auxquels, dans son *Anti-duhring*, Engels a rendu un si noble hommage, nous voyons la conception socialiste prendre corps, dès le début du dix-neuvième siècle nous voyons le prolétariat militant et combattant remplir l'histoire de ses efforts et de ses *gestes* glorieux.

Dès novembre 1831, une véritable lutte de classes s'engage à Lyon sur le plateau de la Croix-Rousse, avec les tisseurs ou *canuts*, à la suite de la non-observation par leurs patrons du tarif minimum adopté. « Vivre en travaillant ou mourir en combattant ! » telle est la fière et farouche devise qu'inscrivent sur leur noir drapeau ces premiers insurgés de la faim qui, après avoir combattu dans la rue et triomphé des troupes royales, restèrent plusieurs jours durant, mais inutilement, hélas ! maitres de la grande cité.

Le 9 avril 1834, à la suite d'une diminution de salaire imposée par les fabricants, nouvelle insurrection des canuts qui, après quatre jours d'héroïque lutte, aboutit à une nouvelle défaite et à une nouvelle hécatombe de plus de quatre cents d'entre eux.

En juin 1848, la lutte est reprise par les ouvriers parisiens des différents corps de métiers, qui, contre la promesse « du droit au travail », avaient mis trois mois de misère au service de la République de Février. La dissolution provocatrice des ateliers nationaux (22 juin), par laquelle la bourgeoisie républicaine répondit à leurs espérances, les jette exaspérés dans les rues où, sous les plis du drapeau rouge et au cri de : « Vive la République démocratique et sociale ! » presque sans armes, ils tiennent, pendant près d'une

Digitized by Google

semaine, en échec, l'armée d'Afrique des Lamoricière, des Cavaignac et autres Changarnier qui devaient marquer leur victoire sur les insurgés ouvriers par 12.000 cadavres et 25.000 arrestations.

En 1871 enfin, ce n'est plus seulement Paris qui est debout, proclamant sa Commune contre le gouvernement de la trahison nationale et de la réaction capitaliste et cléricale réfugié à Versailles. C'est Marseille, c'est Lyon, c'est Limoges, Narbonne, Le Creusot, etc., qui se lèvent et entrent en ligne, fusil en main. Et si, en proie à des tiraillements intérieurs, appelée au pouvoir dans des conditions exceptionnellement difficiles, la Commune de Paris ne put le conserver, néanmoins, dans les deux mois d'acharné et héroïque combat qu'elle dura, elle réussit à dégager son caractère de gouvernement de classe en décrétant notamment la suppression du budget des cultes et la mise à la disposition de la nation des biens, meubles et immeubles, des corporations religieuses (2 avril); en décrétant, sur l'initiative de Tridon, l'interdiction du travail de nuit dans les boulangeries (20 avril); en décrétant qu'aucune administration publique ou privée ne pourrait infliger une amende ou une retenue sur les salaires aux ouvriers et employés (27 avril); en faisant dresser, sous l'inspiration d'Avrial, conseillé par Vaillant, la statistique des ateliers abandonnés « pour leur prompte mise en exécution par l'association coopérative des ouvriers y employés » (20 avril) (1).

(1) Il convient aussi de signaler que la Commune affirma le caractère international du socialisme et de la lutte de classe. « La Commune — écrit Marx — admit tous les citoyens à l'honneur de mourir pour sa cause immortelle. Pendant le court intervalle qui sépara la guerre étrangère perdue par sa trahison et la guerre civile fomentée par son complot avec l'envahisseur étranger, la bourgeoisie avait trouvé le temps de

Digitized by Google

Mais, autant dans le cours de ce siècle notre prolétariat français a joué un rôle révolutionnaire décisif et exercé une influence prépondérante dans l'Europe tout entière, sacrifiant sans compter les existences de milliers des siens à la cause de la rédemption du travail ; autant, dans les périodes non révolutionnaires, dans les temps ordinaires, s'est-il montré incertain, hésitant en matière d'organisation, ou, s'il s'organise, ses groupements ont-ils au début un caractère essentiellement conservateur.

En 1849, lorsque Pauline Rolland, Jeanne Deroin, Delbruck, Blaison, Louise Nicaut, etc., fondent cette sorte de *Fédération ouvrière* que devait bientôt briser Louis Bonaparte et qui avait pour titre *Union des Associations fraternelles*, quel est l'objectif qu'ils lui assignent ? « Centraliser les opérations d'intérêt général, établir le crédit gratuit, la neutralité du travail, la solidarité entre les associations ouvrières (1). »

La partie française de l'*Association internationale des travailleurs*, qui fit preuve de si haut courage vis-à-vis des persécutions gouvernementales auxquelles elle ne cessa d'être en butte, ne se montra guère plus hardie sur le terrain de ses revendications économiques. Imbue de toute la métaphysique proud'hon-

déployer son patriotisme en organisant la chasse policière aux Allemands qui habitaient la France. La Commune, elle, fit d'un ouvrier allemand son ministre du Travail... Elle fit aux fils héroïques de la Pologne l'honneur de les mettre à la tête des défenseurs de Paris. Et pour marquer d'un trait ineffaçable l'ère historique qu'elle avait conscience d'inaugurer, la Commune, d'un côté sous les yeux des Prussiens vainqueurs, et, de l'autre, sous les yeux de l'armée bonapartiste commandée par des généraux bonapartistes, jeta bas ce colossal symbole de la gloire militaire, la colonne Vendôme. » (KARL MARX, *La Commune de Paris*, chap. III.)

(1) Cf. PAULINE ROLLAND, Lettre à Guépin.

Digitized by Google

nienne, c'est dans la limite du respect de la propriété capitaliste, qu'à l'exception de quatre ou cinq de ses membres, Varlin et Dereure notamment, elle poursuit l'émancipation ouvrière. Et c'est avec justesse que les considérants du jugement qui a frappé le bureau parisien portèrent : « Attendu que le but des associés était l'amélioration du sort de tous les ouvriers sans distinction de nationalité, et ce, par la *coopération*, la *production*, le *crédit*, etc. »

Coopérateurs ou mutuellistes, tels sont et tels resteront, malgré les Congrès de Bruxelles et de Bâle (1868-69), les adhérents français de l'*Internationale* qui, en dehors de la grève, ne firent acte viril contre la bourgeoisie qu'après leur coalition avec les blanquistes et sous la poussée de ceux-ci.

Au lendemain des massacres de Mai, nous le verrons plus loin, c'est le même esprit mutuelliste et coopérateur qui inspirera les premiers essais d'organisation ouvrière, et il faudra attendre jusqu'au Congrès de Marseille de 1879, jusqu'à la rentrée en France des blanquistes proscrits à Londres, pour que l'organisation ouvrière revête un caractère de classe et s'oriente nettement dans la voie socialiste.

Digitized by Google

CHAPITRE II

Le congrès de Marseille. Formation du parti ouvrier.

Désorganisation de la classe ouvrière au lendemain de 1871. — Les premiers congrès ouvriers de Paris et de Lyon. — « L'Égalité ». — Jules Guesde et ses amis en correctionnelle. — L'élection de Blanqui. — Le congrès de Marseille.

La Commune avait été vaincue.

Et toutes les horreurs de la répression avaient accompagné sa défaite : les exécutions par erreur, les dénonciations par jalousie et par vengeance, les fusillades sommaires, les massacres en masse, les communeux tués au nombre de plus de 35.000, Paris en état de siège et terrorisé, les convois de prisonniers, les cloaques de l'Orangerie et de Versailles, les poteaux de Satory, les pontons, les navires bourrés de déportés, les logis déserts, les femmes veuves, les enfants abandonnés, le désespoir dans toutes les familles ouvrières...

Le socialisme paraissait à jamais écrasé, anéanti,

Digitized by Google

noyé dans le sang; M. Taine annonçait pédantesquement son ensevelissement, pour un demi-siècle au moins, dans la terre du Père-Lachaise.

Comment, au lendemain d'une aussi effroyable boucherie, le prolétariat n'aurait-il pas été plongé dans la torpeur ? Ses sections de l'Internationale, ses premiers syndicats constitués depuis 1860 et 1864, avaient sombré dans la tourmente. De ses guides, de ses militants, les uns avaient trouvé la mort dans la bataille des rues; les autres avaient été fusillés après la sinistre comédie des jugements des conseils de guerre de Versailles; les autres avaient été dirigés vers les prisons ou le bagne; les autres, enfin, avaient pu, à grand'peine, trouver un refuge sur la terre d'exil.

Ainsi amputé, ainsi décapité des plus vaillants des siens, quelle inspiration socialiste aurait pu conduire le prolétariat français?

Aussi, alors que partout le sang remonte à la gorge des travailleurs, alors que la Commune mitraillée et fusillée suscite dans tous les prolétariats d'Europe et d'Amérique un irrésistible élan de sympathie et d'admiration; alors qu'à Berlin (1) comme à Bruxelles, à Madrid comme à Copenhague, à Genève comme à Lisbonne, à Milan comme à Vienne et jusqu'à Odessa et jusqu'à New-York, c'est, dans les imposantes assemblées ouvrières convoquées à cet effet, une explosion d'enthousiasme pour le mouvement révolutionnaire

(1) « Nous aussi — disait Liebknecht — nous démolirons nos colonnes Vendôme ! »

Lors du procès pour haute trahison intenté à Bebel et à Liebknecht, l'un des chefs d'accusation disait : « Depuis quatre ans et plus, Liebknecht et Bebel n'ont cessé de conspirer avec l'étranger la ruine de l'Allemagne. Ils ont même osé se déclarer solidaires des faits et gestes de cette horrible Commune de Paris. »

Digitized by Google

parisien, en France, c'est avec la plus grande timidité que se forment et c'est autour du principe de l'union des classes que gravitent, de 1872 à 1877, les premiers syndicats et groupements ouvriers.

Les onze premières corporations qui s'organisent et fondent, le 28 mai 1872, le *Cercle de l'union syndicale ouvrière*, ne cherchent « qu'une entente commune réglant les intérêts divers » des employeurs et des employés. Et lorsque ce *cercle* central, qui se proposait de clore « l'ère des grèves », est supprimé par le veto administratif du 22 octobre, les vingt-huit délégations des groupes ouvriers qui le constituaient alors rédigent une déclaration proclamant que le but qu'elles ont toujours poursuivi, c'était « la fin de l'antagonisme existant entre le patronat et le salariat par la formation de commissions mi-partie ouvrières et mi-partie patronales chargées d'arranger à l'amiable tous les différends ». Elles se défendent surtout d'avoir « cherché à constituer les travailleurs en classe voulant s'approprier une direction exclusive » (1).

C'est le même esprit conservateur et timoré qui guide la délégation ouvrière envoyée à l'Exposition universelle de Vienne (1873), sous le patronage et avec le concours financier de Cantagrel, de Tolain et autres personnalités radicales. Dans le rapport collectif des cent délégués de quarante-deux groupements parisiens et de divers groupes d'Angers, Angoulême, Nancy, etc., l'organisation corporative est donnée comme le dernier mot de l'affranchissement des tra-

(1) En 1874, le tribunal de Lyon condamne l'*Union des ouvriers sur métaux*, « la tolérance exercée à l'égard d'une association illicite ne pouvant équivaloir à une autorisation ». Même encore, en 1877, le préfet du Rhône prononce la dissolution de toutes les chambres syndicales ouvrières du département.

Digitized by Google

vailleurs, appelés par leurs « épargnes » (l'expression y est) à « organiser l'enseignement professionnel et général, à fonder des sociétés de consommation et de production, et à arriver progressivement à l'annulation de l'intérêt du capital par l'établissement du crédit mutuel ».

La délégation qui, en 1876, se rend à l'Exposition de Philadelphie n'est pas animée d'un esprit différent, et si son rapport s'exprime sur un ton nouveau, si, notamment, dans sa conclusion, il évoque en termes indignés « la boucherie humaine de 1871 », c'est qu'il ne fut publié qu'en 1879, après que la manière de voir de quelques-uns de ses auteurs eut été modifiée par la propagande socialiste commençante (1).

On comprend qu'en raison de ce désarroi, de cette absence d'orientation de la classe ouvrière, l'Église catholique et romaine ait alors essayé de l'apprivoiser par quelques avances pour l'embrigader peu à peu dans l'armée cléricale et la faire servir à ses fins. S'intéresser à la situation matérielle et morale des travailleurs, leur faire entrevoir des réformes sociales, se servir de ces réformes mêmes pour les arracher à la direction du socialisme, les discipliner ainsi au nom de leurs propres intérêts et, toujours au nom de ces intérêts bien entendus, les ramener doucement dans le giron de l'Église et sous l'autorité patronale : tel était le but de ce qu'on a appelé le « catholicisme social », et, quelquefois aussi, d'un terme impropre, « le sociacialisme chrétien ».

Dès 1871, M. le comte Albert de Mun fut l'âme de ce mouvement. A son appel, des *Cercles catholiques*

(1) *Rapport d'ensemble de la délégation*, 1879, p. 155.

Digitized by Google

d'ouvriers se constituèrent dans nombre de villes. Infatigable, ardent, doué d'une lumineuse et vibrante éloquence, M. de Mun se faisait tour à tour entendre dans les divers quartiers de la capitale, à Montparnasse, à Belleville, à Vaugirard, au faubourg Saint-Antoine, puis en province, à Lyon, à Tours, à Marseille, à Toulouse, à Bordeaux.

Un *Appel aux hommes de bonne volonté* (25 décembre 1871) expliquait nettement le but poursuivi :

L'œuvre a pour but de susciter et d'organiser le dévouement de la classe dirigeante envers la classe ouvrière, afin de ramener à l'atelier la religion, les mœurs, le patriotisme, qui en sont bannis par l'esprit de révolution. A cet effet, l'œuvre forme dans la classe élevée des associations inspirées par l'esprit catholique et les constitue en comités locaux pour la fondation d'associations ouvrières semblables dans leur esprit, qui prennent la forme et le nom de *cercles catholiques d'ouvriers*. Les cercles ainsi constitués sont des centres de réunion où les sociétaires trouvent des appuis et une aide pour la pratique de leurs devoirs religieux, un encouragement à l'esprit de résistance au mal et de propagande du bien, des institutions économiques, des moyens d'instruction et des délassements honnêtes...

M. de Mun propageait ces idées dans sa propagande à travers la France, sans le moins du monde dissimuler qu'il se réclamait du *Syllabus* ni qu'il était pour la hiérarchie des classes et la subordination de la classe ouvrière à la classe dirigeante :

C'est à la grande lumière de l'Évangile, s'écriait-il en 1875, que nous pourrons, d'un regard assuré, percer les ténèbres amassées par l'erreur révolutionnaire et résoudre le redoutable problème qui se dresse devant nous, comme le sphinx antique, depuis près d'un siècle. C'est ainsi que nous pourrons formuler une doctrine sociale qui apporte au peuple l'espérance et la paix au lieu du trouble et des

Digitized by Google

déceptions amères, qui nous restitue nous-mêmes au rôle pour lequel nous étions destinés et qui fasse enfin disparaître ces préjugés et ces haines que le christianisme avait effacés des cœurs et que le paganisme moderne y a fait germer de nouveau.

Forts de cette doctrine, nous ne craindrons pas, dès lors, de recourir, dans son expression, aux termes les plus décriés par nos adversaires, et nous dirons hautement *qu'il y a des classes dirigeantes*, prétendant ainsi affirmer un principe et exprimer un devoir : car tout aussitôt nous nous hâterons d'y ajouter cet autre mot qui en est inséparable... la charité. La charité ! c'est-à-dire le dévouement de ceux qui possèdent envers ceux qui n'ont pas, le dévouement du riche envers le pauvre, du savant envers l'ignorant, du patron envers l'ouvrier, le dévouement enfin de la classe dirigeante envers la classe populaire. Voilà le complément nécessaire de notre profession de foi (1).

Le mouvement « social » tenté par M. de Mun fut sans lendemain. Si, à son appel, des cercles catholiques se constituèrent, ils perdirent bien vite tout caractère « ouvrier » et « social », pour devenir simplement des comités aux mains du parti monarchique, du parti de la conservation politique, économique et religieuse, en lutte contre les jeunes institutions républicaines (2).

L'idée démocratique et socialiste, combattue par M. de Mun, n'allait pas tarder à renaître dans la classe ouvrière ; « l'erreur révolutionnaire », par lui dénoncée, allait peu à peu reprendre et continuer son œuvre.

(1) Discours prononcé à la 3e assemblée générale de l'œuvre des Cercles catholiques, le 22 mai 1875.

(2) Depuis la tentative de M. de Mun, d'autres tentatives, quoiqu'avec moins d'éclat, ont été faites par les abbés Garnier, Naudet, Lemire, Gayraud, etc. ; il n'est pas exagéré de dire qu'elles n'ont eu aucun succès.

Sur le « socialisme chrétien », jugé du point de vue socialiste, voir le discours de Jules Guesde à la Chambre, en réponse à M. de Mun (séance du 15 juin 1896).

Digitized by Google

Vers 1875, dans les Ve et VIe arrondissements de Paris, se produit une première poussée à vagues tendances socialistes, mais au fond beaucoup plus démocratiques que spécifiquement socialistes, dans laquelle M. Paul Deschanel a voulu retrouver le berceau, l'origine du Parti ouvrier français et du mouvement socialiste actuel (1).

C'est à l'occasion de l'élection législative complémentaire du VIe arrondissement qu'elle se produit.

Ses auteurs, un certain nombre d'ouvriers, de jeunes publicistes et d'étudiants, — parmi lesquels Bellefonds, ouvrier relieur, Rolland, ouvrier typographe, Boyenval, doreur sur cuir, Lemée, tapissier, Gabriel Deville, E. Trouessart, Darrieux, Victor Marouck, publicistes, Bouhault, Paton, Arsène Crié, étudiants, etc., — opposèrent à la candidature du colonel Denfert-Rochereau la candidature du professeur Émile Acollas. Le programme — beaucoup plus socialiste qu'Acollas lui-même — portait :

Amnistie pleine et entière pour toutes les condamnations sans exception, même celles dites de droit commun, prononcées à propos des événements qui se sont produits, depuis le 4 septembre, sur le territoire français, avec des moyens

(1) Discours à la Chambre des Députés (séance du 20 novembre 1894).

Dans ce même discours, M. Paul Deschanel ajoute que c'est sous l'inspiration d'un socialiste marxiste allemand que fut rédigé le programme électoral d'Acollas. C'est une allusion au socialiste Charles Hirsch, avec lequel Jules Guesde et les rédacteurs de *L'Égalité* devaient se trouver en relations trois ans plus tard. Mais à ce moment aucun des membres du comité Acollas ne connaissait Hirsch ; nous ignorons si ce dernier habitait alors la France. Il suffit, d'ailleurs, de remarquer certaines formules contenues dans le programme, telles que « organisation du crédit et de l'assurance », pour se rendre compte que ce programme n'avait été ni rédigé ni revu par une plume marxiste.

Digitized by Google

d'existence assurés tout d'abord aux amnistiés à leur entrée en France ;

Séparation des Églises et de l'État ; mesures pouvant diminuer l'influence des Églises et amener leur disparition ;

Abolition des armées permanentes et armement général de la nation ;

Suppression de toutes les lois contre les libertés de presse, de réunion, étc. ;

Abolition de tous les impôts et leur remplacement par un impôt unique et progressif ;

Abolition de tous les monopoles ministériels, industriels et financiers ;

Remaniement de nos lois de propriété en vue de ramener la propriété individuelle à sa seule source légitime, le travail ;

Organisation du crédit et de l'assurance et la mise du capital agricole ou industriel, de l'instrument de travail, à la disposition de celui qui l'emploie directement, afin que le produit tout entier soit à celui qui lui donne directement naissance, etc., etc.

La candidature Émile Acollas groupa deux mille voix.

Mais ce n'était là qu'un geste localisé, plus politique que prolétarien, que le réveil d'une petite portion avancée de la jeunesse des Écoles, et la première manifestation organique du prolétariat ouvrier, la première manifestation à caractère général et national, qu'au lendemain de 1871 nous rencontrons, est le congrès national ouvrier de Paris (2-10 octobre 1876).

Annonçant ce congrès, *La République française* signale que les compagnies de chemins de fer, sollicitées de faire, pour la circonstance, bénéficier les ouvriers d'une réduction de 50 p. 100 sur le tarif, ont toutes refusé, sauf celle du Nord, et ce, malgré les instances de M. Crémieux.

Le congrès s'ouvrit le 5 octobre, salle des Écoles, 3,

Digitized by Google

rue d'Arras. Les délégués y étaient au nombre de 348, dont 253 représentant les associations ouvrières parisiennes et 95 venus des divers centres industriels. Parmi eux : Chabert, Finance, Nicaise, Barberet, Corsin, Baron, Amat, Siorat, de Paris ; Sabiné, de Marseille ; Audiffret, Merle, Marceau, Charvay, de Lyon ; Bonaventure, Balleydier, de Grenoble ; Pessey, Grosrenaud, de Besançon ; Delave, de Saint-Chamond ; Magniez, de Rennes ; Victor Prost, de Dijon ; Castaing, de Bordeaux ; Bonne, de Roubaix ; Lefebvre, de Dorignies (Nord) ; Richebourg, d'Armentières ; Denecké, de Nantes ; Gilbert, de Saint-Rémy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme), etc.

Diverses résolutions furent adoptées en faveur de la coopération, de la protection du travail de la femme, de l'association ouvrière. La motion qui sanctionna le débat sur la question des retraites ouvrières indiqua l'état d'esprit des congressistes ; ils repoussaient toute intervention de l'État, tout principe d'obligation ; c'était de leur seul accord avec le patronat qu'ils entendaient obtenir les retraites pour la vieillesse :

« Article premier. — La commission se prononce contre toute ingérence de l'État.

« Art. 2. — Elle repousse également l'imposition forcée faite au travailleur sur son salaire ; elle ne reconnaît que les contrats librement passés entre les deux parties. »

Un autre incident témoigna combien les délégués étaient éloignés de toute idée révolutionnaire. Au début de la deuxième séance (mercredi 3 octobre), le président félicita les membres du congrès « d'avoir fait leur profit des sages conseils donnés à Domfront par le ministre de l'Intérieur et de prouver qu'ils étaient, en effet, capables de faire eux-mêmes leurs affaires,

Digitized by Google

sans qu'il fût besoin de leur inspirer une direction ».

Et le journal de M. Buffet, *Le Français*, qui relate l'incident, d'être scandalisé de cet éloge donné au discours du ministre et de constater : « Les paroles de M. de Marcère ont été applaudies à outrance par les membres du congrès ouvrier. »

L'esprit de classe ne se manifesta à ce premier congrès que sur une seule question, d'ordre politique : la représentation des ouvriers dans les corps élus. A l'unanimité, les congressistes adoptèrent la candidature ouvrière, non comme un instrument de guerre en vue de la conquête des pouvoirs publics, mais simplement comme un moyen de faire pénétrer dans les assemblées délibérantes les doléances des travailleurs. « Montrons — disait le rapporteur, Albert (de Lyon) — montrons aux classes dirigeantes que nous saurons trouver parmi nous des citoyens capables de défendre, par la parole et par la plume, au sein du Parlement, les intérêts des travailleurs, comme ils sauraient au besoin défendre par les armes la République, si elle était en péril et la patrie, si elle était en danger. ».

La presse modérée et conservatrice se montra, en général, favorable au congrès. Au *Figaro*, le congrès « fait l'effet d'être dirigé par des hommes sages ». *Le Pays* veut bien « convenir que les choses s'y passent fort convenablement, entre gens qui discutent paisiblement leurs intérêts et sont animés d'intentions pratiques et pacifiques ». *Le Moniteur*, rendant compte de la deuxième soirée, constate que « cette séance est presque terne, à force de modération et de sagesse ». *La Défense*, qui appelle le congrès « congrès socialiste », écrit : « Tout ce monde, je vous l'assure, avait digne tenue et grand air. On se sentait au milieu de bons, braves et honnêtes gens. »

Digitized by Google

Dans *Les Droits de l'Homme*, organe démocrate socialisant, auquel il collaborait avec MM. Sigismond Lacroix et Yves Guyot, Jules Guesde consacra aux résolutions du congrès une série d'articles. Il faisait des réserves sur la plupart d'entre elles, mais n'en saluait pas moins comme un fait politique de premier ordre la tenue du congrès :

« Qu'on l'ait vu avec sympathie ou avec effroi, — écrivait-il (n° du 15 octobre), — amis et ennemis ont été à peu près unanimes à reconnaître son importance. Et comment aurait il pu en être autrement lorsqu'on songe : 1° que c'était la première fois qu'il était donné au prolétariat de se réunir et de faire entendre sa voix ; 2° que cette réunion avait lieu cinq ans à peine après les journées de Mai, dans le Paris de la Révolution ouvrière ou sociale du 18 mars ; 3° que la première parole des délégués, leur premier acte, avant même — qu'on me passe l'expression — de parler et d'agir, a été pour se séparer, pour se distinguer de tous les partis politiques existants, en excluant de leurs délibérations tout ce qui n'était pas travailleur manuel, délégué de travailleurs également manuels (1). »

(1) « Si Vaillant et ses amis dénonçaient en 1876 le congrès corporatif et syndical de la rue d'Arras comme une espèce d'incorporation du prolétariat français à la société bourgeoise, moi, au contraire, je voyais et saluais dans ce premier congrès ouvrier le point de départ ou l'embryon d'une organisation de classe. Je n'ai pas voulu me séparer des syndiqués d'alors, quoiqu'ils en fussent encore au balbutiement et quoique, prisonniers de la coopération bourgeoise, ils allassent jusqu'à proscrire la grève. Je me suis obstinément refusé à constituer un mouvement socialiste en dehors du mouvement ouvrier, quel qu'il fût, et dans les congrès successifs du prolétariat syndical français, c'est en collaborateurs que nous sommes intervenus, dès Lyon, où s'affirmaient une poignée des nôtres, puis à Marseille, au Havre, où, à côté des chambres syndicales, figuraient nos groupes d'études sociales et d'action po-

Digitized by Google

Par contre, douloureusement frappés du modérantisme des motions sorties du congrès de Paris, les blanquistes et les révolutionnaires réfugiés à Londres, où ils vivaient dans le souvenir de la Commune et dans l'espoir passionné d'une revanche prochaine, critiquèrent avec véhémence les « syndicaux », auxquels ils reprochaient « d'abjurer la Révolution, de renier la Commune » et d'être, au sein du monde ouvrier, les auxiliaires du monde bourgeois. « Pour nous, communeux, ajoutait le manifeste blanquiste, nous n'avons qu'à nous féliciter de ce que ces hommes aient ainsi produit au grand jour leurs idées réactionnaires. Par là même ils ont cessé d'être un danger. Ils pourront trouver quelques complices ; ils ne trouveront ni dupes, ni partisans dans le prolétariat qu'ils voudraient égarer à leur suite dans le labyrinthe de leurs vaines réformes et de leurs intrigues » (1)...

Avant de se séparer, le congrès de Paris avait décidé,

litique..... » (Discours de Guesde au congrès de Nancy, séance du 14 avril 1907.)

(1) « En 1876, de Londres, au nom de la Commune révolutionnaire, j'ai écrit et j'ai signé avec mes amis une brochure intitulée : *Les Syndicaux et leur Congrès*, dans laquelle je ne reprochais pas aux syndicats de se réunir, de s'organiser, de faire un congrès ; au contraire, j'y applaudissais. Mais, m'adressant uniquement à ceux que je désignais par le nom de syndicaux et qui essayaient en ce congrès de faire dévier de sa voie et de son but le mouvement syndical, je disais que c'était là un mauvais point de départ pour cette reprise d'organisation syndicale ; qu'il ne fallait à aucun prix que le syndicat, organe de résistance au patronat et, en même temps, dans notre pensée, aux forces de l'État, suivit ces mauvais conseilleurs et offrit l'alliance, l'union avec les maîtres dont les mains étaient encore rouges du sang des communeux..... » (Discours d'Éd. Vaillant au congrès de Nancy, 1907, séance du 14 août.)

Digitized by Google

pour l'année suivante, la tenue à Lyon d'un second congrès national ouvrier.

Entre la tenue des deux congrès, il faut signaler un fait particulièrement important dans l'histoire de la propagande théorique du socialisme depuis 1871 : la publication du journal hebdomadaire *L'Égalité*, fondé et rédigé en chef par Jules Guesde, avec le concours de Gabriel Deville, Gerbier (1), Émile Massard et Oudin, auxquels s'adjoignirent peu après Victor Marouck et Chabry.

Le premier numéro de *L'Égalité* paraît le 18 novembre 1877. Le journal porte, en exergue, la devise : « Liberté, Solidarité, Justice » ; en sous-titre, ces mots : « républicain socialiste ».

L'Égalité, disent ses rédacteurs dans leur déclaration de principes, ne sera pas seulement républicaine en politique, athée en religion; elle sera avant tout socialiste. Il ne paraît pas à ses fondateurs qu'on doive en être éternellement quitte avec les revendications sociales en se proclamant vaguement partisans de mesures indéterminées, de nature à améliorer le sort des classes laborieuses. Ils pensent que le temps est venu d'étudier les solutions et que plusieurs d'entre elles sont déjà trouvées...

Nous croyons, avec l'école collectiviste à laquelle se rattachent aujourd'hui presque tous les esprits sérieux du prolétariat des Deux Mondes, que l'évolution naturelle et scientifique de l'humanité conduit invinciblement à l'appropriation collective du sol et des instruments de travail.

C'est en partant de cette donnée que nous étudierons l'ensemble des phénomènes sociaux.

L'Égalité remplit effectivement ce programme. Elle dénonce la stérilité des coopératives ouvrières (2).

(1) Pseudonyme de M. Paul-Frédéric Girard, aujourd'hui professeur de droit romain à la Faculté de droit de Paris.

(2) *L'Égalité*, 13 janvier 1878.

Digitized by Google

Elle vulgarise, d'après J.-B. Say, Ricardo et Lassalle, la loi d'airain des salaires (1). Elle traite du chômage « qui ne disparaîtra sous toutes ses formes que lorsque l'appropriation collective du capital aura succédé à son appropriation individuelle et à toutes ses conséquences » (2). Elle se prononce pour « la représentation directe » de la classe ouvrière dans les assemblées délibérantes (3). Elle publie des extraits du *Capital* de Marx et reproduit d'anciennes pages de Blanqui.

Elle soutient les grèves, ouvre en leur faveur des souscriptions; elle écrit, à l'occasion de la grève des mineurs d'Épinac et de Monceau-les-Mines : « Quelles que soient les revendications des travailleurs de Monceau et d'Épinac, *L'Égalité* les appuie de toute sa force, en même temps qu'elle adhère à l'avance à tous les moyens qu'ils jugeront bon d'employer pour les faire aboutir (4). »

Elle ouvre, sous le titre « L'Ordre social », une rubrique hebdomadaire dont la rédaction est confiée à Émile Massard et dont le but est ainsi défini : « Sous cette rubrique, nous nous proposons de mettre sous les yeux de nos lecteurs une partie des crimes commis tant en France qu'à l'étranger. Ce bilan hebdomadaire fournira des preuves irréfutables à l'appui des doctrines exposées par *L'Égalité* en montrant, d'une façon claire et précise, que les trois grands principes conservateurs de la société actuelle (religion, propriété famille) sont les sources ou plutôt les causes de toutes les monstruosités qui affligent l'humanité (5). »

L'Égalité publie plusieurs articles de Guesde en

(1) *L'Égalité*, 27 janvier 1878.
(2) *L'Égalité*, 10 février 1878.
(3) *L'Égalité*, 13 janvier 1878.
(4) *L'Égalité*, 3 mars 1878.
(5) *L'Égalité*, 17 mars 1878.

Digitized by Google

l'honneur de la Commune (1), une étude de Deville sur Babeuf et la conjuration des Égaux, une étude de Victor Marouck sur les journées de juin 1848.

Internationaliste, elle publie une adresse, suivie des signatures de ses collaborateurs et amis, aux socialistes allemands réunis en congrès national à Gotha : « Les socialistes révolutionnaires français, dit cette adresse, ne veulent pas laisser s'ouvrir votre huitième congrès sans vous assurer de leurs sympathies et de leur concours fraternel. C'est vous qui avez aujourd'hui l'honneur de servir de cible aux calomnies de toutes les réactions combinées, comme il y a huit ans c'étaient nous que les mêmes réactions poursuivaient de leurs insultes et de leurs balles. Et de même qu'en 1871, vous n'avez pas hésité, par la bouche de Liebknecht et de Bebel, à vous déclarer solidaires de la Commune vaincue, nous n'hésitons pas, nous non plus, à accepter et à réclamer la solidarité la plus complète avec votre démocratie socialiste, dont la victoire inévitable et prochaine sera la nôtre (2). » Cette adresse est la première échangée, depuis 1871, entre socialistes français et socialistes d'outre-Vosges.

L'influence de *L'Égalité* se fait sentir aux élections municipales du 6 janvier 1878, et, dans le quartier Sainte-Marguerite, pour la première fois, une candidature est posée, se réclamant du « Parti ouvrier », celle du citoyen Émile Chausse, ouvrier ébéniste. « Il importe, disait le comité qui présentait le candidat, que ces élections attestent qu'à dater de ce jour la démocratie ouvrière entend défendre elle-même ses intérêts dans les assemblées municipales et politiques

(1) *L'Égalité*, 24 mars et 26 mai 1878.
(2) *L'Égalité*, 9 juin 1878.

Digitized by Google

dont on l'a soigneusement exclue jusqu'ici. » Le programme électoral portait :

« ARTICLE PREMIER. — Abolition de tous les privilèges et monopoles.

« ART. 2. — Le capital agricole et industriel et tous les instruments de travail mis à la disposition de ceux qui les emploient, afin que le produit intégral de son travail soit acquis à chacun (1). »

Cette première candidature du Parti ouvrier recueillit 391 suffrages (contre 2.682 à M. Ulysse Parent, républicain) (2).

Le deuxième congrès de Lyon, fixé d'abord à 1877, fut reculé jusqu'au commencement de 1878 par la crise gouvernementale du 16 mai.

Il s'ouvrit le 28 janvier, au théâtre des Variétés. Il était organisé et composé, selon la procédure déjà suivie lors de la convocation du congrès de Paris. Les syndicats et groupements ouvriers, toutefois, étaient autorisés à envoyer autant de délégués qu'ils le jugeraient convenable.

Les propositions adoptées au congrès de Lyon ne diffèrent pas sensiblement, par leur tendance, de celles du premier congrès. Et comment en eût il été autrement, quand, dans son appel, la commission parisienne félicitait les travailleurs d'avoir « prouvé, avec une sagesse incontestée, qu'ils n'en voulaient au bien de personne ? »

A Lyon comme à Paris, ce n'est que pour la femme et l'enfant, considérés comme mineurs ou incapa-

(1) *L'Égalité*, 6 janvier 1878.

(2) Depuis plusieurs années, le citoyen Chausse représente le quartier de Sainte-Marguerite à l'hôtel de ville. Aux élections municipales du 3 mai 1908, il fut réélu par 4.368 voix.

Digitized by Google

bles, qu'on admet la réduction des heures de travail.

A Lyon comme à Paris, lorsqu'on aborde la question des « caisses de retraites pour la vieillesse et les invalides du travail », c'est pour « repousser toute intervention de l'État ».

Le principe de la représentation du prolétariat, du « parti socialiste ouvrier » (ce nom se rencontre là pour la première fois), dans les assemblées électives, est de nouveau affirmé, avec le corollaire de l'abandon de la candidature ouvrière au deuxième tour de scrutin pour « se rallier au candidat républicain, s'il y avait péril pour la République ».

Il y a toutefois un élément nouveau au congrès de Lyon. Pour la première fois, une proposition collectiviste est déposée par deux délégués, Ballivet et Dupire. Elle recueille huit suffrages et est ainsi conçue :

Considérant :

Que l'émancipation économique des travailleurs ne sera un fait accompli que lorsque ceux-ci jouiront du produit intégral de leur travail ;

Que, pour atteindre ce but, il est nécessaire que les travailleurs soient les détenteurs des éléments utiles à la production, matières premières et instruments de travail;

Conséquemment, le congrès invite toutes les associations ouvrières, en général, à étudier les moyens pratiques pour mettre en application le principe de la propriété collective du sol et des instruments de travail.

De plus, divers incidents montrent qu'une orientation nouvelle commence à se dessiner parmi les congressistes. Tel le suivant. Un délégué ayant terminé son rapport par l'éloge de Jules Simon, cette conclusion souleva les protestations les plus violentes. « Je ne comprends pas, s'écria Calvinhac, que, dans une assemblée de socialistes dont les frères souffrent à

Digitized by Google

quatre mille lieues d'ici sous le ciel australien, on acclame un homme qui n'a pas voté l'amnistie. » Et Chabert d'ajouter : « Nous ne pouvons en aucune manière considérer Jules Simon comme un républicain honnête. »

Avant de se séparer, les délégués du congrès de Lyon, établissant définitivement la périodicité des assises ouvrières, décidaient que le prochain congrès national aurait lieu à Marseille, l'année suivante. En même temps ils donnaient mandat aux groupements parisiens d'organiser pour cette année même un congrès international auquel seraient conviées les délégations ouvrières qui se rendraient à l'Exposition universelle.

Ce congrès international fut convoqué pour septembre. M. Dufaure, l'un des auteurs principaux de la loi de 1872 contre l'Association internationale des travailleurs, était alors au gouvernement. Comment aurait-il toléré l'organisation d'un congrès ouvrier international ?

Le gouvernement fit donc savoir que le congrès serait interdit. La majeure partie des organisateurs appartenant aux chambres syndicales se soumirent ; la minorité, groupée autour du noyau de *L'Égalité*, résolut de ne tenir aucun compte du veto gouvernemental et de passer outre et rédigea une longue protestation, où il était dit :

Attendu que la classe ouvrière, comme les autres catégories de citoyens, a des intérêts propres qu'il est de son droit et de son devoir de défendre, et dont la défense ne saurait être limitée ou entravée par les frontières nationales politiques ;

Attendu qu'en profitant de l'Exposition pour recevoir les

Digitized by Google

travailleurs des autres pays et pour discuter avec eux certaines questions d'intérêt commun, les travailleurs français ne font que suivre l'exemple des gens de Lettres, qui se sont réunis, il y a deux mois, en congrès international, et des commerçants et industriels, dont le congrès également international, organisé par les chambres syndicales *patronales*, a lieu, en ce moment même, au palais officiel du Trocadéro;

Attendu qu'abaissées, que supprimées ainsi pour les patrons, les frontières ne sauraient être relevées arbitrairement et exclusivement contre les ouvriers, sans que la République se rende coupable d'un de ces dénis de justice qu'une monarchie même hésiterait à commettre, etc., etc.;

Les soussignés... déclarent : 1° qu'ils ne sauraient tenir aucun compte d'une interdiction dictée par des intérêts de caste et dénuée de toute base juridique; 2° que le congrès ouvrier international aura lieu à la date précédemment fixée.

Le soir même de l'ouverture du congrès, le 15 septembre, à la porte de la salle de la rue des Entrepreneurs où il devait se tenir, les principaux organisateurs, Jules Guesde, Gabriel Deville, Massard, Finance, Chabry, etc., étaient arrêtés, et, à l'exception de Deville, expédiés à Mazas.

Le 24 octobre, au nombre de trente-huit, ils étaient traduits devant la Xe Chambre correctionnelle.

Au nom des prévenus socialistes (1), Guesde prononça une défense collective où il développait longuement les théories collectivistes et revendiquait haute-

(1) Coueste, E. Massard, G. Deville, L. Chabry, Briolle et Boguet (Chambre syndicale des mécaniciens); Vivien (Chambre syndicale des tailleurs); J. Bernard et Damlaincourt (Corporation des serruriers); J. Vaidy, A. Audonnet et S. Paulard (Chambre syndicale des employés de commerce); Tassotte (Chambre syndicale des menuisiers); Kilchenstein et Chevalier (Chambre syndicale des mégissiers); Gaston Picourt, Gerbaud, L. Boulet, Jeallot et Oriol.

Digitized by Google

ment pour lui et ses co-prévenus la responsabilité de leurs actes.

Voici de cette mémorable défense quelques passages :

... Ce que l'on poursuit en nous sous le couvert d'association illicite — je n'en veux d'autre preuve que le langage de l'accusation — ce sont les opinions socialistes et révolutionnaires professées par le plus grand nombre d'entre nous; et ce serait se tromper étrangement sur le compte de l'opinion publique que de s'imaginer qu'on a réussi à lui donner le change sur les « tendances » auxquelles est réellement fait le présent procès, en nous adjoignant des co-prévenus qui peuvent se mouvoir dans un autre ordre d'idées.

Loin d'ailleurs de chercher à dissimuler les tendances qui nous valent l'honneur — quelque peu périlleux — d'une assignation en police correctionnelle, nous sommes prêts à les affirmer hautement, ici comme partout ailleurs.

Oui, nous sommes de ceux qui poursuivent une révolution sociale, qui croient à la nécessité et à l'inévitabilité en même temps d'un 89 ouvrier...

Cette plaidoirie — ou mieux, ce réquisitoire contre le régime capitaliste — se terminait par le défi suivant :

J'ai dit, messieurs; mais avant de me rasseoir, en terminant et pour me résumer, je me permettrai — passez-moi l'expression — de mettre votre justice au défi de nous condamner...

Vous ne nous condamnerez pas :

Parce qu'au point de vue de la conservation sociale, il y aurait au moins imprudence à montrer une Exposition Universelle des produits du travail, qui a abouti avant-hier même à la distribution des récompenses que vous savez aux capitalistes et aux patrons, se soldant pour les travailleurs par une distribution d'amende et de prison;

Parce que, comme je le disais en commençant, ce serait donner force de loi à la mise hors du droit commun de la France ouvrière prononcée « par commissaires et non par juges » le 15 septembre dernier;

Digitized by Google

Parce qu'en établissant l'existence non pas seulement économique, non pas même politique, mais civile et judiciaire des classes, ce serait mettre la classe sacrifiée dans le cas de légitime défense;

Et que vous ne voudrez pas, messieurs, assumer gratuitement une pareille responsabilité.

La magistrature n'hésita pas.

Les prévenus furent condamnés : Jules Guesde, à 6 mois d'emprisonnement et 200 francs d'amende; — Gabriel Deville, à 2 mois de prison et 100 francs d'amende; — Émile Massard et Coueste, à un mois de prison et 100 francs d'amende; — L. Chabry, Gaston Picourt, J. Vaidy, Jeallot, S. Paulard, à 15 jours de prison et 50 francs d'aménde; — Gerbaud, à 8 jours et 50 francs; — Briolle, Boguet, L. Boulet, Vivien, Bernard, Tassotte, Audonnet, Oriol, Damlaincourt et Kilchenstein, à 100 francs; — Chevallier, à 16 francs.

Le retentissement du procès fut énorme.

La plaidoirie, prononcée par Guesde, fut publiée en brochures et répandue à des milliers d'exemplaires.

Les 6.000 francs d'amende et de frais, que le procès coûtait aux condamnés, furent couverts par une souscription publique.

En réalité, le Congrès, interdit par le gouvernement et dissous par la force, s'était tenu en plein tribunal.

Des cellules de Sainte-Pélagie où ils étaient détenus, Guesde, Deville, Chabry et leurs amis eurent l'idée d'adresser aux travailleurs français un manifeste socialiste. Intitulé « Programme et adresse des socialistes révolutionnaires français », ce manifeste portait de nombreuses signatures recueillies à Paris, Ailly-sur-Somme, Béziers, Cette, Cuers (Var), Grenoble, Lusage (de Menetou), Marseille, Orléans, Perpignan, Pontoise

Digitized by Google

Puteaux, Saint-Étienne, Saint-Geniès-les-Magloire (Gard), Saint-Ouen, Troyes et Vienne. Parmi les signataires : Prudent-Dervillers, tailleur ; Eugène Fournière, bijoutier ; John Labusquière, publiciste ; S. Paulard, employé de commerce ; Gaston Picourt, comptable ; V. Marouck, publiciste ; Jules Vaidy, employé de commerce ; Gerbaud (H.), courtier ; Verneuil, typographe, etc.

Le manifeste était ainsi conçu :

Considérant :

1° Que tout homme en sa qualité d'homme a droit, dès sa naissance, à une égale satisfaction de ses besoins et à l'égal développement de toutes ses facultés jusqu'à ce qu'il soit en âge de se suffire à lui-même par son travail ;

2° Qu'il y a pour la société un intérêt majeur, vital, à ce que chacun de ses membres soit mis par le développement *maximum* de ses forces cérébrales et musculaires en mesure de produire tout ce dont il est capable ;

Considérant d'autre part :

1° Que l'appropriation individuelle du sol et des autres capitaux a pour effet nécessaire de mettre le plus grand nombre dans l'impossibilité de subsister et de se développer en dehors de l'étroite limite où il peut convenir à la minorité propriétaire et capitaliste ;

2° Que ce mode d'appropriation n'est pas moins contraire à l'intérêt général qu'à la justice en enlevant à la production tout le capital qu'il peut plaire à quelques-uns de laisser improductif ou de consommer improductivement ;

Les soussignés déclarent :

1° Que les frais d'entretien, d'éducation et d'instruction intégrale et professionnelle de tous les enfants sans distinction doivent être mis à la charge de la société représentée momentanément au moins par les communes ;

2° Que le sol et les autres instruments de production, c'est-à-dire tout le capital tant mobilier qu'immobilier, doivent être repris par la société et rester propriété indivise et inaliénable de la société ou de la nation pour être mis à la libre disposition des groupes producteurs.

Digitized by Google

Et attendu que les libertés de presse, de réunion et d'association font partie du programme républicain, sont d'essence républicaine,

Ils somment la République de l'heure présente d'avoir à les proclamer immédiatement et sans restriction.

Prolétaires, paysans-propriétaires et petits patrons,

En s'organisant dans les conditions et avec le programme ci-dessus, le Parti socialiste français a la conscience de poursuivre la pleine et entière satisfaction de vos intérêts et de vos droits.

Prolétaires industriels et agricoles, ce qui fait votre misère, éternelle et toujours égale à elle-même, c'est que vous ne possédez pas et que d'autres possèdent le capital que vous êtes seuls à mettre en valeur. Votre produit, la majeure partie de votre produit, vous échappe pour aller au propriétaire oisif qui vous salarie, c'est-à-dire qui vous rétribue le moins possible, au taux strictement indispensable pour lui conserver dans vos personnes la force de travail dont il a besoin. Avec l'appropriation collective ou nationale du sol, de la mine, de la manufacture, etc., abandonnés directement à votre activité créatrice, votre situation se trouve retournée : d'outils que vous étiez jusqu'alors, vous voilà hommes, propriétaires de tout le fruit de votre travail, c'est-à-dire aussi riches, aussi heureux que vous êtes misérables aujourd'hui et maîtres d'augmenter votre bien-être en augmentant votre production.

Paysans-propriétaires, vous que l'on prétend avoir été affranchis par la Révolution bourgeoise de 1789 et qui ne possédez que nominalement le lopin de terre que vous fécondez de vos sueurs — dépouillés que vous êtes par l'impôt, par l'hypothèque, par l'usure, du plus clair de votre produit, lorsque ce lopin de terre ne vous est pas lui même enlevé par la grande propriété qui va se reconstituant — la nationalisation du sol livre à votre activité laborieuse toute la partie de ce sol actuellement détenu par les propriétaires qui ne cultivent pas eux-mêmes, en même temps qu'elle vous laisse, exempt de tout prélèvement, dans son intégralité, le fruit de votre travail. La terre qui est votre passion, toute la terre vous appartient réellement ; elle appartient à vos efforts associés, dans la totalité de sa production, dans le blé, le vin, le lin, etc., que vous aurez su en tirer.

Digitized by Google

Petits industriels et petits commerçants dont le nombre va diminuant tous les jours et que la concurrence du grand commerce et de la grande industrie écrase et rejette de plus en plus dans le prolétariat, l'outil que vous maniez vous-mêmes et qui vous échappe, l'appropriation collective de tout l'outillage national peut seule vous le rendre, et vous le rendra accru, multiplié. De producteurs pour le compte d'autrui, c'est-à-dire de salariés, que vous êtes condamnés à redevenir fatalement, tous avec le progrès de l'ordre de choses actuel, l'ordre nouveau que nous poursuivons et que nous vous convions à établir avec nous, vous transforme en producteurs pour votre compte, en producteurs libres, en vous abandonnant tout le bénéfice, tout le rendement de la partie du capital commun qui aura été l'objet de vos efforts.

La Révolution, en un mot, que nous vous appelons à faire n'atteint que les oisifs, que la féodalité terrienne, industrielle et commerciale, qui a succédé à l'ancienne féodalité de la noblesse et de l'épée. Elle sauvegarde tous les intérêts légitimes, c'est-à-dire les intérêts de tout ce qui, à un titre quelconque et sous quelque forme que ce soit, travaille et produit. — Et c'est pourquoi elle s'accomplira tôt ou tard, parce qu'elle est la Révolution de la Justice (1).

Sur ces entrefaites, se produit, dans la presse de gauche (2) et dans les groupes radicaux et socialistes, la campagne en faveur de l'amnistie pour les condamnés de la Commune. Surviennent la candidature et bientôt l'élection de Blanqui à Bordeaux. Dans une série d'articles de *La Révolution française*, Gabriel Deville expose la situation du grand révolutionnaire, rappelle sa vie de sacrifices et de combats, dénonce l'injustice au nom de laquelle il est détenu à Clairvaux. A Bordeaux, la campagne électorale est conduite par Ernest Roche et par Antoine Jourde, les réunions

(1) Ce manifeste, d'abord édité à part, sous forme de circulaire, fut reproduit par *L'Égalité* (2e série, n° 1, 21 février 1880).

(2) A citer notamment l'admirable campagne de Camille Pelletan dans *Le Rappel*.

Digitized by Google

ardentes se succèdent. De Genève, de Londres, Rochefort, Jules Vallès envoient leur appel. De Rome, Garibaldi confie aux électeurs le sort « du martyr héroïque de la liberté humaine ». Et finalement, le 20 avril 1879, par 6.800 voix contre 5.332 données à son concurrent, M. Lavertujon, Blanqui est élu député de la première circonscription de Bordeaux. « Cette fois, dit Geffroy, ceux pour lesquels Blanqui agit toute sa vie obscurément, opiniâtrement, ceux-là ont compris, se sont levés, et les images populaires peuvent montrer le suffrage universel en zigzag de foudre, dans l'éclair et la fumée, brisant les barreaux du cachot et délivrant le prisonnier » (1).

M. Clemenceau demande la mise en liberté du nouveau député : il faut que Blanqui puisse venir défendre devant la Chambre sa validation. La Chambre s'y refuse. Le 3 juin, a lieu le débat sur la validation. Au nom du sixième bureau, M. La Caze, rapporteur, réclame l'annulation des opérations électorales. C'est M. Clemenceau qui défend l'élection de Blanqui.

« J'écarte, dit-il, sa personnalité. Blanqui n'a sollicité la pitié de personne, et il a le droit d'exiger que sa dignité sorte intacte de ce débat. Lorsqu'un homme a sacrifié toute sa vie à un idéal, peut-être chimérique, de justice et qu'il a fait quarante ans de prison pour ses convictions, je dis que c'est là un homme épris d'une noble chimère, si chimère il y a ! »

M. Clemenceau rappelle les événements du 31 octobre 1870 : « Je me bornerai à dire, ce qui ne sera contesté par personne, que le 31 octobre a été un mouvement spontané et qu'il a été inspiré par le patriotisme. »

Chose singulière ! c'est un radical, c'est le vieux

(1) G. Geffroy, *L'Enfermé;* Paris, Eug. Fasquelle.

Digitized by Google

Madier de Montjau, qui vint combattre la validation de Blanqui, au nom du respect de la loi. Par 354 voix contre 33, malgré le noble effort de M. Clemenceau, Blanqui fut invalidé (7).

Blanqui peut être invalidé, mais sa mise en liberté s'est imposée, le gouvernement ne peut plus longtemps la refuser à l'opinion, il sort de Clairvaux le 11 juin.

L'amnistie elle-même, longtemps contestée, longtemps marchandée, d'abord accordée par bribes et morceaux, finit par s'imposer aux Chambres, et le 1er septembre 1879, débarque à Port-Vendres, au milieu d'acclamations enthousiastes, le premier navire ramenant un premier convoi de déportés de la Nouvelle-Calédonie.

La plupart des élections qui suivent se font sur la question de l'amnistie.

Dans le quartier de Javel, Alphonse Humbert, qui, pour sa collaboration au *Père Duchêne*, avait été condamné aux travaux forcés et qui venait de bénéficier d'une mesure gracieuse, était élu conseiller municipal par 685 voix contre 610 à M. H. Depasse, candidat du *Temps* et de *La République française* (12 octobre 1879).

A Lyon, le socialiste Garel, « amnistié », est élu à une élection municipale partielle (26 octobre 1879).

(1) Les 33 voix étaient celles de MM. Arrazat, Barodet, Louis Blanc, Bonnet-Duverdier, Bosc, Bouchet, Bouquet, Bousquet, de Bouville, Brelay, Cantagrel, Germain Casse, Clemenceau, Dugué de la Fauconnerie, Duportal, Favand, Girault (Cher), Granier de Cassagnac, Louis Guillot, Lockroy, de Loqueyssie, Ménard-Dorian, Martin Nadaud, Cunéo d'Ornano, Georges Périn, Rollet, Saint-Martin (Vaucluse), Tallandier, Turigny, Vergnes.

Parmi les 354 : MM. Baïhaut, Sadi-Carnot, Casimir-Perier, Méline, Raynal, Spuller, Viette, Waldeck-Rousseau, Wilson, etc.

Digitized by Google

Tout cet ensemble de faits, ces élections, cette propagande, cette agitation, allaient donner au congrès de Marseille une importance de premier ordre, un éclat saisissant.

Il avait été préparé par une commission d'organisation, dont le secrétaire était Jean Lombard, alors ouvrier bijoutier, le futur auteur de *Loïs Majourès*, de *Byzance* et de *L'Agonie*. Le manifeste de la commission disait :

N'oublions pas que notre isolement et le désintéressement des questions qui nous concernent font notre faiblesse et sont toujours la cause de l'ajournement de nos légitimes revendications ; que le sommeil des hommes sur leurs droits les amène à l'esclavage.

Après la dissolution du Congrès international ouvrier de Paris, il est bon de donner, par nos délibérations raisonnées, aux hostiles, aux indifférents, comme aux sceptiques, une de ces leçons sévères, dont se souviennent longtemps les peuples et leurs chefs. Le moment est solennel.

En face du militarisme régnant, de la centralisation gouvernementaliste, et surtout en face des exactions que supporte journellement le Prolétariat des Deux Mondes, prouvons aux privilégiés de tout camp et de tout bord, qu'étant le nombre et la force, nous sommes aussi la science, l'instruction, la capacité et l'aptitude...

Nous espérons que le prolétariat français répondra à notre appel et nous comptons sur l'adhésion et l'appui de toutes les associations ouvrières de France pour nous aider dans cette tâche, ainsi que pour subvenir aux frais qui nous incomberont, afin que le troisième congrès ouvrier national ait un éclatant retentissement et fasse époque dans les annales du quatrième État.

Tandis qu'aux congrès précédents étaient seuls admis les délégués des chambres syndicales ouvrières et des associations ouvrières proprement dites, à Marseille une place est faite aux groupes d'études sociales — en fait, aux groupes socialistes qui, depuis un an,

Digitized by Google

s'étaient fondés à la suite de la propagande de Guesde et de *L'Égalité*.

Le congrès s'ouvrit le 23 octobre, salle des Folies-Bergère. Plus de 130 délégués y assistaient, représentant 45 villes, parmi lesquelles : Lyon, Vienne, Aix, Paris, Saint-Étienne, Lille, Roubaix, Armentières, Douai, Grenoble, Toulon, Nîmes, Chambéry, Toulouse, Avignon, Bordeaux, Alais, Bourges, Cette, Béziers, Agen, Bessèges, Montpellier, etc.

Les premières décisions du congrès sont : pour lui donner, sur la proposition de Jean Lombard, le titre de « Congrès ouvrier socialiste de France » et pour envoyer deux adresses de sympathie : l'une aux proscrits de la Commune à Londres (1), l'autre au Congrès de la Paix, à Naples, qui avait à son ordre du jour le désarmement des diverses nations européennes.

C'est à Marseille que va se faire, nette et éclatante, la séparation entre l'élément exclusivement coopérateur qui avait à sa tête M. Barberet et l'élément socialiste. La minorité du congrès de Lyon est devenue majorité.

Ce n'est plus seulement de la coopération, de l'association ouvrière, de la protection du travail féminin ou enfantin qu'il s'agit ; les discussions portent sur le problème social envisagé dans toute son ampleur, sur le salariat, sur la forme de la propriété, et c'est à une forte majorité que la proposition suivante, faite par 73 délégués, est adoptée par le congrès :

Le Congrès,

Considérant que la question sociale ne sera résolue que lorsque chaque être humain sera arrivé à la satisfaction

(1) « Les délégués réunis ici — disait cette adresse — affirment une fois de plus les principes pour lesquels vous avez combattu et souffert. »

Digitized by Google

complète de ses besoins et au développement intégral de ses facultés;

Déclare que la propriété individuelle, cause de l'inégalité matérielle et intellectuelle, ne peut assurer cette satisfaction, ni ce développement, et conclut à l'appropriation collective des sol, sous-sol, machines, voies de transports, bâtiments, capitaux accumulés, au bénéfice de la collectivité humaine.

Considérant : 1° Que la stérilité absolue des moyens de rachat, de coopération, d'alliance du capital et du travail, est scientifiquement et expérimentalement démontrée ;

2° Que l'impôt, progressif ou fixe, de quelque façon qu'il sera perçu en l'état actuel, retombera toujours sur le consommateur, c'est-à-dire sur le travailleur;

3° Qu'aucune entente n'est possible entre les détenteurs de la fortune publique et ceux qui la revendiquent justement, impossibilité trop démontrée par la différence des intérêts engagés;

Déclare que l'appropriation collective de tous les instruments de travail et forces de production doit être poursuivie par tous les moyens possibles.

Le congrès proclame en même temps la nécessité pour les salariés de se constituer en parti politique de classe, en « parti ouvrier » analogue à celui qui existe en Allemagne et préconise la candidature ouvrière.

Non seulement il la préconise, mais il tâche d'organiser l'action électorale, non plus dans l'espérance d'émanciper le travail avec les moyens parlementaires, mais dans le but de préparer une armée pour la Révolution déclarée inévitable. Il s'agit de transporter sur le terrain politique l'antagonisme des classes qui existe sur le terrain économique, de séparer à l'aide du bulletin de vote les salariés des salariants, afin de les opposer les uns aux autres et de les faire se heurter.

Voici en quels termes s'exprime le congrès par l'organe de sa sixième commission :

Digitized by Google

Le Congrès ouvrier socialiste de Marseille, en inscrivant à l'ordre du jour d'une de ses séances la question de la représentation prolétarienne aux corps élus, a voulu ainsi montrer la profonde différence qui sépare la grande masse des travailleurs de la petite masse des capitalistes, industriels, rentiers, patrons, qui forment la bourgeoisie actuelle. Pour ce fait, il a reconnu qu'il était nécessaire que le prolétariat suivît une ligne de conduite conforme à ses aspirations et à ses intérêts de classe, en se faisant représenter directement à tous les corps élus, afin d'opposer intérêt à intérêt, aspirations à aspirations et pour faire découler de cette représentation l'application des réformes qu'il demande solennellement dans ses congrès...

Votre commission demande qu'avant toute chose le prolétariat fasse une scission complète avec la bourgeoisie et se sépare d'elle sur tous les terrains à la fois intellectuel, juridique, politique et économique. Votre commission vous propose donc de voter la formation en France d'un parti de travailleurs, dont le but sera d'appliquer toutes les résolutions du Congrès ouvrier socialiste de Marseille et de ceux qui suivront... que chaque groupe ait l'obligation au moins morale de présenter à toutes les élections des candidats ouvriers socialistes partout où faire se pourra.

La commission vous propose de reconnaître la rétribution de toutes les fonctions électives, afin de permettre à tout candidat ouvrier l'accessibilité des fonctions publiques, quelles qu'elles soient, pour qu'il puisse y représenter dignement sa classe. Elle vous demande, en outre, de tracer, ainsi qu'il suit, le mandat des représentants ouvriers :

Le représentant ouvrier doit prendre part à toutes les manifestations dans lesquelles il pourra défendre les intérêts et les droits du prolétariat. Il devra réclamer les libertés nécessaires aux réformes que le Parti des travailleurs a inscrites dans son programme et *s'abstenir de toute compromission, quelle qu'elle soit, avec tous les partis politiques représentés aux divers corps élus du pays.*

Ainsi le congrès de Marseille avait : 1° adhéré explicitement et pleinement à la doctrine collectiviste; 2° décidé la constitution d'un « parti ouvrier » ; 3° pré-

Digitized by Google

conisé la représentation du nouveau parti dans les corps élus.

On peut juger du chemin parcouru depuis les tâtonnements du congrès de Paris.

Mais il fallait donner au programme théorique adopté au congrès de Marseille, une forme électorale. Il fallait, d'autre part, que ce programme, pour qu'il pût agir sur les masses encore ignorantes et les amener dans ses rangs, contînt un certain nombre de réformes immédiatement réalisables, afin de mettre les classes privilégiées en demeure d'agir ou de bien établir leur mauvaise volonté et leur impuissance en matière d'amélioration ouvrière. Il fallait, enfin, que ce programme fût unique pour solidariser dans les mêmes revendications les travailleurs de toute la France et pour les réunir dans un faisceau compact, en vue d'une action commune lorsque les événements le permettraient.

C'est à quoi pourvut le Congrès régional de la Fédération du centre, tenu à Paris du 18 au 23 juillet 1880, qui adopta comme programme électoral — mi-politique, mi-économique — un ensemble de revendications immédiates. Ce programme, « sur lequel « s'étaient entendus les principaux représentants du « collectivisme révolutionnaire, notamment Guesde, « Dervillers, Lombard, Marx, Lafargue, etc. » (1), avait

(1) Lettre de Benoît Malon au citoyen Lefebvre, secrétaire du Groupe des Mineurs de Dorignies, 20 mai 1880. (*L'Égalité*, 22 janvier 1882, p. 5, 3e col.)

D'autre part, dans une lettre à Bernstein, Engels raconte que les considérants du programme — « chef-d'œuvre d'argumentation saisissante, explicable aux masses en peu de mots et dont la forme concise m'étonnait moi-même » — sont l'œuvre de Marx, mais que les autres points du programme sont le résultat d'une délibération où Marx et lui renoncèrent à voir

Digitized by Google

été préalablement soumis à l'approbation des différents groupes alors existants et avait été adopté après discussion et avec amendements par Lyon, Marseille, Grenoble, Saint-Étienne, Roanne, Vienne, Montluçon, Le Creusot, etc.

Ce programme électoral comprenait deux parties : 1° les *considérants* qui expliquent le but à atteindre et qui sont l'expression scientifique des résolutions collectivistes de Marseille; 2° un certain nombre d'articles, applicables immédiatement, dans la pensée de leurs auteurs, et dont la réalisation serait de nature à hâter la victoire finale. Voici les considérants du programme :

Considérant,

Que l'émancipation de la classe productive est celle de tous les êtres humains sans distinction de sexe ni de race;

Que les producteurs ne sauraient être libres qu'autant qu'ils seront en possession des moyens de production (terre, usines, navires, banques, crédits, etc.);

Qu'il n'y a que deux formes sous lesquelles les moyens de production puissent leur appartenir:

1° La forme individuelle, qui n'a jamais existé à l'état de fait général et qui est éliminée de plus en plus par le progrès industriel;

2° La forme collective dont les éléments matériels et intellectuels sont constitués par le développement même de la classe capitaliste;

Considérant,

Que cette appropriation collective ne peut sortir que de l'action révolutionnaire de la classe productive — ou prolétariat — organisée en parti politique distinct;

Qu'une pareille organisation doit être poursuivie par tous

tout formulé d'après leur conception : « car ce n'est pas nous, dit-il, mais les Français qui en portent la responsabilité ». (Lettres inédites de Frédéric Engels, publiées par *Le Mouvement socialiste*, 1er novembre 1900, p. 517.)

Digitized by Google

les moyens dont dispose le prolétariat, y compris le suffrage universel, transformé ainsi d'instrument de duperie qu'il a été jusqu'ici en instrument d'émancipation;

Les travailleurs socialistes français, en donnant pour but à leurs efforts l'expropriation politique et économique de la classe capitaliste et le retour à la collectivité de tous les moyens de production, ont décidé, comme moyen d'organisation et de lutte, d'entrer dans les élections avec les revendications immédiates suivantes...

Désormais, le Parti ouvrier était fondé : trois congrès successifs l'avaient progressivement élaboré. Il avait son programme théorique et électoral. Sur le terrain économique et social, il rompait brusquement avec les coopérateurs et avec ce qui restait de mutuellistes.

Sur le terrain politique, il ne se séparait pas moins nettement de tous les partis politiques existants, notamment du parti radical qui, pourtant, représentait alors l'aile la plus extrême de la démocratie républicaine.

M. Georges Clemenceau, le leader du parti radical, était particulièrement visé par les polémiques du parti ouvrier. En 1880, rendant compte de son mandat au Cirque Fernando, il fut, au cours de sa péroraison triomphale, interrompu par un membre du parti ouvrier, le citoyen Avez, qui lui demanda ce qu'il pensait des résolutions du congrès de Marseille. M. Clemenceau répondit en répudiant avec hauteur « les casernes et les couvents collectivistes » et en se déclarant prêt à discuter, dans de grandes salles, toutes portes ouvertes, avec les partisans de la nouvelle doctrine. A ce moment, de quelque coin de la salle, partit l'épithète d'agent bonapartiste à l'adresse du citoyen Avez, et aussitôt la foule aveugle et violente se préci-

Digitized by Google

pita sur le malencontreux interrupteur socialiste qui, si M. Clemenceau en personne ne l'était venu dégager, aurait été écharpé. Mais les choses n'en devaient pas demeurer là. Les rédacteurs de *L'Égalité* et du *Prolétaire* relevèrent le gant, provoquèrent à un débat contradictoire M. Clemenceau, qui dédaigna l'invitation.

Quelque temps après, M. Clemenceau ayant critiqué l'article du programme du parti ouvrier qui a trait au « minimum de salaire », Jules Guesde lui répliqua par une lettre ouverte dans *Le Citoyen* (1).

Un peu plus tard, une conférence-controverse sur le radicalisme et le socialisme mettait aux prises, salle Graffard, Jules Guesde et Tony-Révillon (2).

C'étaient les premières rencontres, les premiers heurts du parti radical et du jeune parti ouvrier. Ainsi, dès l'origine, entre les deux partis d'extrême gauche, un fossé était creusé.

(1) 29 août 1881.
(2) 18 décembre 1881.

Digitized by Google

CHAPITRE III

Possibilisme et marxisme.

PREMIÈRES DISSENSIONS. — LE PARTI OUVRIER ET L'ALLIANCE SOCIALISTE RÉPUBLICAINE. — LA CANDIDATURE JOFFRIN. — LA SCISSION DE SAINT-ÉTIENNE.

Une fois formé et muni de son programme, le parti ouvrier eut à compter avec les attaques venues des partis voisins et avec les dissensions qui ne tardèrent pas à se produire dans son sein.

Un certain nombre de groupements et de syndicats, restés *coopératistes* même après le congrès de Marseille, vont se séparer du parti au congrès suivant, celui du Havre (16-22 novembre 1880).

La commission havraise, sous l'action de Barberet, de Drouet et de Lyonnais, avait essayé d'accaparer le congrès en soustrayant à l'assemblée générale des délégués la vérification des pouvoirs. Se fondant sur une décision prise par elle-même de n'admettre au congrès que les groupes composés d'au moins vingt-cinq membres, elle avait refusé de valider un certain

Digitized by Google

nombre de mandats socialistes. Ce fut l'occasion de la rupture : les coopératistes se réunirent salle Franklin ; les socialistes (parmi lesquels Antide Boyer, Jean Dormoy, Paule Mink, Léonie Rouzade, etc., proclamèrent, réunis à la salle de l'Union lyrique », « le véritable congrès national socialiste ouvrier » (1).

Le congrès de la salle de l'Union lyrique maintint les résolutions théoriques votées l'année précédente à Marseille : « Considérant qu'il n'y a d'émancipation possible pour les travailleurs que dans la possession de l'instrument de travail et de la matière première, et que cette possession des moyens de production ne saurait être individuelle », il se prononça à nouveau pour « l'appropriation collective, le plus vite possible et par tous les moyens, du sol, sous-sol et instruments de travail ». Enfin il adopta définitivement le programme électoral élaboré au congrès régional de Paris et en fit la charte fondamentale du parti ouvrier français.

Après la rupture avec l'élément coopérateur vient la rupture avec l'élément anarchiste. Les anarchistes s'étaient mêlés au parti ouvrier naissant ; quelques-uns, comme Jean Grave, avaient pris part au congrès de Marseille ; ils avaient encore pris part au congrès du Havre, où, pour repousser l'assaut des coopératistes, ils s'étaient joints aux socialistes.

Mais ils avaient conçu un parti ouvrier exclusive-

(1) Le gouvernement de l'époque s'efforça, par un *Bureau des sociétés professionnelles*, d'enrégimenter les éléments coopératistes et modérés. Il y eut, d'abord, quelques réussites de ce côté ; mais bientôt le patronage gouvernemental fit rapidement perdre du terrain aux coopératistes de l'*Union syndicale*, dont l'organisation n'allait pas tarder à disparaître, après deux congrès à Saint-Mandé (1881) et à Bordeaux (1882).

Digitized by Google

ment révolutionnaire et abstentionniste. Voyant le parti ouvrier se donner un programme électoral et faire appel au suffrage universel, les jeunes anarchistes comme Émile Gautier et les vétérans de l'anarchisme international, les Carlo Caffiero et les Malatesta, l'attaquèrent avec violence (1). Non moins vivement, Guesde et ses amis leur donnèrent la réplique dans *L'Égalité*, qui, depuis quelques mois, attaquait sans ménagement les représentants et les idées de l'anarchisme. « Les hommes du parti ouvrier, disait-elle, ne sont pas des phraseurs, croyant aveuglément aux incantations anarchistes qui n'effraient même pas les rédacteurs du *Siècle* (2). » Le compagnon Sibillat (de Cette) ayant, par une lettre adressée au *Siècle*, qualifié *L'Égalité* « d'organe bourgeois d'une nuance un peu plus avancée » que la feuille de M. Havin, *L'Égalité* lui répondit que « les véritables bourgeois sont ceux qui, par une méconnaissance plus ou moins volontaire du milieu et des conditions de la victoire, prolongent la domination bourgeoise, plus solide que le roc, tant qu'elle n'aura à compter qu'avec la dynamite d'un demi-quarteron d'anarchistes (3). »

Déjà, avant le congrès du Havre, au sein même du congrès régional de Paris où avaient été adoptés les considérants et les articles du programme, les quelques anarchistes présents leur avaient fait une virulente opposition. Ils avaient trouvé à qui parler en la personne d'Émile Massard, délégué de *L'Égalité*, qui leur avait crié : « Nous ne sommes d'accord avec vous ni sur les principes ni sur les moyens », et qui fit ressortir le mauvais effet, le vide, la stérilité « de la

(1) *Propos anarchistes*, par Émile Gautier.
(2) *L'Égalité*, 11 août 1880.
(3) *L'Égalité*, 28 juillet 1880.

Digitized by Google

dynamite, du pétrole et des bombes ». Le congrès fut tellement de l'avis de Massard qu'il intercala, dans une de ses résolutions, les paragraphes suivants, qui visaient évidemment les anarchistes :

... Considérant que le prolétariat doit profiter des libertés déjà acquises au prix du sang de trois révolutions ; que l'action politique est utile comme moyen d'agitation et que l'arène électorale est un terrain de lutte qui ne saurait être déserté... ;

Que l'abstention politique serait-funeste par ses conséquences... ;

Considérant que les pires adversaires de la révolution sont ceux qui, en parlant à tort et à travers, refusent de prendre aucun des moyens qui la rendent possible...

Tandis qu'ils étaient traités de « réactionnaires » par les tenants de l'anarchisme, par les partisans de l'insurrection immédiate et de la propagande par le fait, les militants du parti ouvrier se voyaient traiter par l'*Alliance socialiste républicaine* de révolutionnaires intransigeants.

L'*Alliance socialiste républicaine* s'était constituée entre la tenue du congrès de Marseille et la tenue de celui du Havre. Elle avait été fondée plus particulièrement par un certain nombre d'anciens membres et d'anciens fonctionnaires de la Commune que l'amnistie venait de ramener en France : Amouroux, Arthur Arnoud, Avrial, Jaclard, Jourde, Charles Longuet, Lucipia, Rogeard, Urbain, Theisz, etc. (1).

(1) « Pendant les neuf années de bagne, de déportation et d'exil qu'ont supportés les survivants de la Commune, un nouveau parti socialiste, essentiellement prolétarien dans ses principes et dans ses buts, s'est formé en France, en dehors (sauf de rares exceptions) de l'action des combattants de 1871. Ce fait devait avoir pour conséquence les malentendus que nous voyons présentement. » (BENOIT MALON *Revue socialiste*.)

Digitized by Google

Aux termes de sa déclaration, il s'agissait de remédier à « l'état de division qui réduisait actuellement à l'impuissance le parti socialiste tout entier et faisait la joie et le jeu de ses adversaires ». Pour ce, abstraction faite d'une impossible « entente complète sur des questions de doctrine pure », l'Alliance socialiste républicaine s'adressait « à tous les hommes de bonne volonté, à quelque école qu'ils appartinssent » et leur demandait de « s'unir sur le terrain de l'action politique et des réformes pratiques immédiatement réalisables ». Le but poursuivi par l'Alliance, c'était « le triomphe de la justice sociale par la liberté... avec la science pour base et la raison pour guide ». Les réformes immédiates réclamées par elle étaient les suivantes :

1° Reconnaissance de la personnalité civile aux chambres syndicales ;
2° Réduction légale de la durée maximum de la journée de travail ;
3° Admission des groupes syndiqués à déposer dans les enquêtes officielles et législatives ;
4° Suppression du livret d'ouvrier ;
5° Suppression de l'intervention des patrons dans l'administration des caisses ouvrières ;
6° Révision de la loi sur les prud'hommes ;
7° Révision des contrats ayant aliéné la propriété publique : mines, canaux, chemins de fer, etc. ;
8° Admission des groupes ouvriers aux adjudications des travaux publics ;
9° Réorganisation de la Banque de France. — Crédit au travail ;
10° Création d'écoles d'apprentissage ;
11° Interdiction du travail des enfants au-dessous de qua-

D'autres, au contraire, parmi les militants de la Commune rentrés en France, adhérèrent au parti ouvrier ; ce furent, par ordre de date : Jean-Baptiste Clément, Benoit Malon, Simon Dereure, Martelet et Demay; puis, très peu après, Jules Joffrin et Jean Allemane.

Digitized by Google

torze ans, dans les ateliers, usines et manufactures :

12° Création de caisses de retraite pour les vieillards et les invalides du travail.

Nombre d'articles de ce programme étaient évidemment communs au programme minimum du parti ouvrier. La différence entre les deux programmes était surtout dans les *considérants*.

La lutte fut extrêmement vive entre les deux organisations. entre *La Justice* où écrivait Longuet et *L'Égalité* que rédigeaient Guesde, Lafargue et Deville.

Aux élections municipales parisiennes du 9 janvier 1881 et aux élections législatives du 29 août de la même année (1), des candidats du parti ouvrier furent, dans

(1) Les suffrages obtenus par le parti ouvrier aux diverses élections de 1880, 1881 et 1882, se répartissaient comme suit :

Paris. — Élections municipales (1881) : 18.000 voix. — Élections législatives (1881) : 22.000 voix.

Commentry. — Élections municipales (1881) : 1.200 voix (tout le Conseil socialiste).

Montluçon. — Élections municipales (1881) : 800 voix. — Élections législatives (1881) : 708 voix (dans une seule circonscription).

Roanne. — Élections municipales (1881) : 600 voix. — Élections législatives (1882) : 800 voix. — Élections municipales complémentaires (1882) : 492 voix (pour un seul quartier).

Troyes. — Élections législatives (1881) : 1.100 voix.

Reims. — Élections municipales (1881) : 1.300 voix. — Élections législatives (1881) : 800 voix (dans une seule circonscription).

Roubaix. — Élections législatives (1881) : 494 voix. — Élections municipales complémentaires (1882) : 1.925 voix.

Lyon. — Élections législatives (1881) : 2.000 voix. — Élections législatives complémentaires (1882) : 1.768 voix (dans la 3e circonscription). — Élection partielle au Conseil général, dans le 3e canton (1882) : 535 voix.

Marseille. — Élections municipales (1881) : 3.000 voix.

Moulins. — Élections municipales complémentaires (1882) : 600 voix.

Alais. — Élections municipales complémentaires (1882) :

Digitized by Google

plusieurs circonscriptions, opposés aux candidats de l'*Alliance* : Allemane à Theisz, Renoux à Charles Longuet, Corsin à Jourde, Joffrin à Lafont, Larcher à Jaclard, etc.

Ces divers candidats du parti ouvrier obtenaient environ 15.000 voix. L'affirmation était faible; mais c'était la première affirmation électorale précise sur le programme sorti des congrès de Marseille et du Havre, et le poète de la Commune et de *l'Internationale*, Eugène Pottier, la célébrait ainsi :

Salut ! c'est le vote de classe,
Le premier réveil des vaincus,
La clé pour sortir de l'impasse,
Le programme de Spartacus;
C'est la plèbe que tu fusilles,
Féodalité de bourgeois,
Qui vient pour raser les Bastilles :
Salut aux quinze mille voix !

Le jeune parti qui s'affirme
Va de l'avant et vote clair,
Rejette le louche et l'infirme.
C'est la pointe entrant dans la chair;
Car il entend, classes oisives,
Socialiser à la fois
Toutes les forces productives :
Salut aux quinze mille voix !

1.300 voix. — Élection partielle au Conseil général, pour le 2e canton (1882) : 444 voix.

Le premier hôtel de ville entièrement conquis par le parti ouvrier fut celui de Commentry. Lors de la grève des mineurs de cette ville (1881), le Conseil municipal socialiste prit deux arrêtés : l'un pour l'éloignement des troupes, mises sans le moindre prétexte au service de la compagnie minière ; l'autre pour assurer, dans la limite de 25.000 francs, du pain aux femmes et aux enfants des grévistes. Cette double initiative ne put aboutir : le pain ne vint pas — arrêté qu'il fut par le *veto* préfectoral – et les pantalons rouges ne partirent pas.

Digitized by Google

Fils de l'Internationale,
Il dit aux bourgeois : c'est rompu !
Je ne mets pas ma main loyale
Dans l'amalgame corrompu;
Car j'ai la devise suprême
Que Varlin signait autrefois :
« Travailleur, sauve-toi toi-même ! »
Salut aux quinze mille voix !

L'Alliance socialiste républicaine ne tarda pas à disparaître. A sa disparition, un certain nombre de ses membres passèrent au parti ouvrier; la plupart adhérèrent au parti radical. C'est des débris de l'Alliance et des éléments avancés du parti radical qu'est sorti le parti radical-socialiste, dont M. Clemenceau, dans son discours de Marseille (1), avait ainsi esquissé le programme :

Le procès des impôts indirects n'est plus à faire. Leur suppression et leur remplacement par un impôt progressif sur les revenus et sur les héritages agirait puissamment à l'encontre des forces qui produisent actuellement l'excessive accumulation des capitaux. Outre que cette réforme serait d'une grande portée au point de vue social, elle fournirait le moyen de pourvoir à l'exécution du plan d'éducation nationale.

La création d'institutions nées de la liberté d'association : chambres syndicales, sociétés de production et de consommation, etc., permettrait aux travailleurs de solidariser leurs intérêts sous des formes diverses. Le développement et la combinaison du crédit et de l'assurance; la suppression des livrets et des articles du Code civil établissant l'inégalité de droits de l'ouvrier et du patron; l'intervention des ouvriers dans les règlements des ateliers; la gestion des caisses ouvrières par les ouvriers; l'interdiction du travail des enfants au-dessous d'un âge déterminé; la réduction des heures de travail, mesure que la concurrence oblige à rendre d'une application générale et qui, contrairement à

(1) 28 octobre 1880.

Digitized by Google

l'attente des économistes, non seulement n'a pas produit l'abaissement des salaires dans les pays où elle a été appliquée, mais a causé leur élévation sur plusieurs points; *la liquidation des grandes compagnies de chemins de fer, canaux et mines, et l'exploitation de ces industries par l'ensemble de ceux qui les mettent en œuvre et à leur profit*, l'adjudication des travaux publics aux associations ouvrières, etc., etc.

Autrement long et grave fut le conflit qui, dès 1881, commence à s'élever, non plus entre le parti ouvrier et des partis voisins, mais au sein même du parti ouvrier, entre deux fractions du parti : celle qui, dans la suite, s'est plus particulièrement appelée parti ouvrier français et que le public appelait couramment « fraction marxiste » ou encore « fraction guesdiste » — et celle qui s'est depuis appelée *possibiliste* et qui devait, après le congrès de Saint-Étienne, prendre le titre officiel de Fédération des travailleurs socialistes de France.

Ce conflit avait commencé à se manifester timidement, à propos de certaines candidatures, lors des élections de 1881. Il apparaissait dans les controverses, d'abord très courtoises, mais peu à peu plus vives, entre *L'Égalité* et *Le Prolétaire* (1) où écrivait Paul Brousse. Il s'affirma avec plus de netteté au congrès national de Reims (30 octobre-6 novembre 1881) (2).

(1) Fondé le 23 octobre 1878. Dans son premier numéro, il déclarait n'être « l'organe d'aucune doctrine socialiste », attendu que « la vérité scientifique en matière sociale n'appartient à aucune école ». Peu à peu, il était devenu un organe du parti ouvrier socialiste. Vers 1880 et 1881, y collaboraient Brousse, Lavy, A. Le Roy, Prudent-Dervillers, Chabert, Paulard, Fournière.

(2) Faisant suite à ceux de Paris, Lyon, Marseille et Le Havre.

Digitized by Google

Là, plusieurs délégués parisiens, Benoit Malon, Fournière, Bouty, Joffrin, etc., se plaignant de la rigueur des formules du programme, rendant celui-ci responsable des échecs électoraux subis et réclamant pour chaque localité la liberté du programme, déposèrent la proposition suivante :

Considérant que le programme *minimum* ne répond qu'imparfaitement aux différentes aspirations des travailleurs;

Qu'il a éloigné du parti ouvrier, et surtout du candidat ouvrier, plus de travailleurs qu'il ne lui en a rallié;

Que les travailleurs d'un département ou d'un arrondissement ont des aspirations différentes (1);

Nous demandons que le Comité ouvrier socialiste d'une circonscription ait le droit de rédiger son programme électoral, etc.

A cette proposition, les délégués de la Fédération du Nord, Henri Carrette et Jules Guesde opposèrent les deux motions ci dessous :

(1) L'argument essentiel invoqué à l'appui de ce considérant est que le programme ne correspondait pas, dans toutes ses parties, aux différents milieux. A quoi Guesde répliquait :

« Sans doute, là où la femme n'a pas encore franchi le seuil du bagne capitaliste, comme là où l'affamé étranger n'a pas été converti par la spéculation patronale en affameur du prolétaire français, ni l'égalité de salaire pour les travailleurs des deux sexes, ni le tarif protecteur que revendique notre programme ne présentent un intérêt local immédiat. Pas plus que les ouvriers de l'industrie privée ne sont intéressés personnellement à la restitution des ateliers de l'État aux ouvriers qui y travaillent. Mais en cela, précisément, réside la vertu d'un programme unique : c'est d'*additionner* ou de *totaliser* les divers intérêts partiels pour les faire défendre par la *totalité* des *intéressés* ; c'est de substituer dans la classe ouvrière au *chacun pour soi* — qui n'est que la défaite pour tous — le *tous pour chacun*, qui peut seul assurer le triomphe de chacun. » — (*Le Programme du Parti ouvrier, son histoire, ses considérants et ses articles*, par Jules Guesde et Paul Lafargue. 1re édition, pp. 25 et 26.)

Digitized by Google

a) Considérant que si le programme électoral — c'est-à-dire d'organisation et de lutte — du Parti ouvrier est et doit toujours être modifiable par nos congrès nationaux, il n'y a pas utilité à le modifier chaque année;

Considérant que des modifications trop fréquentes auraient au contraire, pour effet, de jeter le trouble dans les esprits ouvriers ;

Considérant, d'autre part, que si le programme sorti des délibérations du congrès du Havre offre des lacunes ou laisse à désirer, il est toujours loisible d'y remédier dans les manifestes dont peuvent le faire suivre ou précéder les différents groupes en l'appliquant aux besoins particuliers de leur localité;

Le congrès national de Reims décide :

1° Le maintien du programme du Havre jusqu'au prochain congrès national;

2° La faculté aux diverses fédérations de discuter les modifications qui pourraient être utilement apportées par le prochain congrès.

b) Considérant que si le Parti ouvrier se bornait sur le terrain électoral à un exposé de principes commun à tous les militants du Parti et laissait aux fédérations ou aux groupes le soin de rédiger eux-mêmes des programmes électoraux particuliers ou locaux, on arriverait fatalement à des programmes contradictoires, s'annulant mutuellement, et sur lesquels ne manquerait pas de s'appuyer la bourgeoisie pour nier le Parti ouvrier;

Considérant que cette latitude laissée aux fédérations ou aux groupes aurait, en outre, pour effet, selon les localités:

Ou d'empêcher l'entrée en ligne de travailleurs bien intentionnés, mais, ou incapables, ou découragés par leur petit nombre, de former eux-mêmes un programme;

Ou de permettre, dans un but intéressé, l'introduction de revendications exclusivement politiques dont le Parti porterait les responsabilités et qui, au lieu d'amener la classe ouvrière à nos conclusions socialistes révolutionnaires, égareraient ses efforts;

Considérant, enfin, que le maintien d'un programme électoral unique n'empêcherait pas les fédérations ou les groupes d'approprier, au moyen de manifestes particuliers, les revendications générales aux exigences locales;

Digitized by Google

Le Congrès déclare nécessaire un programme électoral unique, destiné à rallier sur tous les points du territoire toutes les forces ouvrières.

Le congrès décida de renvoyer la question au congrès national de l'année suivante dont il fixait le siège à Saint-Étienne.

En attendant, il maintenait intégralement le programme sorti des congrès de Marseille et du Havre. En même temps, il établissait un « Comité national du parti ouvrier », constitué par les délégués des fédérations régionales, chaque fédération étant représentée par cinq délégués. Ce comité devait rendre compte de son mandat à la tenue de chaque congrès natoinal et avait pour mission :

a) Exécution des décisions prises par les congrès nationaux ;

b) Communications de tous genres. Correspondance : dans le parti, avec les fédérations régionales ouvrières ; hors du parti, avec tous les groupes socialistes, nationaux ou étrangers, constitués en vue de l'abolition du salariat ;

c) Statistique générale du parti.

Enfin, le congrès de Reims décidait — et ceci était un échec direct pour Guesde — que *Le Prolétaire* deviendrait l'organe officiel du parti.

Le Comité national fonctionna sur les bases délimitées à Reims, jusqu'au moment de l'élection municipale de Montmartre où fut posée la candidature Joffrin (18 décembre 1881).

Du programme, Joffrin avait retranché les divers articles relatifs à la journée de huit heures, au minimum de salaire, à la suppression de l'héritage ; il les avait remplacés par la révision de la Constitution, la

Digitized by Google

suppression du Sénat, l'interdiction au conseiller municipal de voter pour le choix des délégués sénatoriaux, etc. De plus, il avait substitué aux considérants du programme d'autres considérants renouvelés des déclarations de l'Internationale et portant :

... Que le but qu'il poursuit (le parti ouvrier) est l'émancipation complète, non pas seulement de la classe salariée, mais aussi de tous les êtres humains, sans distinction de sexe, de couleur et de nationalité;

Que cette émancipation ne sera complète que lorsque les moyens de production seront mis par la société à la disposition de tous et que chacun donnant selon ses forces recevra suivant ses besoins...

Dans *L'Égalité*, Guesde reprocha vivement à Joffrin et à son comité d'avoir modifié le programme fondamental du parti et d'avoir biffé les considérants qui condamnaient le principe de la propriété capitaliste.

« Nous préférons — répondaient, dans *Le Prolétaire*, Joffrin et ses amis — abandonner le *tout-à-la-fois* pratiqué jusqu'ici et qui généralement aboutit au *rien-du-tout*, fractionner le but idéal en plusieurs étapes sérieuses, *immédiatiser* en quelque sorte quelques-unes de nos revendications pour les rendre enfin POSSIBLES, au lieu de nous fatiguer sur place à marquer le pas, ou, comme dans le conte de Barbe Bleue, de rester perchés sur les tours de l'Utopie et de ne jamais rien voir venir de concret et de palpable (1). »

Eh quoi ! répliquait Guesde, allons-nous faire de l'opportunisme ? « Il n'y a place dans nos rangs pour aucun genre d'opportunisme (2). » Allons-nous, sous prétexte de succès électoraux à remporter, renoncer à l'unité de programme ? « L'unité de programme une

(1) *Le Prolétaire*, 19 novembre 1881.
(2) *L'Égalité*, 11 décembre 1881.

Digitized by Google

fois brisée et l'autonomie des groupes proclamée en matière électorale, adieu toute garantie, tant au point de vue socialiste qu'au point de vue révolutionnaire! C'est le parti ouvrier — comme la gauche ouverte de M. Ernest Picard en 1869 — ouvert à toutes les faiblesses et à toutes les spéculations (1). » Non, on ne peut pas, sous couleur de *possibilisme*, remettre en question le terrain gagné depuis trois ans, depuis les congrès de Marseille et du Havre.

Possibilisme! Le grand mot était lancé, qui, jeté par Guesde, comme une injure, à la face de ses contradicteurs, allait être ramassé, accepté par Brousse, Joffrin et leurs amis et, dès lors, caractériser toute une tendance du socialisme français.

« Se déclarer impossibiliste, répliquait Joffrin, c'est dire: nous, nous agissons sans but, nous déclinons à tout moment le mot révolution, ce n'est que pour la galerie; nous ne voulons aboutir à rien, notre activité est aussi vaine que le piétinement du patient dans la roue du Warkhouse; nous haïssons les résultats (2). »

(1) *L'Égalité*, 25 décembre 1881.

(2) « Possibilisme est, paraît-il, une grave injure; mais nos adversaires ignorent-ils que presque toujours les partis d'avenir ont été baptisés par leurs ennemis, ce qui ne les a jamais empêchés de triompher? Les gentilshommes flamands, ligués en 1566 pour l'affranchissement de la Hollande et de la pensée humaine, ne furent pas le moins du monde gênés par le surnom de *gueux* que leur donna Marguerite de Parme et qu'ils ont illustré. En appelant *têtes rondes* les révoltés de 1640, les *cavaliers* ne sauvèrent pas la tête de Charles Ier. Pas plus que l'abbé Maury ne sauva les dîmes, les corvées, les privilèges seigneuriaux et la tête de Louis XVI en qualifiant de *sans-culottes* les révolutionnaires parisiens. Il ne vient à l'idée d'aucun des ouvriers combattants de la Commune de se formaliser du nom de *Communards* à eux donné par les Versaillais. Espérons que si le qualificatif de *possibiliste* doit rester au parti ouvrier socialiste français, il l'illustrera. » (Benoit Malon, *Le Nouveau Parti*, t. II, pp. 58 et 59, 1882.)

Digitized by Google

Bref, la querelle s'envenimait de jour en jour jusqu'à l'exaspération.

Les cinq délégués de la Fédération du Nord, G. Bazin, Gabriel Deville, Gardrat, Josselin, Jules Guesde, demandèrent au Comité national d'intervenir pour faire respecter le programme. Celui-ci, à la majorité, approuva la conduite de Joffrin. Les cinq délégués du Nord se retirèrent.

Entre temps, l'Union fédérative du Centre (union des groupes de la région parisienne) prononçait l'exclusion de *L'Égalité*, de ses collaborateurs et des groupes qui se solidarisaient avec elle. Les amis de Guesde répondirent par la création de nouveaux groupements, qui prirent, d'abord, le titre de Fédération du centre, puis, après le congrès de Saint-Étienne, celui d'Agglomération parisienne du Parti ouvrier.

La lutte se poursuivit ainsi jusqu'en septembre, c'est-à-dire jusqu'à la tenue du Congrès de Saint-Étienne, entre *L'Égalité* et *Le Prolétaire*, entre Guesde et Brousse, entre *marxistes* (1) et *possibilistes*, entre la Fédération du centre qui venait de se créer et l'Union fédérative à laquelle étaient restés rattachés la plupart des groupes parisiens.

Loin de mettre un terme à ce conflit, le congrès national de Saint-Étienne consacra définitivement la scission. Il s'ouvrit le 25 septembre.

Dès le premier jour, au cours de la séance de nuit, la discussion s'engagea sur « la discipline dans le parti ». Elle fut orageuse. Guesde et ses amis demandèrent, à titre de motions d'ordre : 1° que le même

(1) « Considérant — dira une des résolutions du congrès de Saint-Étienne contre Guesde et ses collaborateurs de *L'Égalité* — considérant qu'au profit de la même domination *marxiste* qui désorganisa l'Internationale, ils ont essayé d'imposer au public le programme d'une coterie... »

Digitized by Google

laps de temps soit laissé aux orateurs qui défendraient la Fédération du Centre et à ceux qui l'attaqueraient ; 2° que, dans le scrutin à intervenir, aucun des délégués du Comité national, de l'Union fédérative du Centre et de la Fédération du Centre n'ait droit de vote — ces trois organes étant à la fois juges et parties. Ces deux propositions ayant été repoussées par la majorité du congrès, les amis de Guesde se retirèrent et décidèrent d'aller tenir leur Congrès à Roanne.

La plupart des délégués parisiens restèrent à Saint-Étienne. A Roanne se rendirent trente et un délégués, de : Paris, Montluçon, Commentry, Bézenet, Lyon, Montvicq, Angoulême, Rochefort, Bordeaux, Alais, Épernay, Reims, Pontoise, Roanne, Châlons, et de la Fédération du Nord.

En se séparant de la majorité du congrès de Saint-Étienne, les délégués guesdistes firent placarder sur les murs de cette ville une affiche qui portait :

Décidés à faire au Parti tous les sacrifices de personnes, nous nous étions présentés au Congrès de Saint-Étienne avec la ferme volonté de lui soumettre loyalement le différend intervenu depuis plusieurs mois entre deux fractions du prolétariat militant.

Nous ne demandions qu'une chose à ce jury national c'était que, comme tout jury, il fut limité dans son verdict aux délégués des groupes non intéressés et que l'égalité des moyens de défense et d'attaque fut assurée aux deux parties.

Cette garantie indispensable nous ayant été refusée, nous n'avons pas pu, sans trahir le Parti ouvrier mis en cause dans ses bases collectivistes révolutionnaires, nous prêter à ce qui ne devait plus être qu'une comédie de jugement.

Et comme nos devanciers du Havre, qui n'ont pas hésité à briser avec les *barberetistes* pour sauver les décisions essentielles de notre grand congrès de Marseille, nous avons brisé avec les *possibilistes* du congrès du Cirque pour sau-

Digitized by Google

ver le programme d'expropriation donné au Parti ouvrier par ses congrès de Marseille et du Havre.

C'est à Roanne, dans la ville ouvrière qui vient de s'illustrer par la plus longue et la plus héroïque des résistances à l'exploitation patronale, que s'ouvriront, dès aujourd'hui, les véritables assises du Parti.

A ceux qui n'entendent être ni dupes ni complices de l'*opportunisme ouvrier*, à se joindre à nous dans notre œuvre de salut et de réorganisation.

Signé : Lalauze, conseiller municipal, Libert, Bouchard, Favier, citoyenne Laurent, Chapoulie, Buzenac, G. Farjat, Monger, Dormoy, Paul Lafargue, G. Bazin, Larose, Neveu, Lefèvre, Dereure, ex-membre de la Commune de Paris, Raoul Fréjac, Jules Guesde, citoyenne Roche, Louis Delorme, conseiller municipal, Calais, Charles Fouilland, Aulas, Devarenne, etc.

Il y eut donc deux congrès.

Le congrès de Saint-Étienne prononça l'exclusion du parti socialiste, des membres du groupe et du journal *L'Égalité* et de ceux qui s'étaient faits ou se feraient, « volontairement ou non, leurs dupes ». Le Congrès de Roanne approuva *L'Égalité* d'avoir dénoncé « l'embourgeoisement du programme », proclama « déchu le Comité dit national sorti des manipulations possibilistes » et décida « de ne pas considérer comme fraction du parti l'Union fédérative du Centre et les groupes qui se feraient ses dupes ou ses complices ».

Le congrès de Saint-Étienne abandonna le programme du Havre, adopta de nouveaux considérants (ceux du programme de Joffrin à l'élection municipale de 1881) et décida, sur la proposition de Chabert, que « chaque circonscription électorale conserverait la liberté de rédiger son programme local ». Le congrès de Roanne, « repoussant comme une trahison l'idée seule de parlementariser le parti ouvrier », maintint, à l'unanimité moins une voix, le programme du Havre et la

Digitized by Google

participation à l'action électorale, « mais uniquement comme moyen de propagande, d'organisation et de lutte ».

Il y avait désormais deux fractions socialistes, deux partis rivaux : le Parti ouvrier et la Fédération des travailleurs socialistes de France (1).

Le Parti ouvrier comptait parmi ses propagandistes : Guesde, Paul Lafargue, S. Dereure, Gabriel Deville, Raoul Fréjac, Bazin, à Paris ; Henri Carette et Decock, à Roubaix ; Delory, à Lille ; Delcluze, à Calais ; Jean Dormoy, à Montluçon ; Langrand, à Saint-Quentin ; Pédron, à Reims ; Lavigne et A. Jourde, à Bordeaux ; Gabriel Farjat, à Lyon, Fouilland et Delorme, à Roanne.

Du côté des possibilistes, on remarquait, dit Benoît Malon, « Chabert, le doyen des orateurs du parti, à la parole abondante, sympathique et puissante ; Léonie Rouzade, oratrice éloquente et spirituelle conférencière ; Deynaud, *debater*, abondant, original et serré ;

(1) Engels écrivait à l'occasion de la scission survenue à Saint-Étienne, le 20 octobre 1882 :

« En dépit des conseils bien intentionnés des Belges, l'inévitable est arrivé : les éléments incompatibles se sont séparés. Et cela est bon... Il semble que *chaque* parti ouvrier d'un grand pays ne puisse se développer que par une lutte intérieure, comme cela est généralement de règle dans les lois dialectiques de l'évolution. Le parti allemand est devenu ce qu'il est dans les luttes des gens d'Eisenach et des Lassaliens, où les rixes même jouaient un rôle important. L'union ne fut possible que quand les A, B et Cie se furent épuisés. En France, les C, D et Cie doivent aussi s'user, avant que l'union soit devenue possible. Vouloir prêcher l'nnion dans de pareilles conditions serait de la folie pure. Avec des sermons de morale on ne peut rien contre les maladies d'enfance qui, dans les circonstances actuelles, doivent suivre leur cours.....

« Cependant, les gens du congrès de Roanne ont besoin aussi d'une critique permanente et raide. La phrase révolutionnaire et la passion de réaliser quelque chose les enlèvent assez souvent. » (Lettres inédites de Frédéric Engels, *Le Mouvement socialiste*, 1er novembre 1900, pp. 522 et 523.)

Digitized by Google

P. Brousse, orateur méthodique, excellent pour élucider les questions ; J.-B. Clément qui parle avec éloquence un langage simple et ému, fait pour passionner les foules ; Joffrin, un véritable orateur prolétaire, abondant et populaire ; Allemane, orateur véhément et d'un correct qui va jusqu'au classicisme ; Fournière, dont les discours substantiels tranchent avec précision et force » (1).

Les deux organisations vont tenir leur congrès parallelement : la Fédération des travailleurs socialistes à Paris (1883), à Rennes (1884) ; le Parti ouvrier français à Roubaix (1884).

La Fédération aura pour organe *Le Prolétaire* ; le journal des guesdistes sera *L'Égalité* d'abord, *Le Socialiste* ensuite.

Quelques mois après la rupture de Saint-Étienne, une élection législative complémentaire à Belleville mettra les deux fractions aux prises : Dumay et Guesde seront en présence ; 1.178 suffrages iront au premier, 476 au second (11 mars 1883) (2).

Les guesdistes concentrent plus particulièrement leur effort sur les centres industriels du Nord et du Centre, sur Lille, Roubaix, Calais, Montluçon, Commentry et Roanne. La parole amère et mordante de Guesde, sa dialectique pressante et implacable, sa démonstration incisive de l'antagonisme des classes et de l'enfer du salariat, conviennent à ces cités dolentes du travail où le développement de la grande industrie a créé tout à la fois une accumulation de richesses et une accumulation de misères et où, par suite, les travailleurs sont plus aptes à saisir immédiatement les conséquences, tirées par le socialisme, du développe-

(1) B. Malon, *Le Nouveau Parti.*
(2) C'est M. Sigismond Lacroix qui fut élu.

Digitized by Google

ment du machinisme et de la centralisation des capitaux. Le Nord et l'Allier deviennent ainsi et sont restés les citadelles de la fraction guesdite.

Au contraire, les possibilistes s'attachent plutôt à la propagande et à l'organisation de leur parti dans Paris et dans certains départements de l'Ouest, tels que l'Indre-et-Loire, la Vienne, le Maine-et-Loire, le Loir-et-Cher. Ces régions, moins brutalement divisées par le heurt des classes, possédant une classe moyenne industrielle et agricole encore assez développée, conviennent mieux à leur propagande, moins âpre, moins véhémente, que celle des guesdites. Aux élections municipales de 1884, puis de 1887, les possibilistes rentrent assez nombreux à l'hôtel de ville de Paris : Joffrin, Brousse, Faillet, Dumay, Chabert, A. Lavy.

Hélas ! la douloureuse scission de Saint-Étienne ne devait pas être la dernière !

Sans doute, il y avait des querelles d'hommes, des rivalités personnelles, au fond de cette rupture; mais il y avait aussi, il y avait surtout, deux conceptions tactiques, deux méthodes en présence, deux tendances aux prises : la tendance centralisatrice chez les guesdistes, la tendance fédéraliste chez les possibilistes; la méthode plus spécialement révolutionnaire chez les uns, plus particulièrement réformiste chez les autres; le souci constant du *but final* plus rigoureusement défini chez les uns, et chez les autres la préoccupation plus assidue du *mouvement* immédiat, de la réforme immédiatement réalisable. C'est déjà, dans cette première crise interne du socialisme français, à travers ces premières discussions intestines, le conflit que nous retrouverons en 1899, déchaîné par l'entrée de Millerand dans un ministère, entre « réformistes » et « révolutionnaires », au sein du parti agrandi.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

Les blanquistes.

IDÉES GÉNÉRALES DE BLANQUI. — LA TRADITION BLANQUISTE. — LES BLANQUISTES ET L'INTERNATIONALE. — LE COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE CENTRAL.

Tandis qu'à la suite des premiers congrès ouvriers de Paris, Lyon et Marseille, le Parti ouvrier socialiste se constituait, les blanquistes, de leur côté, rentrés en France au lendemain de l'amnistie, se groupaient et constituaient le Comité révolutionnaire central.

Avant de signaler les principaux *gestes* des blanquistes, quelques mots sur la doctrine sociale de Blanqui.

Cette doctrine, le grand révolutionnaire ne l'a pas formulée dans des livres; il l'a éparpillée dans les divers journaux auxquels il collabora. A sa mort, sa sœur, Mme Antoine et Granger recueillirent ses principaux articles qu'ils publièrent sous le titre *Critique sociale* et dans lesquels sa pensée se trouve très nettement esquissée (1).

(1) *Critique sociale,* par AUGUSTE BLANQUI, 2 vol.; Paris,

Digitized by Google

Du régime social actuel Blanqui prononce la condamnation la plus incisive et la plus amère. Il ne croit pas à des palliatifs pour l'améliorer. Nul, par exemple, n'a plus que lui fait fi de la coopération, de ce qu'avec un souverain dédain il appelle « le coopératif ». Écoutez-le :

« La coopération fait amende honorable aux pieds du *laisser-faire* et du *laisser-passer*; elle est le triomphe complet de cette économie politique sans entrailles qui jette les victimes par millions dans l'engrenage dévorant de la concurrence...

« Le bâton de maréchal dans la giberne de chaque conscrit n'est qu'une arlequinade. La balançoire des salariés passés bourgeois est en même temps une ineptie, un outrage et une cruauté. Quel homme de sens a jamais compris le texte de l'exception pour infirmer ou calomnier la règle? Les parvenus au patronat ne forment que le très petit nombre. De cette minorité infime a-t-on le droit d'arguer contre l'immense multitude qui naît, languit et meurt dans la détresse? »

C'est dans le communisme que les travailleurs trouveront leur émancipation. Le communisme est l'aboutissement de l'évolution :

L'étude attentive de la géologie et de l'histoire, écrit Blanqui, révèle que l'humanité a commencé par l'isolement, par l'individualisme absolu, et qu'à travers une longue série de perfectionnements elle doit aboutir à la communauté.

F. Alcan. Le premier volume porte en sous-titre *Capital et travail* ; le second, *Fragments et notes*. — Le premier volume contient, outre un « Avis au lecteur », cinq études : « l'Usure » ; « Capital et travail » ; « le Luxe » ; « les Apologies de l'usure » ; « le Communisme, avenir de la société ». — Le second volume renferme une série de fragments sur l'épargne, le numéraire, le crédit, l'impôt progressif, la propriété individuelle, le communisme primitif, le travail des couvents, le coopératif, etc.

Digitized by Google

La preuve de cette vérité se fera par la méthode expérimentale, la seule valable aujourd'hui, parce qu'elle a fondé la science.

L'observation des faits et leurs déductions irréfutables établiront pied à pied cette marche constante du genre humain. On verra nettement que tout progrès est une conquête, tout recul une défaite du communisme, que son développement se confond avec celui de la civilisation, que les deux idées sont identiques; que tous les problèmes successivement posés dans l'histoire par les besoins de notre espèce ont eu une solution communiste; que les questions aujourd'hui pendantes, si ardues, si pleines de trouble et de guerre, n'en peuvent pas davantage recevoir d'autre, à peine d'aggravation du mal et de chute dans l'absurde.

Tous les perfectionnements de l'impôt, la régie substituée à la ferme, les postes, le tabac, le sel, innovations communistes. Les compagnies industrielles, les sociétés commerciales, les assurances mutuelles de toute nature, même estampille. L'armée, les collèges, les prisons, les casernes, communisme dans les limbes, grossier, brutal, mais inévitable. Rien ne se fait hors de cette voie. L'impôt, le gouvernement lui-même, sont du communisme, de la pire espèce à coup sûr, et cependant d'une nécessité absolue. L'idée a dit à peine son premier mot. Avant d'en être à son dernier, elle aura tout changé de face. Nous ne sommes encore que des Barbares.

Le reproche habituellement adressé au communisme, c'est qu'il sera la négation de la liberté. A cette objection Blanqui répond :

On reproche au communisme d'être le sacrifice de l'individu et la négation de la liberté. Certes, s'il venait par forceps, avant terme, ce triste avorton ferait fuir à toutes jambes vers les oignons d'Égypte. Mais il doit être fils de la science : qui osera se porter accusateur contre l'enfant d'une pareille mère ? Où sont d'ailleurs les preuves à l'appui de l'imputation qu'on lui lance ? Elle n'est qu'une insulte gratuite, puisque l'accusé n'a jamais vécu.

Et au nom de qui cette arrogante supposition ? Au nom de l'individualisme qui, depuis des milliers d'années, assas-

Digitized by Google

sine en permanence et la liberté et l'individu ? Combien sont-ils, dans notre espèce, les individus dont il n'ait pas fait des ilotes et des victimes ? Un sur dix mille peut-être. Dix mille martyrs pour un bourreau ! Dix mille esclaves pour un tyran ! Et l'on plaide de par la liberté ! Je comprends ! Quelque sinistre escobarderie embusquée derrière une définition. L'oligarchie ne s'intitule-t-elle pas démocratie, le parjure honnêteté, l'égorgement modération ?

La liberté qui plaide contre le communisme nous la connaissons : c'est la liberté d'asservir, la liberté d'exploiter à merci, la liberté des grandes existences, comme dit Renan, avec les multitudes pour marchepied. Cette liberté-là, le peuple l'appelle oppression et crime. Il ne veut plus la nourrir de sa chair et de son sang...

La communauté troublerait le festin des anthropophages, cela est clair. Mais ceux qui en font les frais ne trouveront pas mauvais ce dérangement, c'est l'essentiel.

Profondément communiste, il n'entendait pas décrire à l'avance l'ordre social futur et il s'irritait contre ceux qui dressent des plans d'architecture sociale. Il avait l'horreur — le mot n'est pas exagéré — des larges constructions utopiques où s'étaient vainement dépensés les efforts des premières générations socialistes, et il pensait que la Révolution — c'est-à dire la lutte incessante de la raison contre le dogme et du travail contre le capital — avait besoin plus d'une impulsion vigoureuse que d'une direction dogmatique.

« Il en est, s'écriait-il avec violence, qui se préoccupent de savoir par qui les vases de nuit seront vidés dans la société nouvelle ! »

Et encore : « L'organisme social ne peut être l'ouvrage ni d'un seul, ni de quelques-uns, ni de la bonne foi, ni du dévouement, ni même du génie. Il ne saurait être une improvisation. Il est l'œuvre de tous, par le temps, les tâtonnements, l'expérience progressive, par un courant inconnu, spontané. Ainsi le

Digitized by Google

fleuve se forme peu à peu par l'affluent de mille sources, de milliards de gouttes d'eau. Abaissez les obstacles, créez-lui une pente, mais n'ayez pas la prétention de créer le fleuve...

« Non, personne ne sait ni ne détient le secret de l'avenir. A peine des pressentiments, des échappées de vue, un coup d'œil fugitif et vague sont-ils possibles au clairvoyant. La Révolution seule, en déblayant le terrain, éclaircira l'horizon, lèvera peu à peu les voiles, ouvrira les routes ou plutôt les sentiers multiples qui conduisent vers l'ordre nouveau » (1).

De là la sévérité de Blanqui pour Fourier, pour Saint-Simon, pour le positivisme : « Le saint-simonisme, le fouriérisme, écrit-il, se sont condamnés eux-mêmes par leur outrecuidance usurpatrice, par l'inertie de leurs créations. Le positivisme, d'abord révolutionnaire, est venu échouer sur le même écueil de l'organisation fantaisiste et autoritaire. Tout dogmatisme social périra de même. »

C'est sur le développement de l'instruction, c'est sur « la diffusion des lumières » que, par-dessus tout, compte le révolutionnarisme de Blanqui :

« L'armée, la magistrature, le christianisme, l'organisation politique : simples haies. L'ignorance : bastion formidable. Un jour pour la haie; pour le bastion, vingt ans... La communauté s'avancera pas à pas, parallèlement à l'instruction, sa compagne et son guide, jamais en avant, jamais en arrière, toujours de front. Elle sera complète le jour où, grâce à l'universalité des lumières, pas un homme ne pourra être la dupe d'un autre. »

(1) Marx s'interdisait de même toute tentative de description du régime socialiste. « Je ne suis pas, disait-il dans *Le Capital*, de ceux qui formulent des recettes pour la marmite de l'avenir. »

Digitized by Google

En conséquence, Blanqui demande un budget de 500 millions pour l'instruction publique, en même temps qu'il réclame l'interdiction au clergé du droit d'enseigner.

Le communisme étayé sur l'éducation : voilà donc le but de Blanqui.

Le moyen, c'est la conquête révolutionnaire du pouvoir politique. Pour cette conquête, le groupement d'une minorité d'hommes intelligents, énergiques, résolus, hardis, extrêmement disciplinés, réalisant un coup de force et entraînant les masses. Le 12 mai 1839, le 16 avril 1848, le 14 août et le 31 octobre 1870, procèdent de cette conception (1).

Telles sont, nous semble-t-il, les idées maîtresses de Blanqui et de ses disciples.

Sous l'Empire, des groupes nombreux et énergiques recevaient leur direction de Bruxelles, où il était réfugié; Blanqui les guidait et, venu à Paris, se plaçant à leur tête, le 12 janvier 1870, il s'efforçait de

(1) « En Allemagne, écrit avec raison Bernstein, on considère le blanquisme comme n'étant que la théorie des sociétés secrètes et des échauffourées politiques... Mais ceci est une appréciation qui s'arrête aux simples apparences extérieures et qui touche tout au plus certains chefs de file du blanquisme. Le blanquisme est plus que la théorie d'une méthode ; sa méthode est plutôt la simple conséquence, le produit de sa théorie politique plus profonde. Celle-ci n'est autre chose que la théorie de la force créatrice illimitée de l'action révolutionnaire politique et de sa forme concrète : l'expropriation révolutionnaire. La méthode dépend en partie des circonstances. Là où la discussion et la presse ne sont pas libres, la société secrète s'impose tout naturellement, et où un centre politique réel domine dans les soulèvements révolutionnaires comme, jusqu'en 1848, en France, l'échauffourée, à condition de tenir compte de certaines expériences du passé, n'est pas si irrationnelle que le croient les Allemands. » (Ed. Bernstein, *Socialisme théorique et Social-démocratie pratique.*)

Digitized by Google

transformer l'enterrement de Victor Noir en révolution.

Le 12 août, Blanqui revient de nouveau et, dès le 14, à la Villette, par la tentative d'insurrection contre l'Empire, avec Flotte, Eudes, Granger, Brideau et une cinquantaine de vaillants, tente vainement de prévenir la ruine de la France. Vaincu, il demeure à Paris, et, le 5 septembre, fonde le club et le journal *La Patrie en danger*. Le 31 octobre, il est à l'Hôtel de Ville, cherchant à coordonner le mouvement. Le 22 janvier 1871, il est sur la place au milieu des combattants et ne quitte Paris qu'après les élections législatives où il a échoué. Le 10 mars, il est condamné à mort par coutumace, et, le 17, il est arrêté dans le Lot, d'où il est conduit au port du Taureau, en Bretagne. En novembre, il est, par un conseil de guerre, condamné à la déportation et incarcéré à Clairvaux (1).

Entre temps, Blanqui et plusieurs de ses amis étaient élus membres de la Commune de Paris : c'étaient Eudes, Tridon, Protot, Chardin, Ferré, Raoul Rigault, Cournet, Vaillant, Ranvier.

La Commune vaincue, un certain nombre des blanquistes gagnent Londres. C'est là que quelques-uns d'entre eux, Vaillant notamment, entrent en relations avec Marx. C'est aussi de là qu'ils vont suivre les

(1) Le gouvernement du 4 septembre s'était engagé d'honneur à n'exercer aucune poursuite au sujet du 31 octobre. Ce fait a été publiquement attesté au moment même et depuis par DELESCLUZE, GUSTAVE FLOURENS et VERMOREL (*Paris livré*, pp. 151-152 : « Les détenus du 31 octobre à l'opinion publique », par VERMOREL) ; par LEFRANÇAIS (*Étude sur le mouvement communaliste à Paris*) ; par CH. BESLAY (*Mes Souvenirs*, p. 324) ; par M. EDMOND ADAM (*Journal du Siège*, par Mme ADAM, et déposition de M. Adam devant le quatrième conseil de guerre, *Gazette des tribunaux*, févr. 1871) ; et par M. DORIAN (V. *Enq. 4 sept.*, t. I, p. 527, et déposition du même devant le quatrième conseil de guerre).

Digitized by Google

divers événements qui intéressent le mouvement socialiste international ou la politique française et par des manifestes ils feront connaître leur opinion sur ces événements.

Le premier en date est celui qu'ils publient le 15 septembre 1872, quelques jours après le Congrès de La Haye où avait été consommée la désastreuse scission dont l'Internationale devait mourir. Il porte les signatures d'Antoine Arnaud, F. Cournet, Marguerittes, Coustant-Martin, G. Ranvier et Ed. Vaillant. Les blanquistes y protestent contre la décision qui avait transféré de Londres à New-York le siège du Conseil général de l'Internationale et annoncent qu'ils se retirent de l'association en raison de son caractère insuffisamment révolutionnaire :

Pour nous, déclarent-ils, l'Internationale n'était ni une union de sociétés de métiers, ni une fédération de sociétés de résistance... Dans chaque nation elle devait organiser le parti prolétaire, partout et toujours le mener au combat contre la bourgeoisie, jusqu'au jour où, par la solidarité des efforts de tous les pays, elle l'eût mené à la victoire définitive. L'Internationale devait être, avant tout, l'organisation insurrectionnelle p rmanente du prolétariat ; ou elle n'était plus qu'un trompe-l'œil, un dérivatif funeste du mouvement...

... Nos efforts pour entraîner l'Internationale dans la voie révolutionnaire étant restés stériles par suite de l'opposition de toutes les fractions du Conseil général, à La Haye, il s'agissait pour nous d'une dernière tentative. Nous demandions que la déclaration de la Conférence relative à l'action politique de la classe ouvrière prît place dans les statuts, de façon à obliger l'Internationale à l'action (1). Nous deman-

(1) Voici la résolution proposée :

« Dans sa lutte contre le pouvoir collectif des classes possédantes, le prolétariat ne peut agir comme classe qu'en se constituant lui-même en parti politique distinct opposé à tous les anciens partis formés par les classes possédantes.

Digitized by Google

dions aussi pour le Conseil général un accroissement de pouvoirs, une augmentation de cotisations, afin d'accroître sa puissance d'initiative. Nous présentions, en même temps, une déclaration, promesse de revanche pour les vaincus, de vengeance pour les assassinés, de victoire pour le prolétariat attentif et confiant en ses délégués. Nous demandions enfin la mise à l'ordre du jour de l'organisation des forces révolutionnaires.

Le congrès fut au-dessous de tout ce qu'on pouvait penser. Querelles d'écoles, de personnalités, intrigues, etc., occupèrent plus de la moitié des séances. On croyait l'Internationale puissante parce qu'on croyait qu'elle représentait la Révolution ; elle se montra timide, divisée, parlementaire. Quant aux déclarations et résolutions que nous demandions sur l'organisation des forces révolutionnaires du prolétariat, on les enterra en les renvoyant à une commission...

En nous retirant de l'Internationale, nous n'avons pas besoin de le dire, nous n'avons pas voulu nous retirer de l'action ; c'est, au contraire, pour y entrer avec plus d'énergie que jamais, n'ayant d'autre ambition que de faire jusqu'au bout notre devoir. Cependant nous ne nous faisons pas d'illusions, nous savons que les efforts les plus énergiques des proscrits ont moins d'effet que la plus faible action de ceux qui ont pu rester sur le lieu du combat.

Nous tenons seulement à ce que ceux-ci sachent qu'ils peuvent compter sur nous comme nous comptons sur eux pour reconstituer le parti révolutionnaire, organiser la revanche et préparer la lutte nouvelle et définitive. A nos amis de France, aux communeux échappés aux fusillades et aux pontons, au prolétariat révolutionnaire appartient surtout cette œuvre de revanche et de victoire.

« Cette constitution du prolétariat en parti politique distinct est indispensable pour assurer le triomphe de la Révolution sociale et de son but suprême : l'abolition des classes.

« La coalition des forces ouvrières déjà obtenue par les luttes économiques doit aussi servir de levier aux mains de cette classe dans sa lutte contre le pouvoir politique de ses exploiteurs.

« Les seigneurs de la terre et du capital se servant toujours de leurs privilèges politiques pour défendre et perpétuer leurs monopoles économiques et asservir le travail, *la conquête du pouvoir politique devient donc le premier devoir du prolétariat.* »

Digitized by Google

En 1874, les blanquistes réfugiés à Londres y fondent le groupe *La Commune*. Le manifeste qu'ils rédigent alors sous le titre *Aux Communeux* affirme leur communisme révolutionnaire et leur athéisme, revendique leur responsabilité dans tous les actes accomplis par la commune de Paris et proclame leur volonté de poursuivre par la force la revanche de la Commune.

En 1876, quand se réunit à Paris le premier congrès ouvrier, la timidité de ses revendications, le modérantisme de ses résolutions irritent les blanquistes qui, nous l'avons vu, répondent par le manifeste fameux, *Les Syndicaux et leur Congrès* : « Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils datent, s'écrient-ils, ces étireurs de formules filandreuses, embourbés dans les doctrines informes des charlatans économistes et qui se croient grands hommes parce que, comme leurs modèles, ils couvrent le vide de leurs idées du galimatias de leurs discours. Nous les connaissons, nous les avons déjà vus à l'œuvre, alors qu'après la Commune, comme des crapauds après l'orage, ils émergeaient de tous les points de l'horizon, et libres par leur insignifiance, préludaient dans leurs réunions syndicales aux prouesses du congrès (1). »

Cependant, en France, le mouvement ouvrier se dégageait peu à peu des incertitudes, des hésitations du début; le parti ouvrier commençait son organisation; peu à peu l'agitation socialiste gagnait le pays.

Le nom de Blanqui qui avait passé trente-sept années de sa vie dans les geôles et qui, sous la Répu-

(1) Voir, aux Annexes, les deux manifestes : *Aux Communeux* et *Les Syndicaux*, aujourd'hui complètement introuvables en librairie.

Digitized by Google

blique pour laquelle il avait tant lutté et souffert, était encore en prison, servait de ralliement à tous ceux qui menaient campagne en faveur de l'amnistie. On le présente à Paris, à Lyon, à Bordeaux, où, nous l'avons vu dans un chapitre précédent, il est élu, mais invalidé.

L'amnistie est enfin conquise. Tandis que Blanqui quitte Clairvaux, Vaillant, Eudes, Granger, Cournet, Goullé, etc., rentrent en France.

Dès ce jour, commence pour Blanqui une vie de voyage, de propagande et d'agitation, comme si, dit Geoffroy, le séquestré voulait prendre une revanche de l'immobilité et du silence de toujours et se hâtait de vivre pendant ces jours, peut-être ces heures de répit que lui accorde la nature. Le 21 septembre 1879, il assiste à Bordeaux au banquet anniversaire de la République. Le 22, il est à Marseille, où la population lui fait un accueil triomphal. « La population dont la gaité, l'émotion et l'enthousiasme roulent à pleine rue, se précipite sur le vieillard aussitôt que sa fine tête blanche apparaît à la porte de la gare. Blanqui est saisi, serré dans des bras, pressé sur des cœurs. On le hisse, on l'emporte comme un drapeau, on l'installe en voiture, on dételle les chevaux, on veut l'entraîner. Avec sa faible voix, malgré l'émotion qui le brise, il empêche cette promenade triomphale, et c'est au pas des chevaux, sous le soleil, qu'il arrive, sa voiture pleine de fleurs, au cercle de l'Indépendance. C'est de là, du balcon, qu'il remercie cette foule devenue attentive et muette. Sa parole légère comme un souffle s'en va, dans ce grand silence, les mots s'envolent vers l'admirable ciel, vers la mer latine, doucement se propagent dans la masse qui écoute, et lorsqu'il a terminé, qu'il a crié de sa voix éteinte : Vive la République !

Digitized by Google

où il semble qu'il exhale un dernier soupir, l'immobilité et le silence se changent de nouveau en délire, et l'acclamation énorme emplit la place (1). »

De Marseille, Blanqui gagne tour à tour Nice, Toulon, La Seyne, Manosque, Lyon, Saint-Étienne. A Paris, il parle dans les divers quartiers populaires, salle Lévis, salle d'Arras, salle Chaynes, salle Graffard, salle Rivoli, salle de l'Élysée-Montmartre, salle Pétrelle.

En 1880, avec ses amis de la fin de l'Empire et quelques nouveaux venus, Ernest Granger, Émile Eudes, Gois, Breuillé, Marguerittes, Frédéric Cournet, il fonde le journal *Ni dieu ni maître*; quotidien pendant quatre semaines, hebdomadaire ensuite, publie sa brochure *L'Armée esclave et opprimée* et meurt le 1er janvier 1881 âgé de soixante-seize ans, à la sortie d'une réunion publique tenue rue Lecourbe, où, pour la dernière fois, il avait glorifié le drapeau rouge et le communisme et affirmé la nécessité de conquérir révolutionnairement le pouvoir (2).

Le 24 juillet 1881, les blanquistes Barbier, Bayer, Breuillé, Cournet, Eudes, Feltesse, Gois, Albert Goullé, Granger, Lancelot, Laurent, Marguerittes, Octave Martinet, Constant-Martin, Henri Place, Rouillon, Rysto, Sylvain, Édouard Vaillant, Winant, etc., organisent à Paris le *Comité révolutionnaire central*, groupement contemporain du parti qui se réclame de Blanqui.

Quelque temps après, dans le département du Cher,

(1) G. Geffroy, *L'Enfermé*.

(2) Pottier composa pour lui l'épitaphe suivante :

Contre une classe sans entrailles,
Luttant pour le peuple sans pain,
Il eut, vivant, quatre murailles,
Mort, quatre planches de sapin.

Digitized by Google

dont Vaillant est originaire, des groupes se constituent qui adhèrent au Comité central et dont l'âme est Eugène Baudin, militant ouvrier d'une intelligence remarquablement lucide et d'un courage à toute épreuve (1).

En 1884, Chauvière à Grenelle et Éd. Vaillant au Père-Lachaise sont élus membres du Conseil municipal de Paris.

D'abord assez fermé, le Comité révolutionnaire central devient, à partir de 1886 et de 1887, un groupement socialiste, continuant à se réclamer avec une pieuse fidélité du nom et de la tradition de Blanqui, mais s'imprégnant peu à peu, sous la direction intellectuelle de Vaillant, de la pensée marxiste et se recrutant de la même manière que les autres fractions socialistes. C'est ce qui ressort de la déclaration de principes que publiera plus tard le Comité révolutionnaire central et qui s'exprime ainsi :

Le Comité révolutionnaire central, et tout socialiste digne de ce nom, reconnaît la lutte de la classe ouvrière contre la classe capitaliste comme la caractéristique du socialisme actuel, la règle directrice de son action : pour l'émancipation de la classe ouvrière, pour le combat, la victoire de la Révolution contre la réaction, pour la délivrance enfin de tous les jougs politiques, sociaux et intellectuels de l'homme, dans la liberté individuelle et collective, dans l'égalité de fait et la solidarité de la République sociale, de la société sans dieu ni maître. Il est athée (matérialiste ou transformiste), républicain, communiste, révolutionnaire et internationaliste.

En dehors cependant de l'action consciente qui, aux lenteurs hasardeuses d'une évolution historiquement déterminée, inévitable, mais d'allure incertaine, substitue le cours rapide de la Révolution ; chaque jour par la force des choses,

(1) Député du Cher de 1889 à 1898 ; ne se représenta pas en 1898 et fut remplacé par J.-L. Breton.

Digitized by Google

par l'effet de sa puissance infiniment accrue de production, d'intelligence et d'énergie, la société brise les formes mortes, rompt les liens qui l'enserrent et prépare, forme l'avenir.

Il n'est pas un de ces effets, de ces résultats, si minime soit-il, qui ne soit désirable. Il n'est pas un des actes de la vie nationale auquel nous ne devions participer, dont nous ne devions tenir compte et tirer parti dans l'intérêt des revendications ouvrières et pour le développement de la République.

Le Comité révolutionnaire central prit l'initiative de diverses campagnes de propagande et ligues d'action. Aussitôt après la mort de Blanqui, il a institué une « Ligue pour la suppression de l'armée permanente et son remplacement par une armée nationale sédentaire », au nom de laquelle Gambon présentait à la Chambre une proposition de loi tendant à l'abolition de l'armée permanente. Et quelques années plus tard, en 1894, Vaillant et ses amis, entrés au Parlement, déposaient une nouvelle proposition de loi ayant pour objet « la suppression de l'armée permanente par sa transformation progressive en milices nationales sédentaires », et ils reprenaient, dans leur texte même, les articles du projet formulé par Blanqui dans sa brochure : *L'Armée esclave et opprimée.*

La « Ligue de la revision et du gouvernement direct du peuple », qui fonctionna de 1894 à 1897, est également d'origine blanquiste. Ses principes étaient les suivants :

La Ligue a pour objet d'assurer le développement des libertés des institutions républicaines, l'émancipation des travailleurs des deux sexes, le maintien de la paix internationale, et de hâter l'avènement de la République socialiste : par la conquête du pouvoir politique par la classe ouvrière et le parti socialiste, et par l'établissement du gouvernement direct du peuple par le peuple, cessant de déléguer ses pou-

Digitized by Google

voirs à des mandataires et maîtres : rois, dictateurs ou présidents et Parlements de sénateurs et députés, par le peuple constitué dans son unité égalitaire et libre et reprenant enfin possession de sa souveraineté.

La Ligue a pour objet immédiat : la revision républicaine : la République, forme nécessaire de tout progrès démocratique et social, ne pouvant être mise en question : la revision républicaine et socialiste dont nous poursuivons la réalisation de toute façon et par tous les moyens.

A partir du 1er juillet 1898, et jusqu'à sa fusion dans l'unité socialiste, le Comité révolutionnaire central a pris le nom de *Parti socialiste révolutionnaire*, « le nom de Comité révolutionnaire central désignant exclusivement le comité général ou central du Parti siégeant à Paris et formé par la délégation des comités et groupes ».

Digitized by Google

CHAPITRE V

L'action socialiste de 1884 à 1889.

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1885. — LA GRÈVE DE DECAZEVILLE. — L'ÉQUIPÉE BOULANGISTE. — ATTITUDE DES DIVERSES FRACTIONS VIS-A-VIS DU BOULANGISME. — LES ÉLECTIONS DE 1889.

Ainsi, dès 1883 et 1884, trois organisations socialistes sollicitent le prolétariat français.

Les blanquistes incarnent l'écho glorieux des luttes révolutionnaires françaises soutenues depuis Babeuf. Ils conservent avec reconnaissance le souvenir de ces luttes, auxquelles durant tout le dix-neuvième siècle le prolétariat a mêlé son effort et son sang, auxquelles Blanqui et ses amis ont par moments donné une teinte socialiste, et forts de cette tradition, ils ont l'espoir qu'une minorité organisée autour de leur Comité révolutionnaire central, disciplinée, entraînée et résolue, pourra précipiter le cours des événements et, en cas de crise, fixer aux mains du peuple la victoire de la Révolution. Le parti blanquiste se rattache à une

Digitized by Google

période, à un « moment », à des traditions de notre histoire nationale.

Le Parti ouvrier français, au contraire, apparaît au lendemain de la Commune. La leçon qui découlait de l'insurrection de 1871, si férocement réprimée et égorgée, c'était que, pour guider désormais le prolétariat et le conduire à son émancipation, il fallait une idée claire, un programme précis, une organisation de classe. Le compromis mutuelliste imaginé par Proud'hon était épuisé ; il avait définitivement sombré dans la tourmente de mai. La coopération, l'épargne, toutes les pseudo-solutions de l'économie orthodoxe, étaient reconnues insuffisantes. Il n'y avait plus place que pour le collectivisme moderne, pour le socialisme scientifique, tel qu'il est sorti de la critique de Marx. Et c'est à cette vulgarisation du marxisme, c'est à l'organisation des travailleurs en parti de classe pour la conquête du pouvoir et de la propriété, que s'adonne, dès la première heure, le Parti ouvrier français fondé par Guesde, Deville et leurs amis.

Le parti possibiliste de Paul Brousse n'est qu'une branche du précédent et se rattache par conséquent à la même origine historique et économique.

A côté de ces trois groupements, quelques « indépendants » publient de 1882 à 1888 des quotidiens qui ne vont pas peu contribuer à la diffusion de la pensée socialiste.

Dès 1882, Lissagaray fondait *La Bataille*. Les partis de réaction, l'Église et le dogme n'avaient pas d'adversaire plus acharné que ce polémiste, redoutable entre tous, à la phrase brève, véhémente, vigoureuse, à l'emporte-pièce, plus démocrate au fond et plus jacobin que socialiste. Sa haine de l'Empire que, tout jeune, il avait combattu avec fougue, son culte pour la

Digitized by Google

Commune qu'il avait vécue et dont il a laissé une histoire singulièrement émue et éloquente, sa passion pour les libertés politiques de la démocratie, le rapprochaient fréquemment des blanquistes, bien plus que des guesdistes, dont la terminologie économique lui convenait peu et dont aussi l'éloignait une inimitié personnelle et particulièrement vive pour Paul Lafargue.

En 1883, un autre « irrégulier » du socialisme, Jules Vallès, fait paraître *Le Cri du Peuple.*

Sous l'Empire, Vallès avait collaboré au *Courrier de l'Intérieur*, où il avait publié sur le coup d'État un article retentissant, à *La Marseillaise* de Rochefort, au *Courrier français*, où il s'indignait contre les héros des gloires militaires et leurs admirateurs. Puis, mal à l'aise dans les journaux auxquels il prêtait son brillant, mais un peu bruyant concours, il avait fondé *La Rue* où il avait réuni Arthur Arnould, Léon Cladel, A. Ranc, J. Claretie et Zola et que fit supprimer un article intitulé : « Cochons vendus. » A *La Rue* avait succédé *Le Peuple.* Sous la Commune, il avait rédigé *Le Cri du Peuple.*

C'est *Le Cri du Peuple* qu'à sa rentrée d'exil il fait paraître, s'entourant, comme collaborateurs, de Guesde, Deville, Albert Goullé, Émile Massard, Duc-Quercy, Eugène Fournière, et se refusant à adhérer à aucune des organisations socialistes rivales. « Depuis, écrit-il à Benoît Malon, depuis que nous sommes devenus camarades devant les juges de l'Empire, la famine du siège, le canon de Versailles, tu m'as toujours vu marcher avec le peuple ; mais toujours aussi tu m'as vu vivre près de lui, en *soldat libre*, sans *numéro de régiment à mon képi.* Libre, je resterai aujourd'hui comme autrefois. Ne t'attends donc pas à m'entendre parler

Digitized by Google

collectivisme ou anarchie. Je ne vais pas m'enfermer dans un bivouac, quand j'ai devant moi tout le champ de bataille révolutionnaire (1). »

Écrivain coloré, pittoresque, truculent, vibrant, Vallès avait, au sein de la classe ouvrière parisienne, une clientèle fidèle, et notamment en 1885 et 1886, au cours des événements de Decazeville, l'influence du *Cri* fut considérable sur le prolétariat (2).

Quand arrivent les élections législatives des 4 et

(1) *Le Nouveau Parti*, par B. Malon (Lettre-Préface de Jules Vallès).

(2) A la mort de Vallès, la direction du journal fut prise par Sévérine. A la suite d'une apologie de l'anarchiste Duval et de la propagande par le fait publiée par Sévérine, Guesde, Deville et leurs amis quittèrent, le 30 janvier 1887, *Le Cri du Peuple*. Répondant à Sévérine, Guesde disait dans son dernier article :

« Quoi qu'en ait dit le quelqu'un cité hier par Sévérine, au *Cri du Peuple* on ne prêche pas, on n'a jamais prêché le vol en masse en le traitant de restitution. Sinon, aucun de nous n'aurait mis le pied — ou la plume — dans le journal de Vallès. Ni Massard, ni Goullé, ni Duc-Quercy, ni Fournière, ni Deville, ni moi.

« Socialistes, nous poursuivons et ne pouvons poursuivre qu'une chose : la fin du vol, de tous les vols qui constituent et qu'engendre la propriété capitaliste. Et c'est pourquoi, parce que sur notre drapeau il est inscrit : Guerre aux voleurs ! il nous est interdit de pactiser avec des voleurs, d'où qu'ils viennent, et pourquoi surtout il nous est interdit de laisser donner la théorie du vol comme le dernier ou comme le premier mot de la Révolution.....

« Combien de Duval peut faire éclore demain la seule illusion entretenue qu'en forçant une serrure et en faisant main basse sur ceci ou sur cela, on sert sa classe ou son parti, on passé martyr, sinon héros ! »

En remplacement de Guesde et des rédacteurs démissionnaires, Sévérine appela au *Cri* les possibilistes, Labusquière, Marouck, Buquet, etc. En 1888, le journal qu'avait quitté Sévérine et qu'avait acheté Vaughan passa aux blanquistes (Vaillant, Granger, Chauvière, Goullé, Henri Place, etc.). Il disparut le 30 janvier 1889.

Digitized by Google

18 octobre 1885, quelle était la force du parti socialiste ? Quelle situation politique avait-il devant lui ?

D'une part, de ses divisions intérieures, du déchirement douloureux de Saint-Étienne, le socialisme était sorti ébranlé, affaibli.

D'autre part, la situation politique générale elle-même favorisait peu l'entrée en ligne du nouveau parti. Ici, les républicains de toutes nuances, étroitement unis, avaient à tenir tête à l'assaut de la réaction monarchiste et cléricale, qui, d'abord découragée par son écrasement de 1881, relevait la tête et, utilisant pour sa propagande les fautes de la politique ferryste et les déceptions du Tonkin, devait faire triompher deux cents de ses candidats : et alors, comment la classe ouvrière ne serait-elle pas allée au plus pressé, c'est-à-dire à la lutte directe contre les adversaires des institutions républicaines elles-mêmes ?

Là, dans les départements où l'idée républicaine était plus profondément enracinée et paraissait incontestée, dans la Seine ou dans les Bouches-du-Rhône, ce n'était pas le problème de la propriété, ce n'était pas le problème social, que, trop faibles, les socialistes pouvaient mettre en lumière et placer au premier plan. Le conflit était entre les opportunistes et les radicaux, entre les partisans de la politique de Ferry et les partisans de la politique de Clemenceau. Et alors, pour barrer la route à l'opportunisme dont ils étaient déjà lassés, les travailleurs les plus avancés donnaient leurs suffrages à la fraction républicaine qui, avec MM. Clemenceau, Georges Périn, Camille Pelletan et S. Pichon, se réclamait du « vieux programme républicain », se plaçait à l'avant-garde démocratique et élevait la voix en faveur de la séparation des Églises

Digitized by Google

et de l'État, de l'impôt sur le revenu, de la révision de la Constitution, de la suppression du Sénat. Mais même dans les départements où, au premier tour de scrutin, radicaux et opportunistes étaient aux prises, l'imminence du péril réactionnaire les obligea au second tour à la discipline la plus rigoureuse et à leur union sur une liste commune.

Le danger monarchiste était tel que, trois semaines après les élections, Guesde pouvait écrire dans *Le Cri du Peuple* : « Les doubles élections du mois passé ont prouvé que nous n'étions pas prêts, que si la succession de la République bourgeoise venait à s'ouvrir demain, ce n'est pas au profit de la Révolution qu'elle s'ouvrirait, mais au profit exclusif des pires réactions (1). »

A ces difficultés, résultant d'une situation politique périlleuse, auxquelles se heurtaient les candidatures socialistes, il convient d'ajouter celles qui tenaient au mode de scrutin lui-même. Le scrutin de liste est, par excellence, le scrutin des idées, le scrutin des doctrines et des principes, celui qui permet le mieux de rejeter au second plan les questions de clocher et de leur substituer la large confrontation des programmes. Mais il suppose des partis organisés, pouvant disposer d'un personnel nombreux de candidats et de propagandistes, possédant aussi les ressources qu'exige une action électorale étendue à tout un département.

Or, en 1885, ces ressources d'hommes et d'argent faisaient défaut aux diverses fractions socialistes.

Il importe, néanmoins, de rappeler avec quelque exactitude les résultats de leur participation à la bataille électorale.

Dans la Seine, trois listes socialistes sollicitent

(1) 3 novembre 1885.

Digitized by Google

les suffrages des travailleurs : la liste possibiliste sur laquelle sont portés Jean Allemane, Joffrin, Blondeau, V. Dejeante, André Gély, Heppenheimer, Coupat, J.-B. Lavaud, Réties, Simon-Soëns ; la liste dite de Coalition socialiste révolutionnaire, soutenue par *Le Cri du Peuple*, formée de blanquistes, de guesdistes et de socialistes indépendants, sur laquelle on relève les noms de Gambon, Éd. Vaillant, Jules Guesde, Paul Lafargue, Gabriel Deville, S. Dereure, Chauvière, Lissagaray, Henri Brissac, Émile Eudes, Benoît Malon, Benjamin Flotte, Albert Goullé, Henri Place, Eugène Fournière, Ernest Roche, docteur Susini ; enfin, une liste dite fédérative-socialiste, formée de candidats empruntés aux deux listes précédentes et de radicaux-socialistes.

De tous ces candidats, c'est Gambon, le vieux Gambon, déjà député en 1848, ancien membre de la Commune, popularisé par ses luttes contre l'Empire, qui groupe le plus grand nombre de voix : il en réunit 50.216. Venaient ensuite : Éd. Vaillant, 39.490; Joffrin, 32.241; Ernest Roche, 28.494; Eudes, 28.481; Lissagaray, 28.071; Allemane, 25.291; Heppenheimer, 17.945; V. Dejeante, 16.769; Jules Guesde, 15.413; Chauvière, 13.912; S. Dereure, 12.275; P. Lafargue, 11.558; Eugène Fournière, 10.738; Gabriel Deville, 10.771; Albert Goullé, 10.297, etc.

Dans l'Allier, une liste sur laquelle figurent Lafargue, Jean Dormoy, S. Dereure, Morel, etc., obtient une moyenne de 2.200 voix. Dans les Ardennes, une liste possibiliste, avec Blondeau et J.-B. Dumay, groupe 2.480 voix. En Maine-et-Loire, Chiron, Joffrin, Dufour, Ménard, Vaidy, possibilistes, totalisent un millier de suffrages. Dans le Gard, une liste, qui porte les noms de Jules Guesde, Fournière, Henri Brissac et Vaillant, obtient 2.800 voix.

Digitized by Google

Dans la Marne, 1.740 voix; dans le Nord (la liste comprend Henri Carrette et G. Delory), 2.200; dans la Somme, 1.100; dans la Sarthe, 800; dans la Vienne, 500; dans la Gironde (la liste comprend A. Jourde, Sébastien Faure, etc.), 600; dans le Rhône, 3.350; dans la Loire, 600; dans le Var, 250; dans l'Hérault, 5.000: tel est le bilan de l'affirmation socialiste dans ces divers départements.

Dans les Bouches-du-Rhône, la liste purement socialiste n'obtient guère que 600 voix. Mais presque toutes les voix socialistes marseillaises sont allées à la liste radicale-socialiste de MM. Camille Pelletan et Leydet qui a fait une place à Clovis Hugues et à Antide Boyer.

Dans la Nièvre et le Cher, l'affirmation est plus forte : dans le premier de ces départements, Gambon, Félix Pyat, Tillier, etc., obtiennent 5.000 voix; dans le second, Éd. Vaillant et Baudin atteignent 15.000.

Le total des suffrages ainsi recueillis par les listes nettement socialistes fut d'environ 70.000.

De ces listes, aucun candidat ne triomphait, mais un certain nombre de représentants ouvriers et socialistes furent élus sur des listes de coalition. Dans la Seine, Basly, l'ouvrier mineur dont la conduite avait été si courageuse durant la longue grève d'Anzin de 1884, et Camélinat, l'ancien militant de l'Internationale, l'ancien directeur de la Monnaie sous la Commune, furent élus au second tour de scrutin sur la liste d'union républicaine qui portait également MM. Clemenceau, Henri Rochefort, Mathé, Sigismond Lacroix, Tony Révillon, Yves Guyot, Frédéric Passy, etc. Numa Gilly fut nommé dans le Gard sur la liste de MM. Desmons et Crémieux. Planteau fut élu dans la Haute-Vienne sur la même liste que Georges Périn. Dans les Bouches-du-Rhône, Boyer et Clovis

Digitized by Google

Hugues, nous l'avons vu, furent élus sur la liste radicale.

Bientôt sur l'initiative d'Antide Boyer, les divers éléments socialistes de la nouvelle Chambre se réunirent et formèrent un premier groupe socialiste parlementaire, que l'on appelait alors le groupe ouvrier. En voici la déclaration :

Par l'adhésion au programme ci-après, les députés soussignés deviennent membres du groupe socialiste.

Ils cesseraient d'en faire partie s'ils se mettaient en opposition soit par écrit soit par vote avec les principes suivants :

1° Liberté individuelle, autonomie communale;

2° Fédération internationale des peuples;

3° Solution de tous les différends entre nations comme entre individus;

4° Transformation, dans la mesure des nécessités de la défense nationale, des armées permanentes en milices sédentaires composées de tous les citoyens majeurs;

5° Abolition de la peine de mort; droit de punir limité au droit de défense sociale :

6° Souveraineté du peuple garantie par le suffrage universel, organisé de façon à respecter le droit des minorités;

7° Émancipation progressive de la femme; égalité de droits pour l'enfant naturel comme pour celui issu du mariage;

8° Enseignement intégral, scientifique, professionnel et militaire gratuit pour tous et à tous les degrés;

9° Séparation des Églises d'avec les administrations publiques, les écoles, établissements de bienfaisance, etc.; suppression du budget des cultes et des congrégations religieuses;

10° Liberté absolue de penser, parler, écrire, se réunir, s'associer, contracter, travailler, etc.;

11° Transformation des monopoles en services publics gérés par les corporations respectives, sous le contrôle de l'administration publique;

Digitized by Google

12° Nationalisation progressive de la propriété, dont la jouissance individuelle soit accessible à tout travailleur;

13° Réforme du système social, suppression des octrois, des prestations et des contributions indirectes; impôts progressifs sur les richesses personnelles et sur les successions, abolition de l'héritage en ligne collatérale;

14° Établissements publics de bienfaisance, crèches, écoles, caisses de retraites et contre les accidents, etc., à la charge de la société.

A ce groupe adhérèrent : Basly, Boyer, Brialou, Calvinhac, Camélinat, Daumas, Franconie, Gilly, Clovis Hugues, Laguerre, Laisant, Michelin, Millerand, Planteau, Prudon, Simyan, de Susini, Théron (1).

Les événements de Decazeville allaient bientôt mettre en relief la présence des élus socialistes à la Chambre, leur action et celle du parti tout entier dans le pays.

Au pays noir de l'Aveyron, la grève avait brusquement éclaté, s'étendant rapidement au bassin houiller tout entier. Dès le premier jour, le sang avait coulé.

(1) « Un moment, j'eus la pensée de m'inscrire au petit groupe formé par Antide Boyer, Camélinat, Basly, Clovis Hugues. Mais j'en fus détourné par la pauvreté théorique des considérants publiés par eux et par l'exiguïté de leur programme qui était loin de répondre à l'ampleur de l'idéal socialiste. Mais Antide Boyer se souvient de l'adhésion doctrinale que je donnai dès lors au collectivisme intégral. Je fus détourné aussi de m'inscrire à ce petit groupe par la choquante et inutile violence du discours de Basly sur les événements de Decazeville. L'organisation socialiste de la propriété, dans une République, ne me paraissait pas avoir pour prélude nécessaire un déchaînement de haines sauvages et l'apologie des watrinades. » (JEAN JAURÈS, *Discours Parlementaires*, t. I, Introduction, p. 176.)

Digitized by Google

Au cours d'une bagarre, le sous-directeur de la mine, Watrin, avait trouvé la mort (janvier 1886) (1).

Le 4 février 1886, Basly, qui, dès le lendemain de la déclaration de grève, s'était porté à Decazeville et avait fait une enquête sur place, demande à interpeller. L'interpellation est discutée le 11.

Le député mineur, dont c'étaient les débuts à la tribune, expose les causes de la grève ; il signale les prélèvements abusifs faits par M. Watrin et la Compagnie sur le salaire des ouvriers de Decazeville ; il dénonce le fonctionnement du *truck system*, le système de l'économat qui, après avoir ruiné les petits commerçants de la région, mettait les salariés à l'entière discrétion de la Compagnie des mines, les contraignant sous peine de renvoi à se servir au magasin patronal.

Sous les rumeurs de presque toute la Chambre et malgré les rappels à l'ordre du président Floquet, Basly s'efforce de justifier l'explosion de colère au cours de laquelle fut tué Watrin. Premier cri de guerre sociale jeté en plein Parlement, ses paroles méritent à ce titre d'être rappelées :

(1) « A la suite d'une question — lisez d'une réduction — de salaire, l'explosion s'est produite. Et sur le refus de ce Gessler économique de donner sa démission, on la lui a prise.

« Nous ne sommes pas, nos lecteurs le savent, de ceux qui crient aux exploités : mort un exploiteur, morte l'exploitation ! Si le travail et les travailleurs pouvaient être affranchis à ce prix, il y a longtemps que la chose ne serait plus à faire.

« Mais devant ce cadavre d'employeur, de tortureur, qui va tirer des larmes de tous les yeux bourgeois et des condamnations d'une justice également bourgeoise, il nous est impossible de songer à autre chose qu'aux souffrances, aux injures et aux provocations dont une pareille mort n'est que le couronnement, pour ne pas dire le châtiment.

« Pauvres, pauvres mineurs, si habitués à plier et à jeûner, à quel supplice n'ont pas dû être mis votre fierté et l'estomac des vôtres pour que vous ayez pu voir rouge et vous faire justice vous-mêmes !... » (JULES GUESDE, *Le Cri du Peuple.*)

Digitized by Google

... On ne doit pas se faire justice soi-même, mais à la condition que justice soit.

Mais M. le ministre de la Justice avait-il songé à réprimer les exactions de Watrin ? Non. Il a dû alors laisser passer la justice populaire. (*Vives protestations.*)

M. le Président. — Monsieur Basly, je ne puis vous laisser employer de pareilles expressions.

Un membre. — C'est l'apologie de l'assassinat, tout simplement !

M. le Président. — Je vous rappelle une première fois à l'ordre. Je vous préviens que si vous continuez dans cette voie, je serai obligé de vous rappeler à l'ordre une seconde fois, et la Chambre alors sera maîtresse de vous retirer la parole. (*Très bien ! Très bien !*)

M. Basly. — Écoutez ce que disait avant-hier un des vôtres, messieurs du centre et de la droite :

« ... Le meurtre de Decazeville ne découle pas de *Germinal* ; l'exemple est donné à ces malheureux mineurs par les couches élevées qui, par le vitriol et le revolver, ont inscrit dans nos mœurs la théorie nouvelle et souvent sanctionnée par les verdicts du jury, qu'on est parfaitement autorisé à se débarrasser, par le fer et par le feu, de l'homme qu'on exècre pour un motif quelconque. Les mineurs de Decazeville ont suivi l'exemple. »

Qui a dit cela ? Est-ce un révolutionnaire ? Est-ce un socialiste ? Non, c'est M. Albert Wolff. (*Bruyantes exclamations.*)

C'est un conservateur.

Donc, il arrive qu'on se fait justice soi-même, et les justiciers ne sont pas toujours condamnés.

Mais dans tous ces actes, il ne s'agit que de vengeances personnelles. Eh bien ! Est-ce que la douleur d'une foule outragée et affamée n'est pas aussi légitime ?

M. le Président. — Monsieur Basly, je vous rappelle à l'ordre pour la seconde fois. Si vous continuez dans cette voie, je consulterai l'assemblée.

M. Basly. — Encore une fois, quand toute une population indignée, révoltée, écrase celui qui l'a torturée et affamée pendant des années, n'a-t-on pas le droit de dire : « Laissez passer la justice populaire » ?

M. le Président. — Je ne puis pas vous permettre d'im-

Digitized by Google

puter à toute une population des idées pareilles ; elles peuvent vous être personnelles ; mais elles ne sont pas certainement celles de la population qui entourait le cadavre de celui dont vous parlez. (*Applaudissements.*)

M. DE BAUDRY D'ASSON. — C'est une population honnête !

M. LAROCHE-JOUBERT. — C'est une insulte aux ouvriers !

M. BASLY. — Encore un mot.

Le 14 juillet 1789 n'a-t-il pas été illustré par l'exécution des tyrans et des affameurs comme Flesselles, Foulon, Berthier et les boulangers accapareurs ? On a promené leurs têtes au bout d'une pique, et cela n'a pas empêché la Chambre précédente d'ériger cette date révolutionnaire en fête nationale.

Où est la différence avec ce qui s'est passé à Decazeville ?

Quand Basly descend de la tribune, se produit l'incident suivant, que signale le *Journal officiel* en ces termes :

MM. Clovis Hugues, Camélinat et Boyer se lèvent et applaudissent l'orateur qui regagne son banc. — (Rires ironiques de divers côtés de la Chambre. — Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

A DROITE. — Ils sont trois qui applaudissent.

M. CLOVIS HUGUES. — Cela fera des petits !

A Basly succède, à la tribune, Antide Boyer. A son tour, il retrace les doléances et les revendications des travailleurs du sous-sol. Puis, comme il a été question d'intenter des poursuites contre les élus qui se sont rendus au milieu de la population en grève, il s'écrie :

On a dit encore — et c'est M. Raoul Duval qui l'a dit — qu'on devait nous poursuivre ; des sénateurs eux-mêmes l'ont déclaré. Eh bien ! faites-le, si vous l'osez ! Oh ! allez, nous avons assez de loyauté pour nous solidariser avec nos frères de travail ; que ceux qui en ont le courage se solidarisent avec leurs collègues capitalistes !

Digitized by Google

L'interpellation est close par le vote — par 287 voix contre 182 — d'un ordre du jour « approuvant les déclarations du gouvernement » et de « confiance dans sa sollicitude pour les intérêts des travailleurs et dans son énergie pour assurer la sécurité publique ».

Le débat est repris les 11 et 13 mars, par Camélinat, qui, comme sanction à son interpellation, dépose la motion suivante :

La Chambre invite le gouvernement :

1° A user des droits qui lui sont conférés par la loi afin de ne pas laisser compromettre plus longtemps la conservation de la mine conditionnellement concédée à la *Société des houillères et fonderies de l'Aveyron*, dont il y a lieu de proclamer la déchéance ;

2° A s'entendre immédiatement avec les ouvriers mineurs syndiqués pour l'exploitation de la mine redevenue propriété nationale.

Cet ordre du jour rallie 39 votants (1).

Dans le pays, l'agitation socialiste allait croissant.

A Decazeville, Basly, Boyer, Camélinat, Clovis Hugues mettaient leurs écharpes de députés entre la troupe et les mineurs. Basly avait obtenu de la Chambre un congé d'un mois, qu'il avait passé auprès des grévistes. Quand le congé fut terminé, la Chambre lui refusa la prolongation qu'il avait sollicitée (20 avril 1886).

Dans *Le Cri du Peuple*, une souscription qui produisit en peu de temps plus de cent mille francs, était

(1) Achard, Beauquier, Boullay, Boyer (Antide), Brelay, Brialou, Camélinat, Daumas, Delattre, Douville-Maillefeu, Duportal, Ernest Lefèvre, Franconie, Jules Gaillard, Hude, Clovis Hugues, Labordère, Lacôte, Lafont, La Forge (Anatole de), Laguerre, Laisant, Loranchet, Magnien, Maillard, Maret (Henry), Mathé (Henri), Maurel, Michel, Michelin, Pajot, Planteau, Prudon, Révillon (Tony), Saint-Ferréol, Saint-Martin (Vaucluse), Simyan, Théron, Wickersheimer.

Digitized by Google

ouverte et une campagne vigoureuse — qui émut le pays entier — menée en faveur de la grève. A Paris, dans plusieurs villes de province, de grandioses meetings étaient tenus.

A Decazeville, Duc-Quercy, rédacteur au *Cri du Peuple*, et Ernest Roche, rédacteur à *L'Intransigeant*, étaient arrêtés, conduits les menottes aux mains et, enchaînés l'un à l'autre, traînés militairement à la prison de Villefranche. Traduits, en vertu de l'article 414, devant le tribunal correctionnel de Villefranche, ils étaient condamnés à quinze mois d'emprisonnement (5-15 avril 1886).

« Quinze mois de prison ! écrivait Guesde dans *Le Cri du Peuple*. Voilà ce qu'il en coûte sous la République de se mettre du côté des ouvriers républicains contre une compagnie orléaniste ! Voilà ce qu'il en coûte de substituer aux explosions, qui n'emportent les Watrin qu'au profit des Blazy, la résistance organisée de travailleurs résolus et capables d'aller jusqu'au bout ! Voilà ce qu'il en coûte de transformer en socialistes, en champions de la Révolution, le troupeau humain qu'hier encore

« la frayeur menait paître
Entre le sacristain et le garde-champêtre... »

Quelques semaines après, une élection législative complémentaire a lieu dans le département de la Seine, en remplacement d'Henri Rochefort, démissionnaire. Ernest Roche, candidat de protestation, choisi par un congrès des groupes du Comité révolutionnaire central et de l'Agglomération parisienne du Parti ouvrier, soutenu par *Le Cri du Peuple* et *L'Intransigeant*, obtient 100.820 voix contre 146.060 à M. Gaulier, radical-socialiste, élu. Le parti possibiliste avait refusé de se rallier

Digitized by Google

à la candidature Roche et avait soutenu celle de Soubrié, ouvrier mineur de Decazeville, condamné à l'occasion de la grève à quatre mois de prison : Soubrié recueillit 5.602 suffrages.

A la suite d'un meeting tenu, salle du Théâtre du Château-d'Eau, en faveur de la grève de Decazeville, Jules Guesde, Paul Lafargue et le docteur Susini, comparaissent devant la Cour d'assises de la Seine, sous l'inculpation de provocation au meurtre et au pillage. Ils sont acquittés par le jury, aux applaudissements de l'auditoire (25 septembre 1886).

En décembre 1887, ce sont les formidables manifestations populaires déchaînées par les groupes socialistes révolutionnaires parisiens sur la place de la Concorde et conduites par Eudes, Vaillant, Basly et Camélinat, qui empêchent la nomination à la présidence de la République de Jules Ferry, dénoncé comme « l'homme du Tonkin ».

Trois élections législatives complémentaires, qui aboutissent à trois victoires socialistes, ont lieu en 1888 : Félix Pyat est élu dans les Bouches-du-Rhône (25 mars) (1) ; Ferroul, dans l'Aude (23 avril) (2) ; Cluseret, dans le Var (9 décembre) (3).

Les élections municipales des 6 et 13 mai de la même année donnent au socialisme les hôtels de ville de

(1) Élu par 40.204 voix contre 23.628 à M. Édouard Hervé, monarchiste ; 12.440 à M. Henry Fouquier, opportuniste et 953 au général Boulanger.

(2) Élu au second tour par 29.645 voix contre 4.468 au général Boulanger. Au premier tour, les voix s'étaient ainsi réparties : Ferroul, 24.363 ; Coural, républicain, 18.767 ; général Boulanger, 8.440.

(3) Élu au second tour par 14.776 suffrages. Au premier tour : Cluseret, 12.746 ; Fouroux, radical, 12.010 ; Fabre, républicain, 3.135 ; général Boulanger, 611.

Digitized by Google

Saint-Étienne, Saint-Ouen, Commentry, Narbonne, Graulhet, Ricogne, et font pénétrer les minorités socialistes dans les conseils municipaux de Calais, Roubaix, Montluçon, Lyon, Cholet, Roanne, Marseille, Beauvais, Alfortville, Armentières, Courbevoie, etc.

Du 23 au 29 décembre 1888, se tient à Troyes, sur la convocation d'un certain nombre de groupements socialistes indépendants et de syndicats, un Congrès ouvrier socialiste qui adopte le programme de la socialisation des moyens de production et décide la tenue d'un Congrès international pour Paris en 1889 (1).

Les années de 1888 et 1889, auxquelles nous voici arrivés, sont marquées par l'aventure boulangiste groupant derrière le cheval noir d'un « Saint-Arnaud de café-concert » — selon le mot de Ferry — tous les mécontents de l'opportunisme et de la République présente et tous les monarchistes, bonapartistes et cléricaux, unis pour réclamer la revision de la Constitution de 1875 et fournir à la France malade le remède d'une dictature militaire. Le Comité dit national siégeant rue de Sèze et dont faisaient partie MM. Alfred Naquet, Laguerre, Laisant, Lalou, devient leur quartier général.

De leur côté, les républicains des différentes nuances, modérés, opportunistes, radicaux, s'organisent pour la défense du régime républicain et constituent la Ligue des Droits de l'homme, installée rue Cadet.

Irritée de l'ajournement des réformes sociales, une trop grande partie de la classe ouvrière (on le vit

(1) Le congrès corporatif de Bordeaux (3e congrès de la Fédération nationale des syndicats, 28 octobre-4 novembre) s'était également prononcé pour l'organisation d'un congrès ouvrier international à Paris, en 1889.

Digitized by Google

par les élections du Nord et par l'élection de la Seine) se jeta dans le boulangisme, auquel son masque démagogique n'avait pas été, dès le début, suffisamment arraché. Elle se laissa prendre à l'équivoque. Équivoque sur la revision de la Constitution, où les masses prolétariennes recherchaient l'avènement de la démocratie et où le boulangisme ne cherchait que l'avènement d'un individu. Équivoque encore sur le socialisme de contrebande dont on ornait le boulangisme, sur le socialisme qui est pour nous la réalisation de la justice sociale par la liberté politique et qui n'était de la part de Boulanger que le vague sourire d'un prétendant cherchant à amorcer les foules, qu'une édition nouvelle de cette sollicitude pour la classe ouvrière qu'affectait, avant le guet-apens de Décembre, le Louis Bonaparte de *L'Extinction du paupérisme*.

Entre les deux grands mouvements — boulangiste et anti-boulangiste — qui semblaient se partager la France entière, quelle allait être l'attitude du parti socialiste, c'est-à-dire de la partie organisée de la classe ouvrière ?

Quelques-uns — un tout petit nombre, empressons-nous d'ajouter — tels que Granger, Breuillé, Ernest Roche, allèrent au boulangisme, sous prétexte d'opportunisme à détruire. Ils se réclamaient de Blanqui qui a toujours cherché à dériver au profit du socialisme et de la Révolution les mouvements populaires et ils se flattaient de diriger le mouvement boulangiste en y pénétrant, de le conduire, de le faire servir à la cause du prolétariat. Singulière erreur ! Étrange et coupable aveuglement ! Ils oubliaient, quand ils invoquaient le nom et l'exemple de Blanqui, que si le grand révolutionnaire a cherché à imprégner de sa doctrine, à éclairer de sa conception socialiste, les mouvements popu-

Digitized by Google

laires, nul n'a plus que lui combattu de front et avec vigueur les mouvements conservateurs et placé par-dessus tout la forme républicaine. De plus, ils ne se rendaient pas compte ou ne voulaient pas se rendre compte que le mouvement boulangiste n'avait d'autre état-major que les états-majors du bonapartisme et de la monarchie, d'autres ressources que les millions des duchesses de l'aristocratie cléricale et que, loin de pouvoir canaliser et conduire le mouvement, c'est eux qui y seraient noyés.

Deux autres tactiques partagèrent le parti socialiste.

Le Parti ouvrier français (guesdiste) et le Comité révolutionnaire central proclamèrent qu'il n'y avait dans les deux partis en présence et en lutte que deux fractions de la classe capitaliste, entre lesquelles le socialisme révolutionnaire n'avait pas à choisir, mais qu'il devait combattre à titre égal. A bas le boulangisme et à bas l'opportunisme ! ni rue de Sèze ni rue Cadet ! tel fut, pendant toute la bourrasque boulangiste, leur double cri de guerre.

Lors de la première élection législative du général Boulanger dans le Nord, alors que le général avait pour adversaire républicain M. Foucart (avril 1888), l'organe lillois du Parti ouvrier, *Le Cri du Travailleur,* rédigé par Jules Guesde, portait en tête de ses colonnes :

Ni Boulanger, ni Foucart ! Boulanger, c'était, hier, les mineurs de Decazeville, en état de siège. C'était, avant-hier, les travailleurs de Paris, debout pour la Sociale, assassinés après la bataille. Demain ce serait la dictature, un nouveau Deux-Décembre, et après demain la guerre, un nouveau Sedan. Foucart, c'était hier le Tonkin, ç'a été pendant dix-sept ans la République volée aux travailleurs, n'ayant pour eux que des baïonnettes, des prisons et l'abattoir des guerres coloniales... Entre le choléra et la peste on ne choisit pas, on n'élit pas : on dit *non* à l'un et *non* à l'autre.

Digitized by Google

Lors de la double élection législative du Nord (19 août 1888), contre les candidatures Boulanger-Kœchlin et Desmoutiers-Moreau, le Parti ouvrier dressait les deux candidatures de Delcourt et de Delcluze — ce dernier, alors dans la prison de Béthune — qui obtenaient l'une 6.347 et l'autre 5.837 suffrages.

Le parti possibiliste (Fédération des travailleurs socialistes de France), estimant, au contraire, que le premier souci était de sauvegarder l'institution républicaine menacée par le boulangisme, menait contre celui-ci la campagne la plus directe et la plus violente. Dès mars 1888, il avait publié un manifeste où il rappelait que le général Boulanger avait « gagné ses épaulettes et sa croix en exerçant sa bravoure et ses talents militaires » contre la Commune et où il ajoutait :

« Nous sommes prêts à oublier, pour un instant, les seize années pendant lesquelles la bourgeoisie a trahi les espérances du peuple; nous sommes prêts à conserver et à défendre, par tous les moyens, le chétif germe de nos institutions républicaines contre tout sabre qui viendrait à le menacer. »

Le 8 avril 1888, Allemane fonda le quotidien *Le Parti ouvrier*, qui se donnait pour mission particulière de mettre la classe ouvrière en garde contre le boulangisme; « contre la menace d'une dictature militaire d'organiser toutes les forces républicaines et socialistes »; de « se préparer à lutter jusqu'à la dernière extrémité contre ceux qui rêvent de restaurer un régime césarien »; car « c'est déjà trop de Brumaire et de Décembre, trop de Waterloo et de Sedan ».

Pendant toute la période boulangiste, *Le Parti ouvrier* désigna aux colères populaires ceux qu'il appelait les « otages de la République » :

Digitized by Google

« Nous signalons — écrivait-il chaque matin, en caractères gras, en tête de ses colonnes — nous signalons à l'attention et au souvenir des républicains sincères les noms des criminels qui ont créé et propagé le mouvement boulangiste. Nul n'a le droit de les oublier : général Boulanger, Henri Rochefort, Laguerre, Michelin, Lalou, Mayer, Laisant, Le Hérissé, de Susini, etc. »

C'est sur l'initiative de Joffrin et sur celle de Clemenceau et de Ranc que fut fondée le 25 mai la Société des droits de l'homme et du citoyen, qui disait dans son manifeste :

Appartenant aux fractions diverses de la grande famille républicaine, nous croyons qu'une entente entre tous ceux qui sont demeurés fidèles à la République est nécessaire pour mettre un terme à l'aventure boulangiste, si humiliante pour notre pays. L'entente durera autant que le péril.

... Nous fondons la Société des droits de l'homme et du citoyen. Elle a pour objet la défense de la République par la lutte sans merci contre toute entreprise de réaction ou de dictature.

Le Comité d'action de la Société des droits de l'homme comptait parmi ses membres Allemane, Paul Brousse, Chabert, Joffrin, Lavy, Paulard, possibilistes, à côté de MM. Clemenceau, Camille Pelletan, Labordère, Félix Mathé, Tony Révillon, Schœlcher, radicaux ou radicaux-socialistes.

Benoît Malon, Rouanet et Fournière, dans la *Revue socialiste*, prenaient non moins vigoureusement position contre le boulangisme.

« Nous avons toujours — écrivait Malon — considéré le boulangisme comme périlleux pour la République et pour l'avenir de la France. A ce titre, nous l'avons toujours combattu... Nous continuerons à suivre cette ligne de conduite dans la *Revue socialiste* où nous

Digitized by Google

serons toujours pour la République, le Socialisme et la Révolution et contre toutes les tentatives dictatoriales ou rétrogrades » (1).

A la Chambre, Basly reprochait avec véhémence au général Boulanger, le jour où celui-ci apportait sa proposition de revision, de retarder la discussion des lois ouvrières. (4 juin 1888.)

Félix Pyat, dans un discours où il réclamait l'amnistie pour Bérézowski et les condamnés politiques, s'écriait :

« Je suis le plus vieux député républicain. Enfant, j'ai vu l'effet du premier Boulanger : les Prussiens à Orléans; j'ai vu l'effet du second : les Prussiens à Tours; je voudrais ne pas voir l'effet du troisième: les Prussiens dans toute la France. »

Le boulangisme avait surtout valu par ses chansons : *Les Pioupious d'Auvergne* et *En revenant de la Revue*, notamment, avaient contribué plus que bien des discours de propagande à la popularité du « brav' général ». Le socialisme anti-boulangiste eut aussi ses refrains. Jules Jouy, tour à tour au *Cri du Peuple* et au *Parti ouvrier*, fut le véritable poète de l'anti-boulangisme, et ses compositions, jetées presque chaque matin, ne manquaient ni de souffle ni d'allure. Aux *Pioupious d'Auvergne* il répondait par *Les Ouvriers de France* (2) et il chantait sur le même air :

Maigres prolétaires
Modestes héros,
Gare aux militaires,
Aux « brav's généraux » !
L' fusil, la giberne,
N'aim'nt pas les outils.
L' peuple, à la caserne,
N'eut jamais d'amis.

(1) *Revue socialiste,* correspondance, février 1889, p. 222.
(2) *Le Parti ouvrier,* n° 1, 6 avril 1888.

Digitized by Google

Quand, dans la ru', nous descendrons, tout blêmes,
Seuls, nous nous battrons;
Chassant les patrons,
Dans les fournils, nous f'rons not' pain nous-mêmes
Et, pour le manger,
Nous nous pass'rons bien d'Boulanger.

Les deux tactiques — celle des blanquistes et du Parti ouvrier français, et celle des possibilistes — vont se heurter à l'occasion de l'élection législative de la Seine, fixée au 27 janvier 1889. Il s'agissait de remplacer M. Hude, radical, décédé. Contre la candidature Boulanger les groupes républicains unis présentent la candidature radicale de M. Jacques, président du Conseil général de la Seine. Quelle sera l'attitude du parti socialiste ?

Réunis en congrès, les groupes du Comité révolutionnaire central et du Parti Ouvrier français lui opposent la candidature « socialiste révolutionnaire, anti-cadettiste et anti-boulangiste » de Boulé, ouvrier tailleur de pierres.

« Ce n'est pas — écrit Guesde — en tirant d'affaire, en repêchant par ses bulletins les ventrus du capitalisme qui, par leur impuissance et leurs tripotages, ont épuisé la confiance de la nation ; ce n'est pas en se portant au secours de la Sainte-Trinité Ferry-Floquet-Clemenceau, que l'on arrachera l'outil républicain à toutes les réactions groupées derrière un panache de foire; mais en affirmant la République du travail et en cousant dans le même sac, lui-même jeté au fond de la Seine, les tenants du bazar gouvernemental et leur concurrent qui n'est pas au coin du quai » (1).

« Le socialiste — écrit Vaillant — ne doit pas seulement voter contre Boulanger. Il doit aussi voter contre

(1) *Le Cri du Peuple*, 15 janvier 1889.

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

le candidat des Floquet et des Ferry, contre le candidat de l'oligarchie bourgeoise, maîtresse du pouvoir, servante du capitalisme, organe de la contre-Révolution, qu'il lui faut vaincre, qu'il lui faut jetter bas par le bulletin ou par le fer, pour marcher librement à la République sociale... Le devoir l'exige, l'intérêt et le salut de la République le commandent. Tout bon citoyen doit voter contre le pouvoir personnel et contre la réaction bourgeoise, contre l'impérialisme et l'opportunisme, pour la République sociale, pour le citoyen Boulé » (1).

Au contraire, la Fédération des travailleurs socialistes se rallie, dès la première minute, à la candidature Jacques. Celle-ci était sortie, le 6 janvier, du congrès républicain réuni sous la présidence de M. Anatole de la Forge. Dès le lendemain, *Le Parti ouvrier*, porte en tête de ses colonnes : « Jacques, candidat de la République » ; il ouvre une souscription « pour les frais de l'élection républicaine du 27 janvier » et combat avec violence, comme une diversion dangereuse, la candidature ouvrière de Boulé :

Vous ne voterez pas pour M. Boulé ! écrivait-il le matin de l'élection.

Boulé est le candidat des brouillons et des « mécontents » du parti socialiste qui toujours ont cherché, par tous les moyens, à entraver la marche des travailleurs vers leur émancipation.

Boulé, c'est le candidat des jésuites rouges.

Boulé, c'est le candidat de M. Boulanger, et sa candidature n'a pour but que de créer une diversion en faveur de l'assassin des socialistes.

Vous voterez pour le citoyen Jacques, candidat de la République.

Vous voterez pour Jacques et vous affirmerez ainsi votre

(1) *Le Cri du Peuple*, 27 janvier 1889.

Digitized by Google

volonté de conserver la République, cet outil indispensable à la réalisation du progrès social.

On connaît le résultat de l'élection. Le général d'aventure l'emportait par 244.070 suffrages contre 162.520 à M. Jacques et 16.766 à Boulé.

Lors des élections générales de 1889, les blanquistes et guesdites, d'une part, les possibilistes de l'autre, persistent dans la tactique qu'ils ont respectivement suivie lors de l'élection du 27 janvier.

Le manifeste aux électeurs, rédigé en commun par le Parti ouvrier français et le Comité révolutionnaire central, qui est apposé dans plus de cent villes, avec les signatures de Guesde, Lafargue, Vaillant, Chauvière, etc., s'exprime comme suit :

Le seul et unique mal qui vous accable, sous la République bourgeoise comme sous la monarchie, c'est la féodalité capitaliste pour laquelle gouvernent aujourd'hui opportunistes et radicaux... pour laquelle gourvernerait et sabrerait Boulanger... Ni Ferry, ni Boulanger, mais la République sociale qui ne peut aboutir que par l'expropriation des défenseurs du pouvoir et du capital.

Dans les Bouches-du-Rhône, Guesde répond sur les murs dans les termes suivants à l'offre de candidature qui lui est offerte par les socialistes de la deuxième circonscription de Marseille et qu'il accepte :

Ma candidature veut dire : A bas les bourgeois prétendus républicains, depuis Ferry jusqu'à Clemenceau, qui en dix-neuf années de règne n'ont rien su, ou pu, ou voulu faire pour les producteurs de toute richesse, pour les millions de prolétaires, qui manquent eux-mêmes de tout, en logeant, en nourrissant, en *indigestionnant* une minorité d'oisifs !...

Elle veut dire encore : Arrière les bourgeois à promesses

Digitized by Google

revisionnistes qui, sous la raison sociale Boulanger et Cie, ne songent qu'à exploiter pour la satisfaction de leurs appétits le mécontentement général !...

C'est sur le même terrain que sont posées les candidatures de Lafargue, à Saint-Amand (Cher); de Vaillant, dans la deuxième circonscription du XXe arrondissement de Paris; de Duc-Quercy, à Toulon; de Ferroul, à Narbonne; de Couturier et de Lachize, dans le Rhône; de Baudin, dans le Cher; de Thivrier, dans l'Allier, etc.

De leur côté, les possibilistes présentent un certain nombre de candidatures, notamment Allemane et Chausse au XIe arrondissement de Paris; Caumeau au XIIe; Prudent-Dervillers, au XIIIe; Joffrin, au XVIIIe; Dumay et Berthaut, au XXe. Ils affirment le programme socialiste, mais dirigent surtout leurs efforts et leur propagande électorale contre le boulangisme. Au second tour de scrutin ils observeront la discipline républicaine la plus rigoureuse et au nom de cette discipline, *Le Parti ouvrier* recommandera les candidatures de MM. Desprès, Berger, Chautemps, Yves Guyot, Marmottan, Frédéric Passy, Barodet, Mesureur, Pichon, etc.

Millerand qui, depuis 1885, s'était peu à peu éloigné du radicalisme et rapproché du parti socialiste, prenait pour devise, dans son journal *La Voix* (1) : ni l'un ni l'autre !

Ni l'un ni l'autre ! expliquait-il. Ni Ferry, ni Boulanger, c'est-à-dire ni le despotisme d'un homme ni la domination d'une coterie; le peuple maître de ses destinées...

(1) Fondé le 26 août 1889 ; disparut le 9 novembre 1889. Parmi les collaborateurs de Millerand : Basly, Hovelacque, Alphonse Humbert, Jaclard, de Lanessan.

Digitized by Google

Nous ne voulons pas de Boulanger qui est l'empire.

Nous ne voulons pas de Ferry qui est la réaction bourgeoise.

Nous voulons la République démocratique et sociale.

Des députés socialistes sortants furent réélus : Millerand (qui avait eu contre lui la candidature possibiliste de Caumeau et la candidature boulangiste d'Élie May); Antide Boyer, Ferroul, Franconie, Cluseret.

Deux membres du Comité révolutionnaire central, Baudin et Lachize, furent élus, l'un à Vierzon, l'autre dans la 2e circonscription de Villefranche (Rhône).

Le Parti ouvrier français, auquel appartenaient déjà Ferroul et Boyer, avait comme nouveaux élus : Thivrier, à Montluçon, et Couturier, à la Croix-Rousse.

La Fédération des travailleurs socialistes de France l'emportait dans la première circonscription du XXe arrondissement de Paris avec J.-B. Dumay, élu au second tour contre M. Henri Rochefort, après avoir eu comme concurrents au premier tour M. Sigismond Lacroix et Camélinat. Dans la deuxième circonscription du XVIIIe arrondissement, Joffrin, qui avait obtenu 5.507 voix contre 7.816 au général Boulanger, fut proclamé élu par la commission de recensement et validé par la Chambre, le général étant inéligible par suite de la condamnation dont l'avait frappé la Haute-Cour et les voix qui s'étaient portées sur lui étant considérées comme nulles (1).

(1) Joffrin étant mort un an après (15 septembre 1890) fut remplacé par Lavy, élu, le 30 novembre, au second tour de scrutin, par 3.220 voix contre 2.121 à Lissagaray, 788 à Dejeante, 588 à Daumas et 131 à Charles Longuet.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

Le Premier Mai.

ORIGINES DU PREMIER MAI. — LE CONGRÈS INTERNATIONAL DE 1889. — LA FUSILLADE DE FOURMIES. — LAFARGUE CONDAMNÉ ET ÉLU. — ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 1892.

Le 14 juillet 1889 s'était ouvert à Paris, salle Pétrelle, rue Rochechouart, le congrès ouvrier socialiste international, organisé par le Parti ouvrier français et le Comité révolutionnaire central, d'accord avec la Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs de France (1).

A la même date et également à Paris, rue de Lancry, se réunissait un autre congrès international, également ouvrier et socialiste, convoqué par la fraction possibiliste.

On remarquait rue Rochechouart Liebknecht, Be-

(1) Fondée en 1886. A tenu successivement les congrès nationaux corporatifs de Lyon (1886), Montluçon (1887), Bordeaux (1888), Calais 1890), Marseille (1892), Nantes (1894), Troyes (1895). A fait place depuis à la *Confédération générale du Travail*.

Digitized by Google

bel, Bernstein, Vollmar, César de Paepe, Volders, Anseele, Aveling, Mme Marx-Aveling, Cunningham-Graham, William Morris, Domela-Nieuwenhuis, Pierre Lavroff, docteur Adler, Amilcare Cipriani, Pablo Iglesias.

Au congrès de la rue de Lancry s'étaient rendus Hyndmann, Burns, Croce, Boleslas Limanowski, F. de Campos et souvent aussi Andrea Costa, Anseele et tous les délégués italiens et belges qui avaient reçu mandat d'assister aux deux congrès.

« Quel magnifique spectacle — s'écrie justement Malon (1) — si, en cette solennelle circonstance, les partis ennemis qui divisent le socialisme français avaient su oublier leurs ressentiments et leurs rivalités ! » Mais les louables efforts tentés par les délégations belge, hollandaise et italienne, pour fusionner les deux assemblées, restèrent vains.

Les deux congrès, néanmoins, affichèrent les mêmes tendances, formulèrent presque dans les mêmes termes d'identiques revendications. L'un et l'autre se prononcèrent pour une législation internationale du travail, pour la journée maxima de huit heures, pour le repos hebdomadaire, etc. L'un et l'autre furent clos aux cris de : Vive la révolution sociale ! et de : Vive l'Internationale !

Mais le congrès de la rue Rochechouart vota, en outre, une motion, qui passa presque inaperçue dans les comptes rendus des journaux de l'époque (2) et qui

(1) « Les congrès socialistes internationaux de Paris », par B. Malon, *Revue socialiste*, 15 août 1889.

(2) C'est ainsi que, dans son compte rendu des deux congrès internationaux, Benoit Malon omet de la mentionner (*Revue socialiste*, *loc. cit.*).

Digitized by Google

n'en allait pas moins déterminer un événement capital dans l'histoire du socialisme : c'est la motion décidant l'organisation de la manifestation du Premier mai.

Quelle est, exactement, l'origine — sur laquelle tant d'allégations contradictoires ont été produites — de la manifestation internationale du Premier Mai ?

C'est d'Amérique que vient la date. En 1884, le quatrième congrès annuel des syndicats ouvriers fédérés *Federation of organised Trades and Labor Unions of the United States and Canada*, réuni à Chicago, résolut de conquérir, à partir du 1er mai 1886, la journée de huit heures. Le cinquième congrès réuni l'année suivante à Washington (décembre 1885) maintint cette résolution portant que « à dater du 1er mai 1886, la journée normale de travail serait fixée à huit heures et que toutes les organisations ouvrières se prépareraient à cet effet. »

Pendant les mois qui précédèrent le 1er mai 1886, les meetings de propagande, démonstrations, promenades dans les rues, furent multipliés. Le 1er mai, en vertu de la résolution adoptée, de nombreuses grèves éclatèrent sur tous les points des États-Unis. A Chicago, notamment, le mouvement gréviste ne comprenait pas moins de 40.000 hommes. Il durait depuis quatre jours quand, dans la soirée du 4 mai, éclatèrent les bombes anarchistes qui devaient être le signal d'une répression terrible. Le mouvement fut écrasé avec la dernière rigueur.

En décembre 1886, lors du congrès de Columbus, les syndicats fédérés fusionnèrent avec un certain nombre de groupements corporatifs rebelles à l'action des chefs des Chevaliers du Travail : de cette fusion sortit l'*American Federation of Labor*. Celle-ci, en son congrès de Saint-Louis (1888), décida une nouvelle

Digitized by Google

démonstration en faveur de la journée de huit heures; le compte rendu du congrès déclare : « Le délégué Applehagen dépose une motion fixant la date du 1er mai 1890. Cette proposition l'emporta à une grande majorité. »

C'est ainsi qu'aux États-Unis le 1er mai avait été choisi à deux reprises comme date de manifestations nationales tentées en vue de la journée de huit heures.

On va voir comment l'idée d'internationaliser la manifestation du Premier Mai est d'origine française.

Déjà, dans les limites nationales, un essai de ce genre de manifestation avait été réalisé.

Le troisième Congrès de la Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs réuni à Bordeaux (28 octobre-4 novembre 1888) avait, sur la proposition du citoyen Jean Dormoy, de Montluçon, voté la résolution suivante :

Considérant que depuis bien longtemps les organisations ouvrières ont réclamé en toutes circonstances les réformes suivantes : limitation de la journée de travail à huit heures, minimum de salaire, interdiction du marchandage, responsabilité des patrons en matière d'accidents... etc. ;

Considérant que, jusqu'ici, les pouvoirs publics ont toujours passé outre à nos réclamations isolées dont ils se moquent et qu'il importe de faire cesser enfin cette situation en présentant nos revendications sous une nouvelle forme, sous la forme collective, générale, plus importante ;

Qu'afin de donner une plus grande force à ce mouvement d'ensemble il y lieu de concentrer toute l'action des Syndicats sur un nombre restreint de revendications les plus générales et les plus importantes, sans pour cela renoncer aux autres ;

Le Congrès décide :

1° Le dimanche 10 février 1889, tous les Syndicats et groupes corporatifs ouvriers de France devront envoyer, soit à la Préfecture ou à la sous-Préfecture, soit à la Mairie

Digitized by Google

de leur commune, une délégation chargée de réclamer les réformes suivantes : limitation à huit heures de la journée de travail, fixation d'un minimum de salaire ;

2° Le dimanche 24 février, la même délégation retournera chercher la réponse, appuyée autant que possible par une manifestation de la population ouvrière ;

3° Tous les délégués présents au congrès s'engagent, dès leur retour, à s'occuper activement de préparer ce mouvement d'ensemble en vue de la date fixée.

Conformément à cette résolution, le 10 février 1889, les délégués des syndicats professionnels s'étaient rendus aux hôtels de ville ou aux préfectures d'une cinquantaine de villes industrielles (1), sommer les autorités de donner force de loi aux réformes formulées par les Congrès ouvriers depuis bien des années. Une agitation considérable était sortie de cette première démonstration, et c'est le succès qu'elle avait rencontré qui suggéra l'idée de tenter une manifestation analogue, mais, cette fois, internationale.

La proposition en fut faite au congrès international de la rue Rochechouart par le délégué bordelais Raymond Lavigne, dans les termes suivants :

Il sera organisé une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que, dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent les pouvoirs publics en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail et d'appliquer les autres résolutions du congrès international de Paris.

Avant de déposer cette motion, Raymond Lavigne, raconte Gabriel Deville, la soumit à divers délégués, en premier lieu à Guesde et à Lafargue, et enfin à

(1) Notamment à Lille, Roubaix, Saint-Quentin, Troyes, Reims, Montluçon, Roanne, Limoges, Bordeaux, Marseille, Cette, etc.

Digitized by Google

Liebknecht et à Bebel, dont l'opinion était utile à connaître pour le sort de ce projet, les socialistes allemands subissant alors le régime du petit état de siège. Liebnecht et Bebel approuvèrent cependant sans hésitation le projet Lavigne ; mais étant donné le régime sous lequel ils vivaient, ils conseillèrent d'ajouter la phrase suivante : « Les travailleurs des diverses nations auront à accomplir cette manifestation dans les conditions qui leur sont imposées par la situation spéciale de leur pays (1). » Cette phrase fut adjointe à la proposition Lavigne citée plus haut.

Quant à la fixation de la date, elle résulta de la phrase suivante intercalée entre les deux dont il a été question et qui devint ainsi le deuxième paragraphe de la résolution officielle du congrès : « Attendu qu'une semblable manifestation a déjà été décidée pour le 1er mai 1890 par l'*American Federation of Labor*, dans son congrès de décembre 1888 tenu à Saint-Louis ; cette date est adoptée pour la manifestation internationale. »

L'approche du 1er mai 1890 causa une véritable terreur dans les sphères gouvernementales et conservatrices.

Chaque matin, la presse réactionnaire bâtissait de véritables romans sur cette journée que préparait avec ardeur le parti socialiste. Que sera cette manifestation ? Pacifique ou sanglante ? Réussira-t-elle ? Que fera le gouvernement ? Et les suppositions les plus étranges de naître dans les cerveaux apeurés. Le conseil municipal de Saint-Étienne ne vient-il pas de voter 10.000 francs pour la manifestation ?

(1) « Historique du Premier Mai », par Gabriel Deville. *Le Devenir social*, avril 1896.

Digitized by Google

Un appel était adressé aux travailleurs pour les inviter à se joindre à la manifestation ; en voici la fin et les signatures :

Travailleurs de France, qui avez toujours été à l'avant-garde, vous serez, cette fois encore, à la hauteur de votre tâche.

Conscient de son droit et dédaigneux des provocations, chacun sera au rendez-vous de sa classe et du parti socialiste et fera son devoir.

Le *Groupe socialiste de la Chambre* : Ferroul, Boyer, Baudin, Lachize, Thivrier, Franconie, Cluseret.

Le *Conseil national du Parti ouvrier français* : Camescasse, Crépin, S. Dereure, Jules Guesde, Paul Lafargue, Lainé.

Le *Comité révolutionnaire central* : Baudin, Lachize, députés ; Chauvière, Vaillant, conseillers municipaux ; Landrin, secrétaire.

Le *Groupe socialiste du Conseil municipal de Paris* : Chauvière, Daumas, Longuet, Vaillant (1).

Le gouvernement, qui affectait de craindre des troubles, prit d'importantes précautions :

La troupe gardera le fusil Lebel. Les hommes auront deux paquets de cartouches libres dans la cartouchière, c'est-à-dire douze cartouches. On pense que cette provision sera suffisante. En conséquence, les hommes ne prendront pas le sac.

Si, dans la journée du premier Mai, un plus grand nombre de cartouches devenait nécessaire, des pourvoyeurs désignés à l'avance (un par escouade, huit par compagnie) seront chargés de renouveler les provisions dans les casernes où les caissons de bataillons seront prêts, dans les cours.

Les troupes de Paris comprendront : onze régiments d infanterie, un régiment de cuirassiers (6e), deux régiments de dragons (27 et 28e), le 3e cuirassiers, le 4e chasseurs, et deux

(1) Les possibilistes se tenaient à l'écart de la manifestation et la déconseillaient. Ils se rallièrent à celle du 1er mai 1891.

Digitized by Google

ou trois autres régiments des garnisons des environs (parmi lesquels le 8e dragons de Melun, le 1er chasseurs de Melun et le 5e chasseurs de Rambouillet).

L'artillerie sera fournie par les 12e et 15e régiments de Vincennes.

Aux troupes viendront se joindre divers détachements, ainsi que la garde républicaine en entier et la compagnie de la gendarmerie de la Seine.

Les manifestations sur la voie publique seront formellement interdites. Le moindre attroupement sera dispersé. Les arrestations opérées seront maintenues : on ne relâchera pas, comme d'habitude, après interrogatoire et consignation de quelques heures aux commissariats de police ; les personnes arrêtées seront immédiatement dirigées sur le dépôt, etc. (1).

Un splendide soleil de printemps, — le soleil d'Austerlitz, disait Guesde — éclaira ce premier Premier Mai.

Quand les manifestants qui se rendaient à la Chambre pour y porter, sous forme de pétitions, les revendications du congrès international, arrivèrent place de la Concorde, ils furent brutalement balayés par les charges de cavalerie, refoulés dans les Champs-Élysées et les rues adjacentes. Ferroul, Baudin et Thivrier, qui sont à leur tête, ont ceint leur écharpe de députés ; Vaillant porte ses insignes de conseiller municipal. Devant eux, derrière eux, sur leurs côtés, des gardes municipaux les escortent. La délégation arrive au Palais-Bourbon, où elle est reçue par M. Floquet, président.

Après son entrevue avec le président de la Chambre, elle rédige le procès-verbal suivant :

Conformément à la décision prise hier soir en assemblée nationale des représentants des Chambres syndicales pari-

(1) Journaux de l'époque.

Digitized by Google

siennes et des délégués au congrès international de Paris, la délégation chargée de porter aux pouvoirs publics la pétition pour la journée de huit heures et les autres résolutions du congrès international est partie à deux heures de la place de la Concorde et s'est rendue à la Chambre des députés. Elle a été reçue par le secrétaire général de la Présidence, qui a enregistré les pétitions émanant des Chambres syndicales et des groupes socialistes de tous les points de la France, ainsi que les résolutions du congrès en vue d'une législation nationale et internationale du travail.

Avis a été donné que ce pétitionnement collectif sera complété par les adhésions annoncées et pas encore reçues et continué par un pétitionnement individuel qui commence aujourd'hui dans la classe ouvrière.

La délégation a été ensuite reçue par le président de la Chambre, qui a déclaré être pénétré de toute l'importance de la question et ne pas douter de l'intérêt avec lequel la majorité républicaine discutera les revendications formulées (1).

(1) Voici le texte de la pétition tel qu'il a été rédigé au cours des séances préparatoires à la manifestation :

« Manifestation internationale du 1er mai :

« Pour la journée de huit heures et une législation protectrice du travail aboutissant, avec la journée de huit heures pour base essentielle, à la garantie d'un minimum de salaire, à la limitation du travail des enfants et des femmes, au repos d'un jour par semaine et à la suppression du travail de nuit, des bureaux de placement et du marchandage ;

Les citoyens soussignés réclament, comme la plus urgente de toutes les réformes, *la réduction, par une loi, de la journée de travail à un maximum de huit heures :*

Parce que la journée de huit heures, c'est *du travail et du pain* pour quantité de travailleurs qui se pressent, le ventre vide, à la porte des ateliers ;

Parce que la journée de huit heures, c'est *la fin des chômages* périodiques que multiplient les progrès du machinisme ;

Parce que la journée de huit heures, c'est *la hausse fatale des salaires* par la suppression de la concurrence homicide que font les ouvriers inoccupés aux ouvriers en activité ;

Parce que la journée de huit heures, c'est, avec huit heures de sommeil, *huit heures de loisir*, c'est-à-dire de vie, de liberté et d'action pour la classe-machine ;

Digitized by Google

En foi de quoi ont signé les délégués : Gouzou, Guignet, Lacoste, Féline, Roussel, Duluc, Lentz, J. Guesde, Vaillant, Baudin, Ferroul, Thivrier.

Dans la soirée, des patrouilles fournies par la cavalerie et l'infanterie de la garde républicaine sillonnèrent les divers quartiers de Paris. De huit à dix heures, plusieurs charges de cavalerie furent effectuées par la cavalerie. Les théâtres de la Porte-Saint-Martin, de la Renaissance, des Nouveautés, des Variétés, des Folies-Dramatiques firent relâche.

En province, c'est dans plus de cent villes que des délégations — souvenir et suite des *pétitionnaires* révolutionnaires de 1793 — furent envoyées aux pouvoirs publics, littéralement affolés. Et ces délégués se sont présentés aux Chambres, aux sous-préfectures, aux mairies — escortés, à Marseille par 50.000 camarades, à Lyon par 40.000, à Roubaix par 35.000, à Lille par 20.000, à Calais, à Saint-Quentin par 15.000, à Montluçon et à Commentry par toute la population accrue des travailleurs des communes environnantes, soit un total d'environ quatre cent mille manifestants sur la voie publique.

Plus général encore fut le chômage. A Roanne, à Cours, à Thizy, à Tarare, à Givors, à l'Arbresle, à Saint-Quentin, la cloche des fabriques et des usines eut beau tinter; personne ne répondit. Dans cette dernière ville, au bal monstre organisé pour le soir, le Parti ouvrier allait crânement inviter le détachement de dragons — commandant y compris — expédié de Sois-

Parce que la journée de huit heures *bénéficiera au petit commerce* lui-même en augmentant la puissance de consommation et d'achat de sa clientèle ouvrière. »

(*Suivent les signatures.*)

Digitized by Google

sons contre les manifestants. A Cette, pas un bateau ne put être déchargé. Arrêt complet du travail dans les charbonnages de l'Allier, du Gard, de la Loire.

C'est sous le coup de cette « journée historique » que la Chambre s'est décidée à voter la loi sur les délégués mineurs (1) et à étendre aux femmes le projet de réglementation du travail jusqu'alors limité aux enfants et aux filles mineures, pour ne rien dire de l'enquête parlementaire ouverte sur la réduction de la journée de travail, de la circulaire ministérielle rappelant les patrons au respect de la loi des 12 heures, et du Conseil supérieur du travail constitué par décret.

Les grandes grèves qui ont suivi, notamment dans le Nord et dans le Gard, ont abouti à la formation de puissantes Chambres syndicales, entre autres celle des tisseurs de Roubaix qui rayonne aujourd'hui sur quantité de communes restées jusque-là inorganisables et compte plus de 6.000 adhérents; celle des tisseurs de Lille qui comprend deux milliers de membres; celle des mineurs d'Alais, etc.

Le 1er mai 1891, qui n'avait pas été prévu par le congrès international de Paris et qui fut décidé pour la France par le congrès socialiste de Lille (2) et par

(1) Loi insuffisante en ce sens qu'elle n'assure pas aux délégués une indépendance aussi complète qu'il serait désirable, mais néanmoins très importante par les services qu'elle rend à la sécurité des mineurs et aussi par ce fait qu'en appelant les cent mille mineurs de France à élire des préposés à leur sécurité, elle introduit le « suffrage corporatif » qui devra être généralisé.

(2) Huitième congrès national du Parti ouvrier français (11-12 octobre 1890).

Digitized by Google

le congrès syndical de Calais (1), ne fut ni moins imposant, ni moins fécond (2).

La fraction possibiliste même qui avait fait plus que de se tenir à l'écart de la manifestation de l'année précédente, qui l'avait combattue avec vivacité comme d'origine marxiste, se rallia à la manifestation de 1891.

Et malgré l'expérience pacifique de 1890, malgré les déclarations formelles des organisateurs que « l'on ne sortirait pas de la légalité qui suffisait à la pression qu'il s'agissait d'exercer sur les pouvoirs publics », le personnel gouvernemental n'eût de tranquillité qu'en mobilisant cavalerie et infanterie et en faisant occuper militairement tous les grands centres industriels.

A Paris, le Premier Mai 1891 fut marqué par l'envoi à la Chambre d'une délégation nationale composée de représentants de plus de mille syndicats et groupes socialistes venus, au nombre de vingt-huit, de l'Allier, de l'Aude, des Bouches-du-Rhône, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Seine-Inférieure, de la Loire, etc., auxquels un membre socialiste de la Chambre des Communes, le citoyen Cuningham-Graham, avait tenu à se joindre « comme témoignage de l'union active des

(1) Quatrième congrès de la Fédération nationale des syndicats et groupes corporatifs de France (14-19 octobre 1890).

(2) La périodicité de la manifestation fut définitivement instituée par le congrès socialiste international de Bruxelles (16-23 août 1891), qui vota la résolution suivante :

« Le Congrès,

« Afin de conserver au Premier Mai son véritable caractère économique de revendication de la journée de huit heures et d'affirmation de la lutte des classes,

« Décide : qu'il y a lieu d'avoir une démonstration unique pour les travailleurs de tous les pays ; que cette démonstration aura lieu le 1er mai,

« Et recommande le chômage partout où il n'est pas impossible. »

Digitized by Google

ravailleurs d'Angleterre et de France en vue de la journée légale et internationale de huit heures ».

Le mandat de ces délégués du prolétariat parisien et du prolétariat départemental, unis dans une même action, était ainsi formulé :

Vu la manifestation internationale en faveur d'une législation protectrice du travail, décidée par le congrès international ouvrier socialiste de 1889, et exécutée par les prolétaires d'Europe et d'Amérique qui ont, le 1er mai 1890, mis en demeure leurs gouvernements respectifs;

Considérant que tous les congrès nationaux tenus depuis, tant en France qu'à l'étranger, ont conclu à la nécessité de renouveler cette mise en demeure internationale;

Les soussignés, délégués auprès des pouvoirs publics, en vertu des résolutions des congrès de Lille et de Calais, par les chambres syndicales et les groupes du Parti ouvrier de Paris, Roubaix, Lille, Armentières, Calais, Fourmies, Lyon, Rouen, Sotteville, Elbeuf, Nantes, Troyes, Montluçon, Commentry, Granville, Bézen et, Doyet, Montvicq, Roanne, Cette, Bordeaux, Montpellier, Marseille, Narbonne, Maromme, etc., demandent à la Chambre des députés:

1. De voter une série de lois protectrices des travailleurs aboutissant, avec la journée de huit heures pour base essentielle, à la garantie d'un minimum de salaire, à la limitation du travail des enfants et des femmes, au repos ininterrompu de trente-six heures par semaine et à la suppression du travail de nuit, des bureaux de placement et du marchandage.

2. D'inviter le gouvernement à prendre, dès à présent, l'initiative de négociations en vue d'étendre, par voie de conventions internationales cette limitation de la journée de travail à tous les pays industriels.

(*Suivent les signatures.*)

Malgré l'intervention de Thivrier, le président Floquet refusa de recevoir les délégués. Bousculés par les brigades centrales, coupés par les charges des gardes municipaux et séquestrés cinq par cinq, à peine arrivés à la grille du Palais-Bourbon, ils durent se retirer

Digitized by Google

sans avoir pu accomplir leur mission. Et le soir même, ils saisissaient la France ouvrière de la protestation suivante :

Les délégués soussignés, représentant plus de mille Chambres Syndicales et groupes socialistes de Paris et des départements, protestent contre les obstacles qui ont été apportés à l'accomplissement de leur mandat collectif.

Divisés par groupes de cinq et enfermés dans des locaux transformés en cellules, ils ont dû refuser de comparaître isolément et comme de véritables prévenus devant un employé du président de la Chambre.

Ils dénoncent cette mise de la classe ouvrière hors du droit de pétition et comptent sur la dignité et l'énergie de leurs mandants pour faire justice d'une soi-disant représentation nationale qui, ouverte à deux battants à toutes les mendicités capitalistes, n'est fermée qu'aux revendications du prolétariat traité en ennemi.

Tandis qu'à Paris la délégation restait ainsi consignée à la porte de la représentation nationale, partout, en province, la plus grande partie des ouvriers avaient, comme l'année précédente, abandonné l'usine, l'atelier, la manufacture, qui pour manifester dans les rues, qui pour se rendre aux meetings. Partout aussi le gouvernement a mis en branle police, gendarmerie, armée. A Bordeaux, Jourde, député, accompagné des délégués ouvriers, n'est reçu ni par le maire ni par le préfet. A Marseille, Antide Boyer est arrêté. A Roanne, violentes charges de cavalerie et arrestation du citoyen Péronin, secrétaire de la Bourse du Travail de Lyon. L'adjoint socialiste de Roanne, le citoyen Fouilland, ne peut pénétrer à la Mairie. A Troyes, par ordre du préfet, sans autorisation du maire, l'hôtel de ville est occupé militairement. A Lyon, l'armée s'empare d'une couronne que Gabriel Farjat et plusieurs militants, entourés d'une foule immense, voulaient porter sur la

Digitized by Google

tombe des victimes de 1831-34; les drapeaux rouges sont arborés ; les troupes chargent à plusieurs reprises ; il y a un grand nombre de blessés.

A Saint-Quentin, Langrand est arrêté et condamné à un an de prison. A Charleville, l'organisateur du mouvement socialiste et syndical dans la région, le chansonnier populaire Jean-Baptiste Clément, est appréhendé et emprisonné dans les conditions suivantes :

Douze cents hommes, revenant d'un enterrement, avaient pris un détour pour rentrer dans la ville. Un capitaine de gendarmerie, avec ses hommes, les arrêta, disant : « Vous ne passerez que si vous voulez vous diviser en petits groupes de cinq ou six. » Le citoyen J.-B. Clément, s'adressant au capitaine, dit : « Je vous en prie, monsieur, ne faites pas de brutalités; je vais recommander aux camarades qui me suivent, de se disperser. » Il le fit, et son conseil fut suivi. « Qui êtes-vous donc, vous qui commandez si bien? dit le capitaine. — Je suis le citoyen Clément. — Ah ! vous êtes Clément? Je vous arrête ! » Le lendemain, on juge J.-B. Clément; on le condamne à deux ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour. Il est condamné pour insulte à la magistrature. Voici cette insulte : « Ce n'est pas le manifestant, dit-il, que vous allez condamner; c'est l'homme qui a fondé le journal *L'Émancipation*, l'homme qui a organisé ici une fédération de quarante-cinq chambres syndicales. » Voilà l'insulte !... (1)

(1) Chambre des députés, discours de Dumay, séance du 4 mai 1891.

J.-B. Clément fut en appel à Nancy, où il fut défendu par Millerand ; sa peine fut réduite à deux mois de prison. Dans *Le Courrier français* du 17 mai, le délicat dessinateur A. Willette donna un dessin en l'honneur de Clément. Le dessin représentait deux gendarmes raides et abêtis, emmenant une jeune fille rieuse, fredonnante, enchaînée ; l'un des gendarmes lui a pris son panier de cerises. Ces vers accompagnent le dessin :

Quand il reviendra, le temps des cerises,
Pandores idiots, magistrats moqueurs,
Seront tous en fête.
Gendarmes auront la folie en tête :
A l'ombre seront poètes chanteurs.
Quand il reviendra, le temps des cerises,
Siffleront bien haut chassepots vengeurs.

Digitized by Google

Toutes ces charges, arrestations, violences policières et militaires, furent couronnées par le massacre de Fourmies.

C'est là, dans la petite ville du Nord, que la poudre sans fumée a parlé pour la première fois; c'est là que le fusil Lebel a fait merveille sur une foule désarmée de femmes, de jeunes filles, d'enfants de onze ans; c'est là que, dans le sang prolétarien, a été baptisé le nouvel armement.

Quand les fusils se relevèrent, il y avait à l'état de cadavres, couchés sur le pavé ensanglanté : Maria Blondeau (18 ans), Edmond Giloteau (19 ans), Émile Cornaille (11 ans), Gustave Pestiaux (13 ans), Félicie Pennelier (17 ans), Ernestine Diot (19 ans), Louise Hubbet (21 ans), Émile Segaux (30 ans), Charles Leroy (22 ans) et Camille Latour (50 ans) — en même temps que, perforant les murailles, les balles nouveau modèle emplissaient les maisons de blessés de tout sexe et de tout âge.

Ces douloureux événements donnèrent lieu, le 4 mai, à une interpellation à la Chambre. Dumay et Antide Boyer retracèrent les violences policières dirigées à Paris, à Lyon, à Marseille, à Charleville, contre les manifestants les plus pacifiques. Ernest Roche fit le récit de la fusillade de Fourmies et fut frappé de la censure avec exclusion temporaire pour avoir qualifié d'*assassin* M. Constans, ministre de l'Intérieur. Avec une logique consommée, Millerand demanda l'enquête:

Les mesures policières étalées aux yeux de tous — dit-il en substance — constituent une véritable provocation. Pourquoi avoir envoyé de l'infanterie au lieu de la cavalerie ? Pourquoi avoir oublié les prescriptions de la loi de 1848? Ce sont là des fautes.

Digitized by Google

D'autre part, le devoir du sous-préfet était d'être entre la troupe et les ouvriers, là où étaient le danger et la responsabilité... Mais le seul responsable devant la Chambre, c'est M. le Ministre de l'intérieur. On sait à quoi a abouti sa politique de répression préventive. Toutes les forces dont le gouvernement disposait ont été mises sur pied; des ouvriers ont été tués.

A l'étranger, la force armée ne provoquait point, tout s'est passé sans désordre. On peut donc juger sur leurs résultats la politique de répression et la politique de liberté...

Le gouvernement a manqué de confiance. Quelle attitude va-t-il prendre devant ce mouvement socialiste universel ?... Si la République existe, on le doit à ces millions de travailleurs urbains et ruraux qui attendent aujourd'hui de la République les réformes sociales qu'elle leur doit... Il faut que la Chambre se décide à faire complète justice, à rechercher à qui incombe la responsabilité de ces tristes événements. Il faut une enquête parlementaire.

L'enquête fut repoussée par 339 voix contre 156. Par 356 voix contre 33, la Chambre adopta l'ordre du jour déposé par M. Maujan, « unissant dans ses ardentes sympathies les travailleurs de France et l'armée nationale ».

Le lendemain, dans *La Bataille*, Gérault-Richard, après s'être lamenté sur une République imitatrice du second Empire, appréciait ainsi le vote de la Chambre :

Le succès du ministère prouve que le peuple est comme jadis à la merci des baïonnettes et des balles; que les actes de répression peuvent impunément se commettre et qu'enfin cette armée nationale, qui devait cueillir ses lauriers sur la frontière, est avant tout au service des exploiteurs contre les exploités, du côté des riches, du petit nombre, contre les malheureux, contre la majorité laborieuse.

Un nouveau débat sur les événements du 1er mai va bientôt se produire à la Chambre, à propos d'une de-

Digitized by Google

mande d'amnistie formulée par M. Camille Pelletan et M. Le Veillé (8 mai 1891).

Avec une singulière force, Camille Pelletan soutient la proposition d'amnistie que combat le gouvernement (M. de Freycinet était alors président du conseil):

Au 1er mai, dit-il, le sang a coulé dans de larges proportions, pour la première fois depuis que la République est fondée, et l'on compte aujourd'hui les condamnations par centaines.

Rien qu'à Paris, dont vous avez vu la tranquillité, on compte 79 condamnations encourues pour le calme des rues. (*Mouvements divers.*)

M. Gauthier de Clagny. — En vingt-quatre heures !

M. Camille Pelletan. — Vous avez, chose miraculeuse, un parquet tellement infaillible que, d'après les informations que nous avons recueillies, — et M. le garde des sceaux n'a cru devoir rien y ajouter — sur des centaines de poursuites, il n'y a eu qu'un acquittement dans toute la France !

Non seulement il y a eu des condamnations de quinze jours à un mois de prison pour avoir chanté le chant national dans les rues — délit nouveau ce me semble, — mais on a condamné à deux ans de prison et cinq ans d'interdiction de séjour J.-B. Clément qui avait organisé les syndicats ouvriers dans sa région ! Cinq ans d'interdiction de séjour ! n'est-ce pas la précaution de la vieille loi allemande contre les socialistes, là où on ne voulait pas leur laisser exercer leur action ? (*Très bien ! à gauche.*)

... Voilà les condamnations qui ont été prononcées, et il y en a eu de semblables partout.

Il ne s'agit pas de savoir si vous excluerez de l'amnistie tels ou tels des manifestants. Vous refusez tout ! Vous n'amnistiez même pas les morts de Fourmies ! (*Exclamations au centre.*)

Non, vous les grâciez ! Vous grâciez les personnes qui ont reçu des balles ! Voilà jusqu'où vous allez ! (*Très bien ! très bien ! à gauche. — Protestations au centre.*)

Les rumeurs, les exclamations de la majorité, scan-

Digitized by Google

dent cette harangue, que l'extrême gauche radicale-socialiste et socialiste, seule, applaudit.

Puis M. Clemenceau monte à la tribune. Jamais, l'orateur radical ne fut plus éloquent, plus âpre, plus pathétique, plus pressant.

M. Clemenceau signale l'importance du Premier Mai et l'entrée en ligne du quatrième État :

Messieurs, est ce que vous n'êtes pas frappés de l'importance qu'a prise cette date du 1er mai ? N'avez-vous pas été frappés, en lisant les journaux, de voir cette multitude de dépêches, envoyées de tous les points de l'Europe et de l'Amérique, mentionnant ce qui s'était fait ou dit, le 1er mai, dans tous les centres ouvriers ? Vous avez suivi par la pensée ces imposantes processions qui se sont déroulées dans certaines villes, provoquant les acclamations populaires. Vous avez vu sur d'autres points les collisions, les rixes. Ici l'enthousiasme, là la colère, partout la passion. Si bien qu'il a éclaté aux yeux des moins clairvoyants que partout le monde des travailleurs était en émoi, que quelque chose de nouveau venait de surgir, qu'une force nouvelle et redoutable était apparue, dont les hommes politiques auraient désormais à tenir compte.

Qu'est-ce que c'est ? Il faut avoir le courage de le dire, et dans la forme même adoptée par les promoteurs du mouvement ; c'est le quatrième État qui se lève et qui arrive à la conquête du pouvoir.

Il revient sur la fusillade de Fourmies :

... Quand vous regardez ce qui s'est passé à Fourmies, qui pourrait soutenir ici ou devant l'Europe, devant le monde civilisé, que les faits qui se sont passés à Fourmies avant la fusillade justifient la mort de ces femmes, de ces enfants, dont le sang a pour si longtemps rougi le pavé ! Non, assurément ; il y a une disproportion épouvantable entre les actes qui ont précédé la fusillade et la fusillade elle-même. Je n'ai pas à examiner comment les actes se sont produits ; cela ne fait pas partie de ma discussion. Je ne veux pas le savoir. Mais, encore une fois, il y a disproportion mons-

Digitized by Google

trueuse entre l'attaque et la répression; il y a quelque part, sur le pavé de Fourmies, une tache de sang innocent qu'il faut laver à tout prix !

Hélas ! nous l'avons vu couler le sang des guerres civiles. M. le comte de Mun, l'autre jour, parlait de ses angoisses — il me permettra de rappeler ce souvenir, ce n'est pas pour lui en faire un reproche, mais pour lui en faire honneur — et je me rappelais que, quelques mois après ces effroyables événements de 1871, il était interrogé par la commission d'enquête de l'Assemblée nationale : « Ces hommes que j'ai vu fusiller après la bataille, sans jugement, disait-il, — c'est horrible à penser, — ils mouraient avec insolence ! »

Oui, avec insolence ! Oui, on les tuait, mais ils refusaient de s'avouer vaincus, et sans mot dire ils en appelaient à la postérité. Tant d'insolence avait frappé, troublé, inquiété, ébranlé et finalement converti leur ennemi, celui-là même qui les frappait et qui est devenu leur défenseur. (*Applaudissements.*)

Je dis cela à la gloire de ceux qui sont morts, comme à l'honneur de notre collègue. (*Nouveaux applaudissements.*)

Prenez garde ! Les morts sont de grands convertisseurs; il faut s'occuper des morts ! (*Vifs applaudissements à gauche.*) Oh ! je ne viens pas apporter ici des paroles de haine; je dis que le fait capital de la politique actuelle, c'est l'inévitable révolution qui se prépare. C'est l'organisation de ce quatrième État, dont je parlais tout à l'heure. Il faut en prendre votre parti; ce quatrième État, vous devez ou bien le recevoir par la violence, ou bien l'accueillir à bras ouverts. (*Très bien ! très bien ! à gauche.*)

Le moment est venu de choisir.

Et voici la péroraison de M. Clemenceau, adjurant M. de Freycinet d'accepter l'amnistie :

Je vous en conjure, laissez de côté les préjugés de votre charge, soyez homme et n'en ayez pas honte, sauvez nos enfants à qui nous ne voulons pas léguer cet odieux héritage de guerre civile ! Sauvez la République qui a promis la justice aux opprimés, comme la grande Révolution avait promis la liberté !

Digitized by Google

Sauvez le foyer, sauvez la patrie ! car si la destinée ne nous permet pas de nous soustraire à la fatalité qui semble peser sur nous, il faut qu'à un moment donné la France trouve tous ses enfants sous les plis du drapeau tricolore. Quel cœur, quel bras voudrait manquer au suprême rendez-vous !

Monsieur le ministre, je vous demande pitié pour la République, je vous demande pitié pour la France : Amnistiez ! Oublions. Préparons la justice, faisons l'apaisement, l'oubli.

Une « double salve d'applaudissements à l'extrême gauche », dit l'*Officiel*, accueille ce poignant discours.

Mais le siège de la majorité était fait. Par 294 voix contre 191, la Chambre repousse l'amnistie (1).

Ainsi, ni enquête ni amnistie !

Bien plus, le ministère, épouvanté de l'émotion produite dans tout le pays par la catastrophe de Fourmies, essayait de dégager sa responsabilité et d'engager celle du parti socialiste.

C'étaient des militants socialistes, adhérents au Parti ouvrier français, c'étaient Langrand et Renard, de Saint-Quentin, qui, avec Paul Lafargue, avaient, par une série de conférences, préparé la manifestation du Premier Mai à Fourmies et dans toute cette partie, jusqu'alors négligée par la propagande, du département du Nord. Ce fut le parti socialiste qui dut fournir les boucs émissaires dont M. Constans avait besoin pour détourner les responsabilités qui pesaient sur sa politique de répression sanglante.

Culine, secrétaire des groupements socialistes de Fourmies, et Lafargue comparurent, le 5 juillet, devant la Cour d'assises du Nord, à Douai, le premier, sous l'inculpation d'avoir, à Fourmies, le jour du 1er mai,

(1) La majorité comprenait 194 républicains et 100 conservateurs. La minorité était formée de 142 républicains, radicaux ou socialistes 31 boulangistes et 18 conservateurs.

Digitized by Google

par des discours proférés publiquement, provoqué à des attroupements; le second, sous la prévention de provocation au meurtre par paroles. Culine était défendu par Me Tardif; Lafargue, par Millerand (1).

Culine put être — par les douze jurés réactionnaires du Nord — condamné à six ans de réclusion et Lafargue à un an d'emprisonnement. Mais qui sortit condamné — et irrémédiablement — des débats de Douai? Ce furent, et les patrons de Fourmies qui avaient « attroupé en armes » le 145e de ligne contre la plus pacifique des populations; et les autorités civiles et militaires — préfet, sous-préfet, maire — qui avaient présidé au massacre; et le ministre Constans qui avait adressé à ses préfets les plus provocatrices des instructions.

J'accuse, moi — a pu dire le défenseur de Lafargue, Me Millerand, aux applaudissements de l'auditoire, et de la France entière — le commissaire de police de Fourmies, M. Ruche, qui n'a pas fait son devoir; j'accuse M. le sous-préfet d'Avesnes qui aurait dû être sur la place; j'accuse M. le procureur de la République qui m'entend, qui devait prendre les mesures propres à empêcher la collision; j'accuse les fonctionnaires civils et M. le maire de Fourmies; je les appelle devant cette barre pour répondre de leurs actes et ce ne sera pas votre verdict, quel qu'il soit, qui les innocentera devant l'opinion publique (2).

Ces accusés ne se sont pas relevés de l'arrêt prononcé

(1) Depuis de nombreuses années déjà, Millerand prêtait le concours de sa parole aux prévenus et accusés socialistes. En 1882, il avait défendu les ouvriers de Montceau-les-Mines; en 1886, Roche et Duc-Quercy, poursuivis à l'occasion de la grève de Decazeville; en 1886, les grévistes de Vierzon; en 1889, Guesde contre Protot; en 1890, Mme Duc-Quercy poursuivie à l'occasion de l'affaire Padlewski, etc.

(2) Au cours de sa plaidoirie, Millerand donna lecture de la

Digitized by Google

contre eux par l'opinion publique et que le suffrage universel de la 1re circonscription de Lille s'est chargé d'exécuter en octobre et novembre 1891.

lettre suivante de M. Giard, l'éminent professeur des sciences naturelles à la Sorbonne, mort tout récemment :

3 juillet 1891. — 14, rue Stanilas.

Mon cher Millerand,

Ainsi que je l'avais fait prévoir à notre ami P. Bonnier lorsqu'il est venu me voir de votre part, il me sera impossible de me rendre à Douai demain. Mes élèves ont grand besoin de moi en ce temps d'examen et le devoir professionnel me retient à Paris.

Je regrette bien de ne pouvoir aller dire à Douai ce que j'ai dit à Moulins il y a quelques années, dans une circonstance analogue.

J'ai présidé des conférences de Guesde et de Lafargue. J'ai pris la parole à côté d'eux dans maintes réunions publiques. D'accord avec eux pour *toute la partie critique de leur système*, je me suis joint à leurs revendications en faveur des ouvriers et à leurs efforts pour amener un état social plus équitable, Souvent aussi je les ai combattus lorsqu'il s'agissait des détails de l'organisation collectiviste future et des moyens peu pratiques à mon avis qu'ils proposaient pour réaliser leurs idées.

Jamais je ne les ai entendus pour cela faire appel à la force, au pillage, au meurtre. *Il faut être magistrat pour faire encore cette énorme confusion entre le socialisme sauvage des temps anciens et le socialisme de l'avenir !*

Le marxisme même, vulgarisé par Lafargue, est une doctrine trop scientifique, trop mathématique pour être comprise par les masses et pour les entraîner.

Je suis certainement beaucoup plus révolutionnaire que Lafargue, car, en ma qualité de naturaliste *évolutionniste*, je constate que le *moindre progrès* dans la nature a été réalisé par voie *révolutionnaire*.

Aussi, je ne peux que m'étonner en voyant poursuivre un homme que je considère comme un utopiste et un esprit déductif incapable de jouer le rôle d'agitateur, surtout dans un milieu français.

Je veux espérer pour l'honneur de notre pays qu'en l'an 1891 on aura pu, sans encourir la prison, dire ce qu'on pense d'un état social que bien peu d'esprits sages s'obstinent encore à trouver bon.

Bien cordialement vôtre GIARD.

Digitized by Google

Le 25 octobre, en effet, une élection législative complémentaire avait lieu dans le chef-lieu du département du Nord par suite du décès du député Werquin. Décidé à protester contre le massacre de Fourmies et contre l'odieux verdict de Douai, le Parti ouvrier résolut de présenter la candidature de Paul Lafargue, qui de Sainte-Pélagie adressa aux électeurs un appel dont voici les principaux passages :

De par le décret qui vous convoque, vous êtes dès aujourd'hui constitués en *jury national*.

Vous aurez, le 25 octobre, à juger le massacre de Fourmies et à répondre au ministre de la justice, M. Fallières, déclarant, d'après le verdict de Douai, que « le jury du Nord a dit le dernier mot dans cette malheureuse affaire ».

C'est dans cet esprit que j'ai accepté la *candidature de protestation* qui m'était offerte comme l'unique moyen de traduire devant le tribunal populaire, le seul que je reconnaisse, les patrons provocateurs qui ont appelé la troupe à Fourmies, les autorités civiles et militaires qui ont présidé à la fusillade, et les magistrats qui ont couvert de leur jugement complice cette réédition aggravée d'Aubin et de la Ricamarie sous un gouvernement qui se réclame de la République.

Mais vous n'aurez pas seulement à juger le guet-apens du 1er Mai et ses auteurs; vous aurez à condamner l'emploi qui se généralise de l'armée dite nationale contre la nation ouvrière et ses revendications les plus légales et les plus pacifiques.

Vous aurez à dire si, pères de famille, à qui on prend vos enfants sous prétexte de patrie à défendre, vous entendez les laisser transformer en mercenaires du patronat, en policiers du capital et en assassins du peuple ouvrier dont ils sont la chair et le sang.

Vous aurez à juger cette République bourgeoise qui, fondée, grâce à vous, au prix d'efforts et de sacrifices sans nombre, n'a su, depuis vingt années de patience et de misère mises généreusement à son service, qu'augmenter les charges budgétaires, encourager les tripotages financiers et frapper le pain et la viande de droits affameurs...

Digitized by Google

Vous aurez à dire s'il vous convient de continuer à aller de salaires de famine en chômages, produisant tout et manquant de tout, plus épuisés dans vos muscles de travailleurs libres que les esclaves d'autrefois; ou si, au contraire, comprenant que la science a tellement multiplié les moyens de consommation qu'il y a place aujourd'hui pour le bien-être de tous, et qu'il ne s'agit pour cela que de socialiser les forces productrices, vous êtes décidés à faire un premier pas dans cette voie libératrice en affirmant, par le triomphe du Parti ouvrier, le prochain avènement de l'ordre nouveau.

Vivent les travailleurs lillois !

Vive le socialisme !

Au premier tour de scrutin, après une vigoureuse campagne menée par Guesde, Delory, Delcluze, Ferroul et Duc-Quercy, Lafargue obtint 5.005 voix contre 2.928 à M. Hector Depasse, opportuniste, 2.272 à M. Eugène Roche, radical, et 1.256 à M. Bère, modéré.

M. Eugène Roche se désista en faveur de Lafargue, tandis que M. Bère invitait ses électeurs à reporter leurs suffrages sur M. Depasse.

Cependant, en dépit du résultat du premier tour, le gouvernement s'obstinait à maintenir Lafargue en prison. Ce maintien fit, le 31 octobre, l'objet d'une interpellation. Tour à tour M. Ernest Roche, Millerand, M. Clemenceau insistèrent pour la mise en liberté de Lafargue. Millerand rappela le cas de M. Henri Rochefort : le rédacteur de *La Lanterne* était condamné à trois ans de prison et à l'interdiction expresse de ses droits civils et politiques; l'Empire lui permit cependant de venir défendre sa candidature. On passa au vote sur l'ordre du jour pur et simple accepté par le gouvernement : 228 voix se prononcèrent pour, et 148 contre (1).

(1) Ferroul aussi intervint brièvement; il le fit au nom de Lafargue et du Parti ouvrier. « M. Lafargue et ses électeurs

Digitized by Google

A Lille, les réunions succédaient aux réunions. Tandis que MM. Emmanuel Arène et Charles Laurent allaient soutenir la candidature Depasse, Millerand allait défendre celle de Paul Lafargue (1). Le 8 novembre, Lafargue était élu par 6.470 suffrages contre 5.175 à son concurrent (2). Dans *L'Économiste français*, M. Paul Leroy-Beaulieu appréciait ainsi son entrée à la Chambre :

Tous les esprits superficiels qui encombrent la presse et le Parlement regardent — et cela de très bonne foi, vu le peu d'habitude qu'ils ont de voir les choses de loin — l'élection de Lille comme un fait secondaire. Nous déclarons hautement, quant à nous — et nous sommes heureux de prendre date — que nous considérons cette élection comme un fait capital, comme peut-être le fait politique le plus important qui se soit passé en France depuis 1871. Avec M. Lafargue, gendre de Marx, ce qui entre dans le Parlement, c'est le collectivisme, c'est une doctrine arrêtée, systématique.

A la séance du 8 décembre, Paul Lafargue déposa sur le bureau de la Chambre une proposition d'amnistie. Par 393 voix contre 109, l'amnistie fut repoussée.

Une élection partielle au conseil d'arrondissement ayant eu lieu dans le canton Est de Roubaix, le Parti ouvrier de cette ville présenta la candidature de protestation de Culine qui fut élu, mais dont l'élection fut annulée pour cause d'inéligibilité du candidat. Cinq fois de suite, Culine fut réélu.

ne réclament rien. Ces derniers se chargeront de faire tomber les verrous de Sainte-Pélagie. Le Parti ouvrier est en dehors du débat ; la question se pose entre le gouvernement et le suffrage universel. »

(1) Dans un article de *La Justice* (2 nov.), Camille Pelletan se prononce pour la candidature de Lafargue : « Si j'étais électeur à Lille, écrit-il, je voterais pour lui bien que je sois fort loin de ses idées. »

(2) Lafargue fut mis en liberté le 9 novembre.

Digitized by Google

La troisième manifestation du Premier Mai — 1er mai 1892 — coïncidait avec les élections municipales générales. Aussi est-ce en se rendant aux urnes que les travailleurs français affirmèrent leurs sentiments socialistes.

Un grand nombre d'hôtels de ville entièrement conquis, parmi lesquels ceux de Marseille, Roubaix, Toulon, La Ciotat, Narbonne, Beaucaire, Saint-Girons, Montluçon, Commentry, Domérat, Bézenet, Montvicq, Durdat-Larequille, Saint-Éloy-les-Mines, Cours, Tarare. Thizy, Belmont, Ecoche, Oullins, la Mulatière, Saint-Benoît de-Carmaux, Carmaux, Blaye-de-Carmaux, Marsillargues, Saint-Ouen, Caudry ; — des minorités socialistes élues à Calais, Watreloos, Loos, Fresnoy-le-Grand, Villers-Bretonneux, Sotteville-les-Rouen, Darnetal, Saint-Nazaire, Lyon, Charlieu, Villeurbanne, Nîmes, Montpellier, Marmande et dans cinquante autres communes industrielles ou rurales : tel fut le bilan de cette journée du 1er mai, complétée par le scrutin de ballottage du 8 mai. C'était l'affirmation la plus étendue qui ait été faite jusqu'à ce jour par le socialisme français sur le terrain électoral.

Appréciant ces résultats, le journal monarchiste *Le Soleil* pouvait écrire :

La note caractéristique de l'élection des nouvelles municipalités est l'entrée officielle du Parti ouvrier dans la politique.

Si le parti ouvrier a été battu à Fourmies et sur quelques autres points, certaines élections ouvrières qui se sont faites dans des localités du nord, du centre et du midi, sont particulièrement significatives. Par le simple fonctionnement du suffrage universel, le parti des revendications ouvrières et sociales s'est rendu maître des municipalités à Marseille, Toulon, Narbonne, Roubaix, Montluçon, Commentry, Tarare et dans beaucoup de grosses communes

Digitized by Google

des bassins houillers du Nord et de la Loire et de la région du Sud-Est...

Cette prise de possession légale des conseils municipaux de villes importantes par le socialisme avancé est un événement dont on ne peut nier l'importance. A Roubaix, voilà des ouvriers qui hier étaient à l'atelier et qui aujourd'hui se trouvent investis de l'administration d'une grande et riche cité dont le budget se chiffre par un nombre respectable de millions. Nous pourrions dire que c'est une sorte de révolution. Contentons-nous de dire que les masses ouvrières accomplissent en ce moment une évolution des plus intéressantes (1).

Flaissières fut élu maire de Marseille; Henri Carrette, maire de Roubaix; Jean Dormoy, maire de Montluçon; Ferrero, maire de Toulon; Ferroul, maire de Narbonne; Calvignac, maire de Carmaux.

La victoire municipale de 1892 laissait pressentir l'éclatante victoire que le socialisme allait remporter, l'année suivante, aux élections législatives de 1893.

(1) *Le Soleil*, 16 mai 1892.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

Le Programme agricole ; Les Élections législatives de 1893.

Le Congrès du Parti ouvrier a Marseille. — Élaboration du programme agricole. — Grève des mineurs de Carmaux. — Jaurès élu dans le Tarn. — Les élections du 20 août 1893.

Les élections législatives du 20 août 1893 furent précédées et préparées par trois faits importants : le congrès de Marseille ; la grève de Carmaux ; l'élection de Jaurès dans le Tarn.

Le congrès de Marseille (24-28 septembre 1892), qui était le dixième congrès national du Parti ouvrier français, ne dut pas seulement son retentissement au nombre considérable de délégués qu'il avait groupés dans la grande cité récemment conquise au socialisme (1), mais surtout au fait qu'il avait porté à l'ordre

(1) 107 villes et 718 groupes et syndicats y étaient représentés. Y assistaient, en outre, à titre d'*invités*, Anseele (pour le

Digitized by Google

du jour de ses travaux l'examen de la question agricole et l'élaboration d'un programme agricole.

Jusqu'à cette époque, en effet, les militants socialistes peu outillés, dénués de ressources, n'ayant qu'un courage sans bornes et qu'une foi ardente, n'avaient pu songer à porter, à organiser la propagande dans les campagnes. Ils ne pouvaient guère que s'occuper de l'éducation et de l'organisation des masses ouvrières des villes.

La production industrielle capitaliste, en effet, en agglomérant les travailleurs dans les usines et les vastes fabriques, les préparait matériellement et intellectuellement à recevoir les enseignements du socialisme et fournissait immédiatement un champ d'action aux propagandistes, qui, divisant leur tâche pour la mieux mener à bien, levèrent la première armée socialiste dans les rangs du prolétariat de l'atelier et de l'usine.

Mais ils n'oubliaient pas (1), et ne pouvaient pas oublier que, derrière les serfs de la machine, il y avait, plus nombreux encore, quoique plus éparpillés, les serfs du champ, qu'ils auraient à amener au Parti un jour, lorsque l'état de ses forces le permettrait.

Parti ouvrier belge), Liebknecht (pour la Démocratie-socialiste allemande) et Van Kol (pour le Parti socialiste de Hollande).

En même temps que la question agraire, le congrès de Marseille aborda la grève générale qui fut soutenue par Briand et Ch. Thivrier, énergiquement combattue par Guesde et repoussée à la presque unanimité par le Congrès. « Pour une pareille grève, dit Guesde, il faudrait, comme son nom l'indique, la généralité des travailleurs entraînés dans le même mouvement, alors que pour faire la révolution, c'est-à-dire pour chasser la bourgeoisie du gouvernement, il suffit, les circonstances aidant, d'une forte minorité ouvrière. »

(1) Ainsi que le prouvent diverses discussions dont on peut retrouver l'écho dans la première et la deuxième séries de *L'Égalité* et plusieurs résolutions ou rapports des Congrès nationaux.

Digitized by Google

Aussi, les élections municipales de mai 1892 ayant démontré que du côté des travailleurs industriels le socialisme avait en grande partie « ville gagnée », fallait-il s'occuper d'élaborer un programme qui devait permettre au Parti socialiste de transporter sa propagande en plein milieu rural, en pleine paysannerie française.

Avant de porter la question devant le congrès de Marseille, le Conseil national du Parti ouvrier français avait ouvert une enquête auprès de ceux des intéressés qu'il pouvait atteindre ; un questionnaire (1) avait été adressé à tous les groupements socialistes des communes agricoles, à tous les militants des campagnes, et c'est avec les réponses à ce questionnaire, avec les renseignements parvenus de divers points du pays sur les idées et les besoins des cultivateurs, que le Congrès put formuler, en connaissance de cause, ce programme de revendications agricoles qui a constitué longtemps, pour le parti socialiste, les *cahiers* de notre démocratie rurale.

A qui s'adressait ce programme ?

D'abord, aux producteurs, au nombre de deux millions et demi, déjà dépossédés de leur instrument de travail — le sol — et, pour vivre, réduits, comme leurs frères de l'industrie, à la vente de leurs bras : ouvriers à la journée, loués à l'année, valets et filles de ferme, bouviers, etc. ;

Ensuite, aux petits propriétaires — propriétaires, du moins de nom — cultivant la terre qu'ils possèdent ou qu'ils croient posséder, mais dont ils ne sont en

(1) Voir ce questionnaire dans *Le Socialiste* du 17 juillet 1892. Lors de l'interpellation Jaurès sur la crise agricole, un questionnaire analogue fut rédigé par le groupe socialiste de la Chambre (*Le Socialiste*, 27 décembre 1896.)

Digitized by Google

réalité que les esclaves et dont ils sont, d'ailleurs, de plus en plus dépouillés par la reconstitution, en un certain nombre de régions, de la grande propriété terrienne ;

Enfin, aux métayers et fermiers, mettant en valeur la terre d'autrui avec des bras loués ou salariés.

Ce sont ces trois éléments, ces trois catégories de producteurs agricoles qu'embrassait le programme de Marseille et qu'il se proposait d'unir contre leur ennemi commun : le grand capitaliste foncier, nouveau seigneur féodal, qui, par l'expropriation accomplie des premiers, par la concurrence meurtrière qu'il fait aux seconds, par la rente que, sans travail d'aucun genre, il prélève sur les derniers, représente pour tous une triple exploitation.

Pour les journaliers, le programme de Marseille demandait : la fixation d'un minimum de salaire, la création de prud'hommes agricoles, la création de caisses de retraites alimentées par un impôt spécial sur les revenus de la grande propriété, etc.

Pour les cultivateurs-propriétaires, il demandait : la mise à leur disposition par la commune, à prix de revient, des machines agricoles, ainsi que des engrais, drains, semences, plants ; la suppression des droits de mutation pour les propriétés au-dessous de 5.000 fr. ; la revision du cadastre ; l'institution de cours gratuits d'agronomie et de champs d'expérimentation agricole.

Pour les métayers et fermiers, enfin, il demandait : la revision (comme en Irlande) des baux de fermage et de métayage par des commissions d'arbitrage ; une indemnité pour la plus-value donnée par les métayers et fermiers aux domaines qu'ils quittent ; l'insaisissabilité de leurs instruments de travail et de culture.

A ces revendications essentielles, d'autres furent

Digitized by Google

ajoutées — deux ans plus tard — par le congrès de Nantes, ainsi que les *considérants* qui indiquent la signification véritable du programme agricole et le relient au programme général du Parti ouvrier.

A ce programme agricole, si nouveau et en même temps si complet et si clair, les attaques ne manquèrent point.

A défaut d'autre argument, ceux-là surtout qui, jadis, reprochaient amèrement au socialisme de vouloir spolier le petit propriétaire, de vouloir « partager » son lopin de sol, lui reprochèrent alors — par une singulière contradiction — de se faire le défenseur de la petite propriété paysanne.

Les *considérants* du programme agricole répondent admirablement à cette objection. Ils expliquent que, si la disparition des petits propriétaires apparaît à la théorie socialiste comme la conséquence nécessaire et fatale du développement capitaliste, ce n'est point aux socialistes à précipiter cette disparition ; que le socialisme n'a pas la prétention de précéder, mais de suivre les phénomènes économiques et de s'adapter à eux. Là où les deux facteurs de la production, le capital ou la propriété et le travail, sont encore réunis dans les mêmes mains, il s'arrête et attend le divorce qui pourra se produire, mais qu'il n'a ni à créer ni à hâter. Sa besogne est tout autre : il intervient, il ne veut intervenir qu'une fois le divorce accompli, c'est-à-dire une fois la propriété de ses moyens de travail enlevée au travailleur, et il intervient alors pour remettre en possession sous la forme sociale les travailleurs ou producteurs dépossédés sous la forme individuelle ou privée (1).

(1) « Lors même qu'une société est arrivée à découvrir la piste de la loi naturelle qui préside à son mouvement, elle ne

Digitized by Google

Un autre reproche adressé au programme agricole, c'était d'être en contradiction avec les résolutions des congrès antérieurs, d'inaugurer, dans un but électoral, une tactique nouvelle vis-à-vis du cultivateur propriétaire.

Quelques citations précises montreront l'inanité de ce grief.

Dans un rapport remontant à 1881 et présenté au Congrès national de Reims par le « Cercle républicain des ouvriers de Montluçon », nous lisons :

Pour ce qui est de la petite propriété agricole ou industrielle, là où se trouvent réunis dans les mêmes mains le capital et le travail, il ne peut y avoir lieu à expropriation. Ce sont les faits qui auront raison de la petite propriété.

peut ni dépasser d'un saut, ni abolir par des décrets les phases de son développement naturel ; mais elle peut abréger la période de la gestation et adoucir les maux de leur enfantement. » (Karl Marx, *Le Capital*, 1er volume, édition française, préface.)

De Jaurès sur le programme agricole de Marseille : « Les conservateurs de tout ordre sentent si bien la puissance de notre programme, son efficacité prochaine et souveraine auprès des paysans qu'ils prétendent qu'il y a une contradiction entre notre programme et notre doctrine. Ils prétendent que le souci de la petite propriété paysanne qui éclate dans notre programme se concilie mal avec la doctrine collectiviste. Ils oublient, les bons apôtres, que si nous voulons restituer à la nation tout le capital de production, c'est pour assurer partout et définitivement la possession effective de tout le produit de leur travail à ceux qui travaillent. Or, le paysan propriétaire, quand il l'est vraiment, vit de son travail sans être ni exploiteur ni exploité. La petite propriété paysanne aura donc sa place dans un système d'organisation socialiste où les fruits du travail appartiendront en totalité à ceux qui travaillent. Elle recevra seulement d'une organisation plus scientifique de la production agricole un supplément de valeur et de fécondité. Il n'y a qu'une chose qui disparaîtra : c'est la propriété oisive, c'est la dîme et la double et triple dîme prélevée par le capitaliste agricole sur le fermier et les ouvriers de ferme, sur le métayer, sur le journalier. » (*Almanach du Parti ouvrier français pour* 1894).

Digitized by Google

Jusque-là on pourra, loin de s'en faire un ennemi, intéresser le petit producteur, le paysan cultivant lui-même son lopin de terre, le petit industriel mettant en œuvre l'outil qu'il possède, au nouvel ordre de choses, par l'organisation des services communaux qui le dispenseront de passer par les mains des intermédiaires commerciaux ou financiers qui l'exploitent et lui enlèvent la meilleure part de son produit (1).

La même idée se trouve exprimée dans un rapport publié par *L'Égalité* du 21 mai 1882 et approuvé en septembre par le congrès de Roanne. L'année suivante, dans leur brochure: *Le Programme du Parti ouvrier*, Jules Guesde et Paul Lafargue reproduisaient comme conclusion le passage saillant de ce rapport :

Le pouvoir révolutionnaire central aura à enlever à la réaction son appoint, à gagner le paysan-propriétaire. Il y parviendra en abolissant les dettes chirographaires, en confisquant et en réduisant de moitié les dettes hypothécaires, en aidant le propriétaire paysan dans son exploitation, en lui fournissant du crédit, des machines, des engrais, des semences, des bestiaux à engraisser, etc., en lui permettant d'acquitter sa dette avec ses produits.

Au Congrès national de Roubaix (1884), fut soumis et adopté à l'unanimité un rapport intitulé « Le Parti ouvrier avant, pendant et après la Révolution », rapport indiquant les premières mesures à prendre en faveur des cultivateurs et des petits propriétaires et concluant ainsi :

« Seules, les grandes propriétés seront expropriées (2). »

(1) *Rapports et résolutions des congrès ouvriers*, par JEAN DORMOY (p. 12).

(2) Les propagandistes du Parti ne tenaient pas un autre langage.

« Notre collectivisme scientifique — écrivait GABRIEL DEVILLE,

Digitized by Google

Pas plus qu'il n'était en contradiction avec le fond de la doctrine socialiste, le programme agricole du congrès de Marseille n'était donc en contradiction avec la tactique passée du Parti.

Au lendemain du congrès de Marseille, Guesde saluait, dans le nouveau programme élaboré, le signe certain de la conquête très prochaine des campagnes par le parti socialiste :

Nous recevons — écrivait-il — de la Corrèze, du Var, de l'Allier et d'ailleurs, des félicitations pour le programme agraire élaboré à Marseille.

Nos correspondants sont dans le vrai en acclamant l'œuvre du dixième congrès national du Parti. C'est une véritable Révolution qui a été accomplie le 27 septembre dernier.

Marquez cette date d'une pierre noire, Messieurs de la bourgeoisie capitaliste. Ce jour-là, c'est votre dernière armée, votre vieille garde qui vous a été « soufflée ».

Depuis un grand siècle que vous êtes au gouvernement, vous n'avez rien su, pu ou voulu faire pour la France agricole. Ou quand vous avez fait quelque chose — vos tarifs douaniers — ç'a été au seul profit des sangsues, des vampires de l'agriculture française, des fainéants de la grande propriété. Pour conserver votre clientèle électorale paysanne vous n'avez employé qu'un moyen : la peur des ouvriers des villes, des socialistes transformés en « partageux ». Ce moyen vient de vous être enlevé.

De tous les partis — monarchistes, bonapartistes, républicains — qui se sont succédé au pouvoir, un seul, qui n'y est pas encore arrivé, s'est penché sur les travailleurs des campagnes, non pas pour leur prendre, mais pour leur donner, pour recueillir leurs plaintes, leurs griefs, leurs revendications et les inscrire sur son programme : et c'est le

dans un article intitulé « Socialisme et paysan » — n'ayant pas la prétention de marcher plus vite que les faits, n'a jamais parlé de la suppression de la propriété paysanne. » (*Le Citoyen*, 7 octobre 1881.)

Même langage encore dans l'*Aperçu sur le socialisme scientifique* (pp. 59 et 60), de DEVILLE, paru en août 1883.

Digitized by Google

Parti ouvrier, c'est le parti socialiste, qui a pris à Marseille l'engagement de mettre sa force au service du droit paysan.

Non seulement, après un pareil événement, c'en est fait de l'abîme creusé entre Jacques Bonhomme et Jean Prolo, et du règne du bourgeoisisme établi sur cette division; mais le socialisme, d'épouvantail devenu la suprême espérance des modernes attachés à la glèbe, va retourner contre l'ordre capitaliste ses derniers défenseurs désabusés (1).

Si l'élaboration du programme agricole ne devait point avoir des effets aussi rapides et aussi décisifs que l'espérait Jules Guesde, elle n'en devait pas moins, quelques mois plus tard, être de la plus haute utilité, au cours de la campagne électorale, pour les candidats socialistes.

Tandis que le Parti ouvrier français tenait à Marseille son congrès national annuel, à Carmaux les ouvriers mineurs étaient en grève.

Depuis le mois de mai, c'était un ouvrier, ajusteur aux ateliers de la Société des mines, Calvignac, qui était maire de Carmaux; de plus, le 31 juillet, par 2.011 voix contre 1.110 au candidat de la Compagnie, il avait été élu conseiller d'arrondissement. Le 15 août, la Compagnie lui signifiait son congé.

Mais elle avait compté sans l'organisation et l'énergie de la population ouvrière de Carmaux. Réunis au siège de leur chambre syndicale, ouvriers de l'intérieur et de l'extérieur relevèrent le gant. Se solidarisant avec Calvignac, ils décidèrent que leur élu serait réintégré dans son gagne-pain et que jusqu'à cette réintégration le travail serait abandonné (2).

(1) *Le Socialiste*, 16 octobre 1892.

(2) L'organisation ouvrière à Carmaux était alors — et est restée — excellente.

« Les mineurs et les verriers — écrivait le citoyen Marius

Digitized by Google

Les grévistes étaient au nombre d'environ 3.000; le gouvernement (M. Loubet était alors président du Conseil) envoya 1.800 hommes de troupes. Mais, en même temps que les pantalons rouges, arrivaient tour à tour Ferroul, A. Boyer, députés, Duc-Quercy, qui devaient organiser la résistance, et surtout Baudin, député du Cher, qui resta à Carmaux pendant toute la durée de la grève et dont la présence, le courage et le sang-froid empêchèrent à plusieurs reprises l'effusion du sang.

Sur tous les points de la France, des réunions, des meetings s'organisaient en faveur des grévistes; *La Petite République*, *La Dépêche* (de Toulouse), *Le Socialiste*, etc., organisaient des souscriptions. Les conseils généraux de l'Allier, des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, et de nombreux conseils municipaux, votaient des subsides; au bout d'un mois, le comité de la grève avait encaissé près de 50.000 francs.

De locale, la grève de Carmaux était devenue natio-

Rauzier, secrétaire du syndicat — sont unis étroitement. A la verrerie, pas un ne manque à l'appel dans le syndicat. A la mine, 60 ou 80 tout au plus sur 2.800 ne sont pas dans les rangs au milieu de leurs camarades ; d'ailleurs, il en est que ceux-ci ne voudraient pas. Nous avons, en outre, le syndicat des similaires aux verriers qui fonctionne très bien, et les ouvriers en bâtiment viennent de se constituer, voulant suivre leurs traces. Nous sommes désormais les maîtres de la situation...

« La mairie nous appartient complètement. Nous nous sommes emparés d'un siège au conseil d'arrondissement et nous avons le ferme espoir de faire sortir de l'urne, aux prochaines élections législatives, un militant du parti socialiste.

« Nous avons formé un cercle d'études sociales qui compte aujourd'hui 250 membres actifs. Tous les villages environnants ont suivi notre exemple : Blaye, Rosières, Saint-Benoît, Saint-Juéry, etc. marchent avec nous.

« Voilà les motifs qui ont amené la grève des mineurs... »

(*Le Socialiste*, 10 octobre 1892.)

Digitized by Google

nale; elle prit bientôt un caractère international. De Belgique, de Suisse, d'Italie, d'Allemagne, de Roumanie, etc., des secours étaient adressés aux travailleurs carmausins, debout pour la défense du suffrage universel.

Sous la pression de l'opinion publique et à la suite du débat sur les événements de Carmaux qui eut lieu à la Chambre, dès la rentrée d'octobre, la Compagnie dut accepter le principe de l'arbitrage qu'elle avait jusqu'alors repoussé, et M. Loubet, président du conseil, fut désigné comme arbitre.

Sa sentence fut un monument de contradictions. Elle reconnaissait que les ouvriers avaient décidé la grève pour faire respecter leurs droits politiques violés par la Compagnie minière :

« Considérant, disait-elle, que le renvoi de M. Calvignac ne peut être justifié par son absence du 5 juillet au 2 août; qu'il était en permission régulière délivrée par le médecin de la Compagnie; que son renvoi peu après son élection à la mairie et au conseil d'arrondissement a pu légitimement paraître une atteinte portée au suffrage universel; que, dès lors, la Compagnie a outrepassé son droit... »

Mais après ce considérant et en contradiction avec lui, la sentence de M. Loubet concluait : 1° que Calvignac, dont le renvoi était transformé en congé pour toute la durée des fonctions municipales, ne rentrerait pas à la mine; 2° que n'y rentreraient pas davantage les dix mineurs condamnés, pour faits de grève, par le tribunal correctionnel d'Albi; 3° que M. Humblot, directeur de la Compagnie, dont les procédés arbitraires étaient pour une large part dans la déclaration de grève et dont les mineurs demandaient le remplacement, resterait directeur.

Digitized by Google

Mais M. Loubet ne faisait que préparer un nouveau triomphe aux ouvriers. D'accord avec MM. Pelletan, Clemenceau et Millerand, qui s'entremirent entre les grévistes et lui, le gouvernement dut concéder aux grévistes tout ce que l'arbitre leur avait contesté. Ils ne reprirent le travail qu'après avoir fait capituler la Compagnie et le gouvernement.

Et *Le Soleil*, après avoir enregistré « la reprise du travail à Carmaux au chant de *La Carmagnole* et au cri de : Vive l'Internationale ! » ajoutait désespérément :

« Ça n'est pas fini ; ça commence. »

L'élection législative complémentaire de la 2e circonscription d'Albi — dont fait partie Carmaux — allait ajouter encore à la victoire des grévistes.

A la suite de la grève, le marquis de Solages, député monarchiste et administrateur de la Compagnie des mines, avait donné sa démission. Réunis en congrès à Carmaux, le 4 décembre 1892, les socialistes de la circonscription offrirent à Jaurès la candidature (1).

Le 22 janvier 1893, Jaurès était élu par 5.317 voix contre 4.843 à son concurrent M. Héral (2).

Ce qui caractérisait cette victoire électorale, c'est qu'elle était le témoignage de la pénétration de l'idée socialiste dans les milieux ruraux. En effet, si l'on en

(1) Les télégrammes suivants furent échangés :

« Le Comité républicain socialiste vous offre la candidature avec le programme du Parti ouvrier de Marseille. Si vous acceptez, venez de suite à Carmaux, au siège du Comité. Le président : BOUTEILLÉ. »

« J'accepte la candidature et je viendrai à Carmaux, mardi. JAURÈS. »

(2) Le 22 septembre 1889, le marquis de Solages, réactionnaire, avait été élu par 6.387 voix contre 5.398 au candidat opportuniste, M. Esquilat.

Digitized by Google

excepte le canton de Carmaux, la 2e circonscription d'Albi est purement agricole.

Le Temps était obligé d'y reconnaître « un léger avantage remporté par le socialisme ouvrier et agraire ».

Dans sa lettre de remerciements à ses électeurs, Jaurès s'exprimait ainsi :

Une pression administrative sans précédent n'a pas pu empêcher notre victoire. La contrainte, la menace, la fraude ont détourné de nous des centaines de suffrages. Mais la majorité est restée avec nous, une majorité résistante et sûre d'hommes réfléchis et libres que le mensonge n'égare pas, que la peur ne mène pas.

On voulait à tout prix, à Carmaux même, obtenir un désaveu du socialisme. Vous avez déjoué ce calcul. Vous venez d'affirmer avec éclat la République sociale...

Par vous aussi, le socialisme vient de pénétrer dans les campagnes ; il s'est installé comme un ami chez les paysans qui, jusqu'ici, l'ignoraient et le redoutaient. Il est démontré maintenant que l'idée socialiste peut rallier les cultivateurs et qu'une force légale énorme peut être mise au service de l'égalité. Avec le concours des paysans, ces transformations sociales profondes qui s'appellent des révolutions peuvent être accomplies sans violence ; car alors la puissance du nombre vient s'ajouter à la puissance du droit, et le suffrage universel équivaut à un soulèvement universel contre l'injustice et la misère.

Tous ces faits avaient déterminé une forte poussée socialiste.

Vers la même époque, Millerand prenait la direction de *La Petite République* et en faisait un journal ouvert à toutes les fractions socialistes. « Les militants de toutes les fractions socialistes — écrivait-il — trouveront ici une tribune pour y dire, sous leur signature et leur responsabilité, les théories qu'ils croiront utiles. » Ses principaux collaborateurs étaient René Viviani, Jaurès, Gérault-Richard, Marcel Sembat,

Digitized by Google

Eugène Fournière, Jules Guesde, Henri Turot, Vaillant, G. Rouanet, Albert Goullé, Brousse, Henri Brissac, Henri Pellier, Degay.

Si, à tous ces faits, l'on ajoute, d'une part, le mécontentement profond soulevé par l'impuissance de la législature finissante, par la lugubre fusillade de Fourmies, par le refus brutal de l'amnistie, par la fermeture militaire de la Bourse du Travail de Paris, par les scandales politico-financiers du Panama, et, d'autre part, l'effort de propagande et d'agitation tenté sur les divers points du pays par Guesde, Jaurès et Millerand (1), on s'explique la victoire retentissante du socialisme — véritable explosion — aux élections législatives du 20 août et du 3 septembre 1893.

Cinquante socialistes environ arrivaient à la Chambre. Parmi eux : Jules Guesde, Couturier, Antoine Jourde, Sauvanet, René Chauvin, Antide Boyer, du Parti ouvrier français ; Lavy et Prudent-Dervillers, de la Fédération des travailleurs socialistes de France ; Chauvière, Baudin, Marcel Sembat, Vaillant, Walter, du Comité révolutionnaire central ; Avez, Dejeante, Faberot, Groussier, Toussaint, du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire (2) ; Jaurès, A. Millerand, René Viviani, Calvinhac, Clovis Hugues, Girodet, Masson,

(1) Conférences de Millerand, Guesde et Jaurès, à Lille ; de Millerand, à Nantes et à Narbonne ; de Jaurès, à Calais, Guines, Marquise, Marseille ; de Guesde, à Besançon, Dijon, Orléans, Roubaix, Tourcoing, Amiens, Libourne, Castres, Saint-Girons, Montpellier (Janvier-août 1893).

(2) Le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, — ou fraction allemaniste, — était sorti d'une scission qui se produisit au congrès national possibiliste de Châtellerault (octobre 1890). Brousse et ses amis conservèrent le titre de Fédération des travailleurs socialistes de France. Allemane, Faillet, Jean-Baptiste Clément, Lavaud, Dejeante, etc., formèrent le « Parti ouvrier socialiste révolutionnaire ».

Digitized by Google

Charpentier, Desfarges, Labussière, Paschal Grousset, Basly, Chassaing, Franconie, Gustave Rouanet, etc., socialistes indépendants (1).

Dans sa lettre de remerciements aux électeurs roubaisiens, Jules Guesde, cédant à l'éblouissement de la victoire et oubliant peut-être un peu que des élus socialistes avaient siégé dans les précédentes législatures, écrivait : « L'élection de dimanche est une véritable révolution, le commencement de la révolution qui fera de vous des hommes libres... Merci à Roubaix qui, en introduisant le socialisme au Palais-Bourbon comme elle l'avait déjà introduit à l'Hôtel de Ville et dans les assemblées cantonales ou départementales, est devenue la commune modèle, j'allais dire la *Ville sainte*, pour les prolétaires de partout. »

Parmi les nouveaux élus socialistes, un grand nombre d'entre eux avaient été élus dans des circonscriptions purement agricoles. La pénétration du socialisme dans les campagnes s'accentuait donc, et M. Paul de Cassagnac pouvait écrire :

« Le mécontentement chaque jour plus grand du paysan, la diminution de son capital terrien, la disparition de ses revenus, la banqueroute faite à toutes les promesses dont on le berne depuis vingt ans que la République est établie..., et vous comprendrez que le socialisme aura là un terrain admirablement préparé pour son invasion (2). »

(1) « Lorsque le discrédit des autres partis, lorsque la faillite de l'opportunisme et du radicalisme ont ouvert au socialisme le champ de l'action politique et électorale, comment les nouveaux venus se seraient-ils tous encadrés dans une des organisations rivales ? Ils ne voulaient pas en adopter les querelles, et ils restaient en dehors pour travailler à l'union, au rapprochement de tous. De là, les Indépendants. » (JEAN JAURÈS, *Le Mouvement socialiste*, 15 février 1899.)

(2) *L'Autorité*, 25 septembre 1893.

Digitized by Google

Dans un discours retentissant prononcé à Landerneau par M. le comte Albert de Mun, l'orateur catholique déclarait de son côté : « qu'il n'y avait plus à se faire d'illusion ; qu'après les populations industrielles des villes, les campagnes étaient atteintes à leur tour... ; qu'il avait entendu de ses oreilles, dans la Basse-Bretagne, un fermier, excellent homme, très attaché à sa terre et l'aimant vraiment, s'exprimer comme suit : les ouvriers des villes se mettent en grève, pourquoi donc les paysans ne feraient-ils pas comme eux ? »

Dès le lendemain des élections, un groupe socialiste fut constitué à la Chambre.

Mais dans son sein des éléments quelque peu hétérogènes s'étaient introduits. D'anciens boulangistes — tels que MM. Paulin Méry, Goussot, Pierre Richard, Argeliès, etc. — quelques radicaux-socialistes qui, de très bonne foi, croyaient que le socialisme se limitait à la lutte contre l'opportunisme et la Haute Finance, s'étaient mêlés au parti socialiste proprement dit. En revanche, Lavy (de la Fédération des travailleurs socialistes de France) et les cinq élus appartenant à la fraction allemaniste, s'autorisaient de cette confusion pour refuser au groupe leur adhésion.

Cette confusion ne pouvait se prolonger longtemps.

Tant que toute l'activité du groupe était, en raison des circonstances, absorbée par le combat contre des ministères Dupuy, Casimir-Perier, ou Ribot, elle ne présentait pas d'inconvénients. Mais elle devait cesser le jour où le groupe donnerait à son action une base plus théorique, et lorsque Millerand eut prononcé son discours dit de Saint-Mandé, où il traçait les limites à droite du parti socialiste et de son programme, le groupe fut amené à discuter des principes directeurs de

Digitized by Google

son attitude. Il élabora alors la déclaration suivante :

Le groupe socialiste de la Chambre affirme sa volonté de continuer sa lutte de tous les jours contre les gouvernements de la réaction.

Il proposera ou soutiendra les réformes immédiates qui pourraient, même sous le régime capitaliste, améliorer la condition des travailleurs.

Il n'entend lier par aucune formule étroite la liberté de ses membres et le développement même du socialisme.

Mais, pour dissiper des équivoques fâcheuses, il déclare nettement qu'en conformité avec la pensée essentielle des socialistes de tous les pays et avec la tradition socialiste française depuis la Révolution, il entend abolir le régime capitaliste lui-même et mettre un terme à l'exploitation de l'homme par l'homme, au moyen de la conquête du pouvoir politique par le prolétariat, de la substitution de la propriété sociale à la propriété capitaliste et de l'entente internationale des travailleurs.

Adhérèrent à cette déclaration : Baudin, A. Boyer, Calvinhac, Carnaud, Thierry-Cazes, Chauvière, Chauvin, Coutant, Couturier, Deville, Franconie, Gérault-Richard, Paschal Grousset, Guesde, Clovis Hugues, Jaurès, Jourde, Millerand, Prudent-Dervillers, Rouanet, Sautumier, Sauvanet, Sembat, Vaillant, Pierre Vaux, René Viviani, Walter (1).

(1) *Lettre de Lavy à Millerand* :

« Je n'ai jamais donné mon adhésion au groupe socialiste de la Chambre, et cependant j'ai toujours été, vous le savez, résolu à la lui offrir le jour où il ferait une déclaration analogue à celle que vous avez faite au banquet de la Porte-Dorée et que le groupe vient de ratifier.

« Ces deux actes déterminent mon adhésion.

« Je vous l'ai dit en 1893, je le répète aujourd'hui : Je ne crois à une réunion réelle, sérieuse, durable, qu'entre hommes de même conviction. L'étiquette peut suffire à la foule pour se mettre d'accord sur le choix d'un mandataire ; elle est insuffisante, dans une Assemblée, pour tenir des hommes groupés en une persistante communauté de vues et d'action.

Digitized by Google

« La déclaration de samedi, je l'ai demandée en 1893. Je l'accueille volontiers en 1896. Elle porte sur la doctrine ; elle indique un minimum de *credo* socialiste.

« Elle affirme une croyance. Elle ne touche à la liberté de personne ; elle atteste la loyauté de tous.

« La liberté de se mouvoir, elle reste, en réalité, entière pour chaque individualité, pour chaque groupement, dans le grand parti socialiste. Les uns et les autres, avec la diversité de leurs tempéraments, pourront poursuivre la lutte commencée ; mais, par des voies différentes, ils ne s'en dirigeront pas moins vers un but que leur montrera toujours leur foi commune. »

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

Le Socialisme parlementaire.

La lutte contre les ministères Dupuy, Casimir-Perier et Méline. — La doctrine socialiste a la tribune. — Élection de Gérault-Richard. — Le programme de Saint-Mandé.

Dès l'entrée en fonctions de la nouvelle législature, il fut aisé d'entrevoir le rôle prépondérant qu'allait désormais jouer le parti socialiste au Parlement.

D'une part, le parti radical et radical-socialiste qui, dans les assemblées précédentes, avait été le véritable représentant, souvent éloquent, des revendications de la démocratie « avancée », sortait considérablement amoindri de la bataille électorale. Son leader, M. Georges Clemenceau, avait, dans l'arrondissement de Draguignan, succombé devant une coalition réactionnaire hybride. A Paris, MM. Floquet, Pichon, Henri Mathé, Tony Révillon, Maujan avaient été battus. Seul, ou à peu près seul, des radicaux de marque, M. Camille Pelletan avait été réélu.

Digitized by Google

D'autre part, le parti socialiste, avec Guesde, Vaillant, Jaurès, Millerand, René Viviani, avait des hommes de tout premier plan, s'imposant à la fois à une assemblée par la hauteur de l'éloquence et l'étendue du savoir.

Sans doute, les cinquante députés qui, dès le début de la législature, donnèrent au groupe socialiste parlementaire leur adhésion, venaient des points les plus variés et les plus éloignés de l'horizon ouvrier et paysan; sans doute, aussi, ils sortaient, pour la plupart, de fractions différentes qui s'étaient souvent, trop souvent, combattues.

Mais, aussitôt, entre ces élus d'origines si opposées, d'habitudes d'esprit et de tendances si diverses, l'entente se réalisa, sans difficulté, sans effort. Ils surent, dans une même pensée, dont les travailleurs et le socialisme étaient l'unique objet, oublier tout ce qui pouvait les diviser, et grâce à cette union aussi étroite que féconde, grâce à ce « bataillon sacré » (selon l'expression de Guesde) dans lequel tous les droits méconnus et tous les intérêts sacrifiés trouvaient des champions et des revendicateurs, l'impression fut donnée au pays tout entier d'un parti jeune, ardent, vigoureux, puissant, tout à la fois capable de lutte et d'opposition et capable de réalisations et de réformes, en qui les démocrates pouvaient saluer le gouvernement réparateur de demain.

Aussi, contre cette avant-garde la pensée de tous les ministères — sauf un — qui se succédèrent durant la législature fut-elle identique : la combattre implacablement, et, par là, essayer d'anéantir dans le pays un parti qui portait tant d'espérances avec lui. C'est contre le socialisme qu'est dirigée la déclaration ministérielle lue le 21 novembre 1893 par M. Charles

Digitized by Google

Dupuy. C'est contre le socialisme qu'est dirigé le cabinet constitué quelques jours après, le 3 décembre, par M. Casimir-Perier. C'est contre le socialisme encore qu'est formé, en mai 1894, le second cabinet Dupuy et que, deux mois après, le grand charbonnier d'Anzin est hissé à l'Élysée. C'est contre le socialisme qu'est dirigé en 1895 le ministère Ribot-Trarieux. Et c'est encore contre le socialisme que, deux ans durant, du 29 avril 1896 au 29 juin 1898, gouvernera le ministère Méline-Barthou. Un seul ministère, celui de M. Léon Bourgeois, se refusa à cette lutte contre la démocratie et le socialisme : les élus socialistes le soutinrent loyalement dans ses tentatives réformatrices, comme, plus tard, ils soutinrent le cabinet Combes (1).

A la politique rétrograde des ministères Dupuy, Casimir-Perier, Ribot et Méline, à la présidence de combat de Casimir-Perier, les élus socialistes répon-

(1) Sur « Le Parti socialiste et le ministère Bourgeois », de PAUL LAFARGUE :

« Les membres des précédents cabinets, de quelque point de l'horizon politique qu'ils soient partis, avaient eu une curieuse uniformité de conduite ; tous, ils s'étaient appuyés sur le centre et la droite, et pour s'assurer leurs bonnes grâces, ils déclaraient la guerre au socialisme, devenu de la sorte un instrument de gouvernement. Mais il arrivait que ces Matamores, qui avaient promis de mettre en capilotade les socialistes, étaient battus par eux.

« M. Bourgeois, instruit par ces expériences malheureuses, fit une conversion de front, il chercha des partisans à gauche, et *au lieu de menacer le socialisme de son poing fermé, il lui tendit la main ouverte.*

« Cette nouvelle tactique, si elle n'a pas enrégimenté les socialistes dans les troupes ministérielles, et si elle ne leur a pas fait déposer les armes, les a engagés à suspendre les hostilités. *Jaurès, Guesde, Vaillant et Millerand ont publiquement déclaré que puisque le nouveau ministère se présentait en adversaire respectueux de la légalité, ils lui ouvraient un crédit et l'attendaient à l'œuvre.* »

(*La Petite République*, 20 février 1896.)

Digitized by Google

dirent par une opposition sans merci. Aucune loi rétrograde ne fut adoptée, aucune mesure arbitraire ne fut prise, aucun acte de réaction ne fut accompli, sans être dénoncé à la tribune par voie d'interpellation, sans être signalé à l'attention du pays, sans être flétri. Et c'est sous les coups réitérés de cette opposition socialiste que rien n'atténuait que tombèrent tour à tour ces cabinets réactionnaires; c'est pour s'y dérober que de l'Élysée Casimir-Perier prit la fuite.

Faut-il rappeler quelques traits de cette opposition, quelques-unes des plus fameuses entre ces multiples interpellations de la députation socialiste?

Dès que M. Charles Dupuy a terminé, le 21 novembre 1893, la lecture de sa déclaration violemment anti-socialiste, Jaurès et Millerand le saisissent d'une interpellation sur la politique générale et Jaurès monte à la tribune. Il relève la déclaration de guerre faite par le gouvernement au parti socialiste et montre l'impossibilité de combattre le socialisme sans déserter les principes républicains : « Vous allez être condamnés — s'écrie-t-il — dans tous les ordres, dans l'ordre politique, dans l'ordre fiscal et dans l'ordre syndical, à une œuvre de réaction. Eh bien! faites-la, essayez-la! Et pendant que vous userez ce qui peut vous rester de force à lutter contre le peuple en marche, dans les intervalles que nous laisseront vos persécutions impuissantes, nous apporterons les projets de réforme que vous n'avez pas apportés; et puisque vous désertez la politique républicaine, c'est nous, socialistes, qui la ferons ici! » Quatre jours après, le ministère était renversé.

Pour avoir pris part à des manifestations socialistes, plusieurs professeurs et instituteurs sont frappés de mesures disciplinaires par M. Spuller, ministre de

Digitized by Google

l'instruction publique du cabinet Casimir-Perier : l' « esprit nouveau » fait des victimes dans les rangs de l'Université républicaine. Ces mesures d'arbitraire sont dénoncées à la tribune par l interpellation de Thierry-Cazes, et Jaurès vient revendiquer le droit de pétition retiré aux membres de l'enseignement public.

Le 6 septembre 1896, Bueb et Bebel, députés socialistes d'Alsace, dont le compte rendu de mandat avait été interdit en Alsace par les autorités allemandes, devaient faire ce compte rendu devant leurs électeurs alsaciens, en terre française, à Wissenbach — comme, l'année d'avant, ils l'avaient fait en Suisse : la réunion avait été d'abord autorisée, le maire de Wissenbach avait délivré aux organisateurs de la réunion le récépissé de la déclaration — et au dernier moment, M. Barthou, ministre de l'intérieur, substituait à l'autorisation accordée un arrêté d'expulsion. Le 20 février 1897, Guesde développe une interpellation sur cette mesure d'expulsion ; il en profite pour expliquer l'internationalisme socialiste et rappeler l'attitude courageuse de Bebel et de Liebknecht en 1871 (1). Au scrutin,

(1) Au nom du gouvernement français, M. Lefaivre, consul de la République française à Vienne, remerciait dans les termes suivants Bebel et Liebknecht de s'être opposés à la guerre après Sedan et à l'annexion de l'Alsace-Lorraine :

« Au nom de la République française, dont le gouvernement m'a accrédité comme son représentant spécial auprès de la démocratie socialiste allemande, je crois de mon devoir de vous remercier pour les nobles paroles que vous avez prononcées au milieu d'une assemblée fanatisée par l'esprit de conquête et l'ivresse du militarisme. Le courage dont vous avez fait preuve à cette occasion a attiré sur vous l'attention de l'Europe entière et vous a conquis une place glorieuse parmi les champions de la liberté.

« L'esprit de liberté et d'humanité, comme vous l'avez si éloquemment exposé, subit en ce moment en Allemagne une éclipse pareille à celle que nous avons nous-mêmes éprouvée pendant le premier Empire, et on va au-devant des mêmes dé-

Digitized by Google

soixante-neuf suffrages d'extrême-gauche s'associent à la protestation de Guesde.

Rapporteur de la commission d'enquête « sur les affaires du Panama », René Viviani dénonce les responsabilités y encourues par certains magistrats et leurs défaillances qui ont eu pour résultat d'assurer aux coupables l'impunité. Et de ce réquisitoire où il flétrit « les deux visages » de la magistrature, la chaleur, l'élégance, l'éloquence sont telles que, presque malgré elle, la majorité en décide, par 311 voix contre 174, l'affichage. C'est le premier discours d'un orateur socialiste qui ait eu les honneurs de l'affichage.

Mais c'est surtout dans la discussion des lois scélérates de juillet 1894, présentées par MM. Charles Dupuy, président du conseil, et Guérin, garde des sceaux, et rapportées par M. Maurice Lasserre, que le groupe socialiste, par une obstruction incessante et passionnée, donna la mesure de sa valeur et de son énergie. Tour à tour, tous ses membres combattent l'odieux projet, essayent de sauver l'honneur républicain et de barrer

ceptions. Une rage de domination brutale s'est emparée des esprits les plus éclairés. Des penseurs qui, il n'y a pas longtemps, répandaient leurs lumières sur le monde, sont devenus, sous l'impulsion de M. de Bismarck, les apôtres du meurtre et de l'écrasement de toute une nation. C'est vous, messieurs, vous et votre parti, qui, dans cette défaillance générale, avez maintenu la grande tradition allemande. Vous êtes, à nos yeux, les grands représentants d'une nation allemande que nous avons aimée d'un amour vraiment fraternel et que nous n'avons pas cessé d'estimer. La France vous salue, messieurs, et vous remercie ; car elle voit en vous l'avenir de l'Allemagne et l'espoir d'une réconciliation entre les deux pays. »

Aussitôt cette lettre publiée dans le *Volkstaat*, organe officiel de la démocratie socialiste allemande, Liebknecht et Bebel furent arrêtés sous l'inculpation du crime de haute trahison et de complot pour délivrer les soldats français, prisonniers de guerre. Ils furent condamnés, quoique députés inviolables, à deux ans de prison dans une forteresse.

Digitized by Google

la route à la loi monstrueuse qui transformait en province russe le pays de la Révolution. Durant quatorze séances ils luttent désespérément, défendant pied à pied les quelques libertés si péniblement conquises. Tour à tour Guesde, René Viviani, Gustave Rouanet, Millerand, Vaillant, Charpentier, Faberot, Thierry-Cazes, Marcel Sembat, Jaurès, Dejeante, Jourde, Paschal Grousset se succèdent à la tribune, cherchant par des amendements à atténuer la rigueur des mesures d'exception proposées par le gouvernement, et tandis que cette inoubliable bataille avertit l'opinion publique et l'émeut, la majorité ministérielle, affolée et apeurée, semble honteuse d'elle-même, désertant la tribune, dispersée dans les couloirs, n'ayant d'oreilles que pour la sonnette qui la rappelait aux urnes pour consommer le crime.

Mais ce n'est pas seulement à l'interpellation, à la protestation contre les menées liberticides et les agissements réactionnaires du pouvoir, que se consacrent les élus du groupe socialiste. C'est l'exposé complet de la doctrine, c'est la démonstration du bien-fondé des revendications de la classe ouvrière, qu'ils apportent à la tribune.

C'est Jaurès qui, à l'occasion de la discussion du relèvement des droits de douane sur les blés, demande la monopolisation par l'État de l'achat et de la vente des blés étrangers : il s'agissait de substituer l'État, pour l'importation des blés étrangers et des farines étrangères, aux puissants intermédiaires qui faisaient la loi sur le marché. Cent trois voix contre 411 se rallient à cette proposition.

Au cours du grand et long débat sur les sucres, Jaurès propose la socialisation des raffineries et fabriques de sucre, qui seraient administrées, sous le contrôle

Digitized by Google

de la nation, par la classe ouvrière organisée, contractant, pour l'achat des betteraves, avec des syndicats de producteurs paysans et avec des ouvriers agricoles assurés d'un minimum de salaire. Et cette tentative de socialisation de l'industrie sucrière recueille 80 voix contre 421.

Au cours de son interpellation sur l'annulation par le pouvoir central des délibérations du conseil municipal socialiste de Roubaix instituant des pharmacies municipales, Guesde est amené par ses contradicteurs à développer dans toute son ampleur la conception collectiviste (1). Dans un autre débat, répondant à M. le comte de Mun, il réfute le socialisme chrétien.

(1) Du *Figaro* : « M. Jules Guesde ne pouvait se dérober ; et il faut lui rendre cette justice qu'il n'a pas essayé un seul instant de se dérober par la tangente. Il a accepté très franchement la discussion à laquelle on l'obligeait, et il s'en est tiré à son honneur, non sans une certaine jactance révolutionnaire qui ne déplaît pas toujours aux Assemblées. »

De M. Paul de Cassagnac (*L'Autorité*) : « Ce que le vent emporte en même temps, et aux quatre coins de la France, malheureusement, c'est l'apologie des doctrines socialistes étalée solennellement et impunément à la tribune française. Cette semence malsaine, empoisonnée, reçoit là une diffusion immense et redoutable.

« Et ce ne sont pas les observations d'un président du Conseil plus ou moins éphémère, ce n'est point l'improvisation longuement préparée, pendant des mois, par le pommadé Deschanel, qui empêcheront les détestables doctrines de se répandre et de fructifier...

« M. Jules Guesde aurait payé la majorité pour le servir, pour aider à sa propagande, qu'il n'aurait pas été mieux servi. »

De M. Maurice Barrès (*La Cocarde*) : « La majorité qui, dans un instant, se retrouvera plus arrogante que jamais, est tout d'abord silencieuse, comme effarée ; elle sent, dirait-on, passer sur elle le souffle d'une doctrine..... Ce que M. Guesde a dit de la révolution nécessaire couronnant l'évolution et brisant les obstacles, sonnait étrangement dans cette Chambre qu'endort la chanson des économistes bourgeois et qui n'aime pas à écouter les bruits lointains d'orage. »

Digitized by Google

En 1896, Vaillant et Guesde demandent la réduction légale de la journée de travail à huit heures : 96 suffrages, contre 430, se rallient à leur proposition.

Lors de la discussion sur la prorogation de son privilège, René Viviani demande avec autant de vigueur que d'éclat la transformation de la Banque de France en banque nationale; et 118 voix contre 422 appuient cette première demande de nationalisation du crédit.

Il faut aussi rappeler le vaste et fructueux débat sur la crise agricole où interviennent Jaurès et Gabriel Deville. Jaurès analyse les causes de la détresse paysanne, la précarité du sort des journaliers et des ouvriers agricoles, les charges qui écrasent la petite propriété rurale, fisc, usure, hypothèque; il montre comment la solution socialiste est adéquate au problème agraire comme au problème industriel et réclame une enquête sur les conditions du travail agricole. Répondant à M. Paul Deschanel, Gabriel Deville apporte sur la situation de la petite propriété et sur le degré de concentration terrienne les statistiques les plus précises et redresse les théories socialistes quelque peu déformées et dénaturées par le député d'Eure-et-Loir.

Telle est la besogne socialiste à la Chambre durant cette législature agitée. Un député de la droite, collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, M. de Vogüé, l'apprécie ainsi :

« La Chambre actuelle doit les traits les plus caractéristiques de sa physionomie à la formation d'un nouveau parti parlementaire, le parti socialiste. Au point de vue de l'art, c'est une admirable opposition. L'observateur impartial a pu croire, à certains jours, que nos collègues socialistes menaient la Chambre. Leur pesée est constante, violente : on la subit en s'in-

Digitized by Google

dignant, mais on la subit. L'activité forcenée de ce groupe, son entrain dans l'attaque, sa cohésion jusqu'à présent parfaite, lui font donc dans nos débats une place hors de proportion avec sa force numérique (1). »

Cette action parlementaire se double d'une infatigable action de propagande dans tout le pays, où les élus multiplient réunions, conférences, meetings.

Pas une ville de quelque importance où la bonne parole n'ait été répandue et où de nombreux groupes ne soient sortis de terre.

Aucune grève ne met en mouvement une portion quelconque du prolétariat sans qu'au premier appel le groupe socialiste ne réponde : présent. Mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, tisseurs de Roanne, mineurs de Graissessac, mineurs de Champagnac, forgerons de Trignac, verriers de Carmaux, voient successivement les délégués du groupe socialiste accourir auprès d'eux et défendre leur cause contre les compagnies, contre le patronat et les agents gouvernementaux.

Aussi, dans toutes les couches du pays, quel ébranlement ! Chez tous les travailleurs, dans toutes les régions, quel immense enthousiasme ! En faveur de l'idée socialiste, quelle irrésistible poussée ! Chaque élection est une victoire.

A Marseille, Maximilien Carnaud, instituteur, est révoqué pour ses opinions socialistes. Le suffrage universel le venge, en l'envoyant, lors du passage de M. Peytral au Sénat, siéger à la Chambre, en mars 1894.

L'élection du XIIIe arrondissement de Paris est plus retentissante encore.

(1) « Explorations parlementaires », par M. Eugène Melchior de Vogué, *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1894.

Digitized by Google

Gérault-Richard avait été poursuivi pour un article du *Chambard* intitulé : « A bas Casimir (1) ! » C'est

(1) Voici les principaux passages de cet article :

« Casimir-Perier a raison de haïr le peuple. Rarement il aura fait un placement aussi avantageux, car sa haine lui est rendue au centuple. Cela ne peut que flatter les instincts ataviques d'un petit-fils d'usurier...

« Depuis Guizot, nul homme politique n'assuma pareille antipathie. Il a même sur l'outrancier de l'enrichissement l'avantage de la rapidité. A peine élu président, il ressentit ce qu'un psychologue de l'amour appellerait le coup de foudre inverse.

« Oh ! le vilain moineau ! s'écriaient les passants raccrochés par ses photographies outrageusement copieuses qui battent le quart au coin des rues.

« Sale tête ! disaient entre deux coups de sifflets les gavroches, à la grande colère des policiers.

« Casimir commit la première faute de vouloir se faire aimer de force. Ceux qui lui contestèrent sa beauté physique, dont il se montre si fier, se virent appréhendés, jetés au violon où ils passèrent quelques heures et à tabac, ce qui n'est point suggestif d'amitié.

« Puis il tenta un autre système. De menus échos nous racontèrent ses divagations par les rues ; ses fumisteries de sous-off dans les magasins où il pratiquait l'évanouissement sur de timides demoiselles ; ses transports filiaux envers une antique nounou ; ses ballades à la lune et dans les allées du parc de Pont-sur-Seine... tant et tant d'historiettes enfantines, mais idiotes...

« Le badaud dit alors : Il pose. Gavroche ricana : Il nous rase.

« Casimir aborda ensuite le genre napoléonien. Il copia dans le Larousse des mots à l'emporte-pièce... de campagne. Il récita des proclamations. Il célébra la patrie, le courage, la discipline.

« Et le peuple se taisait toujours.

« Il s'est décidé à parler dimanche dernier, cependant. Cinq mille voix ont conspué le faux patriote, le faux républicain, le faux philanthrope.

« Casimir a-t-il entendu ? Et s'il a entendu, comprend-il ?

« En ce cas, sa haine va redoubler. Il se rappellera l'exemple de son aïeul, celui qui trafiquait de la France, édifiant une fortune colossale sur de colossales trahisons.

« Les crimes du grand-père profitent au petit-fils, puisqu'ils lui assurent la supériorité dans le royaume des exploitants.

Digitized by Google

Jaurès qui, devant la Cour d'assises de la Seine, avait présenté sa défense et avait flagellé la dynastie et les actes des Casimir-Perier, dynastie de bourgeois exploiteurs et rapaces. Gérault-Richard avait été condamné à un an de prison et 3.000 francs d'amende. Il purgeait sa peine à Sainte-Pélagie quand un siège législatif devint vacant au XIIIe par la démission d'Abel Hovelacque. La candidature de Gérault-Richard apparut alors aux socialistes comme la protestation la plus éclatante et la plus personnelle en même temps contre l'auteur responsable des « lois scélérates ». Gérault-Richard fut élu. Vainement, en dépit de son élection, la Chambre repoussa-t-elle sa demande de mise en liberté. L'élection du XIIIe n'en était pas moins « le commencement de la fin » de la Présidence de combat dirigée contre la République et le socialisme. Quelques jours après, Casimir-Perier était démissionnaire et l'amnistie était enfin votée par les Chambres.

Les élections municipales de 1896 furent pour le

Pourquoi ne pas les revendiquer hautement? Ces millions, Casimir en connaît la déshonorante origine : il les garde, et son ambition politique n'a d'autre but que de s'en garantir la perpétuelle jouissance.

« D'ailleurs, il ne tardera point à le déclarer. Lorsqu'il jugera inutiles ses comédies de sentimentalisme et ses accès de sensiblerie, sa nature, sa belle nature de dévorant reprendra le dessus. Il nous en voudra d'avoir deviné, sous des apparences maladroites, l'homme qu'il est dans la détestable réalité : avec son arrogance brutale d'exploiteur, sans pitié ni noblesse, sans entrailles et sans âme, image fidèle et repoussante d'une caste sanguinaire dont la prospérité a pour étiage la mortalité des travailleurs.

« Et il criera vengeance contre le peuple, ignorant, l'insensé, que, suivant le mot de Taxile Delord, « l'impopularité, c'est tout simplement l'impuissance ».

« Aujourd'hui les citoyens se taisent sur son passage. Demain le cri populaire retentira : A bas Casimir ! c'est-à-dire : Vive la République des travailleurs ! »

Digitized by Google

parti socialiste l'occasion de victoires nouvelles. Il maintenait en sa possession ou gagnait à lui les hôtels de ville de Marseille, Montluçon, Roubaix, Lille, Dijon, Toulon, Roanne, La Ciotat, Issoudun, Commentry, Cette, Ivry-sur-Seine, Vierzon-Ville, Vierzon-Village, Carmaux, Fumay, Firminy, Appoigny, Saint-Hippolyte-du-Fort, Lunel, Denain, Croix, Hellemmes, Calais, Limoges, Nouzon, etc. Il faisait pénétrer des minorités dans les conseils municipaux de Lyon, Armentières, Fourmies, Avion, Castres, Perpignan, Toulouse, Agen, Cholet, Montpellier, Rochefort, etc.

C'est pour célébrer ces divers succès que fut organisé le banquet connu sous le nom de banquet de Saint-Mandé. Il fut préparé et convoqué par les comités républicains socialistes du XIIe arrondissement, autrement dit par les comités électoraux de Millerand. Plus d'un millier de convives y assistaient : membres du groupe socialiste de la Chambre et du groupe socialiste du Conseil municipal de Paris, délégués des conseils municipaux socialistes des départements, militants du parti. Toutes les fractions socialistes — à l'exception des allemanistes — étaient représentées, et les représentants les plus autorisés de chacune d'elles, Vaillant, Jules Guesde, Prudent-Dervillers, Jaurès, prirent la parole après Millerand. Celui-ci présidait, assisté de Delory, maire de Lille, et de Flaissières, maire de Marseille.

C'est là que Millerand, au cours de son discours, exposa le programme socialiste minimum qui a depuis été communément appelé « programme de Saint-Mandé » et qui portait : « Intervention de l'État pour faire passer du domaine capitaliste dans le domaine national les diverses catégories des moyens de pro-

Digitized by Google

duction et d'échange au fur et à mesure qu'elles deviennent mûres pour l'appropriation sociale; conquête des pouvoirs publics par le suffrage universel; entente internationale des travailleurs. » C'est ce programme minimum qui, nous l'avons déjà vu, a servi de base, à partir de 1896, au groupe socialiste de la Chambre. C'est celui qui caractérisa ce qui s'est appelé, quelques années plus tard, le « socialisme réformiste ».

Digitized by Google

CHAPITRE IX

L'affaire Dreyfus ; le « cas Millerand » ; la crise socialiste.

L'affaire Dreyfus, le procès Zola. — Le cabinet Waldeck-Rousseau-Millerand. — Le comité d'entente socialiste. — Le congrès de Paris (1899). — Le congrès international de 1900. — Parti socialiste français et Parti socialiste de France. — Coup d'œil sur l'œuvre de Millerand.

Fin 1897, Zola publiait dans *L'Aurore* son « J'accuse ».

Dès le lendemain, l'affaire Dreyfus était née, nous voulons dire : l'agitation populaire qui devait provoquer la procédure de revision et aboutir à la proclamation de l'innocence de la victime des conseils de guerre.

Vainement M. Méline avait affirmé qu'il n'y avait pas d'affaire Dreyfus. Vainement un jury, trompé par les mensonges accumulés des gens de l'État-major, avait prononcé la condamnation de Zola.

Digitized by Google

L'opinion publique était remuée dans ses profondeurs : et si la masse, ignorante des luttes de clan de la haute armée, ne comprenait pas encore comment les officiers français avaient pu condamner l'un des leurs, innocent, si elle ignorait encore à quelles manœuvres de mensonge l'État-major se livrait, quels faux il avait fabriqués dans ses bureaux comme dans un antre inaccessible à toute lumière, du moins une élite avait percé à jour toutes les scélératesses, toutes les obscurités, toutes les illégalités, par lesquelles l'esprit public avait été empoisonné.

Au procès Zola, devant la Cour d'assises de la Seine, Jaurès, dont la conviction avait été faite par une étude approfondie du cas de Dreyfus, avait déposé avec force en faveur du glorieux accusé. Par sa série d'articles de *La Petite République* : « Les Preuves », il avait démontré les erreurs de M. Cavaignac, les faux des bureaux de la Guerre, le rôle infâme des du Paty de Clam, la culpabilité d'Esterhazy, le véritable traître.

Peu à peu, l'opinion socialiste suivait Jaurès, et il est certain que, quelles qu'aient pu être les hésitations ou les réticences de quelques fractions, la masse énorme du parti applaudissait à ses efforts, à des combats pour le triomphe de la vérité et de la justice.

Le prolétariat s'ébranlait donc chaque jour davantage. Mais par contre les partis de réaction, antisémites, nationalistes, cléricaux, qui, ayant perdu, depuis l'établissement de la République, la direction des administrations publiques, s'étaient, comme une caste hautaine, réservé les grades les plus élevés de l'armée et poursuivaient leur propre revanche dans la condamnation et l'écrasement du juif, les partis de droite, secondés par M. Félix Faure, ne reculaient devant aucune manœuvre contre le régime républicain

Digitized by Google

lui-même. Le ministère Brisson était tombé sous leurs machinations combinées. Le ministère Dupuy avait donné en gage aux menées nationalistes le dépôt — et le vote obtenu par lui — de la monstrueuse loi de dessaisissement.

C'est au milieu du trouble général que M. Waldeck-Rousseau fut appelé à constituer un cabinet. On sait comment ce cabinet fut composé, comment au général de Galliffet fut confié le portefeuille de la Guerre, et comment le ministère du Commerce fut donné à Millerand (1).

Ce fut le point de départ d'une crise profonde dans le parti socialiste.

L'entrée de Millerand dans le ministère Waldeck-Rousseau fut diversement accueillie. Il est certain, en effet, que l'entrée d'un socialiste dans un ministère bourgeois constituait pour tous un fait imprévu sur lequel jamais encore les congrès des diverses organisations socialistes nationales n'avaient songé à se prononcer.

Il est certain, en tout cas, qu'aux yeux de tous, elle constituait un éclatant témoignage rendu à la force grandissante du socialisme. C'est ce que très justement mettait en relief Paul Lafargue, qui, avec Guesde et Vaillant, devait, au point de vue théorique, se prononcer contre la participation socialiste au pouvoir ministériel :

(1) Le ministère était ainsi composé (décret du 22 juin 1899) : MM. Waldeck-Rousseau, Intérieur et Cultes ; Monis, justice ; Delcassé, Affaires étrangères ; Caillaux, Finances ; général de Galliffet, Guerre (qui fut remplacé le 30 mai 1900 par le général André) ; de Lanessan, Marine ; Georges Leygues, Instruction publique ; Pierre Baudin, Travaux publics ; Millerand, Commerce et Industrie ; Jean Dupuy, Agriculture ; Decrais, Colonies ; Léon Mougeot, sous-secrétariat d'État des Postes et Télégraphes.

Digitized by Google

Les deux crises (la crise boulangiste et l'affaire Dreyfus) que vient de traverser la République bourgeoise, démontrent — écrivait-il — que les républicains, malgré les baïonnettes des soldats, les casse-têtes des policiers et les condamnations des magistrats, ne peuvent rester au pouvoir que si les socialistes les y maintiennent. Gambetta l'avait pressenti quand il disait : on ne gouverne pas contre Paris. Il apprit à ses dépens toute la vérité de son axiome politique, dont la portée s'est généralisée depuis que les grandes villes, travaillées par les propagandistes, vibrent à l'unisson du Parti socialiste.

M. Waldeck-Rousseau, qui fut un des plus habiles lieutenants de Gambetta, précisément parce qu'il a essayé d'organiser la ligue du grand patronat contre le socialisme, en apprécie la force et c'est pour cela qu'il lui a fait une place dans son ministère. Le coup est hardi. *Le Temps* et les *Débats*, qui représentent si exactement la conscience capitaliste, en frémissent encore.

Le fait est considérable; il a eu un grand retentissement qui ira se prolongeant et se répercutant dans les masses profondes du populaire de France et des autres pays.

Les socialistes, qu'on a dépeint comme des partageux, des gens de sac et de corde, des sans-patrie, des imbéciles, qu'on a emprisonnés pour avoir prêché le meurtre et le vol, on les appelle pour sauver la République; c'est l'un d'eux que l'organisateur du grand patronat choisit pour défendre l'ordre bourgeois. Quel éclair illuminant un nouvel horizon à la pensée populaire !

Le terroriste russe au fond de son cachot de Sibérie en apprenant cette nouvelle dira : il y a quelque chose de changé dans le monde (1) !

Et plus loin :

L'entrée de Millerand au ministère, c'est la reconnaissance officielle de la puissance du Parti socialiste, de sa capacité de fournir des hommes pouvant administrer les affaires de

(1) *Le Socialisme et la conquête des pouvoirs publics* (pp. 5, 6 et suiv.), brochure par PAUL LAFARGUE (éditée par le Parti ouvrier français, 1899).

Digitized by Google

la nation : certes, on avait déjà le fait des Dormoy, des Defory, des Carrette, des Flaissières, des Augé, des Ferroul, administrant les grandes villes de France; mais l'exemple de Millerand partant de plus haut, du faîte gouvernemental, descendra plus profondément dans les masses populaires. Un jour, les socialistes révolutionnaires en récolteront les fruits.

Quand éclata le dix-huit mars, j'étais en province et je fus témoin de la stupeur qu'il produisit même parmi les hommes les plus avancés, qui maudissaient Thiers et les Favre et les Ferry de la Défense nationale; ils se demandaient avec inquiétude : qui sont Varlin, Tridon, Malon, Franckel ? d'où viennent ces hommes nouveaux, ces inconnus ? sont-ils capables de gouverner et d'administrer la France ? Vienne une autre commotion jetant à bas les gouvernants bourgeois et portant au pouvoir les socialistes, et jusque dans les plus petits villages on sera convaincu que le parti socialiste peut prendre la direction des affaires sociales. Cette confiance, c'est le succès de la prochaine révolution.

Mais si « considérable » que fût le fait, bien que l'entrée de Millerand au ministère fût la preuve de l'aptitude du parti socialiste « à la direction des affaires sociales », convenait-il de l'approuver ? Convenait-il, au contraire, de le réprouver, ou tout au moins de le déconseiller ? Fallait-il y voir le point de départ d'une nouvelle et heureuse tactique, ou simplement une funeste et périlleuse déviation de la véritable tactique du parti ?

C'est ici qu'apparaît le redoutable conflit de méthodes, qui, imposé au parti socialiste par sa croissance même, va, plusieurs années durant, dominer la vie, le développement, les discussions et les congrès du socialisme français.

Les uns, comme Vaillant, comme Guesde surtout, estimaient qu'à trop s'engager dans l'affaire Dreyfus,

Digitized by Google

le socialisme risquait de déserter son terrain naturel de la lutte des classes; qu'il n'avait pas à prêter son concours à une fraction quelconque de la bourgeoisie, même si celle-ci était impuissante à défendre les intérêts de la société; que, par suite, un socialiste ne pouvait, quelles que soient les circonstances, prendre part, dans les cadres de la société capitaliste, à la direction des affaires publiques.

Les autres, avec Jaurès, avec René Viviani, avec Aristide Briand, estimaient, au contraire, que le parti socialiste, en menant, au cours de l'affaire Dreyfus, sa campagne hardie et résolue contre la réaction militariste et cléricale, en défendant les garanties juridiques et les libertés républicaines nécessaires à son développement, n'avait pas abandonné son terrain de classe; qu'il pouvait faire des distinctions entre les diverses fractions bourgeoises qui, toutes, ne forment pas vis-à-vis de la classe ouvrière une seule et même « masse réactionnaire »; que, par suite, dans le trouble d'une crise ministérielle qui pouvait être mortelle à la République elle-même, les délégués du parti et le parti lui-même ne devaient point se dérober aux responsabilités de l'action gouvernementale.

Le 14 juillet parut le manifeste adressé « à la France ouvrière et socialiste » par le Parti socialiste révolutionnaire, le Parti ouvrier français et l'Alliance communiste (1), dont le retentissement fut énorme.

(1) L'Alliance communiste, qui joignait toujours son action à celle du Parti socialiste révolutionnaire, avait été fondée au mois de février 1897. Elle comprenait les Fédérations du Doubs, de l'Ain, du Jura, des Ardennes et de la Côte d'Or, ainsi que les groupes du Xe et du XXe arrondissements de Paris, qui, avec leurs élus législatifs, Dejeante et Groussier, et avec leurs élus municipaux, Berthaut et Faillet, s'étaient séparés de la fraction allemaniste (Parti ouvrier socialiste révolutionnaire).

Digitized by Google

Il dénonçait violemment la politique suivie par Jaurès et ses amis au cours de l'affaire Dreyfus et dont l'entrée de Millerand au ministère n'était que la suite logique :

Il s'agissait — y était-il dit — d'en finir avec une politique prétendue socialiste, faite de compromissions et de déviations, que, depuis trop longtemps, on s'efforçait de substituer à la politique de classe, et, par suite, révolutionnaire, du prolétariat militant et du parti socialiste.

La contradiction entre ces deux politiques devait infailliblement se manifester un jour ou l'autre. Et par l'entrée d'un socialiste dans un ministère Waldeck-Rousseau, la main dans la main du fusilleur de Mai, elle s'est manifestée dans des conditions de gravité et de scandale telles qu'elle ne permettait plus aucun accord entre ceux qui avaient compromis l'honneur et les intérêts du socialisme et ceux qui ont charge de le défendre.

Le parti socialiste, parti de classe, ne saurait être ou devenir, sous peine de suicide, un parti ministériel.

Ainsi, entre les partisans des deux tactiques, le malentendu allait grandissant, le conflit devenait plus aigu chaque jour; un désarroi général régnait dans l'ensemble du parti.

C'est alors qu'à beaucoup d'esprits l'idée vint de convoquer un congrès général de toutes les organisations socialistes françaises. Déjà Jaurès, en maints articles retentissants de *La Petite République,* l'avait développée : il s'agissait, dans sa pensée, non seulement de rétablir l'union dans le parti, mais de préparer l'unité de ses différentes fractions et de créer par là même l'organisme unique de discussion, de décision et d'exécution, dont l'absence avait déterminé le trouble présent (1).

(1) Cette idée de l'unité socialiste, Jaurès l'avait aussi exprimée, le 7 juin 1898, dans un punch populaire organisé par

Digitized by Google

Mais ce congrès, comment l'organiser ? Sur quelles bases ? Qui en prendrait l'initiative ? Les différentes fractions socialistes se jalousaient, se querellaient entre elles.

L'initiative écrite vint du Comité national de la Fédération des travailleurs socialistes de France. A la date du 17 juillet, une lettre adressée aux autres organisations et signée de Brousse, Blondeau, Morel, Rozier, conseillers municipaux de Paris, Léon Martinet, Plais, etc., disait :

« Notre comité national fait appel à vous au sujet de la crise imminente que va traverser le parti socialiste; il réclame votre intervention efficace pour que les divisions qui ralentirent pendant de longues années la marche en avant du socialisme ne puissent être

La Petite République au Tivoli-Vaux-Hall pour célébrer les victoires socialistes remportées aux élections législatives des 8 et 22 mai.

« Cette unité est possible, avait-il dit, maintenant que le parti socialiste est débarrassé par la force même des événements de ses éléments équivoques. Chacun de nous, quand la discussion sera ouverte, proposera la forme d'organisation qui lui paraît concilier le mieux la vivante spontanéité des groupes et l'harmonie nécessaire de l'ensemble. »

Vaillant, Millerand, Faberot, Viviani, Chauvière, Gérault-Richard, etc., prirent également la parole.

VAILLANT : « Quelques-uns, trop pressés, voudraient le suicide des organisations qui font toute la force du socialisme français et leur fusion dans une organisation générale pour laquelle ils font des vœux, mais qu'ils ne conçoivent même pas. Ce ne serait plus de l'organisation, ce serait le désordre et la confusion. »

MILLERAND : « Vaillant vous rappelait tout à l'heure à quels éléments, à quelles organisations, nous devons la victoire que nous avons remportée. Nous ne sacrifierons pas ces éléments nécessaires, indispensables, de liberté, de variété, de souplesse, qui ont fait la force, la physionomie propre du socialisme français, pour plagier une autre organisation. » (*La Petite République*, 9 juin 1898.)

Les guesdistes s'étaient abstenus de prendre part à cette manifestation.

Digitized by Google

réveillées. Nous demandons que tout sujet de discussion soit renvoyé à l'examen d'un congrès. »

Quatre jours après, le Parti socialiste révolutionnaire, l'Alliance communiste et le Parti ouvrier français, répondaient par une lettre collective au Comité national possibiliste et adhéraient au projet de congrès; l'adhésion des allemanistes et des indépendants suivait de près. Le 3 août 1899, le *Comité d'entente socialiste* était définitivement saisi : c'est lui qui allait assumer le souci de la convocation du congrès.

Quel était ce comité d'entente, dont nous n'avons pas encore parlé? A l'heure la plus tragique, la plus difficile, de l'affaire Dreyfus, le Parti ouvrier français, qui refusait de s'engager à fond dans l'affaire, qui proclamait que le prolétariat lui devait rester indifférent, mais qui ne pouvait se désintéresser complètement des coups combinés de la Présidence de la République, de la réaction militariste et de la faction antisémite, le Parti ouvrier français avait proposé aux divers groupements et organes socialistes et révolutionnaires la constitution d'un *Comité de vigilance*, destiné, disait Guesde, à « donner au pays l'impression d'un parti socialiste uni, décidé à faire face à toute éventualité ». La première réunion constitutive avait eu lieu le 14 octobre 1898.

C'était au moment où les menaces de coup d'État se faisaient jour, où le gouverneur de Paris, le général Zurlinden, avait fait sortir des troupes en armes, à l'occasion de la grève du bâtiment. C'était aussi le moment où le ministre de la guerre, le trop fameux général Chanoine, avait entassé soldats et soldats le long des voies ferrées, parce que les ouvriers et employés des chemins de fer menaçaient de se mettre en grève.

Digitized by Google

Le *Comité de vigilance* avait décidé « d'organiser sans délai, pour la défense de la République, toutes les forces socialistes, révolutionnaires et républicaines ». Le parti socialiste, disait-il encore dans son premier ordre du jour, « ne permettra pas à la conspiration militariste de toucher aux trop rares libertés républicaines et il ne laissera pas la rue à la réaction et à ses violences ».

Quelques semaines après, le 27 novembre 1898, les blanquistes, les guesdistes, les allemanistes et les broussistes décidaient « de substituer à une représentation provisoire telle que le comité de vigilance une représentation permanente des organisations socialistes nationalement constituées ». Les indépendants (1) se fédéraient entre eux, formant ainsi une cinquième fraction ou organisation et adhéraient à leur tour « à la représentation permanente du parti ». Du fait, le comité de vigilance était dissous. Le comité d'entente socialiste était né. Il était constitué par les délégués, au nombre de sept, de chaque fraction. Sans se mêler à leur vie intérieure, sans s'ingérer dans l'action politique, électorale ou économique de chacune d'elles, il leur devait servir de trait d'union permanent.

Quand l'idée de congrès général des organisations socialistes françaises eut reçu tour à tour l'adhésion

(1) La Confédération des socialistes indépendants s'était organisée depuis peu. Elle comprenait, d'une part, les socialistes comme Rouanet, Fournière, qui, après avoir été mêlés aux premières luttes de 1880 et 1882, s'étaient abstenus de participer aux luttes intérieures et, groupés à la *Revue socialiste*, s'inspiraient plus particulièrement de la pensée de Malon ; d'autre part, les hommes qui, comme Jaurès, René Viviani, Briand, Millerand, Gérault-Richard, étaient venus au socialisme vers 1889 et 1891 et n'avaient pas voulu prendre parti entre les fractions rivales en adhérant à l'une d'elles.

Digitized by Google

de chaque organisation, le comité d'entente était tout naturellement indiqué pour le convoquer.

Le congrès fut convoqué sur les bases suivantes.

Il n'était ouvert qu'aux groupements et aux organisations qui adhéraient par avance et par écrit à la formule suivante : « Entente et action internationale des travailleurs, organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste. »

Y étaient admis, après avoir souscrit à la condition théorique ci-dessus :

1° Les groupes adhérents à l'une des cinq organisations représentées au comité d'entente ;

2° Les groupes non adhérents à l'une des cinq organisations générales mais affiliés à une fédération régionale ou départementale autonome (1) ;

3° Les syndicats qui reconnaissaient professer les principes essentiels indiqués plus haut ;

4° Les coopératives qui, par leurs statuts, attribuaient à la propagande socialiste une part de leurs bénéfices.

Chacun de ces groupes, syndicats ou coopératives avait droit à un délégué ; de plus, les groupes ou fédérations qui avaient engagé la lutte aux élections législatives de 1898 avaient droit : pour 500 à 2.000 suffrages obtenus, à un délégué ; pour 2.000 à 5.000 suffrages obtenus, à deux délégués ; pour 5.000 suffrages et au-dessus, à trois délégués.

L'ordre du jour du congrès était fixé comme suit : 1° La lutte des classes et la conquête des pouvoirs pu-

(1) Étaient autonomes la fédération régionale de Bretagne, les fédérations départementales des Ardennes, des Bouches-du-Rhône, de la Côte-d'Or, du Doubs, de Seine-et-Oise, etc.

Digitized by Google

blics ; 2° de l'attitude du parti socialiste dans les conflits des diverses fractions bourgeoises (militarisme, cléricalisme, nationalisme, antisémitisme) ; 3° de l'unité socialiste.

C'est le 3 décembre que s'ouvrit au gymnase Japy, boulevard Voltaire, le premier congrès général des organisations socialistes françaises, que Gérault-Richard appelait « les États Généraux du socialisme français ».

Le nombre des délégués présents dépassait huit cents; celui des groupements représentés quatorze cents.

Le débat sur la première question (la lutte des classes et la conquête des pouvoirs publics, autrement dit la participation ministérielle) ne dura pas moins de six séances — séances parfois calmes, le plus souvent passionnées, où tour à tour les partisans des deux méthodes mirent au service de leurs thèses la plus haute éloquence. A certains moments, le congrès apparut comme un véritable champ de bataille où chacune des fractions aux prises agitait avec une sorte de frénésie poignante ses rouges emblèmes, où les cris de : *Vive Jaurès ! Vive l'union ! A bas les sectaires !* alternaient avec ceux de : *A bas Galliffet ! Vive la Commune !*

Mieux vaut effacer le souvenir de certains incidents violents et pénibles, inévitables dans une assemblée énervée par des débats prolongés et dans une réunion où se rencontraient pour la première fois des militants, qui depuis quinze ans étaient habitués à se défier les uns des autres. Mieux vaut rappeler par quelques citations les thèses soutenues par les principaux orateurs :

Digitized by Google

JAURÈS : « Je sais bien qu'il est plus commode de se borner à affirmer en formules générales les doctrines essentielles de notre parti que d'accepter les responsabilités qu'entraîne la gérance de l'ordre social. Mais est-ce que déjà nos militants n'assument pas des responsabilités souvent lourdes lorsqu'ils entrent en possession des pouvoirs publics dont vous ne songez pas à leur interdire l'accès ?... A mesure que notre parti grandit, à mesure qu'il devient une force avec laquelle toutes les forces doivent compter, il est inévitable que cette force agisse sur les forces qui l'entourent et parfois se combine avec elles. Est-ce qu'il est possible, en présence du nombre et de l'organisation des réactionnaires, que notre parti se désintéresse des périls de la République menacée ?... »

VAILLANT : « Dans une période révolutionnaire, le premier devoir du parti est de s'emparer du pouvoir politique et de réaliser, dans la mesure du possible, pour son émancipation, la dictature impersonnelle de la classe ouvrière. Sous le régime capitaliste, le parti ne peut demeurer fidèle à la politique socialiste révolutionnaire et au principe de la lutte de classe qu'en étant un parti d'opposition au parti bourgeois, au pouvoir central. Les élus, délégués par le parti dans les conseils municipaux et au Parlement pour cette politique d'opposition, peuvent accepter toute fonction élective. Aucun membre du parti ne peut, sans en être considéré comme exclu de fait, accepter un poste ministériel, une participation quelconque au gouvernement central du capitalisme bourgeois. »

RENÉ VIVIANI : « Le parti socialiste doit avoir dans ses mains toute l'intégralité de la doctrine; oui, il doit jeter partout la flamme de sa parole. Mais, en même temps qu'il poursuit sa marche, sa grande route, les yeux fixés sur l'idéal, il doit se mêler à l'action quotidienne, s'adapter aux faits, en tirer à son profit toutes les conclusions. Ce doit être un parti de doctrine, mais aussi un parti d'action. Et c'est ainsi que nous pouvons apparaître, peu à peu, comme le seul parti de demain, comme le seul parti capable de saisir les pouvoirs publics; c'est ainsi qu'aux yeux de la bourgeoisie effrayée nous pourrons faire apercevoir à l'ho-

Digitized by Google

rison la société de demain qui fera un jour office de société régulière; c'est ainsi qu'aux yeux de la bourgeoisie qui ne nous a ménagé ni les colères ni les injures lorsqu'un des nôtres est arrivé au pouvoir, nous pourrons prouver que le parti socialiste est capable de parler aux hommes, de manier les choses, et, en s'emparant de la gestion communale, de la gestion départementale, de la gestion de l'État, en intervenant dans tous les débats, de montrer que le socialisme est non seulement capable d'apporter des paroles, mais de comprendre les grands intérêts et qu'il pourra être demain pour la France, quand il en aura la charge, le seul gouvernement possible. »

Aristide Briand : « Je dis que si dans le parti socialiste certaines déviations ont pu se produire, nous y avons tous une part égale de responsabilité, et si la tradition révolutionnaire n'a pas été maintenue d'une façon intégrale, absolue, intransigeante, c'est parce que parmi ceux-là même qui font reproche à un socialiste indépendant d'être entré dans un ministère bourgeois, se trouvent des hommes qui avaient par des transactions préalables préparé cette transaction suprême. »

Jules Guesde : « Ce qui ressort tout d'abord d'une expérience de quelques mois et ce que personne ne peut contester, c'est l'impuissance absolue d'un socialiste égaré dans une majorité ministérielle bourgeoise. Il est, dans tout ce qui constitue le but du parti et de la classe qu'il représente, annulé, lui, l'homme de la transformation sociale, par la majorité de ses collègues qui sont, eux, nécessairement et obligatoirement, les hommes de la conservation sociale... J'affirme qu'un pareil état de choses, si l'on n'y mettait vite fin, amènerait la banqueroute irrémédiable du socialisme. Les travailleurs organisés se considérant comme dupes, les uns prêteront l'oreille à la propagande par le fait; les hommes les ayant trompés, il n'auront plus de foi que dans les éléments, que dans la chimie révolutionnaire, et vous aurez recruté pour l'anarchie ! Quant aux autres n'espérant plus rien, ils rentreront chez eux, décidés à se désintéresser de tout et de tous, et alors, écoutez, vous qui avez cru par la participation d'un socialiste au gouvernement bourgeois

Digitized by Google

sauver la forme républicaine, savez-vous ce que vous aurez créé ? Le plus grand péril qui avait jamais existé pour l'idée républicaine : dégoûtées de la politique socialiste comme elles se sont dégoûtées de la politique opportuniste et par les mêmes raisons, les masses laisseront passer le premier sabre venu, comme, après l'avortement, dans le sang de Juin, de la République de 1848, elles ont laissé passer le 2 décembre de M. Louis Bonaparte. »

Par 818 voix contre 634 (1), le congrès adopta une motion de Guesde proclamant que « la lutte de classe interdit à un socialiste l'entrée dans un gouvernement bourgeois ». La majorité était formée des guesdistes, des blanquistes et des allemanistes ; la minorité, des broussistes, des socialistes indépendants et des délégués des fédérations autonomes.

Par 1.140 voix contre 240 le congrès adopta ensuite, sur la proposition de Delesalle (de Lille), une résolution dite « transactionnelle », portant que, si « toutes les forces du parti doivent tendre à la conquête, dans la commune, le département et l'État, des seules fonctions électives », il pourrait se produire « des circonstances exceptionnelles dans lesquelles le parti aurait à examiner la question d'une participation socialiste à un gouvernement bourgeois ». Les 240 voix de la minorité étaient celles de Vaillant et de ses amis du Parti socialiste révolutionnaire.

La deuxième question portée à l'ordre du jour du congrès ne pouvait donner lieu à discussion entre socialistes, et c'est à l'unanimité que, sur la proposition de Brunellière, délégué de Nantes, le congrès vota un texte très bref, « flétrissant les nationalistes et les antisémites et mettant les travailleurs en garde contre toutes les formes de la réaction ».

(1) Le vote avait lieu par mandat et non par tête.

Digitized by Google

Sur la troisième question : de l'unité socialiste, les controverses reparurent. Finalement le congrès adopta les résolutions suivantes : tenue annuelle d'un congrès général; constitution d'un comité général dans lequel chaque fraction était représentée par un nombre de délégués proportionnel à ses forces; contrôle du comité général sur la presse et les élus du parti; maintien des cinq organisations nationalement constituées.

Ainsi le congrès aboutissait, en matière d'union ou d'unité, à un compromis. Il conciliait les nécessités nouvelles d'entente et l'existence des anciennes fractions. Celles-ci conservaient leur autonomie, leur vie propre, choisissaient leurs délégués au Comité général, proportionnellement à leur force numérique; mais, d'autre part, elles cessaient de former chacune un rouage indépendant de l'ensemble du mouvement socialiste, elles étaient reliées entre elles par un organisme supérieur. L'heure n'était pas venue, entrevue, souhaitée par Jaurès et ses amis, où, dans une sorte de nuit du 4 août, les vieilles fractions historiques du socialisme français allaient, sur l'autel de l'Unité, renoncer à leurs privilèges et consentir à leur fusion; mais le fait d'avoir tenu ce premier congrès général, d'avoir décidé qu'il serait suivi désormais de congrès périodiques analogues, le simple fait d'avoir uni dans une même salle, en de communes délibérations, les éléments depuis vingt ans épars et divisés du socialisme français, constituait, pour les partisans de l'entière unité, le plus important, le plus précieux des résultats.

Le congrès du gymnase Japy s'était terminé au milieu d'un enthousiasme vibrant, après ce que Jaurès

Digitized by Google

avait appelé « le serment à la Constitution », c'est-à-dire la déclaration, faite par un membre qualifié de chaque fraction, que celle-ci acceptait les résolutions votées. Ghesquière, délégué de Lille, avait clos le congrès par le chant de *L'Internationale*, reprise au refrain par un millier de voix formidables. On avait l'impression inoubliable d'hommes unis à jamais par de communs espoirs et par le lien sacré de la fraternité socialiste.

Hélas! cette belle fraternité ne devait durer que quelques semaines.

Certes, le statut élaboré par le congrès de décembre 1899 reçut son exécution. Un comité général fut nommé; il comprenait : un délégué de l'Alliance communiste, un délégué des coopératives, six délégués des socialistes indépendants, sept délégués des fédérations autonomes, trois délégués de la Fédération des travailleurs socialistes (possibilistes), quinze guesdistes, quatre allemanistes, sept blanquistes et quatre représentants des syndicats adhérents; soit, au total, 48 membres.

Mais bientôt les difficultés, qui s'étaient élevées le jour de l'entrée de Millerand dans le ministère, allaient se reproduire à propos de divers actes de la politique gouvernementale et parlementaire.

Les événements de Chalon allaient donner lieu à la plus grave de ces difficultés. Au cours de l'interpellation Simyan sur ces événements, un certain nombre d'élus socialistes, craignant par leur vote d'entraîner la chute du cabinet, avaient repoussé la demande d'enquête proposée sur la douloureuse catastrophe dont le département de Saône-et-Loire avait été le théâtre; en même temps, pour la même raison, ils avaient voté pour l'ensemble d'un ordre du jour, dont un para-

Digitized by Google

graphe, proposé par M. Massabuau, portait répudiation des doctrines collectivistes. Le comité général vota un ordre du jour de désapprobation à l'égard des élus qui avaient émis ce double vote et décida de soumettre leur cas au congrès prochain « pour qu'il jugeât en dernier ressort et prît les mesures nécessaires pour assurer l'unité de vote des élus en ce qui concerne les principes et la politique générale du Parti socialiste». A leur tour, les élus visés protestèrent vivement contre la décision du comité général par un manifeste public « au parti socialiste ».

Au sein du parti, le conflit était plus aigu que jamais entre socialistes dits ministériels et socialistes dits antiministériels. La Fédération du Nord, dans son congrès régional de Caudry, le 5 août 1900, votait un ordre du jour où il était dit :

Considérant que le ministère, dit de défense républicaine, a été marqué depuis sa constitution jusqu'à ce jour par les événements les plus contraires aux intérêts du prolétariat et de la République ;

Considérant que, sous aucun ministère, jamais les conflits entre patrons et ouvriers n'avaient été aussi nombreux; que jamais les travailleurs n'avaient été aussi trompés, condamnés, sabrés, fusillés et massacrés; que jamais le sang ouvrier n'avait coulé aussi abondamment sur le pavé des rues; que jamais la force armée, soldats, gendarmes et policiers, n'avaient été aussi cyniquement mis au service du patronat; que jamais guerre à la classe ouvrière n'avait été aussi implacable que sous le ministère Waldeck-Rousseau-Millerand;

Considérant que les gouvernements, quelle que soit leur composition, ne peuvent être, en régime capitaliste, que les gouvernements d'une classe, que les défenseurs des exploiteurs de tous genres :

Le Congrès de Caudry

Constate que le gouvernement dit de défense républicaine a été un gouvernement capitaliste par excellence.

Digitized by Google

Et déclare que tous ses membres, sans exception, depuis l'ancien socialiste Millerand jusqu'à l'avocat des panamistes Waldeck-Rousseau, ont droit aux malédictions du prolétariat tout entier.

Cet ordre du jour donne le ton des polémiques qui déchiraient alors le parti socialiste.

Dans *Le Petit Sou* (1) du 19 septembre, Guesde publiait, sous le titre « Un congrès modèle », un article où, critiquant avec véhémence la politique gouvernementale, il affichait un beau mépris pour le maintien de la forme républicaine et pour la lutte contre le cléricalisme :

A quoi, disait-il, nous a menés la guerre faite aux curés et aux divers dieux des divers curés depuis des siècles ? Et la guerre aux monarchies, royautés ou empires ? Nous avons fait, sans nous en douter, au prix souvent du plus généreux de notre sang, le jeu de l'unique ennemi, la bourgeoisie, trop heureuse de voir les efforts du prolétariat s'égarer contre des formes ou contre des fantômes (2) ?

(1) Organe quotidien socialiste « antiministériel », fondé en 1900 par Alfred Edwards, disparu en 1902.

(2) Cet article n'était, d'ailleurs, que la reproduction, à quelques mots près, d'un article écrit par Guesde au lendemain du congrès de Halle et publié dans *Le Socialiste* du 9 novembre 1890 sous le titre de : « Vive la démocratie socialiste ! »

Il y a lieu de remarquer que l'exposé rigide, fait ici par Guesde, de la lutte des classes et sa théorie de l'indifférence du socialisme à l'égard du cléricalisme et de la forme républicaine sont en contradiction avec les données fondamentales de Marx qui a souvent exprimé cette thèse que la République était la base nécessaire du socialisme et qui, notamment dans son livre, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, a écrit que « la République, comme manifestation politique, exprime la forme sous laquelle s'accomplit le bouleversement de la société bourgeoise ». Engels a exprimé la même pensée que Marx dans ses lettres publiées par *Le Mouvement socialiste* (1er novembre 1900) : « Les Français ont vis-à-vis de nous (Allemands), qui nous trouvons dans un mélange de semi-féodalité et de bonapartisme, l'avantage d'être en possession de la forme dans laquelle la lutte doit être poursuivie jusqu'au bout, et que nous autres nous avons encore à conquérir. Politiquement, ils sont en avance sur nous de toute une étape. »

Digitized by Google

Ainsi, c'est en plein débordement de polémiques que s'ouvrirent, fin septembre, d'abord le congrès socialiste international (23-27 septembre), ensuite le second congrès général des organisations socialistes françaises.

Le congrès international était le cinquième des congrès internationaux, depuis 1889, époque où le prolétariat socialiste des deux mondes avait repris ses assises périodiques ; il succédait à ceux de Paris, Bruxelles, Zurich et Londres.

Comme les congrès français, il fut dominé par le problème de la participation du socialisme au pouvoir et de l'attitude des fractions socialistes françaises dans l'affaire Dreyfus. Tour à tour les leaders des partis socialistes des différents pays intervinrent dans le débat ; nous rappelons les passages essentiels de leurs interventions :

VANDERVELDE : « Autant nous considérons la question des coalitions comme fondamentale, autant nous sommes obligés de dire que la question ministérielle n'est qu'un accident, qu'un épisode dans l'évolution sociale du prolétariat. Nous pensons que, quelle que soit la valeur du socialiste nommé ministre, son portefeuille ne pèsera jamais bien lourd dans la balance entre le travail et le capital. En tout cas, quand cessera le conflit entre socialistes français, ce sera un soulagement pour le prolétariat international tout entier. Le combat socialiste est autre chose qu'une lutte de couloirs et de portefeuilles. »

ENRICO FERRI : « Le Parti ouvrier français a poursuivi pendant vingt ans l'application des idées marxistes, précises, cristallines, d'acier. Je crois que, dans ces derniers temps, ses représentants les plus autorisés sont restés un peu immobiles dans certaines formules schématiques, qui n'étaient d'ailleurs que des interprétations dogmatiques des disciples de Marx. Si les mérites historiques du Parti ouvrier français sont indéniables, l'autre fraction socialiste a

Digitized by Google

glorieusement mené la lutte pour la France moderne contre le cléricalisme et le militarisme qui avaient pour eux l'argent, c'est-à-dire beaucoup de journaux, de puissance de suggestion sur l'opinion : Jaurès s'est jeté dans la mêlée; la majorité des socialistes d'Europe a approuvé, admiré, loué, l'attitude de Jaurès dans l'affaire Dreyfus... Quant à la participation des socialistes au pouvoir politique ou administratif, elle ne peut être admise que quand elle est l'effet de la majorité acquise par le Parti socialiste dans les assemblées politiques et communales. »

Jaurès : « Si j'adhère à la motion Kautsky, c'est parce qu'elle laisse le parti socialiste juge de trancher la question dans une situation déterminée; c'est aussi parce qu'elle affirme que c'est une question de pratique, et non de théorie, de principe. C'est qu'elle prévoit que le Parti organisé seul donnera le signal de l'entrée et du départ, et j'ajoute que là est la véritable garantie contre la pratique constante et dangereuse de cette participation. La bourgeoisie a pu appeler un socialiste au pouvoir; elle hésitera davantage lorsqu'il sera le délégué du parti tout entier, car ce sera un commencement d'expropriation politique de la bourgeoisie. Elle ne s'y résignera que lorsqu'il y aura une crise si grave qu'elle reconnaîtra son impuissance à se sauver seule, ou lorsque l'abstention du prolétariat créerait un vide où la bourgeoisie sombrerait comme dans un abîme. »

Jules Guesde : « Un socialiste qui entre dans un ministère bourgeois peut encore se croire socialiste, mais il a cessé de l'être. Car, si l'on ne peut pas servir deux maîtres à la fois, on peut encore moins servir deux classes; on ne peut pas être un agent de conservation sociale et de révolution sociale... Mais il existe un autre côté de la question : vous représentez-vous ce ministre socialiste obligé de déposer et de défendre des demandes de crédits pour les guerres, alors que le devoir de nos élus est de répondre : pas un sou, pas un soldat ? Avec un Millerand italien, avec un Millerand allemand, un Millerand anglais, il n'y aurait plus d'Internationale possible. »

Anseele : « Je ne regrette pas d'avoir été un des premiers à approuver l'entrée de Millerand au ministère. Je l'ai fait

Digitized by Google

parce que j'ai cru sincèrement que la classe ouvrière trouverait ainsi un nouveau moyen d'action... Il faut que l'action socialiste soit incessante, aussi bien dans les Chambres et au ministère, que dans les syndicats et les coopératives... S'il y a une crise dans le socialisme, ce n'est pas une défaillance, c'est une crise de croissance. »

VAILLANT : « Un ministre socialiste ne peut accomplir qu'une œuvre de conservation bourgeoise. D'autre part, si un socialiste nous représentait officiellement au gouvernement, ce serait le Parti socialiste tout entier qui aurait fusillé à Chalon et à la Martinique... Nous demandons à Kautsky pourquoi, lui qui a si victorieusement lutté contre Bernstein en Allemagne, il capitule maintenant. »

Le débat se termina par l'adoption, par 29 voix contre 9, de la motion rédigée par Kautsky (1).

Elle proclamait que « la conquête du pouvoir politique par le prolétariat ne peut être le résultat d'un coup de main, mais bien d'un long et pénible travail d'organisation prolétarienne, de la régénération physique et morale de la classe ouvrière » et que « l'entrée d'un socialiste dans un gouvernement bourgeois ne peut être considérée que comme un expédient forcé, transitoire et exceptionnel ».

Le lendemain de la clôture du congrès international, dans la même salle, se tint le second congrès général des organisations socialistes françaises. Le congrès international avait, avec la notion Kautsky, résolu la question de la participation ministérielle. Le congrès

(1) Le vote eut lieu par nationalités. Votèrent pour la motion Kautsky : Allemagne (2 voix), Angleterre (2), Autriche (2), Belgique (2), Bohême (2), Danemark (2), Espagne (2), États-Unis (1), France (1), Hollande (2), Italie (1), Pologne (1), Portugal (2), République Argentine (2), Russie (1), Suède (2), Suisse (2) ; contre : Bulgarie, (2), États-Unis (1), France (1), Irlande (2), Italie (1), Pologne (1), Russie (1).

Digitized by Google

des socialistes français devait consacrer la majeure partie de ses séances à l'examen des votes des élus dans l'interpellation sur les événements de Chalon. Cet examen se termina par le vote d'une motion de Turot et d'une motion de Vaillant, ainsi conçues :

La première : « Le congrès, attendu qu'il ressort des débats que si des tactiques différentes ont été suivies, tous les membres du Parti socialiste ont agi avec une entière bonne foi et la seule préoccupation de servir leur parti, passe à l'ordre du jour. »

La seconde : « Le congrès flétrissant les auteurs des massacres de Chalon et leurs complices passe à l'ordre du jour. »

Mais le congrès fut marqué par la sortie des membres du Parti ouvrier français. Nous empruntons au compte rendu sténographique officiel (1) le récit de l'incident qui provoqua cette sortie :

A ce moment une vive animation se produit au pied de la tribune autour du citoyen Andrieux qui montre à ses amis une écorchure qu'il a à la main.

Une voix. — On assassine nos amis ! (*Vive émotion à gauche. Violentes protestations à droite. Agitation prolongée.*)

Le citoyen Blum. — Citoyens, il y a des actes qui ne peuvent passer inaperçus. Nous pouvons certainement différer d'appréciation et d'opinion, mais nous ne devons pas ici nous frapper. Or, on a fait appeler le citoyen Andrieux pour lui demander un renseignement et on a profité des coulisses pour le frapper. (*Vive agitation.*)

Une voix à gauche. — C'est un guet-apens ! (*Nouvelle agitation.*)

(Le Président et le citoyen Briand qui est à la tribune font effort pour calmer l'émotion d une partie de l'assemblée : on explique qu'il n'y a pas eu guet-apens, mais altercation violente et voie de fait entre deux délégués.)

(1) *Deuxième congrès général des organisations socialistes françaises*, compte rendu sténographique officiel ; Paris, Soc. nouv. de L.br. et d'Edit.

Digitized by Google

Le citoyen BRIAND. — Ces violences, citoyens, sont profondément regrettables: mais il faut dire qu'il s'en est manifesté des deux côtés de l'assemblée. Moi-même, hier, j'ai été menacé de coups de couteau. (*Tumulte.*)

Voix nombreuses sur les bancs du P. O. F. — L'expulsion ! (*Violentes protestations à droite.*)

Le citoyen président. — Nous protestons contre l'acte qui vient d'être commis; mais je vous demande d'observer le même calme qu'a observé le citoyen Blum dans sa protestation; il n'a cité aucun nom afin de ne pas éterniser cet incident fâcheux. Je demande au congrès de reprendre la suite de l'ordre du jour. (*Violentes protestations à gauche; nouveau tumulte.*)

Le citoyen président. — Je suis saisi par le citoyen Roland de la proposition suivante :

« Je demande l'expulsion du citoyen qui s'est permis de frapper un délégué. »

Une voix. — Nous n'avons le droit d'expulser personne.

Le citoyen président. — Je mets aux voix la proposition du citoyen Roland.

(La proposition est repoussée. Violent tumulte. A gauche, cris répétés de : Assassins ! Assassins ! — Les membres du P. O. F. sont tous debout et quittent la salle au milieu des applaudissements et des rires d'une grande partie de l'Assemblée.)

Le citoyen LANDRIN. — En présence de l'incident qui vient de se produire, au nom du P. S. R. et de l'Alliance communiste, je demande une suspension de séance afin de nous réunir. Tout le monde comprendra dans ces circonstances la nécessité qu'il y a pour nos délégués à se concerter sur l'attitude qu'ils ont à prendre.

Le citoyen POULAIN. — Je demande, au contraire, malgré l'incident qui vient de se produire, contrairement aux paroles prononcées par le citoyen Landrin, que la séance continue... Il ne faut pas que le congrès soit dupe d'une obstruction systématique. (*Protestations sur certains bancs. Vifs applaudissements sur d'autres.*)

Le citoyen JAURÈS. — Il me semble qu'il y a deux intérêts à concilier et qu'il est facile de le faire. Nos camarades du P. S. R. demandent, pour pouvoir délibérer à la suite de l'incident qui vient de se produire, une suspension de séance.

Digitized by Google

Il me semble difficile que le congrès ne la leur accorde pas. Mais il faut en même temps qu'il soit bien entendu que cette suspension de séance sera assez courte pour que le congrès reprenne sa marche souveraine. (*Applaudissements.*) Nous demandons une suspension de vingt minutes et la reprise du congrès.

(La séance est suspendue pendant vingt minutes.)

Le citoyen président. — La séance est reprise, la parole est au citoyen Landrin.

Le citoyen Landrin. — Nos amis ont délibéré. Vous voyez que tous nos délégués sont à leur poste au congrès. Nous proposons donc de continuer la discussion de l'ordre du jour. (*Mouvement.*) Il est bien entendu que je suis l'interprète de tous mes amis en disant que notre présence au congrès n'est pas un blâme à l'adresse de nos amis de P. O. F.

Le troisième congrès général des organisations socialistes françaises fut fixé à Lyon. Il dura trois jours, les 26, 27 et 28 mai 1901. C'est Augagneur, maire de Lyon, qui en présida la première séance et l'ouvrit en ces termes :

Je n'ai pas la prétention de vous dire ce que doit être le congrès; il sera ce que vous voudrez qu'il soit; ce que vous jugerez qu'il doit être. Vous me permettrez seulement de vous rappeler que nous sommes à l'aurore du vingtième siècle, que tous nous pensons que le vingtième siècle sera le siècle du socialisme, que nous espérons qu'avant la moitié de ce siècle, le mouvement socialiste aura acquis une telle puissance, qu'il sera si fort, qu'il nous amènera près de cet idéal de justice et de bien-être que tous nous désirons...

Ce que je voudrais, c'est que cette assemblée ne vît pas les basses suspicions et les accusations qui déshonorent les partis et que nous sortions tous d'ici avec cette idée commune que, si nous pouvons différer sur divers points de tactique, nous sommes tous d'accord sur le but et sur l'idéal !

Ce n'est pas à l'union qu'aboutit le congrès de Lyon; c'est, au contraire, une division nouvelle qui en sortit.

Digitized by Google

C'est encore la présence de Millerand dans le cabinet Waldeck-Rousseau qui alimenta les discussions.

C'est Willm, membre du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire (allemaniste), qui amorça le débat en lisant une résolution présentée par sa fraction et demandant si oui ou non Millerand appartenait à une des fractions socialistes nationalement constituées.

De la Porte vint lire la résolution suivante :

Considérant que la tâche essentielle du congrès est de faire tomber les obstacles actuels à l'unification des forces révolutionnaires de France ;

Considérant que la présence au ministère d'un député ayant fait autrefois partie du groupe parlementaire socialiste crée une équivoque favorable aux divisions intérieures; que cette question de la participation au pouvoir a bien été tranchée pour le passé et pour l'avenir, mais non pour le présent ;

Le congrès déclare une fois pour toutes que jamais Millerand, s'étant placé lui-même hors du Parti, en entrant au ministère sous sa responsabilité et sur son initiative personnelle, n'a pu engager le socialisme qu'il ne représente pas ;

Déclare, en outre, que l'attitude du Parti à l'égard du ministère actuel doit être la même que son attitude à l'égard de tout ministère bourgeois.

André Morizet (Fédération de la Marne); Thuloup, Choret, Olivier, Bénazet, Warée, Cabardos (Fédér. de Seine-et-Oise); Jean Longuet (Fédér. de la Basse-Normandie); Renaudel et Henriot (Fédér. de la Seine-Inférieure); Léon Parsons (Fédér. de l'Oise); Donier (Fédér. de l'Ain); Ponard, Leloup (Fédér. du Jura); De la Porte (Fédér. des Deux-Sèvres); Amilcar Cipriani (Fédér. du Loir-et-Cher); Hubert Lagardelle; Bénézech, député de l'Hérault; Aristide Briand; Émile Buré (Dreux); Soubeiran (Montpellier); Mallebay (Paris, XIIIe arr.); Sixte Quenin (Arles); Thomas (Paris, XIVe arr.); Stern-Maysieu (Gironde); Semanaz, Chaucheprat (syndicats).

Sur la proposition de Jaurès, cette motion fut renvoyée à une commission d'examen. Celle-ci adopta

Digitized by Google

une motion dite de conciliation rédigée par Briand et rapportée par ce dernier devant le congrès. Les considérants de cette motion étaient, mot pour mot, ceux de la motion De la Porte; seule, la déclaration différait par quelques termes. La motion Briand disait :

Le congrès déclare que Millerand, en entrant au ministère, c'est-à-dire en acceptant, sous sa responsabilité personnelle et de son initiative privée, une fonction qui le met hors du contrôle du parti socialiste, n'a pu engager au pouvoir ce parti; que, conséquemment, il ne l'y représente pas et ne l'y a représenté à aucun moment;

Déclare, en outre, que l'attitude du parti et du groupe parlementaire à l'égard du ministère actuel doit être la même qu'à l'égard de tout ministère bourgeois, c'est-à-dire déterminée exclusivement par l'intérêt du prolétariat socialiste.

La lutte s'engagea au congrès entre les deux rédactions : celle de De la Porte déclarait que Millerand n'appartenait plus au parti ; celle de Briand, qu'il lui appartenait encore, mais n'était plus sous son contrôle direct. En vertu de la première, si Millerand veut plus tard rentrer dans le parti socialiste dont il est volontairement sorti, il lui faudra redemander son admission comme s'il n'en avait jamais été. En vertu de la seconde, il est dans la situation d'un socialiste *en congé* momentanément dispensé de tout contrôle, soumis à sa seule responsabilité, et Vaillant comparait cette situation à celle d'un ingénieur des ponts et chaussées se faisant mettre en disponibilité sur sa demande et passant pour un certain temps au service d'une compagnie privée.

La motion De la Porte fut repoussée par 903 voix contre 275 : la minorité était formée des membres du

Digitized by Google

Parti socialiste révolutionnaire et d'un certain nombre de délégués de fédérations autonomes.

Sitôt le vote proclamé, le citoyen Landrin monta à la tribune pour donner lecture d'une déclaration. Le Parti socialiste révolutionnaire, l'Alliance communiste, la Fédération du Doubs, de la Haute-Saône et du Haut-Rhin, la Fédération des Deux-Sèvres et de la Vendée, la Fédération de Seine-et-Oise, et le groupe central du XIe arrondissement de Paris, exposaient que le rejet de la motion De la Porte les obligeait à se retirer; qu'ils interprétaient ce rejet comme le refus de se prononcer sans équivoque, sans ambiguïté sur « la question Millerand »; que, dès lors, il leur était « impossible de travailler, avec la majorité, pour le moment du moins ».

Donc une nouvelle scission venait de s'accomplir.

Le congrès de Paris de 1899 avait proclamé l'union des cinq organisations socialistes nationales et des fédérations autonomes. Mais dès l'année suivante, huit mois après, le second congrès voyait la fraction la plus nombreuse, celle des guesdistes, se retirer de l'union tentée. Un an après, c'étaient les blanquistes et un certain nombre de fédérations autonomes qui se retiraient à leur tour.

Désormais, une nouvelle classification des forces socialistes se produit :

D'une part, la Fédération des travailleurs socialistes, le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, la Confédération des socialistes indépendants et plusieurs fédérations autonomes, se fondent dans une organisation générale sous le nom de « Parti socialiste français ».

D'autre part, le Parti ouvrier français, le Parti socialiste révolutionnaire, l'Alliance communiste et diverses

Digitized by Google

fédérations autonomes, constituent le « Parti socialiste de France », ou « Unité socialiste révolutionnaire ».

Et de même qu'au lendemain de la première scission du Parti ouvrier, possibilistes et guesdistes tinrent chaque année leurs congrès respectifs, de même les deux organisations nouvelles et rivales, Parti socialiste français et Parti socialiste de France, tiennent chacune séparément leur congrè annuel.

Le Parti socialiste français tiendra les congrès de Tours (1902), de Bordeaux (1903), de Saint-Étienne (1904), de Rouen (1905) ; le Parti socialiste de France, ceux de Commentry (1902), de Reims (1903), de Lille (1904).

Aux élections législatives de 1902, en maintes circonscriptions les candidats des deux organisations s'opposent, se combattent non sans violence. Le total des élus appartenant aux deux fractions est de cinquante (1).

Le lendemain des élections législatives, le ministère-Waldeck Rousseau était démissionnaire. Peut-être convient-il ici d'examiner, d'un coup d'œil rapide, ce que fut l'œuvre de Millerand (2).

Cette œuvre est caractérisée par les mesures et par les faits suivants :

(1) Ce sont :

Pour le Parti socialiste français : Poulain, Lassalle, Aldy, Baron, Carnaud, Cadenat, Boyer, J.-L. Breton, Camuzet, Bouhey-Allex, Devèze, Pastre, Fournier, Briand, Piger, Charpentier, Selle, Basly, Lamendin, Calvinhac, de Pressensé, Colliard, Krauss, G. Deville, Millerand, Paschal Grousset, Cardet, Bagnol, Rouanet, Clovis Hugues, Meslier, A. Veber, Jaurès, Labussière, Vigne, Ferrero, Girault-Richard ;

Pour le Parti socialiste de France : Bénézech, Bouveri, Constans, Thivrier, Delory, Dufour, Chauvière, Dejeante, Sembat, Vaillant, Coutant, Maurice Allard.

(2) Voir *L'Œuvre de Millerand*, par A. Lavy ; Paris, Soc. nouv. de Libr. et d'Edit.

Digitized by Google

1° Décrets du 10 août 1899 relatifs aux conditions du travail dans les adjudications de travaux ou de fournitures pour le compte de l'État, des départements et des communes;

2° Décret du 1er septembre 1899 modifiant le recrutement du Conseil supérieur du Travail et appelant à y siéger, en même temps que les représentants des organisations patronales, des délégués élus des syndicats ouvriers;

3° Développement de l'inspection du travail (décret du 14 novembre 1899 adjoignant trois membres ouvriers à la commission de classement des inspecteurs; circulaire du 19 janvier 1900 invitant les inspecteurs à entretenir des relations étroites et permanentes avec les syndicats ouvriers; circulaire du 12 février 1900 invitant les inspecteurs à répondre favorablement aux demandes de conférences sur les lois ouvrières qui leur seraient adressées par les syndicats ouvriers);

4° Constitution des Conseils du Travail (décrets des 17 septembre 1900 et 2 janvier 1901) (1);

5° Élaboration du projet de loi organisant les caisses de retraites pour les vieux travailleurs (2);

(1) « Les Conseils du Travail — disait le rapport au Président de la République — sont des corps composés pour moitié de représentants élus des patrons, pour moitié de représentants élus des ouvriers. Leur mission principale doit être d'éclairer le gouvernement, et aussi les intéressés, patrons ou ouvriers, sur les conditions réelles et sur les conditions nécessaires du travail, de faciliter par là même les accords syndicaux et les conventions générales entre ces intéressés, de fournir, en cas de conflit collectif, les médiateurs compétents qu'offrent, au point de vue judiciaire, les bureaux de conciliation prud'hommaux, de suivre enfin et de signaler aux pouvoirs publics les effets produits par la législation protectrice du travail. »

(2) Voir la discussion à la Chambre dans le *Journal officiel* des 5, 7, 11, 12, 14, 18, 19, 21, 25, 26, 28, 29 juin, 2 et 3 juillet 1901.

Digitized by Google

6° Encouragements aux organisations de la classe ouvrière (syndicats, associations coopératives, bourses du Travail) (1) ;

(1) « C'est là l'idée maîtresse de mon administration, depuis que j'ai l'honneur d'être au Ministère du Commerce ; j'ai cru qu'il était indispensable de tout faire pour provoquer, pour faciliter l'organisation légale des syndicats et des bourses du travail. » (Discours Millerand, Chambre des députés, 1er juin 1900.) — « Il nous a paru que notre souci capital devait être de favoriser, autant qu'il dépendait de nous, l'éducation nécessaire à la démocratie laborieuse, en lui rendant chaque jour plus aisé et plus attrayant l'accès d'associations syndicales où les travailleurs pussent développer leur activité, prendre l'habitude des responsabilités, faire en un mot leur apprentissage de membres d'une corporation et de citoyens. » (Discours, à Nouzon, 27 mai 1901.) « Je suis un partisan des syndicats, incorrigible, impénitent. » (Allocution à la fête de l'École dentaire, 7 novembre 1901.)

Le nombre des syndicats ouvriers était, au 1er janvier 1899, de 2.361 ; au 1er janvier 1901, de 3.287. Le nombre des membres des syndicats ouvriers était au 1er janvier 1899, de 419.761 ; au 1er janvier 1901, de 588.832.

Les Bourses du travail étaient, au 1er janvier 1899, de 55, groupant 1.136 syndicats, avec un effectif de 159.284 membres ; au 1er janvier 1901 il en existait 75, avec 1.630 syndicats comprenant 276.837 membres. (*Annuaire des syndicats professionnels.*)

« Les années 1899 et 1900 ont été marquées par un grand progrès des syndicats ; la prospérité industrielle était générale et l'activité des affaires contribuait à l'activité ouvrière. Les préparatifs de l'Exposition universelle donnèrent une impulsion vitale de plus en plus énergique au mouvement économique en France. De grandes grèves éclatèrent de toutes parts dans le pays, et les travailleurs demandèrent leur part de prospérité générale sous forme d'un accroissement des salaires. De nombreux syndicats furent formés après ces grèves. Mais à ces raisons économiques s'était ajoutée une raison politique : la présence d'un ministre socialiste a encouragé fortement la création des syndicats ; toute la série de mesures législatives qu'il a prises secondent de plus en plus la tendance au mouvement syndical. » (« Le Mouvement syndical en France », par Hubert Lagardelle ; article paru dans *The International Socialist Review*, de Chicago, mai 1901.)

Digitized by Google

7° Journée de huit heures pour le personnel ouvrier des postes, télégraphes et téléphones (1);

8° Loi du 30 mars 1900 modifiant la loi du 2 novembre 1892 et réduisant, dans les établissements industriels mixtes, la journée de travail à un maximum de onze heures, de dix heures et demie au bout de deux ans et de dix heures au bout d'une nouvelle période de deux années.

(1) Réalisée tour à tour aux établissements du boulevard Brune, au Magasin régional, à l'atelier d'électricité du Poste central, etc.

Digitized by Google

CHAPITRE X

La politique du Bloc; le congrès d'Amsterdam; l'Unité.

Le ministère Combes. — Attitude des élus du Parti socialiste français et du Parti socialiste de France. — Le congrès d'Amsterdam. — La motion de Dresde. — L'unité socialiste. — Les socialistes indépendants.

Dès la rentrée des Chambres (juin 1902), le ministère Combe savait succédé au ministère Waldeck-Rousseau.

Au cours de l'interpellation qui suivit la lecture de la déclaration ministérielle, Jaurès exposa comment les élus du Parti socialiste français entendaient se comporter vis-à-vis du ministère nouveau et vis-à-vis de la majorité républicaine. Leur tâche devait être double : poursuivre les fins supérieures en vue desquelles s'organise le prolétariat socialiste, collaborer avec les groupes de gauche pour une œuvre immédiate d'action républicaine et réformatrice.

Lorsque — disait Jaurès — lorsque, dans sa déclaration, M. le Président du Conseil a fait appel d'abord à l'union de

Digitized by Google

tous les républicains sans distinction de nuances et lorsqu'il a ensuite pris quelques précautions au sujet de ce qu'il a appelé le principe de la propriété individuelle, il a marqué tout ensemble ce qui nous sépare et ce qui nous unit.

Oui, nous voulons l'abolition du salariat, et comme il est impossible, maintenant que le temps du rouet, du fuseau, du marteau à main, de l'instrument individuel de production est passé, pour faire place au grand mécanisme collectif de la production, comme il est impossible d'assurer à chaque travailleur la propriété de son outil individuel, c'est par la transformation de la propriété capitaliste en propriété collective que nous voulons poursuivre l'abolition du salariat.

Si nous le voulons, et si nous posons ainsi, dès le début, très nettement le problème, pour qu'il n'y ait de malentendu ni avec nos adversaires, ni avec nos amis républicains, c'est parce que nous voulons qu'aucun homme, à aucun moment, sous aucune forme, à aucun degré, ne puisse être la chose, l'outil et l'instrument d'un autre homme.

Mais cette émancipation sociale, cette émancipation économique suppose un prolétariat libre, éduqué, éclairé; elle suppose par conséquent une démocratie organisée et agissante où toutes les forces, où toutes les idées d'avenir peuvent se développer, elle suppose en même temps une série de réformes qui en ajoutant dès aujourd'hui un peu de bien-être, un peu de garantie, un peu de lumière à la vie des salariés, leur permettent de regarder plus loin, de lever les yeux vers l'avenir et de préparer un ordre nouveau.

C'est pourquoi nous sommes doublement attachés à la République, comme républicains et comme socialistes, et c'est pourquoi nous sommes doublement attachés à la politique de réformes, comme démocrates et comme socialistes.

Nous concevons, messieurs, qu'ici notre rôle immédiat sera de donner aux réformes préparées par la portion la plus hardie de la majorité républicaine, le plus de précision possible, d'étendue et d'efficacité.

Et comme réformes immédiates à réaliser, Jaurès indiquait : l'impôt progressif sur le revenu, l'organisation nationale de l'enseignement public, la sépara-

Digitized by Google

tion des Églises et de l'État, le service de deux ans, les retraites ouvrières.

C'est surtout à l'œuvre de laïcisation que se consacra le ministère Combes, a l'application de la loi de 1901 sur les associations, à la dissolution des congrégations. Il avait à subir quotidiennement les assauts de la droite et du centre, des progressistes et des nationalistes, des amis de M. Ribot et des amis de M. de Mun. Dans cette lutte acharnée et âpre, les élus du Parti socialiste français ne ménagèrent pas leur concours à M. Combes.

Au fond, les élus du Parti socialiste de France (Unité socialiste révolutionnaire) n'agissaient pas autrement. Dans toutes les interpellations qui pouvaient menacer la vie du cabinet, notamment dans l'interpellation Millerand sur les retraites ouvrières, ils lui donnèrent leurs votes. Et c'est ce que très justement constatait Sembat dans une interview de *La Petite République* (2 novembre 1904), qui fit l'objet de nombreux commentaires dans la presse et dont aucun des termes n'a été démenti :

La différence d'attitude entre les divers membres des deux groupes parlementaires actuels est-elle si profonde ? demandait-il. Nous nous sommes appliqués, au groupe socialiste révolutionnaire, à toujours marquer notre volonté de n'être pas des ministériels de parti pris et de n'accorder nos voix au gouvernement que lorsqu'il le mérite. Mais, en fait, surtout depuis la guerre russo-japonaise, il est indéniable que nous soutenons systématiquement le ministère. Si nous étions aussi impartiaux que nous le croyons, n'attendrions-nous pas, quand on l'attaque, de savoir, avant de l'approuver, s'il a raison ? Or, en cas d'attaque contre lui, vous nous voyez au premier rang poussant des clameurs d'un gosier qui couvre la voix des ministériels les plus endurcis du groupe socialiste parlementaire.

Digitized by Google

La seule différence entre les deux groupes socialistes de la Chambre, c'est que celui des élus du Parti socialiste français était représenté par trois de ses membres à la délégation des gauches qui s'était constituée dès le début de la législature, tandis que les élus de l'Unité révolutionnaire se refusaient à tout contact avec la majorité. De cette participation à la délégation des gauches, Francis de Pressensé exposait ainsi le caractère :

Si les socialistes sont appelés, soit pour la défense de la République, soit pour l'émancipation de la société laïque, soit pour les réformes, à aider occasionnellement la démocratie bourgeoise; si la situation de la France, la tradition révolutionnaire, l'existence d'un prolétariat radical tout près d'aller jusqu'au socialisme, font ces contacts fréquents et durables, il m'apparaît qu'une institution comme la délégation des gauches est un progrès considérable sur le passé.

Elle substitue l initiative des partis à l'action exclusive du gouvernement. Elle substitue la réflexion, la libre délibération, l'influence égale des groupes à la direction des stratèges de couloirs, à l'improvisation en séance, au feu des ordres du jour, à la triste et dure nécessité, pour une minorité comme le parti socialiste, de s'incliner devant des textes sur la préparation desquels il n'a rien eu à dire. En toute sincérité, je ne puis comprendre que de bons esprits attachent cette importance et veuillent mal de mort à un organisme comme celui-là. Il diminue à mes yeux les inconvénients du « bloc » et ceux-là seuls qui repoussent toute rencontre des socialistes avec les républicains devraient proscrire ce mécanisme (1) (2).

(1) F. DE PRESSENSÉ, « Le congrès d'Amsterdam et l'Unité socialiste en France », *La Vie socialiste*, 5 novembre 1904.

(2) L'organisme de la délégation des gauches n'est pas sans analogue à l'étranger : tels le *Seniorenkonvent* en Allemagne, et l'*Extrême gauche* en Italie.

En Allemagne, pendant de longues années et jusqu'au moment où, en 1902, la majorité agrarienne du Reichstag viola le règlement de cette assemblée, les socialistes se sont fait représenter à la « délégation des chefs de groupe », au *Senioren-*

Digitized by Google

C'est cette représentation à la délégation des gauches que reprochaient surtout à Jaurès et à ses amis les amis de Guesde et de Vaillant. Ils leur reprochaient (car, de groupe à groupe, les querelles se continuaient entre ministériels et anti-ministériels, comme sous le ministère Waldeck-Rousseua-Millerand), ils leur reprochaient de donner à un gouvernement bourgeois, au ministère Combes, un concours trop régulier, trop systématique; de négliger, dans la lutte pour les réformes de laïcité, les revendications propres du prolétariat. Et cette querelle allait être portée aux assises internationales d'Amsterdam.

Faisant suite à celui de Paris (de 1900), le prochain congrès socialiste international était fixé à Amsterdam, au mois d'août 1904. Sur la proposition de Guesde et de Vaillant, l'ordre du jour portait : « Des règles internationales de la politique socialiste. » Une fois de plus c'était, posé, le problème de la tactique générale du parti que n'avaient pu résoudre ni les décisions des congrès nationaux ni la motion Kautsky du précédent congrès international.

konvent, commission officieuse qui délibère sur les affaires du Parlement pour en faciliter la marche.

En Italie, dans la législature précédente, les trois groupes de gauche, le groupe républicain, le groupe radical et le groupe socialiste, tout en conservant chacun son autonomie, entretenaient des rapports suivis, se réunissaient chaque fois que le besoin s'en faisait sentir pour concerter leur action, formaient ainsi un groupement parlementaire plus vaste qui portait le nom d'*Extrême-gauche*. La veille de la dissolution de la Chambre, à la suite de différends graves, les groupes composant l'Extrême-gauche rompent les liens qui les unissaient, et l'Extrême-gauche prit fin. Mais au moment où se tint le congrès socialiste international d'Amsterdam, elle existait encore. (*La Tactique socialiste et les décisions des congrès internationaux*, par EDGARD MILHAUD, t. II.)

Digitized by Google

Le congrès s'ouvrit le 14 août, et, comme le congrès de Paris, il fut tout entier consacré aux discussions des méthodes et des tendances en présence, tout entier dominé par le conflit de tactique qui divisait le socialisme français (1).

Le Parti socialiste de France (Unité socialiste révolutionnaire) proposa au congrès d'Amsterdam de faire sienne, d'internationaliser la résolution que, quelques semaines auparavant, avaient adoptée les socialistes allemands dans leur congrès national de Dresde.

Cette motion « condamnait de la façon la plus énergique les tentatives revisionnistes (2) tendant à changer la tactique éprouvée et glorieuse basée sur la lutte de classe et à remplacer la conquête du pouvoir politique de haute lutte contre la bourgeoisie par une politique de concessions à l'ordre établi ». Elle déclarait que « la conséquence de cette politique de concessions serait de faire d'un parti qui poursuit la transformation la plus rapide de la société bourgeoise en société socialiste, d'un parti par suite révolutionnaire, un parti se contentant de réformer la société bourgeoise ». Elle rappelait enfin et confirmait, « en ce qui concerne les dangers et les inconvénients de la participation au

(1) Parmi les délégués français, citons :

Jaurès, Aristide Briand, René Viviani, Gérault-Richard, Gustave Rouanet, Cardet, Orry, Edgard Milhaud, Paul Fleurot, Goudchaux-Brunswick, de Pressensé, Renaudel, Louis Lumet, du Parti socialiste français ;

Jules Guesde, Ed. Vaillant, Marcel Sembat, Léon Thivrier, Delory, Roussel, Rappoport, Dejeante, Louis Dubreuilh, Groussier, Ghesquière, Marius André, De la Porte, du Parti socialiste de France ;

Allemane, Lavaud, Willm, du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, etc.

(2) Les socialistes allemands disent « revisionniste » dans le sens où les socialistes français disent « réformiste ».

Digitized by Google

gouvernement dans la société bourgeoise », la motion Kautsky de 1900.

A cette motion, le délégué autrichien Adler et le délégué belge Émile Vandervelde opposaient un amendement qui atténuait sur plusieurs points la rigueur du texte de Dresde. Au lieu de dire : « Le congrès condamne de la façon la plus énergique..., etc. », l'amendement Adler-Vandervelde disait : « Le congrès affirme de la façon la plus énergique la nécessité de maintenir sans fléchissement la tactique éprouvée et glorieuse, etc... »

C'est entre ces deux rédactions, la rédaction intransigeante de Dresde et la rédaction adoucie de Vandervelde et d'Adler, à laquelle dans un but de conciliation se ralliait Jaurès, que le congrès allait avoir à se prononcer.

La discussion s'engagea, d'abord, au sein de la commission des résolutions.

Nettement, sans embages, Jaurès y définit, y défendit la politique réformiste et démocratique que, depuis cinq ans, ses amis et lui avaient suivie, et il en énuméra les résultats :

...J'ai dit, et je maintiens, j'ai dit devant le prolétariat socialiste français, devant lequel nous rendrons nos comptes les uns et les autres, et je répéterai devant vous, que nous avons aidé à sauver la République. Et si une fraction des socialistes français a perdu la mémoire, si quelques-uns de nos camarades ne se souviennent plus de ces jours détestables d'il y a six ans, où cléricaux, moines, généraux de coup d'État cherchaient à réveiller la guerre des religions, la guerre des races, et préparaient en pleine rue et dans les prétoires un coup d'État insolent, si cette fraction les a oubliés, la conscience humaine ne les a pas oubliés ..

Nous avons, de plus, collaboré à l'œuvre d'émancipation intellectuelle, au développement de l'esprit laïque... Nous avons suivi notre tradition. Autrefois, que disait-on ? La laï-

Digitized by Google

cité complète, d'abord dans les programmes des écoles publiques, ensuite dans ceux des écoles privées, enfin la laïcité complète de l'école : c'était là le programme qui, dès 1871, réunissait le chef de la démocratie bourgeoise et le chef du communisme révolutionnaire. Gambetta disait : « C'est l'effort qu'il faut faire », et Blanqui disait : « Dût-on y mettre vingt ans et ne s'occuper que de cela, et subir, pendant ce temps, les outrages des sycophantes qui nous accuseront d'abandonner notre idéal révolutionnaire, il n'y a qu'une chose à faire tout d'abord : l'éducation de l'enfance par la laïcisation de nos écoles cléricales. » Je ne sais pas si c'était là un programme de classe et si Blanqui sortait de la lutte de classes. Mais il croyait servir le prolétariat et il le servait, en effet, comme nous l'avons servi, en contribuant — avec vous, Vaillant — à cette œuvre de libération...

Et je m'étonne lorsque nous venons avec vous à ce rendez-vous international, que nous ne rencontrions que paroles de doute, de critique, de blâme, de désaffection. Le problème est posé partout ; le problème de l'école laïque est posé en Angleterre, en Belgique ; il se posera en Allemagne, il est posé en Autriche-Hongrie, partout. Il y a un recul partout où le cléricalisme appesantit sa main ; il n'y a qu'un pays où, grâce à sa facilité d'action, vous ayez à constater non pas une défaite mais une victoire, où ce ne soit pas le centre catholique comme en Allemagne, le parti irlandais uni aux anglicans comme en Angleterre, le parti clérical comme en Belgique, un seul pays où ce ne soit pas la puissance cléricale qui mette la main sur le cerveau des prolétaires. Et c'est ce pays que vous accusez, c'est ce prolétariat socialiste que vous excommuniez !...

Lorsque dans un pays comme la France, certains socialistes combattent d'autres socialistes, ils les combattent en leur disant : « Vous abandonnez la lutte de classes, vous obscurcissez l'instinct de classe. » Nous avons, au contraire, la conviction profonde que nous gardons en nous, que nous propageons l'idéal révolutionnaire. Nous avons beau le répéter, on nous répond que nous abandonnons la lutte de classes. Et on éveille de la sorte dans la conscience du prolétariat international un doute, une inquiétude. Le prolétariat international se dit alors : « Je ne sais pas si ces hommes obscurcissent la conscience de classe du proléta-

Digitized by Google

riat; mais, au cas où ce serait vrai, il est utile de rappeler aux prolétaires de tous les pays qu'ils doivent rester unis. » Le prolétariat international se dit : « On forge des résolutions qui contiennent la vérité, au fond, que tous les socialistes peuvent accepter en les discutant librement. » Mais comme on les a dirigées d'avance contre eux pour les discréditer, il arrivera qu'on donnera à ces formules, non pas le sens que beaucoup d'entre vous lui donnent, mais le sens agressif, offensif, qu'avant le congrès, certains leur attachaient...

Jules Guesde répondit :

Jaurès n'a pas sauvé la République qui n'était pas en danger. Bien plus grave était la situation lors de Boulanger que les radicaux avaient porté aux nues et rendu populaire dans le peuple et dans l'armée. Et cependant il a suffi d'un Constans pour avoir raison du boulangisme... Quoique la République, suivant le mot de Thiers, puisse être « le gouvernement qui divise le moins » la bourgeoisie, elle est certes pour nous comme pour Marx le terrain idéal de la révolution par nous poursuivie, et pourquoi ? Parce qu'elle met en présence les classes dans leur antagonisme direct, sans que leur lutte nécessaire puisse être faussée par des calculs ou des manœuvres dynastiques. Et cette supériorité du régime républicain disparaîtrait, si, comme le veut Jaurès, du fait de ce régime existant, le prolétariat devait abandonner sa propre bataille, renoncer à faire sa République à lui pour s'immobiliser dans la défense de la République de ses maîtres. Ainsi entendue, la République deviendrait le pire des gouvernements.

Quant à la victoire de la laïcité dont s'est vanté Jaurès, elle est encore à venir. L'anticléricalisme dont on fait parade a surtout pour but de détourner les travailleurs de leur lutte contre le capitalisme. C'est une comédie...

Et lorsqu'on songe que c'est pour de pareilles miettes que le prolétariat, qui produit tout et a droit à tout, devrait se mettre au service de la bourgeoisie au pouvoir, on se demande comment un tel marché de dupes peut trouver une voix pour le défendre !..,

Digitized by Google

La commission repoussa par 24 voix contre 16 la rédaction proposée par Adler et Vandervelde, adopta le texte de Dresde par 27 voix contre 3 et 10 abstentions, et la discussion recommença le lendemain devant le congrès assemblé en réunion plénière. C'est Jaurès et Bebel qui, l'un après l'autre, exposèrent les deux « tendances », les deux « méthodes ».

Jaurès ne se borna plus, comme au sein de la commission, à défendre la tactique qu'il avait suivie, l'œuvre qu'il avait accomplie. Il demanda des comptes aux représentants de la tactique opposée, notamment aux délégués de la démocratie-socialiste allemande dont l'hégémonie est évidente dans tous les congrès internationaux.

En ce moment, s'écria-t-il, ce qui pèse sur l'Europe et sur le monde, sur la garantie de la paix, sur la garantie des libertés publiques, sur le progrès du socialisme et du prolétariat, ce qui pèse sur tout le progrès politique et social de l'Europe et du monde, ce ne sont pas les compromissions prétendues, ce ne sont pas les expériences aventureuses des socialistes français unis à la démocratie pour sauver la liberté, la paix du monde, le progrès; ce qui pèse sur tous, c'est l'impuissance politique de la démocratie socialiste allemande.

Certes, vous êtes un grand et admirable parti qui a donné au socialisme international l'exemple d'une action suivie, méthodique, d'une organisation graduelle et puissante, qui ne se rebute devant aucun sacrifice et ne se laisse ébranler par aucun assaut. Mais entre votre apparente puissance politique, telle qu'elle est mesurée d'année en année par le chiffre croissant de vos suffrages, et la force réelle d'influence et d'action, il y a un contraste qui apparaît d'autant plus que grandit votre force électorale. Pourquoi? Parce que les deux moyens d'action essentiels du prolétariat vous échappent encore : vous n'avez ni l'action révolutionnaire ni l'action parlementaire.

Il y a eu des dévouements admirables dans le prolétariat

Digitized by Google

allemand. Mais il n'a pas, historiquement, une tradition révolutionnaire. Ce n'est pas lui qui a conquis sur les barricades le suffrage universel. Il l'a reçu d'en haut, et si on ne peut pas penser l'arracher à ceux qui l'ont conquis eux-mêmes, puisqu'il leur serait aisé de le reconquérir, on peut, au contraire, penser à retirer d'en haut ce qu'on a donné d'en haut...

Et pas plus que vous n'avez de moyen d'action révolutionnaire, pas plus que vous n'avez la force que vous donnerait la tradition révolutionnaire du prolétariat, vous n'avez non plus de force parlementaire. Et quand même vous seriez la majorité au Reichstag, vous êtes le seul pays où le socialisme ne serait pas le maître, s'il avait la majorité. Car votre Parlement n'est qu'un demi-Parlement. Un parlement n'est pas un parlement, quand il n'a pas en ses mains la force gouvernementale, quand ses décisions ne sont que des vœux arbitrairement cassés par les autorités d'Empire...

Et alors l'adoption dans ce congrès international de la résolution de Dresde signifie que le socialisme international, dans tous les pays, dans tous ses éléments, dans toutes ses forces, s'associe à l impuissance momentanée, mais formidable, à l'inaction provisoire, mais forcée, de la démocratie socialiste allemande.

Aussi chez qui vôtre motion a-t-elle rencontré, en sa forme contraignante, despotique, le plus de résistance? En France, ou, au moins, dans une partie de la France, en Hollande, en Belgique, en Suisse, au Danemark, en Suède, je crois aussi en Angleterre, c'est-à-dire que plus il y a, dans un pays, de démocratie, de liberté, plus le prolétariat exerce d'action politique et efficace dans son Parlement, plus il est blessé par votre motion qui sera une entrave au développement de l'universelle liberté politique et, par conséquent, au développement du socialisme international.

Jaurès avait parlé. Selon l'expression de Vandervelde, « on avait entendu rugir le lion ». A l'éloquent orateur de la démocratie socialiste française, c'est le vieux combattant, le doyen de la démocratie socialiste d'outre-Vosges, Bebel, qui répliqua.

Digitized by Google

Si fort que nous vous enviions, à vous, Français, votre République — répondit-il — nous ne nous ferons cependant pas casser la tête pour elle : elle n'en vaut pas la peine. Monarchie bourgeoise, République bourgeoise, l'une et l'autre sont des états de classe; l'une et l'autre sont, nécessairement, par leur nature, vouées au maintien du régime capitaliste; l'une et l'autre doivent travailler de toutes leurs forces à ce que la bourgeoisie conserve tout le pouvoir dans la législation. Car le jour où elle perdrait le pouvoir politique, elle perdrait aussi sa situation économique et sociale.

La monarchie n'est pas aussi mauvaise, la République n'est pas aussi bonne que vous le dites. Même dans notre Allemagne de hobereaux, de militarisme, de bourgeoisie, nous avons des institutions qui, pour votre République bourgeoise, sont encore un idéal. Regardez la législation d'impôt en Prusse, et regardez-la en France. Et quand il s'agit de réaliser les revendications de la classe ouvrière, la République bourgeoise déploie toutes ses forces contre les travailleurs. Où les travailleurs peuvent-ils être traités de façon plus brutale, plus cynique et plus vile, que dans la grande République bourgeoise d'au-delà de l'Océan qui est cependant l'idéal de tant de gens ?

Enrico Ferri, Vaillant, soutinrent la motion de Dresde. Anseele appuya le texte d'Adler et de Vandervelde. On passa au vote.

La motion Adler-Vandervelde, considérée comme un amendement, fut mise aux voix la première. Le résultat du scrutin fut le suivant (1) :

Votèrent pour : Angleterre, 2 voix ; République Argentine, 2; Autriche, 2; Belgique, 2; Colonies anglaises (Australie, Canada, Sud-Afrique), 2; Danemark, 2; France, 1; Hollande, 2; Norvège, 1; Pologne, 1; Suède, 2; Suisse, 2. Total, 21 voix.

Votèrent contre : Allemagne, 2 voix; Bohême, 2; Bulgarie, 2; Espagne, 2; États-Unis, 2; France, 1;

(1) Le vote avait lieu par nationalités, chaque nationalité ayant droit à deux voix.

Digitized by Google

Hongrie, 2; Italie, 2; Japon, 2; Norvège, 1; Pologne, 1; Russie, 2. Total, 21 voix.

Ainsi, 21 voix pour, 21 contre : le scrutin donnait aux deux textes en présence, aux deux tendances opposées et confrontées, le même chiffre, rigoureusement le même, de suffrages. Il fallait pourtant que la motion soit adoptée ou repoussée. Le cas se trouva tranché par l'application automatique du règlement. Le règlement du congrès disposait qu'à égalité de voix, une motion fût rejetée. Ainsi, par le jeu mécanique des conventions réglementaires, la motion Adler-Vandervelde était repoussée.

Il ne restait plus qu'à voter sur le texte primitif de la résolution de Dresde. A ce second scrutin, la résolution fut adoptée par 25 voix contre 5 et 12 abstentions; les voix se répartirent comme suit :

Pour : Angleterre, 1 voix; Allemagne, 2; Bulgarie, 2; Espagne, 2; États-Unis, 2; Bohême, 2; France, 1; Hongrie, 2; Italie, 2; Japon, 2; Norvège, 1; Autriche, 2; Russie, 2; Pologne, 2. Total, 25.

Contre : Angleterre, 1; Colonies anglaises, 2; France, 1; Norvège, 1. Total, 5;

Abstentions : République Argentine, 2; Belgique, 2; Danemark, 2; Hollande, 2; Suisse, 2; Suède, 2. Total, 12.

La résolution de Dresde devenait la résolution d'Amsterdam. Elle devait définir, selon le titre même de l'ordre du jour, « les règles internationales de la politique socialiste ».

Une autre résolution concernant le socialisme français fut votée par le congrès international, sur la proposition de Bebel, Kautsky, Enrico Ferri, Adler, Troëlsta et Vandervelde, c'est-à-dire au nom des nationalités où l'unité des fractions socialistes était déjà

Digitized by Google

accomplie. Considérant « qu'il ne doit y avoir qu'un parti socialiste comme il n'y a qu'un prolétariat », elle conviait « tous les militants, toutes les fractions ou organisations qui se réclament du socialisme, à travailler de toutes leurs forces à la réalisation de l'unité socialiste sur la base des principes établis par les congrès internationaux et dans l'intérêt du prolétariat international vis-à-vis de qui ils sont responsables des conséquences funestes de la continuation de leurs divisions. »

C'est Vandervelde qui rapporta cette motion : « Au début de ce congrès, dit-il, nous avons vu Katayana et Plekhanoff se tendre la main. Jaurès et Guesde sont-ils plus fratricidement en guerre que le Japon et la Russie ? Camarade Guesde, camarade Jaurès, je vous adjure, dans une pensée de paix socialiste internationale, de vous tendre la main ! »

La motion unificatrice fut votée par acclamations.

Le congrès d'Amsterdam clos, les délégués des diverses organisations socialistes françaises rentrés chez eux, il fallait mettre en application la motion unificatrice d'Amsterdam.

Dès le 30 août, le conseil central du Parti socialiste de France publiait une déclaration où il se disait prêt « à donner immédiatement suite à la motion votée à l'unanimité » à Amsterdam et « à réaliser déjà cette unité socialiste sur les bases des principes établis par les congrès internationaux ». Il proposait, en outre, la constitution d'une « commission d'unification ayant pour objectif unique de déterminer les voies et moyens de l'unité organique du parti » et désignait, pour le représenter à cette commission, quinze de ses membres.

Digitized by Google

De son côté, le conseil national du Parti socialiste français (qui comprenait à la fois les délégués des Fédérations départementales et les élus parlementaires) décidait lui aussi de nommer une délégation de quinze membres et adoptait une résolution où il se déclarait « résolu à poursuivre l'organisation du prolétariat en parti de classe, à persévérer dans la propagande pour le but final du socialisme, comme à s'employer énergiquement à perfectionner la législation sociale, à assurer la laïcité complète de l'enseignement et de l'État et à garantir les libertés politiques contre toute menace de la réaction ».

Quelques jours après, les deux délégations du Parti socialiste français (1) et du Parti socialiste de France (2) se réunissaient. Après cinq séances de discussion, elles élaboraient une déclaration où elles proclamaient les principes suivants : « Le parti socialiste est un parti de classe qui a pour but de socialiser les moyens de production et d'échange et pour moyen l'organisation économique et politique du prolétariat. Par son but, le parti socialiste n'est pas un parti de réforme, mais un parti de lutte de classe et de révolution. Les élus du Parti au Parlement forment un groupe unique en face de toutes les fractions politiques bourgeoises : ils doivent refuser les crédits militaires, les crédits de conquête coloniale, les fonds secrets et l'ensemble du budget. »

Cette déclaration était ratifiée par les délégués des groupes des diverses organisations, réunis en congrès

(1) Parmi les délégués du Parti socialiste français : A. Briand, Cardet, Devèze, Jaurès, de Pressensé, Renaudel, etc.

(2) Parmi les délégués du Parti socialiste de France : Bouveri, Groussier, Jules Guesde, Paul Lafargue, Lucien Roland, Sembat, Vaillant, etc.

Digitized by Google

d'unité à Paris, salle du Globe, les 23, 24 et 25 avril 1905. Le Parti socialiste unifié — section française de l'Internationale ouvrière — était fondé.

Depuis sa fondation, il a tenu les congrès nationaux de Chalon (novembre 1905), Limoges (novembre 1906), Nancy (août 1907).

Toutefois, un certain nombre de membres du Parti socialiste français se sont refusés à adhérer au parti unifié, estimant que l'unité n'était pas faite sur des bases assez larges, qu'elle ne laissait pas une place égale et suffisante aux diverses tendances et aux divers tempéraments, qu'elle introduisait dans le parti des éléments antipatriotes, hostiles à l'action politique et parlementaire, imbus d'anarchisme. Reprenant le titre et la tradition de Parti socialiste français, ils ont constitué à la Chambre le « groupe socialiste parlementaire » — souvent appelé groupe des socialistes indépendants — et les fédérations et groupes, avec eux restés autonomes, ont tenu les congrès nationaux de Lyon (1907) et Marseille (1908). Parmi les fédérations restées autonomes ou adhérentes au Parti socialiste français réorganisé, il convient de citer celles de la Loire, du Rhône, de l'Isère, des Alpes, de la Seine, etc.

Digitized by Google

Digitized by Google

CONCLUSION

« J'ai connu — disait Gabriel Deville à la tribune de la Chambre (1) — une époque où nous étions, en France, à nous réclamer de la théorie collectiviste, moins nombreux que nous ne sommes ici de députés affirmant cette théorie. Le chemin parcouru en vingt ans justifie toutes nos espérances. Qu'il ait été parcouru avec certains tâtonnements, au milieu de heurts et d'orages, qui le nie ? Les socialistes sont des hommes comme les autres ! nous ne sommes évidemment pas parfaits; seulement ni vous ni d'autres ne l'êtes sous aucun rapport plus que nous ne le sommes et il ne faut pas exagérer les inconvénients d'inévitables imperfections. »

Oui, il y a eu des heurts dans ce développement du socialisme français depuis trente ans. Il s'est accompagné souvent, trop souvent, il s'accompagne encore

(1) 6 novembre 1897.

Digitized by Google

à cette heure, de conflits intérieurs, de luttes fratricides, de déchirements douloureux. Et quel est le grand parti, quel est le mouvement d'idées et de faits un peu étendu, qui n'a pas connu les mêmes tâtonnements, les mêmes difficultés, les mêmes hésitations, les mêmes périlleuses crises de criossance ?

Mais cette croissance même n'est-elle pas le plus précieux encouragement ? De la poignée de militants que Deville a connus, aux temps héroïques de la propagande socialiste, qui ont subi les calomnies, la prison, les persécutions gouvernementales et souvent aussi — chose plus cruelle — l'indifférence des travailleurs auxquels s'adressait leur voix, de cette poignée d'hommes dont Jaurès a dit qu'ils s'étaient levés avant le peuple, qu'ils s'étaient en quelque sorte levés avant le jour, le socialisme est aujourd'hui passé à une immense armée de douze cent mille électeurs. Il compte, en totalisant les élus appartenant aux diverses fractions, environ quatre-vingts représentants au Parlement. Il est le maître des municipalités dans nombre de cités populeuses.

De vastes et puissantes fédérations départementales ou régionales relient entre eux les groupes constitués sur les divers points du territoire. Pendant longtemps ce furent seuls les centres ouvriers qui étaient pénétrés par l'idée socialiste. Aujourd'hui, outre Paris et son industrielle banlieue, outre les grands centres manufacturiers ou miniers du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Allier, de la Loire et du Rhône, ce sont les campagnes qui viennent au socialisme. Commencée en 1892, au lendemain du congrès de Marseille, leur conquête se poursuit partiellement et victorieusement : la Côte-d'Or, l'Isère, les Alpes, le Var, sont, pour une large part, gagnés. Dans les milieux intellectuels, dans les

Digitized by Google

Universités, dans le corps enseignant, dans le personnel des administrations publiques, l'ébranlement est incontestable.

Ainsi, le socialisme français est devenu l'une des forces les plus considérables, les plus puissantes de ce pays, mêlée à toute sa vie nationale et capable d'en prendre la direction dès demain. A la primauté sociale du capital oisif, à la domination insolente d'une bourgeoisie avide et égoïste, corrompue et épuisée, il oppose l'organisation, chaque jour plus étendue et plus cohérente, d'un prolétariat en qui s'unissent chaque jour davantage toutes les activités musculaires et intellectuelles de la nation.

Sous cette poussée, la législation sociale, si incomplète encore, si insuffisante, tend à s'amender. Sauf par quelques douzaines de *conservateurs-bornes*, le droit et le devoir d'intervention de l'État ne sont plus contestés par personne. Le repos hebdomadaire a été obtenu. Un projet de retraites ouvrières a été, en 1906, voté par la Chambre. L'inspection du travail a une tendance à s'étendre. Le rachat de l'Ouest a été voté par les Chambres. Témoignage de l'importance du problème social et hommage rendu à la puissance grandissante du parti socialiste, un ministère du Travail a été constitué et c'est à un socialiste qu'il a été confié. Qui oserait à cette heure reprendre contre le socialisme et les socialistes les accusations d'antan, qui représentaient le socialisme comme une utopie, comme une chimère, et le mouvement socialiste comme une agitation factice, toute de surface et sans lendemain ?...

Au milieu des tendances et des méthodes multiples

Digitized by Google

qui à cette heure sollicitent l'action du parti socialiste, est-il possible de discerner quelques traits caractéristiques ?

Le parti socialiste en France est profondément républicain, démocrate et laïque. Il l'est par toute sa tradition, par son passé, avec Babeuf qui a vu dans le socialisme le complément nécessaire de la Révolution démocratique, avec Blanqui qui n'a jamais séparé la République et le socialisme, avec la Commune tout entière qui par son martyre a sauvé la République actuelle. Il l'est, par son essence, parce que, selon l'expression de Bernstein, « la démocratie est à la fois le moyen d'arriver au socialisme et le mode de réalisation du socialisme ». Il l'est, par les besoins de sa propagande, parce que le socialisme, pour être compris et accepté, et pour l'organisation d'une société nouvelle, a besoin d'esprits libres, affranchis des basses superstitions métaphysiques et des préjugés religieux.

Et parce qu'il est tout à la fois un parti de République, de démocratie et de laïcité, le parti socialiste est en même temps un parti de réforme. Il n'oppose pas la réforme partielle et immédiate à la transformation totale et prochaine. Et s'il poursuit, avec l'accession de tous les producteurs à la propriété sociale, avec la libération économique et morale du travailleur, la plus réelle, la plus profonde, et la plus noble des révolutions; s'il a sans cesse devant les yeux l'objectif et l'idéal d'un monde nouveau où le salariat aura disparu, comme ont déjà disparu l'esclavage et le servage, comme disparaissent les moissons fanées et flétries pour faire place à des germinations nouvelles, le parti socialiste ne s'en efforce pas moins de conquérir le long de sa route, d'arracher à l'égoïsme et à

Digitized by Google

la mauvaise volonté de la classe dirigeante, de faire aboutir les réformes qui peuvent apporter aux travailleurs un peu plus de bien-être, de liberté ou de sécurité. De réformes politiques, le parti socialiste a besoin, parce que sa propagande a besoin d'esprits plus ouverts aux aspirations nouvelles, parce que, par les libertés publiques, sont accrus les moyens d'action du prolétariat. De réformes économiques et sociales, le parti socialiste n'a pas un besoin moins pressant, parce que le prolétariat marchera à l'avenir d'un pas d'autant plus rapide et d'autant plus alerte qu'il aura le corps moins courbé, moins accablé par le sur-travail, que sa force-travail sera plus et mieux protégée, que son labeur à l'usine sera plus réduit par l'action de la loi, qu'il sera plus assuré contre tous les risques du chômage, de la maladie, de la vieillesse et de l'invalidité. Et pour le parti socialiste ces diverses réformes, politiques, économiques ou sociales ne sont pas à elles-mêmes à la fois leur commencement et leur fin; elles s'enchaînent les unes les autres. Elles ne sont pas seulement des palliatifs momentanés aux misères présentes; elles sont encore, elles doivent être — comme l'a dit Jaurès — des préparations.

A l'heure présente les problèmes les plus hauts, les plus complexes, les plus ardus, sont posés devant le parti socialiste : dans quelle mesure son action propre, qui est une action spécifiquement politique, peut-elle et doit-elle se combiner avec l'action des organisations économiques et syndicales de la classe ouvrière ? Et encore, comment peut-il et doit-il concilier avec son internationalisme, avec le principe de la solidarité croissante des prolétaires de tous les pays, la sauvegarde et l'indépendance nécessaires de la nation ?

Problèmes redoutables que nous ne voulons ici ni

Digitized by Google

examiner ni même effleurer et qui donnent lieu aux plus amples et aux plus légitimes controverses.

Le socialisme les saura résoudre en assurant leur part aux diverses tendances qui sont en lui, en en recherchant la solution dans un équilibre harmonieux de tous ses éléments et de toutes ses forces, en faisant appel à la libre discussion, à la sagesse de tous ceux qui se réclament de lui, en se gardant des excommunications trop faciles et des paradoxes tapageurs. Nous avons l'espoir, nous avons la conviction profonde qu'il y réussira.

Alors son triomphe sera proche, qui sera la fin de toutes les servitudes et de toutes les misères.

Il y a assez longtemps que, pauvre et glorieuse tout ensemble, notre humanité gravit son calvaire d'humiliations, de tortures, de misères et de sang. L'heure est venue de sa rédemption.

Le jour est venu de la justice sociale.

Digitized by Google

ANNEXES

Digitized by Google

Digitized by Google

I

Congrès de l'Association internationale des Travailleurs (1).

I. —	*Genève*	1866
II. —	*Lausanne*	1867
III. —	*Bruxelles*	1868
IV. —	*Bâle*	1869
V. —	*La Haye*	1872
VI. —	*Genève*	1873
VII. —	*Bruxelles*	1874
VIII. —	*Berne*	1876

(1) L'Association internationale des travailleurs avait été fondée le 28 septembre 1864, à Saint-Martin's Hall, à Londres, par un certain nombre de délégués ouvriers et socialistes de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique, de Suisse et de Pologne. Son manifeste était ainsi conçu :

« Considérant :

« Que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ; que les efforts des travailleurs pour conquérir leur émancipation ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à établir pour tous des droits et des devoirs égaux et anéantir la domination de toute classe ;

« Que l'assujettissement économique du travailleur aux détenteurs des moyens du travail, c'est-à-dire des sources de la vie, est la cause première de sa servitude politique, morale et matérielle ;

« Que l'émancipation économique des travailleurs est consé-

Digitized by Google

quemment le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme moyen ;

« Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué, faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions de chaque pays et d'une union fraternelle entre les ouvriers des diverses contrées ;

« Que l'émancipation du travail n'étant un problème ni local, ni national, mais social, embrasse tous les pays dans lesquels la vie moderne existe, et nécessite pour sa solutien leur concours théorique et pratique ;

« Que le mouvement qui reparaît parmi les ouvriers des pays les plus industrieux de l'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs et les pousse à combiner immédiatement leurs efforts encore isolés ;

« Par ces raisons :

« Les soussignés, membres du Conseil élu par l'assemblée tenue le 28 septembre 1864, à Saint-Martin's Hall, à Londres, ont pris les mesures nécessaires pour fonder l'*Association internationale des travailleurs*. Ils déclarent que cette association internationale, ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant, reconnaîtront comme devant être la base de leur conduite envers les hommes : la vérité, la morale, la justice, sans distinction de couleur, de croyance, ou de nationalité.

« Ils considèrent comme un devoir de réclamer pour tous les droits d'homme et de citoyen : pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs !

« Article premier. — Une association est établie pour trouver un point central de communication et coopération entre les ouvriers des différents pays, aspirant au même but, savoir : le concours mutuel, le progrès et le complet affranchissement de la classe ouvrière ;

« Art. 2. — Le nom de cette association sera : Association internationale des travailleurs... »

Dans une circulaire inaugurale, le Conseil général de l'Internationale précisa à nouveau son but et donna la formule suivante :

« La conquête du pouvoir politique est devenue le premier devoir de la classe ouvrière. »

Digitized by Google

II

Congrès socialistes internationaux (1).

Paris	Juillet 1889
Bruxelles	Août 1891
Zurich	Août 1893
Londres	Juillet 1896
Paris	Septembre 1900
Amsterdam	Août 1904
Stuttgard	Août 1907

(1) C'est au congrès de Paris qu'ont été définitivement nouées et organisées les relations entre les divers partis socialistes nationaux et c'est du congrès de Paris inclus que date la série régulière des congrès socialistes internationaux.

Mais entre la fin de l'Association Internationale des travailleurs et le congrès de Paris il convient de signaler un certain nombre de conférences ou congrès ouvriers socialistes internationaux ; ce sont :

Congrès international de Gand (1877) ;
Congrès international de Coire (1881) ;
Conférence internationale ouvrière de Paris (octobre 1883) ;
Conférence internationale ouvrière de Paris (23-29 août 1886) ;
Congrès corporatif international de Londres (1888).

Digitized by Google

III

Congrès socialistes nationaux (1).

Parti ouvrier français.

Paris	2-10 octobre 1876.
Lyon	28 janvier - 8 février 1878.
Marseille . . .	20-31 octobre 1879.
Le Havre . . .	16-22 novembre 1880.
Reims.	30 octobre - 6 novembre 1881.
Roanne	26 septembre - 1er octobre 1882.
Roubaix. . . .	29 mars - 7 avril 1884.
Lille	11-12 octobre 1890.
Lyon	26-28 novembre 1891.
Marseille . . .	24-28 septembre 1892.
Paris	7-9 octobre 1893.
Nantes	14-16 septembre 1894.
Romilly	8-11 septembre 1895.
Lille	21-24 juillet 1896.
Paris.	11-14 juillet 1897.
Montluçon . . .	17-20 septembre 1898.
Épernay. . . .	13-16 août 1899.

(1) Le Parti socialiste révolutionnaire (fraction blanquiste) ne tenait pas de congrès nationaux.

Digitized by Google

Ivry	20-21 septembre 1900.
Roubaix. . . .	15-18 septembre 1901.
Issoudun. . . .	21-23 septembre 1902.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS SOCIALISTES DE FRANCE.

Saint-Étienne . .	25-30 septembre 1882.
Paris	30 septembre - 7 octobre 1883.
Rennes	12-19 octobre 1884.
Charleville . . .	2-8 octobre 1887.
Châtellerault . .	9-14 octobre 1890.
Paris	3-10 juillet 1892.
Tours.	juin 1894.

PARTI OUVRIER SOCIALISTE RÉVOLUTIONNAIRE.

Paris	21-29 juin 1891.
Saint-Quentin. .	2 octobre 1892.
Dijon	14-22 juillet 1894.
Paris	29-30 septembre 1895.
Paris	24-25 septembre 1896.
Paris	26-30 septembre 1897.

PARTI SOCIALISTE FRANÇAIS.

Paris	3-8 décembre 1899.
Paris	28-30 septembre 1900
Lyon	26-28 mai 1901.
Tours.	2-4 mars 1902.
Bordeaux . . .	12-14 avril 1903.
Saint-Étienne . .	14-17 janvier 1904.
Rouen	26-30 mars 1905.
Lyon	31 mars-1er avril 1907.
Marseille . . .	1-3 mars 1908.

Digitized by Google

PARTI SOCIALISTE DE FRANCE (*Unité socialiste révolutionnaire*).

Commentry. . .	26-28 septembre 1902.
Reims.	27-29 septembre 1903.
Lille	9-11 août 1904.

PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ (*Section française de l'Internationale ouvrière*).

Paris	23-25 avril 1905.
Chalon	29 octobre-1er novembre 1905.
Limoges	1er-4 novembre 1906.
Nancy	11-14 août 1907.

Digitized by Google

IV

Déclarations et programmes des diverses fractions.

LA COMMUNE RÉVOLUTIONNAIRE (1)

Acta, non verba.
(AMILCARE CIPRIANI)

Aux Communeux,

Après trois ans de compression, de massacres, la réaction voit la terreur cesser d'être entre ses mains affaiblies un moyen de gouvernement.

Après trois ans de pouvoir absolu, les vainqueurs de la Commune voient la Nation, reprenant peu à peu vie et conscience, échapper à leur étreinte.

Unis contre la Révolution, mais divisés entre eux, ils usent par leurs violences et diminuent par leurs dissensions ce pouvoir de combat, seul espoir du maintien de leurs privilèges.

Dans une société où disparaissent chaque jour les conditions qui ont amené son empire, la bourgeoisie cherche en vain à le perpétuer; rêvant l'œuvre impossible d'arrêter le cours du temps, elle veut immobiliser dans le présent ou

(1) Groupe formé par les blanquistes réfugiés à Londres au lendemain de la Commune.

Digitized by Google

faire rétrograder dans le passé, une nation que la révolution entraîne.

Les mandataires de cette bourgeoisie, cet état-major de la réaction installé à Versailles, semblent n'avoir d'autre mission que d'en manifester la déchéance par leur incapacité politique et d'en précipiter la chute par leur impuissance. Les uns appellent un roi, un empereur, les autres déguisent du nom de République la forme perfectionnée d'assouvissement qu'ils veulent imposer au peuple.

Mais quelle que soit l'issue des tentatives versaillaises, monarchie ou République bourgeoise, le résultat sera le même : la chute de Versailles, la revanche de la Commune.

Car nous arrivons à l'un de ces grands moments historiques, à l'une de ces grandes crises, où le peuple, alors qu'il paraît s'abîmer dans ses misères et s'arrêter dans la mort, reprend avec une vigueur nouvelle sa marche révolutionnaire.

La victoire ne sera pas le prix d'un seul jour de lutte, mais le combat va recommencer, les vainqueurs vont avoir à compter avec les vaincus.

Cette situation crée de nouveaux devoirs pour les proscrits. Devant la dissolution croissante des forces réactionnaires, devant la possibilité d'une action plus efficace, il ne suffit pas de maintenir l'intégrité de la proscription en la défendant contre les attaques policières ; mais il s'agit d'unir nos efforts à ceux des Communeux de France, pour délivrer ceux des nôtres tombés entre les mains de l'ennemi et préparer la revanche. L'heure nous paraît donc venue pour ce qui a vie dans la proscription de s'affirmer, de se déclarer. C'est ce que vient faire aujourd'hui le groupe : *La Commune Révolutionnaire.*

Car il est temps que ceux-là se reconnaissent qui, athées, communistes, révolutionnaires, concevant de même la Révolution dans son but et ses moyens, veulent reprendre la lutte et pour cette lutte décisive reconstituer le parti de la Révolution, le parti de la Commune.

Nous sommes *athées,* parce que l'homme ne sera jamais

Digitized by Google

libre, tant qu'il n'aura pas chassé Dieu de son intelligence et de sa raison.

Produit de la vision de l'inconnu, créée par l'ignorance, exploitée par l'intrigue et subie par l'imbécillité, cette notion monstrueuse d'un être, d'un principe en dehors du monde et de l'homme, forme la trame de toutes les misères dans lesquelles s'est débattue l'humanité et constitue l'obstacle principal à son affranchissement. Tant que la vision mystique de la divinité obscurcira le monde, l'homme ne pourra ni le connaître, ni le posséder : au lieu de la science et du bonheur, il n'y trouvera que l'esclavage de la misère et de l'ignorance.

C'est en vertu de cette idée d'un être en dehors du monde et le gouvernant que se sont produites toutes les formes de servitude morale et sociale : religions, despotismes, propriété, classes, sous lesquelles gémit et saigne l'humanité.

Expulser Dieu du domaine de la connaissance, l'expulser de la société, est la loi pour l'homme, s'il veut arriver à la science, s'il veut réaliser le but de la Révolution. Il faut nier cette erreur génératrice de toutes les autres, car c'est par elle que depuis des siècles l'homme est courbé, enchaîné, spolié, martyrisé.

Que la Commune débarrasse à jamais l'humanité de ce spectre de ses misères passées, de cette cause de ses misères présentes. Dans la Commune, il n'y a pas de place pour le prêtre : toute manifestation, toute organisation religieuse, doit être proscrite.

Nous sommes *communistes*, parce que nous voulons que la terre, que les richesses naturelles ne soient plus appropriées par quelques-uns, mais qu'elles appartiennent à la communauté; parce que nous voulons que, libres de toute oppression, maîtres enfin de tous les instruments de production, terre, fabriques, etc., les travailleurs fassent du monde un lieu de bien-être et non plus de misère.

Aujourd'hui comme autrefois, la majorité des hommes est condamnée à travailler pour l'entretien de la jouissance d'un petit nombre de surveillants et de maîtres.

Expression dernière de toutes les formes de servitude, la

Digitized by Google

domination bourgeoise a dégagé l'exploitation du travail des voiles mystiques qui l'obscurcissaient; gouvernements, religions, famille, lois, institutions du passé comme du présent se sont enfin montrés, dans cette société réduite aux termes simples de capitalistes et de salariés, comme les instruments d'oppression au moyen desquels la bourgeoisie maintient sa domination, contient le Prolétariat.

Prélevant, pour augmenter ses richesses, tout le surplus du produit du travail, le capitaliste ne laisse au travailleur que juste ce qu'il lui faut pour ne pas mourir de faim.

Maintenu par la force dans cet enfer de la production capitaliste, de la propriété, il semble que le travailleur ne puisse rompre ses chaînes.

Mais le Prolétariat est enfin arrivé à prendre conscience de lui-même; il sait qu'il porte en lui les éléments de la société nouvelle, que sa délivrance sera le prix de sa victoire sur la bourgeoisie et que, cette classe anéantie, les classes seront abolies, le but de la Révolution atteint.

Nous sommes communistes, parce que nous voulons arriver à ce but sans nous arrêter aux moyens termes, compromis qui, ajournant la victoire, sont un prolongement d'esclavage.

En détruisant la propriété individuelle, le Communisme fait tomber une à une toutes ces institutions dont la propriété est le pivot. Chassé de sa propriété, où avec sa famille comme dans une forteresse il tient garnison, le riche ne trouvera plus d'asile pour son égoïsme et ses privilèges.

Par l'anéantissement des classes, disparaîtront toutes les institutions oppressives de l'individu et du groupe dont la seule raison était le maintien de ces classes, l'asservissement du travailleur à ses maîtres.

L'instruction ouverte à tous donnera cette égalité intellectuelle sans laquelle l'égalité matérielle serait sans valeur.

Plus de salariés, plus de victimes de la misère, de l'insolidarité, de la concurrence, mais l'union des travailleurs égaux, répartissant le travail entre eux pour obtenir le plus grand développement de la Communauté, la plus grande somme de bien-être pour chacun. Chaque citoyen trouvera la plus

Digitized by Google

grande liberté, la plus grande expansion de son individualité, dans la plus grande expansion de la Communauté.

Cet état sera le prix de la lutte et nous voulons cette lutte sans compromis ni trêve, jusqu'à la destruction de la bourgeoisie, jusqu'au triomphe définitif.

Nous sommes Communistes, car le Communisme est la négation la plus radicale de la société que nous voulons renverser, l'affirmation la plus nette de la société que nous voulons fonder.

Parce que, doctrine de l'égalité sociale, elle est plus que toute doctrine la négation de la domination bourgeoise, l'affirmation de la Révolution. Parce que, dans son combat contre la bourgeoisie, le Prolétariat trouve dans le communisme l'expression de ses intérêts, la règle de son action.

Nous sommes *révolutionnaires*, autrement dit Communeux, parce que, voulant la victoire, nous en voulons les moyens. Parce que, comprenant les conditions de la lutte et voulant les remplir, nous voulons la plus forte organisation de combat, la coalition des efforts, non leur dispersion, mais leur centralisation.

Nous sommes révolutionnaires, parce que, pour réaliser le but de la Révolution, nous voulons renverser par la force une société qui ne se maintient que par la force. Parce que nous savons que la faiblesse comme la légalité, tue les Révolutions, que l'énergie les sauve. Parce que nous reconnaissons qu il faut conquérir ce pouvoir politique que la bourgeoisie garde d'une façon jalouse pour le maintien de ses privilèges. Parce que dans une période révolutionnaire où les institutions de la société actuelle devront être fauchées, la dictature du Prolétariat devra être établie et maintenue jusqu'à ce que, dans le monde affranchi, il n'y ait plus que des citoyens égaux de la société nouvelle.

Mouvement vers un monde nouveau de justice et d'égalité, la Révolution porte en elle-même sa propre loi et tout ce qui s oppose à son triomphe doit être écrasé.

Nous sommes révolutionnaires, nous voulons la Commune, parce que nous voyons dans la Commune future, comme

Digitized by Google

dans celles de 1793 et 1871, non la tentative égoïste d'une ville, mais la Révolution triomphante dans le pays entier : la République communeuse. Car la Commune, c'est le Prolétariat révolutionnaire armé de la dictature, pour l'anéantissement des privilèges, l'écrasement de la bourgeoisie.

La Commune, c'est la forme militante de la Révolution sociale. C'est la Révolution debout, maîtresse de ses ennemis. La Commune, c'est la période révolutionnaire d'où sortira la société nouvelle.

La Commune, ne l'oublions pas non plus, nous qui avons reçu charge de la mémoire et de la vengeance des assassinés, c'est aussi notre revanche.

Dans la grande bataille engagée entre la bourgeoisie et le Prolétariat, entre la société actuelle et la Révolution, les deux camps sont bien distincts, il n'y a de confusion possible que pour l'imbécillité ou la trahison.

D'un côté tous les partis bourgeois : légitimistes, orléanistes, bonapartistes, républicains conservateurs ou radicaux, de l'autre, le parti de la Commune, le parti de la Révolution, l'ancien monde contre le nouveau.

Déjà la vie a quitté plusieurs de ces formes du passé et les variétés monarchiques se résolvent, en fin de compte, dans l'immonde bonapartisme.

Quant aux partis qui, sous le nom de République conservatrice ou radicale, voudraient immobiliser la société dans l'exploitation continue du peuple par la bourgeoisie, directement, sans intermédiaire royal, radicaux ou conservateurs, ils diffèrent plus par l'étiquette que par le contenu ; plutôt que des idées différentes, ils représentent les étapes que parcourra la bourgeoisie, avant de rencontrer dans la victoire du peuple sa ruine définitive.

Feignant de croire à la duperie du suffrage universel, ils voudraient faire accepter au peuple ce mode d'escamotage périodique de la Révolution ; ils voudraient voir le parti de la Révolution entrant dans l'ordre légal de la société bourgeoise, par là même cesser d'être, et la minorité révolutionnaire abdiquer devant l'opinion moyenne et falsifiée

Digitized by Google

de majorités soumises à toutes les influences de l'ignorance et du privilège.

Les radicaux seront les derniers défenseurs du monde bourgeois mourant ; autour d'eux seront ralliés tous les représentants du passé pour livrer la lutte dernière contre la Révolution. La fin des radicaux sera la fin de la bourgeoisie.

A peine sortis des massacres de la Commune, rappelons à ceux qui seraient tentés de l'oublier que la gauche versaillaise, non moins que la droite, a commandé le massacre de Paris, et que l'armée des massacreurs a reçu les félicitations des uns comme celles des autres. Versaillais de droite et Versaillais de gauche doivent être égaux devant la haine du peuple : car contre lui, toujours, radicaux et jésuites sont d'accord.

Il ne peut donc y avoir d'erreur et tout compromis, toute alliance avec les radicaux doivent être réputés trahisons.

Plus près de nous, errant entre les deux camps, ou même égarés dans nos rangs, nous trouvons des hommes dont l'amitié, plus funeste que l'inimitié, ajournerait indéfiniment la victoire du peuple s'il suivait leurs conseils, s'il devenait dupe de leurs illusions.

Limitant plus ou moins les moyens de combat à ceux de la lutte économique, ils prêchent à des degrés divers l'abstention de la lutte politique.

Érigeant en théorie la désorganisation des forces populaires, ils semblent en face de la bourgeoisie armée, alors qu'il s'agit de concentrer les efforts pour un combat suprême, ne vouloir qu'organiser la défaite et livrer le peuple désarmé aux coups de ses ennemis.

Ne comprenant pas que la Révolution est la marche consciente et voulue de l'humanité vers le but que lui assignent son développement historique et sa nature, ils mettent les images de leur fantaisie au lieu de la réalité des choses et voudraient substituer au mouvement rapide de la Révolution, les lenteurs d'une évolution dont ils se font les prophètes.

Digitized by Google

Amateurs de demi-mesures, fauteurs de compromis, ils perdent les victoires populaires qu'ils n'ont pu empêcher, ils épargnent, sous prétexte de pitié, les vaincus ; ils défendent, sous prétexte d'équité, les institutions, les intérêts d'une société contre lesquels le peuple s'était levé.

Ils calomnient les révolutions quand ils ne peuvent plus les perdre.

Ils se nomment communalistes.

Au lieu de l'effort révolutionnaire du peuple de Paris pour conquérir le pays entier à la République communeuse, ils voient dans la Révolution du 18 mars un soulèvement pour ses franchises municipales.

Ils renient les actes de cette Révolution qu'ils n'ont pas comprise, pour ménager les nerfs d'une bourgeoisie dont ils savent si bien épargner la vie et les intérêts. Oubliant qu'une société ne périt que quand elle est frappée aussi bien dans ses monuments, ses symboles, que dans ses institutions et ses défenseurs, ils veulent décharger la Commune de la responsabilité de l'exécution des otages, de la responsabilité des incendies. Ils ignorent, ou feignent d'ignorer, que c'est par la volonté du peuple et de la Commune unis jusqu'au dernier moment, qu'ont été frappés les otages, prêtres, gendarmes, bourgeois, et allumés les incendies.

Pour nous, nous revendiquons notre part de responsabilité dans ces actes justiciers qui ont frappé les ennemis du peuple, depuis Clément Thomas et Lecomte jusqu'aux dominicains d'Arcueil ; depuis Bonjean jusqu'aux gendarmes de la rue Haxo ; depuis Darboy jusqu'à Chaudey.

Nous revendiquons notre part de responsabilité dans les incendies qui détruisaient des instruments d'oppression monarchique et bourgeoise en protégeant les combattants.

Comment pourrions-nous feindre la pitié pour les oppresseurs séculaires du peuple, pour les complices de ces hommes qui, depuis trois ans, célèbrent leur triomphe par la fusillade, la transportation, l'écrasement de tous ceux des nôtres qui ont pu échapper au massacre immédiat.

Nous voyons encore ces assassinats sans fin, d'hommes,

Digitized by Google

de femmes, d'enfants; ces égorgements qui faisaient couler à flots le sang du peuple dans les rues, les casernes, les squares, les hôpitaux, les maisons. Nous voyons les blessés ensevelis avec les morts; nous voyons Versailles, Satory, les pontons, le bagne, la Nouvelle-Calédonie. Nous voyons Paris, la France, courbés sous la terreur, l'écrasement continu, l'assassinat en permanence.

Communeux de France, Proscrits, unissons nos efforts contre l'ennemi commun; que chacun, dans la mesure de ses forces, fasse son devoir.

Le Groupe, *La Commune Révolutionnaire :* Aberlen, Berton, Breuillé, Carné, Jean Clément, F. Cournet, Ch. Dacosta, Delle, A. Derouilla, E. Eudes, H. Gausseron, E. Gois, A. Goullé, E. Granger, A. Huguenot, E. Jouanin, Ledrux, Léonce, Luillier, P. Mallet, Marguerittes, Constant-Martin, A. Moreau, H. Mortier, A. Oldrini, Pichon, A. Poirier, Rysto, B. Sachs, Solignac, Ed. Vaillant, Varlet, Viard.

Londres, juin 1874.

Parti ouvrier français.

Considérant,

Que l'émancipation de la classe productive est celle de tous les êtres humains sans distinction de sexe ni de race;

Que les producteurs ne sauraient être libres qu'autant qu'ils seront en possession des moyens de production (terres, usines, navires, banques, crédit, etc.);

Qu'il n'y a que deux formes sous lesquelles les moyens de production peuvent leur appartenir :

1° La forme individuelle, qui n'a jamais existé à l'état de fait général et qui est éliminée de plus en plus par le progrès industriel;

Digitized by Google

2° La forme collective, dont les éléments matériels et intellectuels sont constitués par le développement même de la société capitaliste;

Considérant,

Que cette appropriation collective ne peut sortir que de l'action révolutionnaire de la classe productive — ou prolétariat — organisée en parti politique distinct;

Qu'une pareille organisation doit être poursuivie par tous les moyens dont dispose le prolétariat, y compris le suffrage universel, transformé ainsi d'instrument de duperie qu'il a été jusqu'ici en instrument d'émancipation;

Les travailleurs socialistes français, en donnant pour but à leurs efforts l'expropriation politique et économique de la classe capitaliste et le retour à la collectivité de tous les moyens de production, ont décidé, comme moyen d'organisation et de lutte, d'entrer dans les élections avec les revendications immédiates suivantes :

Partie politique (1).

1° Abolition de toutes les lois sur la presse, les réunions et les associations, et surtout de la loi contre l'Association internationale des Travailleurs. — Suppression du livret, cette mise en carte de la classe ouvrière, et de tous les articles du Code établissant l'infériorité de l'ouvrier vis-à-vis du patron et l'infériorité de la femme vis à-vis de l'homme.

2° Suppression du budget des cultes et retour à la nation

(1) La partie politique et la partie économique du programme du parti ouvrier français, ainsi que les considérants qui les précèdent, ont été élaborées en conformité des décisions du Congrès national tenu à Marseille du 20 au 31 octobre 1879, confirmées par le Congrès national tenu au Hâvre du 16 au 22 novembre 1880, maintenues en vigueur par le Congrès national tenu à Reims du 30 octobre au 6 novembre 1881, complétées par le Congrès national de Roanne du 26 septembre au 1er octobre 1882 et sanctionnées par le Congrès national tenu à Roubaix du 29 mars au 7 avril 1884.

Digitized by Google

« des biens dits de mainmorte, meubles et immeubles appartenant aux corporations religieuses » (décret de la Commune du 2 avril 1871), y compris toutes les annexes industrielles et commerciales de ces corporations.

3° Suppression de la Dette publique.

4° Abolition des armées permanentes et armement général du peuple.

5° La Commune maîtresse de son administration et de sa police.

Partie économique.

1° Repos d'un jour par semaine ou interdiction légale pour les employeurs de faire travailler plus de six jours sur sept. — Réduction légale de la journée de travail à huit heures pour les adultes. — Interdiction du travail des enfants dans les ateliers privés au-dessous de quatorze ans; et de quatorze à dix-huit ans, réduction de la journée de travail à six heures.

2° Surveillance protectrice des apprentis par les corporations ouvrières.

3° Minimum légal des salaires, déterminé, chaque année, d'après le prix local des denrées, par une commission de statistique ouvrière.

4° Interdiction légale aux patrons d'employer des ouvriers étrangers à un salaire inférieur à celui des ouvriers français.

5° Égalité de salaire à travail égal, pour les travailleurs des deux sexes.

6° Instruction scientifique et professionnelle de tous les enfants mis pour leur entretien à la charge de la société, représentée par l'État et par la Commune.

7° Mise à la charge de la société des vieillards et des invalides du travail.

8° Suppression de toute immixtion des employeurs dans l'administration des caisses ouvrières de secours mutuels, de prévoyance, etc., restituées à la gestion exclusive des ouvriers.

Digitized by Google

9° Responsabilité des patrons en matière d'accidents, garantie par un cautionnement versé par l'employeur dans les caisses ouvrières et proportionné au nombre des ouvriers employés et aux dangers que présente l'industrie.

10° Intervention des ouvriers dans les règlements spéciaux des divers ateliers; suppression du droit usurpé par les patrons de frapper d'une pénalité quelconque leurs ouvriers sous forme d'amendes ou de retenues sur les salaires (décret de la Commune du 27 avril 1871).

11° Annulation de tous les contrats ayant aliéné la propriété publique (banques, chemins de fer, mines, etc.), et l'exploitation de tous les ateliers de l'État, confiée aux ouvriers qui y travaillent;

12° Abolition de tous les impôts indirects et transformation de tous les impôts directs en un impôt progressif sur les revenus dépassant 3.000 francs. — Suppression de l'héritage en ligne collatérale et de tout héritage en ligne directe dépassant 20.000 francs.

Partie municipale (1).

Article premier. — Institution de cantines scolaires, où les enfants trouveront à prix réduit ou gratuitement un repas de viande entre la classe du matin et la classe du soir; et, deux fois par an, à l'entrée de l'hiver et de l'été, distribution de chaussures et de vêtements.

Art. 2. — Introduction, dans le cahier des charges pour les travaux de la ville, de clauses réduisant à huit heures la journée de travail, garantissant un minimum de salaire déterminé par le Conseil, d'accord avec les corporations et interdisant le marchandage aboli par un décret-loi de 1848. — Organisation d'un service d'inspection chargé de veiller à l'exécution de ces clauses.

Art. 3. — Bourse du travail confiée à l'administration des syndicats ouvriers et des groupes corporatifs.

(1) Élaborée par le 9e congrès national du Parti ouvrier français (Lyon, 26-28 novembre 1891).

Digitized by Google

Art. 4. — Suppression des taxes d'octroi sur les denrées alimentaires.

Art. 5. — Exemption pour les petits loyers de toute cote mobilière et personnelle, reportée sur les loyers d'un taux supérieur progressivement imposés. — Assainissement et réparation aux frais des propriétaires des logements reconnus insalubres. — Imposition des terrains non bâtis proportionnellement à leur valeur vénale et des locaux non loués proportionnellement à leur valeur locative.

Art. 6. — Placement par les municipalités et les Bourses du travail ou les Syndicats, et retrait des autorisations aux placeurs.

Art. 7. — Création de *maternités* et d'asiles pour les vieillards et les invalides du travail. — Asiles de nuit et distribution de vivres pour les passagers et les ouvriers à la recherche de travail sans résidence fixe.

Art. 8. — Organisation d'un service gratuit de médecine et d'un service de pharmacie à prix de revient.

Art. 9. — Établissement de bains et de lavoirs publics et gratuits.

Art. 10. — Création de *sanatoria* pour l'enfance ouvrière et envoi dans les *sanatoria* existants aux frais de la commune.

Art. 11. — Service de consultations judiciaires gratuites pour les litiges intéressant les ouvriers.

Art. 12. — Rétribution des fonctions municipales au taux maximum des salaires ouvriers à l'effet de ne pas exclure de l'administration de la commune une classe entière de citoyens, la plus nombreuse, celle qui n'a que son travail pour vivre.

Art. 13. — En attendant que soit remaniée dans un sens conforme aux intérêts du travail la juridiction de la prud'homie, rétribution des prud'hommes ouvriers à untaux qui leur assure l'indépendance absolue vis-à-vis du patronat.

Art. 14. — Publication d'un bulletin municipal officiel et affichage des décisions prises par le Conseil.

Digitized by Google

Partie agricole (1).

Considérant qu'aux termes mêmes du programme général du Parti « les producteurs ne sauraient être libres qu'autant qu'ils seront en possession des moyens de production »;

Considérant que si, dans le domaine industriel, ces moyens de production ont déjà atteint un tel degré de centralisation capitaliste qu'ils ne peuvent être restitués aux producteurs que sous la forme collective ou sociale, il n'en est pas de même actuellement, en France du moins, dans le domaine agricole ou terrien, le moyen de production, qui est le sol, se trouvant encore sur bien des points possédé à titre individuel par les producteurs eux-mêmes ;

Considérant que, si cet état de choses, caractérisé par la propriété paysanne, est fatalement appelé à disparaître, le socialisme n'a pas à précipiter cette disparition, son rôle n'étant pas de séparer la propriété et le travail, mais, au contraire, de réunir dans les mêmes mains ces deux facteurs de la production dont la division entraîne la servitude et la misère des travailleurs tombés à l'état de prolétaires;

Considérant que si, au moyen des grands domaines repris à leurs détenteurs oisifs au même titre que les chemins de fer, mines, usines, etc., le devoir du socialisme est de remettre en possession, sous la forme collective ou sociale, les prolétaires agricoles, son devoir non moins impérieux est de maintenir en possession de leurs lopins de terre, contre le fisc, l'usure et les envahissements des nouveaux seigneurs du sol, les propriétaires cultivant eux-mêmes;

Considérant qu'il y a lieu d'étendre cette protection aux producteurs qui, sous le nom de fermiers et métayers, font valoir les terres des autres et qui, s'ils exploitent des journaliers, y sont en quelque sorte contraints par l'exploitation dont ils sont eux-mêmes victimes;

(1) Élaborée par le 10e Congrès national tenu à Marseille du 24 au 27 septembre 1892, et complétée par le 12e Congrès national tenu à Nantes du 14 au 16 septembre 1894.

Digitized by Google

Le Parti ouvrier qui, à l'inverse des anarchistes, n'attend pas de la misère étendue et intensifiée la transformation de l'ordre social, et ne voit de libération pour le travail et pour la Société que dans l'organisation et les efforts combinés des travailleurs des campagnes et des villes s'emparant du gouvernement et faisant la loi, a adopté le programme agricole suivant, destiné à coaliser dans la même lutte contre l'ennemi commun, la *féodalité terrienne*, tous les éléments de la production agricole, toutes les activités qui, à des titres divers, mettent en valeur le sol national :

Article premier. — Minimum de salaire fixé par les Syndicats ouvriers agricoles et par les conseils municipaux tant pour les ouvriers à la journée que pour les loués à l'année (bouviers, valets de ferme, filles de ferme, etc.)

Art. 2 — Création de prud'hommes agricoles.

Art. 3. — Interdiction aux communes d'aliéner leurs terrains communaux, amodiations par l'État aux communes des terrains domaniaux, maritimes et autres actuellement incultes; emploi des excédents des budgets communaux à l'agrandissement de la propriété communale.

Art. 4. — Attribution par la commune des terrains concédés par l'État, possédés ou achetés par elle, à des familles non possédantes, associées ou simplement usufruitières, avec interdiction d'employer des salariés et obligation de payer une redevance au profit du budget de l'assistance communale.

Art. 5. — Caisse de retraite agricole pour les invalides et les vieillards, alimentée par un impôt spécial sur les revenus de la grande propriété.

Art. 6. — Organisation, par canton, d'un service gratuit de médecine et d'un service de pharmacie à prix de revient.

Art. 7. — Indemnité, pendant les périodes d'appel, aux familles des réservistes, à la charge de l'État, du département et de la commune.

Art. 8. — Achat par la commune, avec le concours de l'État, de machines agricoles, ou location de ces machines, mises gratuitement à la disposition des petits cultivateurs; création d'associations de travailleurs agricoles pour l'achat

Digitized by Google

d'engrais, de drains, de semences, de plants, etc., et pour la vente des produits.

Art. 9. — Suppression des droits de mutation pour les propriétés au-dessous de 5.000 francs.

Art. 10. — Abolition de tous les impôts indirects et transformation des impôts directs en un impôt progressif sur les revenus dépassant 3.000 francs; — en attendant, suppression de l'impôt foncier pour les propriétaires cultivant eux-mêmes et diminution de cet impôt pour ceux dont la terre est grevée de dettes hypothécaires.

Art. 11. — Réduction du taux légal et conventionnel de l'intérêt de l'argent.

Art. 12. — Abaissement des tarifs de transport pour les engrais, les machines et les produits agricoles.

Art. 13. — Réduction, par des commissions d'arbitrage comme en Irlande, des baux de fermage et de métayage et indemnité aux fermiers et aux métayers sortants pour la plus-value donnée à la propriété;

Art. 14. — Suppression de l'article 2102 du Code civil donnant aux propriétaires un privilège sur la récolte, et suppression de la saisie-brandon, c'est-à-dire des récoltes sur pied; constitution pour le cultivateur d'une réserve insaisissable comprenant les instruments aratoires, les quantités de récoltes, fumiers et têtes de bétail indispensables à l'exercice de son métier.

Art. 15. — Revision du cadastre et, en attendant la réalisation de cette mesure générale, revision parcellaire par les communes.

Art. 16. — Mise à l'étude immédiate d'un plan de travaux publics, ayant pour objet l'amélioration du sol et le développement de la production agricole.

Art. 17. — Liberté de la Chasse et de la Pêche, sans autre limite que les mesures nécessitées pour la conservation du gibier et du poisson et la préservation des récoltes; — interdiction des chasses réservées et des garde-chasses.

Art. 18. — Cours gratuits d'agronomie et champs d'expérimentation agricole.

Digitized by Google

Partie maritime (1).

ARTICLE PREMIER. — Création d'un conseil du travail maritime, élu par les syndicats de marins de commerce et de pêcheurs.

ART. 2. — Maximum de travail : douze heures sur le pont et huit heures devant les feux. Un jour complet de repos par semaine, terre et mer, sauf le cas de force majeure (*Congrès maritime de* 1893.)

ART. 3. — Minimum de salaire : 90 francs par mois sur le pont, 100 francs dans les soutes, 120 francs devant les feux (*Congrès maritime de* 1893).

ART. 4. — Institution de conseils de prud'hommes maritimes.

ART. 5. — Interdiction de tout châtiment corporel.

ART. 6. — Suppression des tribunaux et du code maritime, retour au droit commun pour les travailleurs de la mer.

ART. 7. — Minimum de la retraite, pour les inscrits maritimes de toute profession, porté à 600 francs après vingt-quatre mois de navigation, au moyen d'un impôt spécial sur les armateurs et les compagnies de navigation, et retraite proportionnelle à partir de 180 mois de service à la mer.

Reversibilité de la pension *maxima* sur les veuves, orphelins et ascendants des inscrits morts à la mer.

ART. 8. — Sécurité garantie : *a*) par un maximum de chargement ; *b*) par un maximum de vitesse ; *c*) par un minimum d'équipage d'après la jauge des navires et la force des machines ; *d*) par l'inspection des navires au départ, confiée aux prud'hommes maritimes ; *e*) par l'assurance obligatoire du personnel et de ses effets.

ART. 9. — Insaisissabilité des *délégations*, c'est-à-dire de la partie de la solde prélevée au profit de la famille des marins.

(1) Élaborée par le Congrès national tenu à Romilly du 8 au 10 septembre 1895 et complétée par le Congrès national, tenu à Lille du 21 au 24 juillet 1896.

Digitized by Google

Art. 10. — Suppression des marchands d'hommes et création dans les ports, aux frais des municipalités et des chambres de commerce, des *sailor'homes* administrées par les marins eux-mêmes et chargées particulièrement de la protection des mousses.

Art. 11. — Attribution par commune, aux familles des marins associées et simplement usufruitières, de la partie du littoral maritime susceptible d'être mise en culture ou en valeur.

Art. 12. — Exercice de leurs droits politiques garanti aux marins par un mode de votation spécial.

Art. 13. — Interdiction légale du départ pour la pêche d'Islande avant le 1er avril de chaque année et modification, par voie de convention internationale, de l'itinéraire suivi sur le banc de Terre-Neuve par les paquebots faisant le service entre l'Europe et les États-Unis d'Amérique

Art. 14. — Reprise par la nation des bateaux de pêche non montés par leur propriétaire et mise de ces bateaux à la disposition des pêcheurs associés, moyennant un tant pour cent prélevé sur leur pêche pour l'entretien et le renouvellement du matériel.

Art. 15. — Suppression des facteurs, commissionnaires et autres intermédiaires remplacés, pour l'achat et la vente du poisson, par les communes intéressées — communes de production et communes de consommation.

Art. 16. — Institution d'écoles spéciales de pêche.

Art. 17. — Suppression des bordigues et des madragues.

Programme de Saint-Mandé (1).

Citoyens,

En m'offrant la présidence de cette admirable manifesta-

(1) Tel est le nom qui fut communément donné — et qui est

Digitized by Google

tion, les comités républicains socialistes de la première circonscription du XIIe arrondissement et du quartier des Quinze-Vingts m'ont fait un grand honneur dont je ne saurais les remercier trop vivement. Mais je ne répondrais pas au sentiment général, si je me contentais d'exprimer à leurs représentants autorisés, à leurs présidents, nos amis Lachambeaudie et Hayaux, mes sentiments de gratitude personnelle. Je veux acquitter une dette du parti socialiste, en les remerciant, en son nom, de lui avoir fourni l'occasion de prendre, en cette inoubliable fête, une pleine conscience de sa grandeur, de sa force et de ses devoirs.

En présence de tant d'élus du suffrage universel, auxquels je suis heureux de souhaiter une fraternelle bienvenue, devant le concours de ces mandataires des grandes villes et des communes rurales accourus de tous les points de la France pour porter témoignage de l'irrésistible mouvement qui entraîne la démocratie française, ma pensée se reporte naturellement aux jours de tristesse et d'épreuve, aux batailles et aux défaites qui ont précédé et préparé cette victoire.

resté — au programme minimum défini par Millerand dans le discours qu'il prononça au banquet de la Porte-Dorée, le 30 mai 1896 et que nous reproduisons ici.

A la suite des succès remportés par le parti socialiste aux élections municipales des 3 et 10 mai, les comités républicains socialistes de la 1re circonscription du XIIe arrondissement de Paris (comité Millerand) et du quartier des Quinze-Vingts (comité Pierre Baudin) avaient décidé d'organiser un banquet auquel seraient conviées toutes les municipalités socialistes de France.

Parmi les assistants : Jaurès, Jules Guesde, Vaillant, Viviani, Gabriel Deville, Compayré, Paschal Grousset, Clovis Hugues, Carnaud, Antide Boyer, Sautumier, Sauvanet, René Chauvin, Lecomte, Calvinhac, Sembat, Gérault-Richard, Jourde, Lavy, Goujat, Prudent-Dervillers, Bourrat, Coutant, Thierry-Cazes, Mirman, Argeliès, députés ; Flaissières, maire de Marseille ; Delory, maire de Lille ; J. Dufour, maire d'Issoudun ; Roussel, maire d'Ivry ; Dormoy, maire de Montluçon ; Dumazet, maire de Commentry ; Calvignac, maire de Carmaux ; Marais, maire de Juvisy ; Pierre Baudin, Lucipia, Labusquière, Navarre, Piperaud, Fournière, André Lefèvre, Landrin, Paul Brousse, conseillers municipaux de Paris.

Digitized by Google

Qu'il soit permis à un socialiste qui, ni par son ancienneté, ni par ses services, n'est un vétéran du parti, de se retourner vers les militants de la première heure, vers les apôtres qui nous ont frayé la voie et d'incliner l'hommage des nouveaux venus et des jeunes devant les Jules Guesde, les Vaillant, les Paul Brousse, devant la mémoire de Benoît Malon, devant tous ceux qui depuis vingt ans ont incarné et incarnent encore dans leur nom les luttes et les espérances du prolétariat organisé. Ils ont connu les jours difficiles, la rancœur des insuccès, l'amertume plus cruelle des divisions fratricides. Mais ils étaient soutenus, emportés au-dessus de tous les obstacles par leur foi invincible en la bonté, en la grandeur, en la nécessité de leur cause.

Ils reçoivent aujourd'hui la juste récompense, la seule qu'ils ambitionnent, de leur inlassable persévérance. Le grain qu'ils ont jeté à pleines mains a germé ; la moisson sera fructueuse.

Mais, citoyens, nous ne remplirions pas toute l'utilité d'une telle assemblée, nous ne répondrions pas à son attente, si sa réunion ne nous fournissait qu'un prétexte à nous réjouir et nous féliciter. Pour un parti comme le nôtre, chaque victoire constitue l'engagement de remporter de nouveaux succès, et c'est dans le triomphe même qu'il sied de songer à fortifier les points faibles, à corriger les vices d'organisation, à prendre, en vue des luttes prochaines, toutes les mesures capables de nous attacher la victoire...

Au point de développement ou en est arrivé le parti socialiste, j'estime qu'il est de son intérêt, comme de son devoir, de délimiter ses fontières avec le plus de précision possible. Où va le parti socialiste, par quelles voies se propose-t-il d'atteindre son but ? Est-il vrai qu'il ait pour objectif la suppression de la liberté, la confiscation de la propriété individuelle ; pour moyen le recours à la force ?

C'est sous ces traits qu'à l'ordinaire nos adversaires s'entendent pour présenter la figure du parti socialiste. Mais n'apparaît-il pas tout d'abord que tous les points de cette prétendue définition — suppression de la propriété, recours

Digitized by Google

à la force — constituent l'antinomie la plus grossière, la contradiction la plus brutale tant avec nos doctrines qu'avec les faits ?

Est-ce que l'idée socialiste ne se résume pas tout entière dans la volonté énergique d'assurer à chaque être, au sein de la société, le développement intégral de sa personnalité ? Ce qui implique nécessairement deux conditions, dont l'une est le facteur de l'autre : d'abord l'appropriation individuelle des choses nécessaires à la sécurité et au développement de l'individu, c'est-à-dire la propriété ; ensuite la liberté qui n'est qu'un mot sonore et creux si elle n'a pour base et pour sauvegarde la propriété.

D'autre part, ce banquet même, qui réunit ce soir des représentants de toutes les nuances du parti socialiste, n'est-il pas l'affirmation la plus nette de sa tactique, et jamais parti, en ce pays, a-t-il plus que le nôtre rendu hommage et fait confiance au suffrage universel ?...

On a bien fait souvent le tableau de l'anarchie capitaliste ; il suffit pour la caractériser d'un mot de constater que, dans ce régime, il n'y a de sécurité pour personne. Agriculteurs commerçants, industriels, travailleurs intellectuels comme travailleurs manuels, sont livrés à tous les hasards. Mais c'est de cet excès même du mal que le collectivisme soutient que va jaillir le salut.

Le collectivisme, j'ai prononcé ce mot plein d'horreur dont l'incantation magique doit faire se dresser contre nous les millions de travailleurs des villes et des champs que le socialisme ne suffit décidément plus à apeurer.

Je ne veux, de l'idée collectiviste, dire qu'une chose, c'est qu'elle n'est ni le produit de l'imagination d'un rêveur, ni le résultat des conceptions d'un philosophe, mais la constatation pure et simple des phénomènes qui se déroulent sous nos yeux. On ne fait pas et on ne fera pas le collectivisme ; il se fait chaque jour ; il est, passez-moi le mot, la sécrétion du régime capitaliste.

Sous la double influence des progrès de la science, dont le développement du machinisme n'est que la traduction

Digitized by Google

pratique, et de la concentration des capitaux, nous assistons à l'expropriation des petits propriétaires, à la dissociation du travail et de la propriété, à la constitution d'une féodalité nouvelle qui, accumulant entre ses mains la propriété des instruments de production, deviendrait, par une lente, mais implacable progression, la maîtresse absolue de la vie économique, politique et morale du peuple tout entier, réduit par elle à cette forme moderne de l'esclavage qui s'appelle le salariat.

Eh bien ! le collectivisme proclame que le salariat ne sera pas plus éternel que ne l'ont été ces modes antérieurs de la servitude et de l'exploitation humaine qui se sont appelés l'esclavage et le servage.

Le collectivisme constate que le développement normal de la société capitaliste substitue à la propriété individuelle, condition et sauvegarde de la liberté, le monopole tyrannique d'une minorité. Il ne se révolte point contre ces constatations, il s'incline devant elles. Il ne prétend pas remonter le cours des siècles, ni arrêter la transformation de l'humanité ; il se plie, au contraire, à ses règles, et puisque c'est une loi de l'évolution sociologique que tous les moyens de production et d'échange passent de la forme de propriété individuelle à celle de propriété capitaliste, toute sa prétention est qu'au fur et à mesure que se constituent ces immenses propriétés capitalistes, qui sous leur rayonnement, dessèchent et tuent la petite propriété individelle, c'est qu'au fur et à mesure la propriété sociale se substitue à la propriété capitaliste.

Et voici que, me semble-t-il, je touche du doigt le trait caractéristique du programme socialiste.

N'est pas socialiste, à mon avis, quiconque n'accepte pas la substitution nécessaire et progressive de la propriété sociale à la propriété capitaliste. C'est dire qu'il ne saurait s'agir seulement de la transformation de ces trois catégories de moyens de production et d'échange qu'on peut qualifier de classiques : le crédit ou la banque, les transports par

Digitized by Google

voie ferrée, les exploitations minières. Voici à côté d'elles, pour prendre un exemple qui ne saurait souffrir de discussion, une industrie qui, incontestablement, est mûre dès à présent pour l'appropriation sociale, parce que, monopolisée en quelques mains, rapportant à ses exploiteurs des profits énormes, caractérisée à la fois par le perfectionnement de son machinisme et par la concentration intense de ses capitaux, elle est toute désignée pour fournir une matière féconde et facile à l'exploitation sociale ; j'entends parler des raffineries de sucre.

Et ce serait en vain qu'on essaierait d'exciter contre le parti socialiste les alarmes des rares favorisés qui réunissent encore dans leurs mains l'instrument de production et le produit intégral de leur travail. Ceux-là, ces petits propriétaires, non seulement la transformation poursuivie par le parti socialiste ne les menace en rien, puisque leur propriété morcelée ne saurait être l'objet d'une appropriation sociale, mais ils recueilleront pour leur part, au même titre que tous les autres membres de la société, le bénéfice de l'incorporation successive dans le domaine social des grandes industries.....

Notre éminent ami Gabriel Deville, que le quatrième arrondissement enverra dimanche prochain siéger avec nous au groupe socialiste de la Chambre, disait, il y quelques jours, avec autant de force que de précision, que ce n'était point d'une minorité en révolte, mais de la majorité consciente que nous pouvions tenir la transformation sociale. Recourir à la force, et pour qui, et contre qui ? Républicains avant tout, nous ne nourrissons point l'idée folle de faire appel au prestige illusoire d'un prétendant ou au sabre d'un dictateur pour faire triompher nos doctrines.

Nous ne nous adressons qu'au suffrage universel ; c'est lui que nous avons l'ambition d'affranchir économiquement et politiquement. Nous ne réclamons que le droit de le persuader. Et personne, j'imagine, ne nous prêtera l'intention bouffonne de recourir à des moyens révolutionnaires contre

Digitized by Google

un Sénat que des ministres radicaux animés d'une volonté moins vacillante eussent suffi à réduire à la raison.

Non, pour réaliser les réformes immédiates susceptibles de soulager le sort de la classe ouvrière et de la rendre ainsi plus apte à conquérir elle-même son émancipation; pour commencer dans les conditions déterminées par la nature des choses la socialisation des moyens de production, il est nécessaire et suffisant au parti socialiste de poursuivre par le suffrage universel la conquête des pouvoirs publics.

Mais, en même temps que, dans la commune, dans le département, dans la nation, le socialisme travaille à substituer la propriété sociale à la propriété capitaliste, il ne saurait perdre de vue le caractère général, international, que le développement même des connaissances et par suite des relations humaines a imprimé au problème social. Ah ! je sais avec quelle odieuse hypocrisie nos adversaires ont essayé d'exploiter contre nous l'entente internationale des travailleurs.

Eux, qui ne connaissent pas de frontières dès qu'il s'agit de négocier de fructueux accords entre agioteurs de toute race, ils ont poussé des cris de pudeur effarouchée à la pensée que des travailleurs qui ne parlent pas la même langue peuvent se réunir pour s'entretenir de leurs intérêts communs. Ils n'ont pas craint, ces patriotes, de jeter la patrie dans nos querelles intérieures comme un argument commode à la sauvegarde de leur cause. Mais le bon sens public a fait justice de ces impudentes manœuvres. Ce n'est pas dans cette réunion, où s'affirment avec tant de force l'unité de pensée en même tant que la variété d'aspect de notre pays, non, ce n'est pas ici que j'ai besoin de redire que jamais nous n'avons eu l'idée impie et folle de briser, de rejeter loin de nous cet incomparable instrument de progrès matériel et moral, forgé par les siècles, qui s'appelle la patrie française.

Non, à aucun moment, pas plus lorsque nous recevrons dans quelques jours avec la sympathie et le respect qui lui

Digitized by Google

sont dus, Liebknecht, le combattant indéfectible de l'idée socialiste, le vaillant défenseur du droit qui, en 1871 payait de sa liberté son admirable protestation contre le crime de l'annexion de l'Alsace-Lorraine, que préparait le chancelier de fer; pas plus lorsque nous recevrons le député allemand que lorsque nous nous rendrons dans quelques semaines au Congrès international de Londres, à aucun moment nous n'oublierons qu'en même temps qu'internationalistes nous sommes Français et patriotes. Patriotes et internationalistes, ce sont deux titres qu'avant nous nos ancêtres de la Révolution française ont su noblement allier.

Tels sont, à mon avis, les trois points essentiels qui sont nécessaires et suffisants pour caractériser un programme socialiste : intervention de l'État pour faire passer du domaine capitaliste dans le domaine national les diverses catégories des moyens de production et d'échange au fur et à mesure qu'elles deviennent mûres pour l'appropriation sociale; — conquête des pouvoirs publics par le suffrage universel ; — entente internationale des travailleurs.

Qu'un tel programme menace les intérêts des hauts barons de l'agiotage et de la spéculation, c'est son honneur et c'est sa force. Il ne frappe les grands que pour libérer les petits. Sa raison d'être, sa justification, c'est la défense de la liberté et de la propriété individuelle enlevées à beaucoup, menacées chez tous par les progrès ininterrompus de la féodalité de l'or...

A l'heure où la France, écœurée de dix-huit années d'impuissance et de corruption opportunistes, demande à tous les échos un gouvernement de progrès, de liberté et de justice, le parti socialiste constitué se présente à elle.

Étranger aux coteries, libre de toute attache avec le passé, irréductible sur les principes, mais tolérant pour les personnes, uniquement jaloux de soulager les misères et de calmer les souffrances, en introduisant peu à peu dans une société en proie à l'anarchie économique la paix et l'ordre d'une organisation harmonique, seul capable d'offrir à ce

Digitized by Google

pays un idéal moral et intellectuel qui satisfasse les esprits et les cœurs, le parti socialiste peut sans crainte élever la voix. Pour être invincible, il lui suffit d'être uni.

Parti socialiste français (1).

Le socialisme procède tout ensemble du mouvement de la démocratie et des formes nouvelles de la production. Historiquement et dès le lendemain de la Révolution française, les prolétaires se sont aperçus que la Déclaration des Droits de l'Homme resterait illusoire sans une transformation sociale de la propriété. Comment, en effet, « la liberté, la propriété, la sûreté » pourraient-elles être garanties à tous dans une société où des millions de travailleurs ne possèdent que leurs bras et sont obligés pour vivre de vendre leur force de travail à la minorité possédante ? C'est donc pour étendre à tous les citoyens les garanties inscrites dans la Déclaration des Droits que notre grand Babeuf a demandé la propriété commune, garantie du bonheur commun. Le communisme était, pour les prolétaires les plus hardis, l'expression suprême de la Révolution.

Entre le régime politique issu du mouvement révolutionnaire et le régime économique de la société, il y a une contradiction intolérable. Dans l'ordre politique la démocratie se réalise : tous les citoyens participent également, au moins en droit, à la souveraineté ; le suffrage universel est le communisme du pouvoir politique. Dans l'ordre économique, au contraire, c'est une minorité qui est souveraine.

(1) Programme adopté au 4e congrès national du Parti socialiste français tenu à Tours du 2 au 4 mars 1902. Rédigé par une commission formée de la citoyenne Bonnevial et des citoyens Aristide Briand, Cabardos, Gabriel Deville, Hamelin, Heppenheimer, Hervé, Jaurès, Yves Le Febvre, Martinet, Poulain, Renaudel, Revelin, Rouanet, Verdier.

Digitized by Google

C'est l'oligarchie du capital qui possède, dirige, administre, exploite.

Les prolétaires sont reconnus aptes, comme citoyens, à gérer les milliards du budget national et communal. Comme travailleurs, dans l'atelier, ils ne sont qu'une multitude passive qui n'a aucune part dans la direction des entreprises; ils subissent la domination d'une classe qui leur fait payer cher une tutelle désormais inutile et arbitrairement prolongée. La tendance irrésistible des prolétaires est donc de faire passer dans l'ordre économique la démocratie partiellement réalisée dans l'ordre politique. De même que tous les citoyens possèdent et manient en commun, démocratiquement, le pouvoir politique, ils doivent posséder et manier en commun le pouvoir économique et les moyens de production.

Ils doivent nommer eux-mêmes les chefs du travail dans les ateliers comme ils nomment les chefs du gouvernement dans la cité et réserver à ceux qui travaillent et à la communauté tout le produit du travail.

Cette tendance de la démocratie politique à s'élargir en démocratie sociale a été fortifiée et précisée par toute l'évolution économique. A mesure que le régime capitaliste développait ses effets, le prolétariat prenait conscience de l'opposition irréductible de ses intérêts essentiels aux intérêts de la classe socialement dominante et à la forme bourgeoise de la démocratie, il opposait de plus en plus l'entière et profonde démocratie communiste.

Tout espoir d'universaliser la propriété et l'indépendance par la multiplication des petits producteurs autonomes a disparu. La grande industrie est, de plus en plus, la loi de la production moderne. Par l'élargissement des marchés du monde, par la facilité croissante des transports, par la division du travail, par l'application grandissante du machinisme, par la concentration des capitaux, l'immense production concentrée ruine peu à peu ou subordonne les petits et moyens producteurs. Là même où le nombre des petits industriels, des petits commerçants, des petits propriétaires

Digitized by Google

paysans ne diminue pas, leur importance relative dans l'ensemble de la production décroît sans cesse. Ils tombent sous la dépendance du grand capital. Même les propriétaires paysans qui semblent avoir retenu un peu d'autonomie sont de plus en plus livrés aux forces écrasantes du marché universel que manie sans eux et contre eux le capitalisme.

Pour la vente de leur blés, de leurs vins, de leurs betteraves, de leur lait, ils sont de plus en plus à la merci des grands intermédiaires ou des grandes industries de la meunerie, du sucre, de l'alcool, qui dominent et rançonnent le travail paysan. Les prolétaires industriels ayant perdu à peu près toute chance de s'élever individuellement au patronat et condamnés ainsi à une dépendance éternelle, sont, en outre, soumis aux crises incessantes de chômage et de misère que déchaîne la concurrence déréglée des grandes forces capitalistes.

L'immense progrès de la production et de la richesse, largement usurpée par des classes parasitaires, n'a pas abouti pour les travailleurs, pour les prolétaires, à un progrès équivalent de bien-être et de sécurité; des catégories entières de salariés sont brusquement jetées dans l'extrême misère par le renouvellement incessant de l'outillage et par les déplacements et les transformations brusques de l'industrie.

Le capitalisme lui-même avoue le désordre du régime actuel de la production, puisqu'il essaie de la régler à son profit par les syndicats capitalistes, par les trusts. Même, s'il parvenait à discipliner, en effet, toutes les forces de production, ce ne serait qu'en portant au plus haut degré la domination et le monopole du capital.

Il n'y a qu'un moyen d'assurer l'ordre et le progrès continu de la production, la liberté de tous les individus et le bien-être croissant de tous les travailleurs, c'est de transférer à la collectivité, à la communauté sociale, la propriété des moyens capitalistes de production.

Le prolétariat, tous les jours plus nombreux, toujours mieux préparé à une action d'ensemble par la grande industrie elle-même, comprend que c'est dans le collectivisme

Digitized by Google

ou le communisme qu'est pour lui le moyen nécessaire de salut. Il s'oppose comme classe opprimée et exploitée à toutes les forces d'oppression et d'exploitation, à tout le système de propriété qui le ravale à n'être qu'un instrument. Il n'attend pas sa libération de la bonne volonté des dirigeants ou de la générosité spontanée des classes possédantes, mais de la pression continue, méthodique qu'il exerce sur les privilégiés et sur les pouvoirs publics. Il se propose comme but final non pas une amélioration partielle, mais la transformation totale de la société. Et comme il ne reconnaît aucun droit à la propriété capitaliste, il ne se sent lié à elle par aucun contrat. Il est décidé à lutter contre elle à fond et jusqu'au bout, et c'est en ce sens que, même quand il use des moyens légaux que la démocratie met en ses mains, le prolétariat est et doit rester une classe révolutionnaire.

Déjà, par la conquête du suffrage universel, par la conquête et l'exercice du droit de se coaliser pour la grève et du droit de se syndiquer, par les premières lois de réglementation du travail et d'assurance sociale, le prolétariat a commencé à réagir contre les funestes effets du régime capitaliste. Il continuera ce grand et incessant effort, mais il ne cessera la lutte que lorsque toute la propriété capitaliste aura été résorbée par la communaulé, et lorsque l'antagonisme des classes aura pris fin par la disparition des classes elles-mêmes réconciliées ou plutôt unifiées dans la production et la propriété communes.

Comment s'accomplira la suprême transformation du régime capitaliste en régime collectiviste ou communiste? Il est impossible à l'esprit humain de déterminer d'avance le mode selon lequel s'accomplira l'Histoire. La Révolution démocratique et bourgeoise qui a eu son origine dans le grand mouvement de la France en 1789, a abouti selon les pays, par les voies les plus diverses. Le vieux système féodal a cédé, tantôt à l'évolution pacifique et lente, tantôt à la force. La bourgeoisie révolutionnaire, selon les lieux et les temps, a procédé tantôt à l'expropriation brutale et sans

Digitized by Google

indemnité, tantôt au rachat des servitudes féodales. Nul ne peut savoir selon quel mode la servitude capitaliste sera abolie.

L'essentiel, c'est que le prolétariat soit toujours prêt à l'action la plus vigoureuse et la plus efficace. Il serait dangereux d'écarter l'hypothèse d'événements révolutionnaires qui peuvent être suscités ou par la résistance ou même par l'agression criminelle des privilégiés Il serait funeste, sur la foi du seul mot de Révolution, de négliger les grandes forces d'action légale dont dispose dans la démocratie le prolétariat conscient et organisé. Ces moyens légaux, souvent conquis par la Révolution, représentent une accumulation de force révolutionnaire, un capital de révolution qu'il serait insensé de ne pas faire valoir. Trop souvent les travailleurs négligent de tirer parti des moyens d'action que la démocratie et la République mettent en leurs mains. Ils ne demandent pas à l'action syndicale, à l'action coopérative, au suffrage universel, tout ce que ces forces d'action peuvent donner. Il n'y a pas de formule, il n'y a pas de mécanisme qui puisse dispenser la classe ouvrière de l'effort constant d'organisation et d'éducation.

L'idée de la grève générale, des grèves générales, est invinciblement suggérée aux prolétaires par l'ampleur croissante de l'organisation ouvrière.

Ils ne désirent pas la violence, qui est bien souvent l'effet d'une organisation insuffisante et d'une éducation rudimentaire du prolétariat. Mais ils commettraient une grande faute en n'usant pas de ce puissant moyen d'action qui coordonne les forces ouvrières au service de grands intérêts ouvriers ou sociaux. Ils doivent se grouper, s'organiser pour être en état de faire sentir toujours plus fortement à la classe privilégiée le vide que peut soudain creuser dans la vie économique des sociétés le brusque arrêt du travail fatigué d'une exploitation sans fin.

Ils peuvent par là arracher à l'égoïsme des privilégiés de grandes réformes d'un intérêt ouvrier général et hâter la transformation complète d'une société injuste. Mais la for-

Digitized by Google

mule de la grève générale, comme la grève partielle, comme l'action politique, ne vaut que par le progrès de l'éducation, de la pensée, de la volonté, dans la classe ouvrière.

Le Parti socialiste défend dans la République un moyen nécessaire de libération et d'éducation. Le socialisme est essentiellement républicain. On peut dire qu'il est la République elle-même, puisqu'il est l'extension de la République au régime de la propriété et du travail.

Le Parti socialiste a besoin pour l'organisation du monde nouveau d'esprits libres, affranchis des superstitions et des préjugés. Il demande pour tous les êtres humains, pour tous les individus, et il leur garantit, la liberté absolue de penser et d'écrire, d'affirmer leurs croyances ; il oppose à toutes les religions, à tous les dogmes, à toutes les Églises, aussi bien qu'aux conceptions de classe de la bourgeoisie, le droit illimité de la pensée libre, la conception scientifique de l'univers et un système d'éducation publique exclusivement fondé sur la science et sur la raison.

Ainsi habitués à la pensée libre et à la réflexion, les citoyens seront à l'abri des sophismes de la réaction capitaliste et cléricale. Les petits industriels, les petits commerçants, les petits propriétaires paysans cesseront de croire que c'est le socialisme qui veut les exproprier. Le Parti socialiste hâtera l'heure où les petits propriétaires paysans, ruinés par la mévente de leurs produits, criblés d'hypothèques et toujours sous le coup de l'expropriation judiciaire, comprendront enfin les avantages de l'association généralisée et systématisée et réclameront eux-mêmes comme un bienfait la socialisation de leur lopin de terre.

Mais il serait inutile de préparer à l'intérieur de chaque nation une organisation de justice et de paix, si les rapports des nations entre elles restaient livrés à toutes les entreprises de la force, à toutes les suggestions des convoitises capitalistes. Le Parti socialiste veut la paix entre les nations, il condamne toute politique d'agression et de guerre, qu'il s'agisse de guerre continentale ou de guerre coloniale. Il maintient constamment à l'ordre du jour des pays civilisés

Digitized by Google

le désarmement simultané. Et, en attendant le jour de la paix définitive entre les nations, il combat l'esprit militariste en acheminant de tout son effort le système des armes permanentes au système des milices. Il veut protéger contre toute surprise le territoire et l'indépendance de la nation. Mais toute politique offensive et tout instrument offensif sont condamnés à fond par lui. Une entente étroite des travailleurs, des prolétaires de tous les pays est nécessaire, aussi bien pour refouler les forces d'agression et de guerre que pour préparer, par une action concertée, l'avènement général du socialisme. L'accord entre les prolétaires militants de tous les pays préparera l'avènement d'une humanité libre où la diversité des nations, au lieu d'être un principe de lutte et de haine, sera un principe d'émulation fraternelle dans l'universel progrès humain.

C'est dans ce sens et pour ces raisons que le Parti socialiste a formulé dans ses congrès la règle et le but de son action : entente internationale des travailleurs ; organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire transformation de la société capitaliste en société collectiviste ou communiste.

Parti socialiste unifié (1).

Les délégués des organisations socialistes françaises (Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, Parti socialiste de France, Parti socialiste français, Fédérations autonomes des Bouches-du-Rhône, de Bretagne, de l'Hérault, de la Somme et de l'Yonne), mandatés par leurs Partis respectifs et leurs Fédérations pour réaliser l'unité sur les bases indi-

(1) Ce document constitue la déclaration commune des organisations socialistes, adoptée le 13 janvier 1905.

Digitized by Google

quées par le Congrès international d'Amsterdam (1), dé-

(1) Voici le texte de la résolution du congrès d'Amsterdam auquel il est fait allusion :

« Le Congrès repousse (ou répudie) de la façon la plus énergique les tentatives revisionnistes tendant à changer notre tactique éprouvée et glorieuse basée sur la lutte de classe et à remplacer la conquête du pouvoir politique de haute lutte contre la bourgeoisie par une politique de concessions à l'ordre établi.

« La conséquence d'une pareille tactique revisionniste serait de faire d'un parti qui poursuit la transformation la plus rapide possible de la société bourgeoise en société socialiste — d'un parti, par suite, révolutionnaire, dans le meilleur sens du mot — un parti se contentant de réformer la société bourgeoise.

« C'est pourquoi le Congrès, persuadé, contrairement aux tendances revisionnistes existantes, que les antagonismes de classes, loin de diminuer, vont s'accentuant, déclare :

« 1° Que le Parti décline toute responsabilité quelle qu'elle soit dans les conditions politiques et économiques basées sur la production capitaliste, et ne saurait, par suite, approuver aucun des moyens de nature à maintenir au pouvoir la classe dominante ;

« 2° Que la démocratie socialiste ne saurait rechercher aucune participation au gouvernement dans la société bourgeoise, et ce, conformément à l'ordre du jour Kautsky voté au Congrès international de Paris, en 1900.

« Le Congrès repousse, en outre, toute tentative faite pour masquer les antagonismes de classes toujours croissants, à l'effet de faciliter un rapprochement avec les partis bourgeois.

« Le Congrès compte que les représentants du Parti dans les Parlements se serviront de leur puissance accrue, tant par leur nombre augmenté que par l'accroissement considérable des électeurs qui les suivent, pour persévérer dans leur propagande sur le but final du socialisme et, conformément à notre programme, pour défendre de la façon la plus résolue les intérêts de la classe ouvrière, l'extension et la consolidation des libertés politiques ; pour revendiquer l'égalité des droits pour tous ; pour continuer, avec plus d'énergie que jamais, la lutte contre le militarisme, contre la politique coloniale et impérialiste, contre toute espèce d'injustice, d'asservissement et d'exploitation, et finalement, s'employer énergiquement à perfectionner la législation sociale et à rendre possible à la classe ouvrière l'accomplissement de sa mission politique et civilisatrice. »

Digitized by Google

clarent que l'action du Parti unifié doit être dirigée par les principes qu'ont établis les congrès internationaux, en particulier les plus récents, ceux de Paris (1900) et d'Amsterdam (1904).

Ils constatent que les divergences de vue et les interprétations de tactiques différentes qui ont pu se produire jusqu'à présent sont dues surtout à des circonstances particulières à la France et à l'absence d'une organisation générale.

Ils affirment leur commun désir de fonder un parti de lutte de classe qui, même lorsqu'il utilise au profit des travailleurs les conflits secondaires des possédants ou, se trouve combiner accidentellement son action avec celle d'un parti politique pour la défense des droits et des intérêts du Prolétariat, reste toujours un parti d'opposition fondamentale et irréductible à l'ensemble de la classe bourgeoise et à l'État qui en est l'instrument.

En conséquence, les délégués déclarent que leurs organisations sont prêtes à collaborer immédiatement à cette œuvre d'unification des forces socialistes sur les bases suivantes, fixées et acceptées d'un commun accord :

1° Le Parti socialiste est un parti de classe qui a pour but de socialiser les moyens de production et d'échange, c'est-à-dire de transformer la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste, et pour moyen l'organisation économique et politique du prolétariat. Par son but, par son idéal, par les moyens qu'il emploie, le Parti socialiste, tout en poursuivant la réalisation des réformes immédiates revendiquées par la classe ouvrière, *n'est pas un parti de réforme, mais un parti de lutte de classe et de révolution* ;

2° Les élus du Parti au Parlement forment un groupe unique, en face de toutes les fractions politiques bourgeoises. Le groupe socialiste au Parlement doit refuser au gouvernement tous les moyens qui assurent la domination de la bourgeoisie et son maintien au pouvoir : refuser en conséquence les crédits militaires, les crédits de conquête coloniale, les fonds secrets et l'ensemble du budget (1) ;

(1) Il nous a paru intéressant de rechercher depuis quelle

Digitized by Google

Même en cas de circonstances exceptionnelles, les élus ne peuvent engager le Parti sans son assentiment;

Au Parlement, le groupe socialiste doit se consacrer à la défense et à l'extension des libertés politiques et des droits des travailleurs, à la poursuite et à la réalisation des réformes qui améliorent les conditions de vie et de lutte de la classe ouvrière;

Les députés, comme tous les élus, doivent se tenir à la disposition du Parti pour son action dans le pays, sa propagande générale sur l'organisation du prolétariat et le but final du socialisme;

3° L'élu relève individuellement, comme chaque militant, du contrôle de sa Fédération;

L'ensemble des élus, en tant que groupe, relève du contrôle de l'organisme central. Dans tous les cas, le Congrès juge souverainement;

époque les élus socialistes à la Chambre votaient contre l'ensemble du budget. La première déclaration contre le vote du budget fut faite en 1887 par Planteau, dans les termes suivants :

« Messieurs, nous avons suivi avec attention toutes les phases de cette longue discussion du budget de 1887, sans y participer autrement que par nos votes en faveur des réformes et pour les économies. Ce budget, il nous est impossible de le voter... Non point que nous ayons le désir de voir les services publics rester en souffrance, ainsi que l'ont prétendu certains adversaires de nos idées pour qui les armes les plus déloyales sont les meilleures. Nous voudrions, au contraire, voir les services publics florissants embrasser tout ce qui est vraiment d'ordre public...

« Il y a plus de dix ans que l'on a formellement reconnu la nécessité de réformer l'ensemble de notre système fiscal. Depuis dix ans, on parle de budget d'attente, de budget de repos, et l'on promet d'apporter des modifications profondes à un système proclamé détestable. La situation s'est considérablement aggravée, mais le système est resté le même en devenant de plus en plus odieux. Eh bien ! nous repoussons cette fiscalité refaite pièce à pièce par les procédés monstrueux des régimes anciens, et nous protestons contre la perpétration d'un semblable état de choses.

« Je fais cette déclaration tant en mon nom personnel qu'au nom de nos collègues Basly, Boyer, Camélinat, Gilly et Michelin. » (Séance du 26 février 1887).

Digitized by Google

4° La liberté de discussion est entière dans la presse pour les questions de doctrine et de méthode, mais pour l'action tous les journaux socialistes doivent se conformer strictement aux décisions du Congrès interprétées par l'organisme central du Parti ;

Les journaux qui sont ou seront la propriété du Parti, soit dans son ensemble, soit de ses Fédérations, sont ou seront naturellement placés sous le contrôle et l'inspiration de l'organisme permanent établi respectivement par le Parti ou les Fédérations;

Les journaux qui, sans être la propriété du Parti, se réclament du socialisme, devront se conformer strictement pour l'action aux décisions du Congrès, interprétées par l'organisme fédéral ou central du Parti, dont ils devront insérer les communications officielles;

L'organisme central pourra rappeler ces journaux à l'observation de la politique du Parti et, s'il y a lieu, proposer au Congrès de déclarer rompus tous rapports entre eux et le Parti ;

5° Les élus parlementaires ne pourront individuellement être délégués à l'organisme central; mais ils y seront représentés par une délégation collective égale au dixième des délégués et qui ne sera pas en tout cas inférieure à cinq;

S'il y a une commission exécutive, ils ne pourront en faire partie;

Les Fédérations ne pourront déléguer comme titulaires à l'organisme central que les militants résidant dans les limites de la Fédération;

6° Le Parti prendra des mesures pour assurer, de la part de ses élus, le respect du mandat impératif; il fixera leur cotisation obligatoire; (1)

7° Un congrès, chargé de l'organisation définitive du Parti, sera convoqué dans le plus bref délai sur la base d'une représentation proportionnelle aux forces socialistes

(1) Cette cotisation a été fixée, d'abord par le Conseil national (séance du 13 janvier 1907), ensuite par le congrès de Nancy (11-14 août 1907) à 3.000 francs.

Digitized by Google

constatées lors du congrès d'Amsterdam et calculée, d'une part, sur le nombre des cotisants, et, d'autre part, sur le chiffre de voix obtenues au premier tour des crutin dans les élections générales législatives de 1902, étant admis que le nombre de mandats représentant les voix électorales ne pourra dépasser le cinquième du total des mandats;

Il ne sera attribué aux Fédérations de mandats représentant les voix électorales qu'à partir de mille suffrages obtenus, et le nombre des mandats sera déterminé suivant une progression décroissante : (1)

(1) La déclaration ci-dessus, adoptée par toutes les organisations contractantes, a été enregistrée par le Bureau socialiste international (Bruxelles) ; c'est ainsi qu'elle est devenue la charte du parti socialiste unifié.

Le congrès prévu par cette déclaration s'est réuni à Paris, les 23, 24 et 25 avril 1905 ; il a élaboré le règlement intérieur du Parti, dont voici les principaux articles :

Article premier. — Le Parti socialiste est fondé sur les principes suivants :

« Entente et action internationales des travailleurs ; organisation politique et économique du prolétariat en parti de classe pour la conquête du pouvoir et la socialisation des moyens de production et d'échange, c'est-à-dire la transformation de la société capitaliste en une société collectiviste ou communiste. »

Art. 2. — Le titre du Parti est : *Parti socialiste, Section française de l'Internationale ouvrière.*

Art. 13. — La direction du Parti appartient au Parti lui-même, c'est-à-dire au Congrès national qui se réunit chaque année.

Art. 20. — Dans l'intervalle des Congrès nationaux, l'administration du Parti est confiée au Conseil national.

Art. 21. — Le Conseil national est constitué par les délégués des Fédérations, la délégation collective du Groupe socialiste au Parlement, la Commission administrative permanente élue par le Congrès national.

Art. 24. — La Commission administrative permanente comprend 22 membres élus directement au scrutin de liste et au vote secret par le Congrès national annuel.

Art. 31. — Le Conseil national est chargé de la propagande générale ; il exécute ou fait exécuter les décisions du Congrès national, il contrôle les militants, les élus et la presse du Parti, il prend toutes les mesures, même exceptionnelles, que peuvent exiger les circonstances.

Digitized by Google

Art. 36. — Le Groupe socialiste au Parlement est distinct de toutes les fractions politiques bourgeoises et composé exclusivement des élus membres du Parti, désignés par leurs Fédérations.

Art. 58. — La liberté de discussion est entière dans la presse pour toutes les questions de doctrine ou de méthode ; mais pour l'action, tous les journaux, toutes les revues socialistes, doivent se conformer aux décisions des Congrès nationaux et internationaux interprétées par le Conseil national du Parti.

Art. 59. — Les journaux et revues qui sont ou seront la propriété du Parti sont ou seront placés sous le contrôle politique et administratif du Conseil national, qui nomme les rédacteurs composant le Comité de rédaction.

Digitized by Google

V

Le Parti socialiste et le boulangisme.

Manifeste de la Fédération des travailleurs socialistes de France.

Au Prolétariat,

Il y a quarante ans, le général Cavaignac, le boucher de Juin, rougissait les pavés de Paris du sang des Prolétaires. Trois ans plus tard, le dernier des Bonaparte prétendait sauver la République ; il l'étranglait.

Aujourd'hui ce n'est pas assez, paraît-il, des massacres de Mai, des fusillades de Satory, des tortures du bagne. Après Thiers et Mac-Mahon, il faut encore à la troisième République un sauveur.

Ce sauveur, c'est M. Boulanger.

Comme Cavaignac, il est général. Comme Cavaignac, il a égorgé les prolétaires en armes pour la défense de la République.

M. Boulanger singe aussi Bonaparte. Mais quand Bonaparte fit le 18 Brumaire, ses épaulettes s'étaient au moins noircies aux fumées de la poudre dans des combats heureux pour la patrie. M. Boulanger, lui, a gagné ses épaulettes et sa croix en exerçant sa bravoure et ses talents

Digitized by Google

militaires contre les blessés d'un hôpital et contre des vaincus emprisonnés.

La République a pour fondement la liberté ; tout pouvoir est au peuple ; toute loi doit traduire sa volonté. La Constitution de l'armée, au contraire, repose sur l'autorité absolue. Comment un général pourrait-il, dès lors, sans danger, aspirer à la direction de la politique républicaine?

Comme Hoche, s'il était républicain, M. Boulanger laisserait au temps, à l'intelligence, à la conscience, à l'énergie des citoyens, le soin de fonder à jamais la République sur des institutions libres et égalitaires.

Comme Hoche, s'il était un soldat honnête et brave, il ne compromettrait pas la sécurité, l'intégrité de notre pays, en y semant la division en face des dangers extérieurs.

Des journalistes, des représentants du peuple peuvent abdiquer leurs fragiles convictions républicaines ; ils peuvent, sans pudeur, salir leurs feuilles, déchirer leur mandat et préparer la dictature militaire. Nous, travailleurs, nous, les mandataires du parti ouvrier, *nous sommes prêts, avec notre Parti, à oublier, pour un instant, les seize années pendant lesquelles la bourgeoisie a trahi les espérances du peuple ; nous sommes prêts à défendre et à conserver, par tous les moyens, le chétif germe de nos institutions républicaines contre tout sabre qui viendrait à le menacer.* Vive la République sociale !

Le Comité national de la Fédération des travailleurs socialistes de France : J. Allemane ; Aveline ; Brousse ; Berthaut ; Chausse ; Chabert ; Dalle ; Dejeante ; Delacour ; Dervillers ; Faillet ; Graillat ; Joffrin ; Lamotte ; Lavy ; Paulard ; Picau ; Ribanier ; Soëns ; Vaidy.

Les conseillers municipaux de Paris : Brousse, Chabert, Dumay, Faillet, Joffrin, Lavy, Paulard, Réties, Simon Soëns.

Digitized by Google

Manifeste du Parti ouvrier français et du Comité révolutionnaire central.

Aux électeurs.

Citoyens,

La France traverse en ce moment la plus grave des crises qui, depuis la Révolution du siècle dernier, ait mis en jeu son existence. Après cent ans de règne, la bourgeoisie épuisée et corrompue est arrivée à cet état de décomposition et d'infamie qui, en 1789, a fait la ruine de la noblesse et de l'ancien régime. Incapable de gouverner, elle ne sait plus que se diviser en fractions se disputant le pouvoir et la curée de la fortune publique.

Dix-huit années de gaspillages, de prévarications, de guerres lointaines et d'oppression des travailleurs, maintenus dans la même misère, sous le même servage, que par l'empire et la royauté, ont soulevé, contre un régime qui usurpe traîtreusement le nom de République, le mécontentement universel et ranimé les espérances liberticides des monarchistes.

Mais la nation, décidée à se délivrer de gouvernants indignes, cherche à se ressaisir et n'a pas encore trouvé sa voie. Abusée, déroutée comme toujours par la vilenie, les défections, les mensonges des politiciens et des intrigants, elle semble hésiter entre les écueils contre lesquels elle se brise périodiquement, entre le parlementarisme et le pouvoir personnel, entre la réaction opportuniste ou radicale et la dictature, entre Ferry ou Boulanger.

Pour une partie du peuple affolée de déceptions et de misère, il semble qu'en haine du présent on veuille se rejeter dans le passé, tandis qu'il faut résolument marcher en avant. Il faut anéantir les maîtres qui nous dominent ou nous menacent, et non les remplacer l'un par l'autre. *Il faut nous débarrasser* enfin du seul et unique mal qui nous accable, sous la République bourgeoise comme sous la monarchie :

Digitized by Google

la FÉODALITÉ CAPITALISTE, *pour laquelle gouvernent aujourd'hui opportunistes et radicaux, pour laquelle, demain, gouvernerait et sabrerait Boulanger.*

La République est la forme politique nécessaire de l'affranchissement prolétarien. A tout prix elle doit être conservée. C'est l'impuissance, ce sont les crimes de nos dirigeants soi-disant républicains qui l'ont compromise et l'exposent à l'assaut des monarchistes conjurés et masqués ; c'est leur détestable politique qui a créé le péril boulangiste. *Ils doivent disparaître, ils sont jugés et condamnés.*

Mais leur chute ne doit pas être la chute du pays dans l'impérialisme, en pleine boue césarienne. Nous ne devons pas tomber *de Ferry en Boulanger*, mais les clouer au même pilori : *ni Ferry ni Boulanger !* ni rue de Sèze, ni rue Cadet ! *La République égalitaire et sociale* !

Cette république sociale, ce régime populaire du bien-être et de la liberté, pour tous, nous l'aurons si nous savons vouloir, si, conscients que la libération de leur classe, dépouillée et écrasée, ne peut aboutir que par l'expropriation des détenteurs du pouvoir et du capital, les prolétaires, l'élite du prolétariat, répondent à notre appel et se joignent à nous, au Parti socialiste, pour le combat, par tous les moyens, contre tous les partis bourgeois, également conservateurs de l'exploitation ouvrière et paysanne.

Citoyens, laissons les divers partis bourgeois aux prises, sans nous mêler autrement à cette lutte que pour les frapper l'un et l'autre ! Rappelons-nous que si opportunistes, radicaux, cléricaux et boulangistes se disputent aujourd'hui à qui nous régira et nous pillera, ils ne faisaient qu'un en 1871, pour mitrailler les nôtres, comme ils ne feront qu'un pour nous mitrailler nous-mêmes dès que nous tenterons de briser le joug des capitalistes.

Et rallions-nous, tous ceux qui sont las d'impôts, de misère et de faim, tous ceux qui veulent avoir leur part des immenses richesses qu'ils créent pour quelques privilégiés, tous ceux qui veulent enfin, maîtres de la matière et des instruments de production, vivre indépendants et libres,

Digitized by Google

rallions-nous au drapeau de la révolution pour l'émancipation des travailleurs, la paix internationale et la république sociale.

Pour le Parti ouvrier : Crépin, S. Dereure, Gabriel Deville, Jules Guesde, Paul Lafargue, Lainé.

Pour le Comité révolutionnaire central : Édouard Vaillant, Chauvière, Susini, Féline, Landrin, Besset, Pernin.

Digitized by Google

VI

La lutte contre la réaction (1893-1898).

Contre l'élection de M. Casimir-Perier.

Citoyens,

Un Parlement livré aux ralliés, au centre bourgeois, à la caducité sénatoriale, à toutes les influences corruptives du capital, vient d'élever à la Présidence de la République Casimir-Perier d'Anzin, l'homme de la réaction orléaniste.

Jusqu'au bout les élus socialistes ont fait leur devoir envers la République, envers les travailleurs.

Précisément, parce que nous sommes des hommes de principes, nous sommes des hommes de lutte et d'action. Nous n'avons voulu ni nous abstenir ni perdre nos voix sur un des nôtres.

Nous avons voté contre Perier et contre Dupuy, pour des hommes qui ne représentent pas nos idées, mais qui ne veulent pas gouverner systématiquement avec la droite, avec le cléricalisme, avec l'argent.

Par la coalition des cléricaux, des ralliés et des capitalistes du centre, la République elle-même a été mise en échec et en péril.

Aussi, c'est au cri de : « A bas la réaction ! » qu'en votre

Digitized by Google

nom nous avons accueilli la proclamation de ce vote scandaleux.

A une Présidence de combat contre les idées et les hommes de la République le pays répondra par l'affirmation de sa foi républicaine, les travailleurs répondront par l'affirmation de leur foi socialiste.

A bas la réaction !

Vive la République sociale !

Le groupe socialiste parlementaire :

Argeliès, Basly, Baudin, Antide Boyer, Calvinhac, Carnaud, Thierry-Cazes, Charpentier, Chassaing, Chauvière, Chauvin, Compayré, Coutant, Couturier, Desfontaines, Desfarges, Franconie, Gendre, Girodet, Goujat, Goussot, Paschal Grousset, Jules Guesde, Hovelacque, Clovis Hugues, Jaurès, Jourde, Labussière, Masson, Paulin-Méry, A. Millerand, Mirman, Prudent-Dervillers, Pierre Richard, Ernest Roche, Rouanet, Salis, Sauvanet, Marcel Sembat, Thivrier, Turigny, Éd. Vaillant, Pierre Vaux, René Viviani, Walter.

(Juin 1894).

Contre les lois « scélérates » de 1894.

Citoyens,

La Chambre que vous aviez élue pour accomplir l'œuvre d'émancipation politique et sociale, qui est la raison d'être de la République, vient de terminer sa première année de législature.

Vous lui demandiez des réformes. Elle vous apporte la loi si justement qualifiée : la loi scélérate, la loi contre la liberté individuelle !

Digitized by Google

Pendant quatorze séances, le groupe socialiste, faisant tout son devoir, a tenu en échec cette loi de réaction sans qu'un membre de la majorité osât monter à la tribune pour le soutenir.

Vous accueillerez avec le calme du dédain cette loi qui abolit la juridiction populaire du Jury pour donner aux tribunaux correctionnels, le droit, sur une dénonciation unique et intéressée, de poursuivre, de condamner à la prison, de reléguer à Cayenne un citoyen, pour un discours, pour un article de journal; moins encore, pour une conversation, pour un chant, pour une lettre égarée, pour un mot, pour un geste!

Aux persécutions qu'on médite, travailleurs, démocrates des villes et des champs, vous opposerez le sang-froid d'hommes conscients de leur droits et décidés à déjouer tous les pièges.

Vous ne resterez pas, d'ailleurs, isolés dans cette résistance légale.

Nous sommes avec vous.

Nous vous demandons de signaler aux députés et aux journaux socialistes chacun des abus de pouvoir, chacune des iniquités dont cette loi va être le prétexte.

Ce n'est pas la honteuse coalition du Panama et de la réaction qui retardera dans sa marche la démocratie socialiste.

Le groupe socialiste parlementaire.
(mêmes signatures que ci-dessus).

(Juillet 1894).

CONTRE LE REFUS DE MISE EN LIBERTÉ DE GÉRAULT-RICHARD ÉLU DÉPUTÉ.

Citoyens,

Le président Perier, le ministre Dupuy et les députés de

Digitized by Google

la majorité viennent de commettre contre le suffrage universel, contre le droit électoral de toute la nation, un attentat sans précédent.

Ce que n'avaient osé ni l'Empereur ni le ministre de Fourmies, le roi d'Anzin, devenu roi de la République, l'a obtenu de la plus servile des majorités.

Servile, elle l'est à jamais pour deux raisons.

Elle l'est, parce que la peur du socialisme grandissant l'affole et la livre sans défense aux ralliés et aux cléricaux :

Elle l'est, parce que ses députés les plus influents, compromis depuis quinze ans dans toutes les affaires véreuses, sont à la merci du pouvoir, qui est armé contre eux de leurs dossiers et qui peut à toute heure les livrer à la justice.

C'est sous cette menace, déshonorante pour celui qui la fait comme pour ceux qui la subissent, que le président Périer a fait fléchir les députés de sa majorité. Ils ont compris : ou Sainte-Pélagie pour Gérault-Richard ou Mazas pour eux. Le vote n'était plus douteux.

Ainsi, dans notre société finissante où tous les vices s'engendrent nécessairement l'un l'autre, le chantage politique du président Perier complète le chantage financier des journalistes gouvernementaux.

Mais bien aveugles les parvenus de la République opportuniste, s'ils croient que le pays ne démêlera pas toutes ces intrigues et toutes ces hontes !

Bien aveugles s'ils ne voient pas les conséquences certaines du vote qu'ils viennent d'émettre contre la souveraineté nationale !

Ils ont cru habile de décimer le parti socialiste.

Mais la majorité oublie qu'en entamant la Chambre, elle pratique elle-même les premières brèches dans la légalité qui la protège encore.

Et surtout, elle fait du parti socialiste, devant la démocratie, non seulement l'organe des revendications économiques du prolétariat, mais le gardien des libertés publiques et le défenseur du suffrage universel.

Digitized by Google

Notre tâche à tous, citoyens, grandit à mesure que nos adversaires désertent les principes mêmes de la République.

Il ne nous suffit pas de préparer une société nouvelle et plus juste; il faut encore que dans cette rude bataille contre l'ordre capitaliste, nous sauvions et les libertés laïques menacées par les compromissions avec l'Église, et la souveraineté nationale, menacée et emprisonnée comme elle l'est, en la personne de Gérault-Richard.

C'est avec la double force de l'idée républicaine et de l'idée socialiste, tous les jours plus étroitement confondues, que nous irons au combat. En toute occasion, au Parlement, nous protesterons contre la détention de Gérault-Richard. En toute occasion, dans le pays, vous protesterez aussi.

Il faut que partout le parti socialiste s'affirme par des candidatures, là même où il n'a pas la certitude immédiate du succès. Et il faut que partout il propose au suffrage universel, avec le programme économique du socialisme, la libération du député arbitrairement détenu, c'est-à-dire la libération et l'élargissement du suffrage universel lui-même.

Vive la République socialiste !

Vive le suffrage universel !

(*Mêmes signatures.*)

(Janvier 1895.)

Contre l'élection de M. Félix Faure.

Citoyens,

M. Félix Faure, candidat des ralliés et des réactionnaires, vient d'être élu président de la République contre le candidat des républicains.

Il lui a fallu pour être élu le concours de toute la droite.

L'expérience faite avec M. Casimir-Perier, brisé en quelques mois par la démocratie, n'a pas suffi aux déserteurs de

Digitized by Google

la République. Ils n'ont pas osé choisir M. Waldeck-Rousseau ; ils n'ont pas osé jeter au pays une fois de plus le défi d'un nom trop connu.

Les républicains traîtres à la République ont espéré que M. Félix Faure serait protégé par son obscurité même contre les justes colères de la démocratie républicaine. Les monarchistes ont spéculé sur son insignifiance pour reprendre, sans être inquiétés, l'intrigue royaliste un instant abandonnée.

Mais il suffit au peuple de savoir que M. Félix Faure a été choisi pour couvrir d'un nom ignoré la politique cléricale et capitaliste.

Il lui suffit de savoir qu'il a devant lui l'homme des ralliés et de l'Église.

Nous avions espéré un moment qu'avertis par la fuite de M. Perier, nos adversaires voudraient enfin que les républicains ne fussent plus inquiets pour la République.

Ils préfèrent la lutte à outrance contre la démocratie, au risque de retarder encore, par leur obstination coupable, l'œuvre des réformes sociales attendues par le pays.

Puisqu'ils veulent la guerre, ils l'auront !

Vive la République socialiste !

(Janvier 1895.)

(*Mêmes signatures.*)

Digitized by Google

VII

Le socialisme et l'affaire Dreyfus.

Manifeste du groupe socialiste parlementaire.

Au prolétariat,

Depuis que l'agitation se développe autour de l'affaire Dreyfus, l'obscurité s'épaissit sans cesse et les hommes de bonne foi cherchent péniblement leur route. Avant tout, le prolétariat socialiste a besoin de clarté. Sur le fond même de l'affaire Dreyfus, nous n'avons pas qualité pour nous prononcer. Dans la société d'aujourd'hui où tant de forces s'exercent contre la vérité et le droit, il nous est impossible de reconnaître le principe, l'autorité de la chose jugée; mais nous n'avons aucune raison particulière de repousser ou de suspecter, au fond, les jugements particuliers rendus dans cette affaire. Avant-hier encore, nous soutenions de notre vote un ancien ministre de la guerre qui réclamait la production immédiate d'un document capable, selon lui, de confondre d'un coup les défenseurs de Dreyfus et d'établir la culpabilité de celui-ci.

C'est la majorité ministérielle, majorité de centre et de droite, qui s'y est opposée. Pour nous, sans parti-pris sur le fond des choses, nous ne réclamons que la lumière.

Pourquoi donc l'affaire Dreyfus a-t-elle pris des propor-

Digitized by Google

tions si vastes ? C'est qu'elle est devenue le champ de combat de deux fractions rivales de la classe bourgeoise, de deux clans bourgeois : les opportunistes et les cléricaux. Opportunistes et cléricaux sont d'accord pour duper et mater la démocratie. Ils sont d'accord pour tenir le peuple en tutelle, pour écraser les syndicats ouvriers, pour prolonger par tous les moyens le régime capitaliste et le salariat et pour assurer à une classe privilégiée, la leur, l'exploitation effrénée du travail et du budget.

Mais ils se querellent pour le partage des bénéfices sociaux, et ils se disputent l'exploitation de la République et du peuple, comme ces clans barbares qui s'entendent pour piller et se battent ensuite autour du butin. L'affaire Dreyfus a fourni aux deux clans le prétexte du combat. D'un côté, les cléricaux, brusquement rapprochés du pouvoir par la trahison des républicains, tournent autour des places et des émoluments avec une convoitise aiguisée par quinze ans de jeûne. Ils voudraient exploiter la sentence de trahison rendue contre un juif pour disqualifier tous les juifs, et avec eux, tous les dissidents, protestants ou libres-penseurs. Ils écarteraient ainsi tous leurs rivaux des hautes fonctions administratives et judiciaires, des hauts emplois, des hauts grades, des hauts traitements, et la France serait livrée tout entière, comme une proie, à la bourgeoisie cléricale. Elle serait livrée aussi à cette noblesse chrétienne, famélique et décavée, qui courtise les juifs, parade à leurs fêtes, danse à leurs bals, et, entre deux valses et deux emprunts, médite d'étrangler avec un nœud de corde sa dette et son créancier. Tous ces hommes, détournant les mots de leurs sens vraiment national, crient : « La France aux Français ! » Cela signifie pour eux : « La France à nous, et à nous seuls ! Toute la proie pour nos dents longues ! »

Voilà la tactique, voilà l'intérêt des cléricaux bourgeois.

De l'autre côté, les capitalistes juifs, après tous les scandales qui les ont discrédités, ont besoin, pour garder leur part de butin, de se réhabiliter un peu. S'ils pouvaient démontrer, à propos d'un des leurs, qu'il y a eu erreur judi-

Digitized by Google

ciaire et violence du préjugé public, ils chercheraient, dans cette réhabilitation directe d'un individu de leur classe, et d'accord avec leurs alliés opportunistes, la réhabilitation indirecte de tout le groupe judaïsant et panamisant. Ils iraient laver à cette fontaine toutes les souillures d'Israël. Et de même que les cléricaux couvrent d'un beau zèle patriotique et national leurs misérables convoitises, les opportunistes et judaïsants s'essaient à une résurrection politique et morale en invoquant le droit sacré de la défense, les garanties légales dues à tout homme. Belles paroles et belle doctrine ! Certes, le prolétariat qui doit défendre à la fois ses hauts intérêts de classe et le patrimoine de la civilisation humaine qu'il gérera demain, ne doit pas être insensible à l'injustice, même si elle frappe un membre de la classe ennemie.

Non, il n'y est pas insensible. Mais il n'est pas dupe. Il sait que les mêmes hommes, les Yves Guyot, les Trarieux, qui invoquent aujourd'hui le droit humain, ont violé contre les salariés toutes les garanties légales qu'ils réclament pour Dreyfus. Il sait que, sous Trarieux, garde des sceaux, Calvignac a été rendu inéligible par un jugement annoncé par le préfet deux mois avant la sentence conforme des juges. Et quand nous entendons les opportunistes et les modérés protester aujourd'hui contre les périls du huis-clos, nous avons le droit de leur dire : « Ce huis-clos, funeste, en effet, et mortel à toute justice, vous-mêmes, dans les lois scélérates, vous l'avez organisé contre vos adversaires politiques et sociaux. Vous ne vous apercevez du péril que quand c'est un des vôtres qui est frappé. »

Et si nous leur disons cela, ce n'est pas pour nous dérober à notre devoir de justice et de protestation. Nous avons combattu contre le huis-clos des lois scélérates. Nous avons combattu contre le huis-clos diplomatique qui soustrait à la France la connaissance des engagements pris en son nom. Nous combattons de même et aussi rigoureusement le huis-clos militaire, suppression de toute garantie et de tout contrôle. Toujours fidèles à nous-mêmes, nous surtout, nous avons le droit de protester.

Digitized by Google

Citoyens,

Dans la lutte convulsive des deux fractions bourgeoises rivales, tout est hypocrisie, tout est mensonge.

Ils mentent, les cléricaux, quand ils appellent patriotisme leur honteux appétit des places et des traitements.

Ils mentent, les opportunistes, quand ils invoquent, pour se sauver, le droit humain, violé par eux, la veille, contre vous.

Haut les cœurs, citoyens, au-dessus de cette ignominieuse mêlée !

Prolétaires, ne vous enrôlez dans aucun des clans de cette guerre civile bourgeoise ! Ne vous livrez pas à ces possédants, rivaux d'un jour, commensaux du même privilège, convives échauffés et gloutons qui se prennent de querelle dans le banquet et qui, demain, se réconcilieront contre vous, si vous forcez la porte de la salle ! Entre Reinach et de Mun gardez votre liberté entière !

Oui, gardez votre liberté entière; mais surtout déjouez et brisez les pièges qui, dans la confusion de cette lutte et l'obscurité de toute cette affaire, sont tendus au prolétariat. Les habiles de la réaction veulent exploiter le désordre d'esprit de l'heure présente pour faire de l'anti-sémitisme un moyen de diversion et pour mettre le pouvoir militaire au-dessus de la République. Voilà le péril immédiat, plus pressant tous les jours. Aveugle qui ne le voit pas ! Traître qui ne le dénonce pas !

A coup sûr, beaucoup d'hommes dans le peuple et surtout dans la petite bourgeoisie, ayant vu les banquiers et les hommes d'affaires juifs mêlés à tous les scandales, s'imaginent, en combattant la puissance juive, combattre avant tout le capital. Ceux-là sont des socialistes qui commencent. Mais les chefs de l'anti sémitisme, ceux qui tiennent la spécialité anti-juive, s'efforcent, en concentrant sur le seul capital juif, toutes les colères, toutes les défiances du peuple et de la petite bourgeoisie, de sauver l'ensemble du Capital : la finance cléricale, le grand patronat catholique, les grands seigneurs terriens.

Digitized by Google

Citoyens,

Il vous sera aisé de couper court à cette manœuvre.

A quoi servirait aux écrasés, aux exploités, le remplacement des capitalistes juifs par les capitalistes chrétiens? Nous, socialistes, nous ne distinguons pas entre le capitalisme juif et le capitalisme chrétien. Le même jour et par la même loi, le prolétariat souverain expropriera au profit de la nation et des producteurs le juif Rothschild de ses banques et de ses chemins de fer, le clérical Chagot, le jésuite Reille, le rallié Schneider, de leurs mines et de leurs hauts fourneaux, Rességuier, Motte et Harmel de leurs usines, le marquis de Mortemart et le duc de la Rochefoucauld des vastes domaines où les paysans subissent encore la loi des nobles. Arrière ceux qui distinguent entre les oppresseurs de la classe ouvrière, entre les exploiteurs du travail!

Si un homme, devant vous, s'élève contre le capitalisme juif, vous lui demanderez : « Voulez-vous exproprier Schneider, Chagot et La Rochefoucauld comme Rothschild? » S'il vous dit : oui, il est des vôtres. S'il vous dit non, ou s'il ne répond pas, il n'est qu'un intrigant misérable qui ne sert pas le peuple contre ses ennemis, mais une partie des privilégiés contre l'autre. Cette équivoque antisémite, suprême refuge du capitalisme menacé, vous la dissiperez.

Vous briserez aussi la monstrueuse équivoque militaire que cherchent à créer les ennemis de la République. Sous prétexte de défense nationale et d'honneur de l'armée, la réaction veut habituer la France républicaine à s'incliner, comme devant une idole intangible, devant l'oligarchie des grands chefs militaires. Non, nous ne confondons pas l'armée nationale, la grande armée, vaillante et saine, faite de la chair et du sang du peuple, avec les états-majors recrutés par les jésuites et que la longue lâcheté du pouvoir civil a rendus irresponsables. C'est servir la patrie que de dénoncer, sous la leçon des faits, les réactionnaires et les incapables. Ils ne peuvent mettre en mouvement les forces

Digitized by Google

la France, parce qu'ils méconnaissent la force première, l'esprit des temps nouveaux, et ils sont militairement incapables parce qu'ils sont politiquement et socialement réactionnaires.

En vain nous opposerait-on qu'une dictature militaire n'est pas à craindre à l'heure même où la haute armée laisse apparaître, malgré elle, ses faiblesses, ses tares, ses conflits d'ambition. Mais c'est précisément parce que, à la Chambre, les patrons réactionnaires des grands chefs ont l'audace, en pleine débâcle morale, de réclamer des lois de silence et de répression contre les républicains qui dénoncent leurs fautes, que le mal est plus grave et que toute hésitation serait un péril mortel.

Citoyens,

Sus à vos ennemis, à tous vos ennemis ! Ne vous laissez pas diviser par des mots d'ordre incomplets et contradictoires. Poussez votre triple cri de guerre : Guerre au capitalisme juif ou chrétien, guerre au cléricalisme, guerre à l'oligarchie militaire !

Pendant que la bourgeoisie, malgré l'unité de son intérêt de classe, est disloquée par des rivalités de clans ; pendant que vous assistez avec mépris à cette discordante agonie qui fait grimacer l'une contre l'autre les deux moitiés de la figure bourgeoise, gardez-vous contre toute diversion, gardez-vous de toute désunion. Tenez-vous prêts, puisque les fautes des gouvernants la mettent en péril, à défendre la République elle-même.

Contre le Capital, contre le Dogme et le Sabre, groupez-vous et combattez en pleine clarté pour la République sociale !

Ont signé les députés socialistes présents (1) :

E. Baudin, Antide Boyer, Carnaud, Chassaing, Chauvière, Chauvin, Coutant, Couturier, Dejeante, Gabriel Deville, Faberot, Gérault-Richard, Girodet, Goujat, Paschal

(1) 19 janvier 1898.

Digitized by Google

Grousset, Groussier, Jules Guesde, Clovis Hugues, Jaurès, Lavy, Millerand, Renou, Rouanet, Sauvanet, Sembat, colonel Sever, Toussaint, Turigny, Vaillant, Pierre Vaux, René Viviani, Walter.

DÉCLARATIONS DU COMITÉ RÉVOLUTIONNAIRE CENTRAL.

Le Comité révolutionnaire central,

Aussi ennemi des antisémites que des juifs, ayant pardessus tout et avant tout horreur et haine du militarisme;

Reconnaissant que les chefs militaires d'aujourd'hui sont de même farine que ceux qui, en 1870 et 1871, livraient la nation à l'invasion et le peuple au massacre ;

Dénonce à l'indignation publique les efforts par lesquels les chefs de l'armée et du gouvernement cherchent à étouffer l'enquête sur les scandales et les trahisons militaires ;

Il fait appel à tous les bons citoyens pour exiger la lumière ;

Et, puisque le militarisme, par ses méfaits et ses hontes, s'est mis lui-même sur la sellette, il doit y rester cloué jusqu'à ce qu'il soit démasqué et définitivement condamné.

A bas le militarisme et la réaction !

Vive la République socialiste ! Vive la Révolution !

Pour le Comité révolutionnaire central,
La Commission administrative :

Baudin, Chauvière, Marcel Sembat, Édouard Vaillant, Walter, députés ; Landrin, conseiller municipal ; Argyriadès, Breton, Calmels, Capjuzan, Dubreuilh, Albert Goullé, Le Page, Henri Place, Henri Turot.

(17 décembre 1907.)

Digitized by Google

Déclaration du Parti socialiste révolutionnaire.

Citoyens,

Les partis bourgeois gémissent, les uns de leur défaite, les autres de leur impuissance. Nous, socialistes, pouvons nous réjouir. Les faits parlent pour nous, proclament la déchéance de la bourgeoisie et la venue prochaine de la Révolution libératrice.

Furieux de voir l'évidence enfin reconnue, leurs crimes et leurs faux flétris par l'arrêt des juges les moins suspects aux plus réactionnaires, par la Cour de cassation,

Militaristes, cléricaux et césariens, affolés, tentent ou rêvent les plus odieux attentats pour se sauver de la ruine et de la honte, pour égorger la République. Et cette bande immonde des scélérats du césarisme met à sa tête les plus grotesques et les plus haïssables parmi les ennemis du peuple, les charlatans du chauvinisme et les revenants du passé, les Déroulède associés aux gredins de la noblesse et du clergé.

En face d'eux, les gouvernants bourgeois de la République opportuniste, empêtrés de réaction, ne savent même pas défendre cette République de nom dont ils se disent les gardiens. Leurs lois, leurs troupes refusent le service. Ils ne savent que faire contre les conspirateurs, leurs alliés de la veille, à qui la réaction a préparé le chemin. Et l'on voit ces mêmes parlementaires qui, contre grévistes, socialistes et anarchistes, votaient et ordonnaient avec ardeur les plus sanglantes proscriptions, pleins de lâcheté, reculer devant les conspirateurs militaristes et césariens, ne sachant, ne pouvant dans leur imbécillité, prendre la plus élémentaire mesure de défense républicaine.

Ce ne sont pas les hommes ni les décors politiques qu'il faut changer, ce sont les institutions qu'il faut transformer, c'est le régime capitaliste, c'est la réaction qu'il faut détruire, c'est la République du Peuple qu'il faut fonder, c'est l'éman-

Digitized by Google

cipation des travailleurs qu'il faut opérer, c'est la Révolution qu'il faut faire.

Citoyens, qui, au cours de cette crise dernière, comme au temps du boulangisme, avez entendu notre voix vous appelant au combat incessant contre le militarisme et le cléricalisme, comme nos premiers et plus menaçants ennemis, mais vous dénonçant aussi l'infirmité, l'hypocrisie opportuniste et radicale ;

Citoyens, qui avez conscience que le parti socialiste a charge aussi bien de la défense et du salut de la République et du progrès humain, que de l'émancipation ouvrière et de la Révolution ;

Citoyens, venez à nous, ralliez le drapeau socialiste, organisez-vous et tenez-vous prêts pour la bataille socialiste et révolutionnaire.

Pour le Parti socialiste révolutionnaire.

La Commission administrative :

M. Allard, J.-L. Breton, E. Chauvière, J. Coutant, Létang, Marcel Sembat, Éd. Vaillant, Walter, députés ; E. Landrin, Eug. Thomas, conseillers généraux de la Seine ;

Argyriadès, Eug. Baudin, Gaston Cagniard, Calmels, Aug. Chaboseau, Louis Dubreuilh, Ebers, P. Forest, Guyot, Albert Goullé, H. Le Pagé, Léon Martin, E. Paquier, L. Parassols, Henri Place, E. Restiaux, Maxence Roldes.

(1898.)

Déclaration du Parti ouvrier français.

Aux travailleurs de France,

Quoique ce qu'on appelle l'affaire Dreyfus n'ait pas mis et ne risque pas de mettre en mouvement la partie organisée et consciente du prolétariat, le Conseil national croit devoir

Digitized by Google

rappeler aux travailleurs que leur place n'est ni d'un côté ni de l'autre des fractions militaires aux prises et également ennemies de notre classe et du socialisme.

Libre à la bourgeoisie politicienne et littéraire de se diviser sur la culpabilité ou l'innocence d'un capitaine d'état-major ou d'un commandant d'infanterie et de s'entredéchirer au nom de la patrie, du droit, de la justice et autres mots vides de sens tant que durera la société capitaliste.

Les prolétaires, eux, n'ont rien à faire dans cette bataille, qui n'est pas la leur, et dans laquelle se heurtent des Boisdeffre et des Trarieux, des Cavaignac et des Yves Guyot, des Pellieux et des Galliffet. Ils n'ont, du dehors, qu'à marquer les coups et *à retourner contre l'ordre ou le désordre social les scandales d'un Panama militaire s'ajoutant aux scandales d'un Panama financier.*

Nous entendons bien qu'il peut y avoir des victimes et que c'est pour une libération que, faisant appel aux plus nobles sentiments, on voudrait nous entraîner dans la bagarre. Mais que pourraient être ces victimes — de la classe adverse — comparées aux victimes par millions qui constituent la classe ouvrière et qui, enfants, femmes, hommes, torturés dans les bagnes patronaux, passés au fil de la faim, ne peuvent compter que sur elles-mêmes, sur leur organisation et leur lutte victorieuse, pour se sauver ?

C'est à elles, à elles seules, que se doit le Parti socialiste, le Parti ouvrier, qui, après avoir arraché, comme il était nécessaire, son masque démocratique à l'antisémitisme et exposé en pleine lumière son vrai visage de réacteur, ne saurait sans duperie et sans trahison se laisser un seul instant dévier de sa route, suspendre sa propre guerre et s'égarer dans des redressements de torts individuels qui trouveront leur réparation dans la réparation générale. C'est à ceux qui se plaignent que la justice ait été violée contre un des leurs à venir au socialisme, qui poursuit et fera la justice pour tous, et non au socialisme à aller à eux, à épouser leur querelle particulière.

De même que, lors de l'aventure boulangiste, nous n'avons

Digitized by Google

été ni rue de Sèze ni rue Cadet. Ne voulant rien entendre ni à Ferry ni à Boulanger, socialistes nous étions et socialistes nous sommes restés, rappelant à leur devoir de classe les travailleurs tentés de se laisser prendre, par les uns au nom de la République à défendre, par les autres au nom de la pourriture opportuniste à balayer.

De même aujourd'hui, dans cette nouvelle crise que traversent les classes dirigeantes, nous n'avons à être ni Esterhaziens ni Dreyfusards, mais à rester parti de classe, ne connaissant et ne combattant que la lutte de classe pour l'émancipation du travail et de l'humanité.

A la chinoiserie d'une revision constitutionnelle par laquelle les habiles du radicalisme s'efforçaient de détourner de sa mission historique l'armée en marche des prolétaires, nous avons toujours opposé la réalité de la revision — ou de la Révolution sociale — qui est et doit être notre unique objectif.

A plus forte raison, à la revision de procès militaires ou civils pour laquelle on prétend aujourd'hui confisquer nos efforts, opposerons-nous et devons-nous opposer cette revision — ou cette révolution — sociale, qui n'en finira pas seulement avec tels ou tels grands chefs militaires, mais avec le militarisme lui-même, qui ne fait qu'un avec le capitalisme et ne disparaîtra qu'avec lui.

Travailleurs de France, socialistes, à vos pièces, rien qu'à vos pièces, et feu sur tout ce qui n'est pas votre classe et votre cause !

Le Conseil national.

24 juillet 1898.

Déclarations de Jaurès (1).

... Oui, le parti socialiste est un parti d'opposition continue, profonde, à tout le système capitaliste, c'est-à-dire que

(1) Il est nécessaire, en dehors des déclarations et manifestes des divers groupements, de reproduire la thèse alors soutenue

Digitized by Google

tous nos actes, toutes nos pensées, toute notre propagande, tous nos votes doivent être dirigés vers la suppression la plus rapide possible de l'iniquité capitaliste. Mais, de ce que le parti socialiste est ainsi foncièrement, essentiellement, un parti d'opposition à tout le système social, il ne résulte pas que nous n'ayons à faire aucune différence entre les différents partis bourgeois et entre les différents gouvernements bourgeois qui se succèdent.

Ah oui ! la société d'aujourd'hui est divisée entre capitalistes et prolétaires : mais, en même temps, elle est menacée par le retour offensif de toutes les forces du passé, par le retour offensif de la barbarie féodale, de la toute-puissance de l'Église, et c'est le devoir des socialistes, quand la liberté républicaine est en jeu, quand la liberté intellectuelle est en jeu, quand la liberté de conscience est menacée, quand les vieux préjugés qui ressuscitent les haines de races et les atroces querelles religieuses des siècles passés paraissent renaître, c'est le devoir du prolétariat socialiste de marcher avec celle des fractions bourgeoises qui ne veut pas revenir en arrière. (*Applaudissements bruyants et prolongés.*)

Je suis étonné, vraiment, d'avoir à rappeler ces vérités élémentaires, qui devraient être le patrimoine et la règle de tous les socialistes. C'est Marx lui-même qui a écrit cette parole admirable de netteté : « Nous, socialistes révolutionnaires, nous sommes avec le prolétariat contre la bourgeoisie et avec la bourgeoisie contre les hobereaux et les prêtres. » (*Vifs applaudissements.*)

... J'ajoute, citoyens, pour aller jusqu'au bout de ma pensée : il y a des heures où il est de l'intérêt du prolétariat d'empêcher une trop violente dégradation intellectuelle et morale de la bourgeoisie elle-même et voilà pourquoi, lorsque, à propos d'un crime militaire, il s'est élevé entre les diverses fractions bourgeoises la lutte que vous savez,

par Jaurès. Nous reproduisons donc ici les déclarations relatives à l'affaire Dreyfus qu'il fit au cours de sa conférence contradictoire avec Guesde, à l'hippodrome de Lille. (Brochure *Les Deux méthodes.*)

Digitized by Google

et lorsqu'une petite minorité bourgeoise, contre l'ensemble de toutes les forces de mensonges déchaînées, a essayé de crier justice et de faire entendre la vérité, c'était le devoir du prolétariat de ne pas rester neutre, d'aller du côté où la vérité souffrait, où l'humanité criait.

Guesde a dit à la salle Vantier : « que ceux qui admirent la société capitaliste s'occupent d'en redresser les erreurs; que ceux qui admirent, disait-il, le soleil capitaliste, s'appliquent à en effacer les taches ».

Eh bien ! qu'il me permette de le lui dire : le jour où contre un homme un crime se commet, le jour où il se commet par la main de la bourgeoisie, mais où le prolétariat en intervenant pourrait empêcher ce crime, ce n'est plus la bourgeoisie seule qui en est responsable, c'est le prolétariat lui-même ; c'est lui qui, en n'arrêtant pas la main du bourreau prêt à frapper, devient le complice du bourreau ; et alors ce n'est plus la tache qui voile, qui flétrit le soleil capitaliste déclinant, c'est la tache qui vient flétrir le soleil socialiste levant. Nous n'avons pas voulu de cette flétrissure de honte, sur l'aurore du prolétariat. (*Applaudissements et bravos prolongés.*)

Ce qu'il y a de singulier, ce qu'il faut que tout le parti socialiste, en Europe et ici, sache bien, c'est qu'au début même de ce grand drame, ce sont les socialistes révolutionnaires qui m'encourageaient le plus, qui m'engageaient le plus à entrer dans la bataille.

Il faut que vous sachiez, camarades, comment, devant le groupe socialiste de la dernière législature, la question s'est posée.

Quand elle vint pour la première fois, quand nous eûmes à nous demander quelle attitude nous prendrions, le groupe socialiste se trouva partagé à peu près en deux.

D'un côté il y avait ceux que vous me permettrez bien d'appeler, ceux qu'on appelait alors les modérés du groupe. C'était Millerand, c'était Viviani, c'était Jourde, c'était Lavy, qui disaient :

Digitized by Google

« Voilà une question dangereuse, et où nous ne devons pas intervenir. »

De l'autre côté, il y avait ceux qu'on pouvait appeler alors la gauche révolutionnaire du groupe socialiste. Il y avait Guesde, Vaillant et moi qui disions : « Non, c'est une bataille qu'il faut livrer. »

Ah ! je me rappelle les accents admirables de Guesde lorsque parut la lettre de Zola. Nos camarades modérés du groupe socialiste disaient : « Mais Zola n'est point un socialiste ; Zola est, après tout, un bourgeois. Va-t-on mettre le parti socialiste à la remorque d'un écrivain bourgeois ? »

Et Guesde, se levant comme s'il suffoquait d'entendre ce langage, alla ouvrir la fenêtre de la salle où le groupe délibérait, en disant : « La lettre de Zola, c'est le plus grand acte révolutionnaire du siècle ! » (*Applaudissements prolongés et répétés.*)

Et puis, lorsque, animé par ses paroles, en même temps que par ma propre conviction, lorsque j'allais témoigner au procès Zola ; lorsque, devant la réunion des colonels, des généraux, dont on commençait alors à soupçonner les crimes, sans les avoir profondément explorés ; lorsque j'eus commencé à témoigner, à déposer, et que je revins à la Chambre, Guesde me dit ces paroles dont je me souviendrai tant que je vivrai : « Jaurès, je vous aime, parce que, chez vous, l'acte suit toujours la pensée. » (*Sensation prolongée.*)

Et, comme les cannibales de l'État-Major continuaient à s'acharner sur le vaincu, Guesde me disait : « Que feronsnous un jour, que feront un jour les socialistes d'une humanité ainsi abaissée et ainsi avilie ? Nous viendrons trop tard, disait-il, avec une éloquente amertume ; les matériaux humains seront pourris, lorsque ce sera notre tour de bâtir notre maison. »

Eh bien, pourquoi après ces paroles, pourquoi après ces déclarations, le Conseil national du parti, quelques mois après, au mois de juillet, a-t-il essayé de faire sortir le prolétariat de cette bataille ?

Peut-être, j'ai essayé de me l'expliquer bien des fois, les

Digitized by Google

révolutionnaires ont-ils trouvé que nous tardions trop dans ce combat, que nous y dépensions trop de notre force et de la force du peuple?

Mais, qu'ils me permettent de leur dire : où sera, dans les jours décisifs, l'énergie révolutionnaire des hommes si, lors qu'une bataille comme celle-là est engagée contre toutes les puissances de mensonge, contre toutes les puissances d'oppression, nous n'allons pas jusqu'au bout?

Pour moi, j'ai voulu continuer, j'ai voulu persévérer jusqu'à ce que la bête venimeuse ait été obligée de dégorger son venin. (*Bravos, bravos.*) Oui, il fallait poursuivre tous les faussaires, tous les menteurs, tous les bourreaux, tous les traîtres : il fallait les poursuivre à la pointe de la vérité, comme à la pointe du glaive, jusqu'à ce qu'ils aient été obligés à la face du monde entier de confesser leurs crimes, l'ignominie de leurs crimes. (*Longs applaudissements et bravos*).

Et remarquez-le, le manifeste par lequel on nous signifiait d'avoir à abandonner cette bataille, paru en juillet, a précédé de quelques semaines l'aveu, qu'en persévérant, nous avons arraché au colonel Henry.

Eh bien, laissez-moi me féliciter de n'avoir pas entendu la sonnerie de retraite qu'on faisait entendre à nos oreilles ; d'avoir mis la marque du prolétariat socialiste, la marque de la Révolution sur la découverte d'un des plus grands crimes que la caste militaire ait commis contre l'humanité. (*Applaudissements.*)

Ce n'était pas du temps perdu, car, pendant que s'étalaient ses crimes, pendant que vous appreniez à connaître toutes ses hontes, toutes ses machinations, le prestige du militarisme descendait tous les jours dans l'esprit des hommes, et, sachez-le, le militarisme n'est pas dangereux seulement parce qu'il est le gardien armé du capital, il est dangereux aussi parce qu'il séduit par une fausse image de grandeur, par je ne sais quel mensonge de dévouement et de sacrifices.

Lorsqu'on a vu que cette idole si glorieusement peinte

Digitized by Google

et si superbe ; que cette idole qui exigeait pour le service de ses appétits monstrueux, des sacrifices de générations ; lorsqu'on a vu qu'elle était pourrie, qu'elle ne contenait que déshonneur, trahison, intrigues, mensonges, alors le militarisme a reçu un coup mortel, et la Révolution sociale n'y a rien perdu. (*Vifs applaudissements.*)

Je dis qu'ainsi le prolétariat a doublement rempli son devoir envers lui-même. Et c'est parce que dans cette bataille le prolétariat a rempli son devoir envers lui-même, envers la civilisation et l'humanité ; c'est parce qu'il a poussé si haut son action de classe, qu'au lieu d'avoir, comme le disait Louis Blanc, la bourgeoisie pour tutrice, c'est lui qui est devenu dans cette crise le tuteur des libertés bourgeoises que la bourgeoisie était incapable de défendre ; c'est parce que le prolétariat a joué un rôle décisif dans ce grand drame social que la participation directe d'un socialiste à un ministère bourgeois a été rendue possible...

Comité de vigilance

Les organisations, les élus et les journaux socialistes réunis le 16 octobre 1898 affirment, dans les circonstances troublées que traverse la République, que toutes les forces socialistes et révolutionnaires sont unies, décidées et prêtes à faire face à toutes les éventualités.

Le Parti socialiste tout entier proteste contre l'atteinte portée à la liberté des syndicats ouvriers et au droit de grève, et, malgré les fautes des gouvernants bourgeois, il compte sur tout le prolétariat pour défendre la République.

Il ne permettra pas à la conspiration militariste de toucher aux trop rares libertés républicaines et il ne laissera pas la rue à la réaction et à ses violences.

Dans ce but, il a constitué un *comité permanent de vigi-*

Digitized by Google

lance, représentation de toutes les forces socialistes organisées.

Vive la République sociale !

Parti socialiste révolutionnaire. — Parti ouvrier français. — Parti ouvrier socialiste révolutionnaire. — Fédération des travailleurs socialistes de France. — Alliance communiste révolutionnaire. — Fédération des cercles départementaux socialistes et révolutionnaires. — Fédération républicaine socialiste de la Seine. — Ligue du gouvernement direct du peuple. — Ligue pour la défense de la République. — Coalition révolutionnaire. — Parti d'action révolutionnaire communiste. — Les groupes socialistes de la Chambre et du Conseil municipal de Paris. — Les journaux socialistes : *La Petite République*, *La Lanterne*, *Le Réveil du Nord*, *Le Peuple* (de Lyon), *Le Socialiste*, *Le Parti socialiste*, *Le Parti ouvrier*.

Le comité de vigilance (formé à raison de deux délégués par organisation et par journal) : Allard, député; Allemane; Barrat; Gabriel Bertrand; Pierre Bertrand ; Aristide Briand ; Paul Brousse; Gaston Cagniard; A. Chaboseau; Dejeante, député; L. Dubreuilh ; Dulucq; Élie May ; G. Farjat; Fournière, député; Gérault-Richard ; Jules Guesde; Jaurès ; Joindy; Krauss, député; A. Lenormand; Marchand ; Mazelet; Millerand, député; Pierre Morel; Orry; Pagèze ; Pasquier ; Pédron ; Pélerin ; Renou, député; Roussel, maire d'Ivry ; Siauve-Evausy; Henri Turot; Éd. Vaillant, député; Valéry; René Viviani, député; Alexandre Zévaès, député.

Digitized by Google

VIII

L'entrée de Millerand au Ministère (1).

LETTRE DE VAILLANT AU « MOUVEMENT SOCIALISTE ».

Paris, 28 janvier 1901.

Cher citoyen rédacteur,

A l'instant seulement, je lis, dans *Le Mouvement socialiste* du 1er janvier, la traduction d'un article de Vollmar : « A propos du cas Millerand » publié par les *Sozialistische Monatshefte* (2). C'est avec stupéfaction que j'y lis ce qu'il dit

(1) Les trois lettres qui suivent ont paru dans les numéros du *Mouvement socialiste* des 15 février, 15 avril et 1er mai 1901.

(2) Vollmar avait écrit : « Au cours de cette séance (du groupe socialiste parlementaire), Millerand exposa la situation, fit un rapport sur l'offre qui lui avait été faite, ainsi que sur l'interruption des négociations et posa ensuite à ses collègues la question précise : qu'aurait-il à faire si l'offre venait à être renouvelée ? Aucun député socialiste ne conseilla à Millerand de refuser. Vaillant et son ami Sembat exprimèrent à Millerand toute leur sympathie et lui déclarèrent qu'ils le suivraient corps et âme dans le nouveau combat ; mais dans l'intérêt du parti, ils préféraient qu'une décision officielle ne fût pas prise dans cette affaire... Cadenat, député de Marseille, soutint que le groupe devait expressément approuver par une décision l'entrée de Millerand dans le ministère. Mais Vaillant et Sembat répétèrent que, vu l'absence d'une union organique du parti, il vaudrait mieux ne pas prendre de décision, tout en ajoutant qu'ils

Digitized by Google

de moi et de l'attitude du groupe socialiste. Je ne supposais pas que de telles inventions, contraires non seulement à la vérité, mais même au bon sens et à des faits certains, connus, pussent être imaginées. Les paroles qui me sont prêtées sont autant de *faux*. Mais je ne discute pas de telles assertions; je me contente de leur opposer un démenti formel. Je leur oppose aussi le récit suivant que j'ai fait bien des fois publiquement, de vive voix et par écrit, que j'ai rappelé au congrès de 1900, que j'ai envoyé à la citoyenne Rosa Luxemburg qui l'a publié dans la *Neue Zeit* et que je vous adresse en le découpant de l' « Annuaire pour 1900 » du P. S. R. et de l'A. C.

Divers socialistes ministériels ont écrit et affirmé que Millerand avait avisé ou cherché à avertir le groupe socialiste et les députés socialistes des offres qui lui avaient été faites de participer à une combinaison ministérielle. C'est faux, et je ne crois pas que Millerand l'ait jamais prétendu.

Le mardi, convoqué par son bureau, ainsi qu'on en fut avisé au début de la séance, et non à la demande de Millerand, le groupe socialiste se réunit. Millerand vint à cette séance. On s'entretenait de la situation politique. Il demanda la parole. Il dit que, comme nous l'avions sans doute entendu dire, il lui avait été fait des offres d'entrer dans une combinaison ministérielle au début de la crise; mais que les négociations, à cet effet, n'avaient pas abouti, avaient été rompues, qu'il ne lui était plus parlé de rien à cet égard, que cela n'avait donc qu'un intérêt tout rétrospectif; et que ce qu'il pouvait affirmer, c'était qu'à aucun moment de ces négociations, il n'avait parlé au nom du groupe socialiste, ne l'avait engagé, qu'il n'avait parlé et agi qu'en son nom personnel.

Je demandai et pris aussitôt la parole, et dis que j'étais

soutiendraient Millerand de grand cœur. Alors Millerand déclara que, puisque plusieurs de ses collègues préféraient ne pas engager le parti officiellement, il prendrait lui-même la responsabilité. Une heure après, une deuxième offre fut faite à Millerand et le même soir le gouvernement de défense républicaine était formé. »

Digitized by Google

satisfait d'apprendre qu'il en était ainsi et que nous n'ayons été en rien mêlés et engagés dans ces négociations, mais que, si elles avaient abouti, et au cas où elles seraient reprises et aboutiraient, en ce cas, je m'étais réservé de déclarer avec mes amis, et de demander au groupe socialiste de déclarer, que les négociations et l'acceptation de Millerand, comme il venait de le reconnaître, ne pouvaient engager que lui personnellement et exclusivement, et ne pouvaient en rien engager le parti et le groupe socialiste, qui ne pouvaient jamais et à aucun titre devenir gouvernementaux et ministériels.

Millerand dit un mot et fit un geste d'assentiment.

On s'entretint quelques minutes encore des événements et on se sépara, convaincus que toutes négociations ou propositions ayant pour objet l'entrée de Millerand dans le ministère étaient, suivant le dire de Millerand, chose rétrospective et hors de toute probabilité future. Aucun des présents, ni Millerand, ni aucun autre membre du groupe socialiste, ne prononça le nom de Galliffet, ne parla d'une combinaison où Galliffet participât.

Ce n'est que le lendemain jeudi, à trois heures, que je fus avisé par un ami que, depuis la veille, un ministère Waldeck-Rousseau-Millerand-Galliffet avait été décidé, était maintenant constitué. J'envoyai aussitôt à Millerand une carte-télégramme lui disant que je n'y pouvais croire, que je le priais de revenir sur sa décision qui effaçait même tout ce qui avait été dit au groupe socialiste, que son entrée dans une combinaison où était Galliffet était une impossibilité morale, etc. Je ne reçus la réponse télégraphique de Millerand que le lendemain matin vendredi, en même temps que les journaux publiant les noms des nouveaux ministres du ministère constitué la veille par Waldeck-Rousseau-Millerand-Galliffet. Aussitôt je courus chez les députés du Parti socialiste révolutionnaire, de l'Alliance Communiste, du Parti ouvrier socialiste révolutionnaire, et le Groupe socialiste révolutionnaire de la Chambre était aussitôt constitué. Je ne pouvais rencontrer les députés du Parti Ouvrier

Digitized by Google

Français que l'après-midi à la Chambre, où comme nous ils décidaient de se séparer du Groupe d'union socialiste de la Chambre et de former une fraction parlementaire du P. O. F.

Tels sont les faits dans leur entière exactitude.

En écrivant à Millerand que par son accession au ministère en compagnie de Galliffet, ce qui avait été dit au groupe socialiste était effacé, j'entendais qu'une simple déclaration que nous ne participions en rien, comme parti à ses actes, n'était plus suffisante, qu'il nous fallait protester contre les circonstances aggravantes de ces actes. Ce fut la raison de notre séparation immédiate du groupe socialiste, en nous constituant en groupe socialiste révolutionnaire, et de notre déclaration et protestation publiques, le matin même de la promulgation de la liste ministérielle, surlendemain de la séance du groupe socialiste, de la seule séance qu'il tint à cette époque.

Mon affirmation de ces faits tels que je les ai exposés et vous les expose, pourrait suffire; j'ai préféré cependant consulter de nouveau mes amis immédiats, afin de joindre leur affirmation et témoignage aux miens, de la vérité de cette affirmation, de ce récit. C'est ce que, se joignant à moi, m'autorisent à faire les citoyens Allard, Breton, Benezech, Chauvière, Coutant, Dejeante, Dufour, Arthur Groussier, Létang, Marcel Sembat, Walter et Zévaès. C'est en leur nom, en effet, comme au mien, que j'ai, en ces circonstances, parlé et agi. Quatre d'entre eux assistaient avec moi à la séance du groupe socialiste : les citoyens Benezech, Breton, Dufour et Sembat.

Vous priant de reproduire, dans *Le Mouvement socialiste*, cette lettre et les citations qu'elle contient, formant rectification aux assertions de Vollmar, recevez, cher citoyen rédacteur, mes salutations et l'assurance de ma solidarité socialiste.

ÉD. VAILLANT.

Digitized by Google

LETTRE DE JAURÈS AU « MOUVEMENT SOCIALISTE ».

Paris, le 7 avril 1901.

Mon cher Lagardelle,

Je désire ne pas intervenir de nouveau dans les polémiques relatives « au cas Millerand », qui, en se prolongeant, me paraissent devenir assez oiseuses. Presque tout a été dit de part et d'autre, et nous finirions, en insistant outre mesure, par creuser une ornière d'où il semble que le parti ne sortirait plus. L'expérience se poursuit, avec des alternatives de succès et de revers, et sans que, pratiquement, aucun socialiste semble bien pressé d'y mettre un terme. Il ne reste donc plus qu'à attendre, avec une entière liberté d'esprit, que le temps ait fait son œuvre d'apaisement, et que le parti lui-même puisse faire le bilan des gains et des pertes, des avantages et des périls que cette première participation d'un socialiste au pouvoir gouvernemental bourgeois aura apportés.

Mais la lettre du citoyen Vaillant, que vous avez publiée, m'oblige à quelques précisions. Répondant à un article de Vollmar, qui me paraît, dans l'ensemble, très exact, le citoyen Vaillant affirme qu'il n'a jamais exprimé sa sympathie à Millerand au sujet de son entrée éventuelle dans un ministère d'action républicaine.

Le citoyen Vaillant invoque à ce sujet le témoignage de plusieurs de ses amis. Sa parole suffit ; car il est mieux en état que personne de se rappeler le sens exact de ses déclarations et la nuance de sa pensée. J'affirme seulement en ce point, que les citoyens Antide Boyer et Cadenat, d'après ce qu'ils m'ont communiqué, avaient interprété toutes les paroles qui furent prononcées ce jour-là au groupe socialiste comme une expression de sympathie à l'égard de Millerand. On ne peut d'ailleurs s'expliquer que par là la proposition de Cadenat et la façon dont il l'a soutenue. « Je demande, a-t-il dit, qu'il y ait un vote formel et officiel du groupe. Mille-

Digitized by Google

rand nous a appris qu'une offre lui avait été faite d'entrer au ministère ! Cette offre peut se renouveler. Millerand sera très attaqué. Il ne suffit pas que nous l'assurions ici, entre nous, de notre sympathie : il faut que, par un vote officiel et public, nous engagions notre responsabilité avec la sienne. » Un pareil langage eût-il été possible si des réserves *hostiles* avaient été formulées ?

Mais il ne s'agit point de cela et il serait tout à fait vain de discuter après deux ans sur le sens donné à telle ou telle parole par ceux qui parlaient et par ceux qui écoutaient.

L'essentiel pour le parti, c'est de savoir :

1° Qu'il n'y a eu aucune surprise dans l'entrée de Millerand au Ministère;

2° Qu'à l'origine et quand la question fut portée d'abord devant le parti, aucune difficulté de principe, aucune objection tirée de *la lutte de classe* ne fut opposée : aucun reproche de « déviation », de « compromission », ne fut formulé.

Qu'il n'y ait eu surprise, c'est l'évidence même. Et les élus socialistes ne pourraient dire qu'ils ont été surpris qu'en avouant une singulière insouciance, une indifférence presque incroyable aux événements.

Le groupe socialiste parlementaire avait nommé officiellement des délégués au Comité de vigilance républicaine où étaient représentés tous les groupes républicains. Comment quand éclata la crise, quand le ministère Dupuy tomba, quand il fallut, à travers les difficultés sans nombre, créer un gouvernement, comment le groupe socialiste ne se serait-il pas demandé quelle suite allait avoir sa collaboration parlementaire à l'œuvre de défense républicaine et sous quelle forme il allait concourir à l'action et au combat ?

Qu'on lise *La Petite République* du 15 au 23 juin : on verra que nous avons sans cesse appelé l'attention du parti sur la « nouveauté » des événements qui se préparaient. Nous avons publié les déclarations de M. Bourgeois disant au Président de la République que, d'après la connaissance

Digitized by Google

qu'il avait de la situation, le parti socialiste était prêt à donner son concours le plus actif et le plus direct. Personnellement, dès que Millerand m'eût fait part des ouvertures que lui avait faites M. Waldeck-Rousseau, je lui dis qu'il n'avait pas le droit de les garder secrètes : et il en convint aussitôt. Je fis part immédiatement à mes collaborateurs de *La Petite République* de tout ce que je savais, et je priai notamment les citoyens Dubreuilh et Gabriel Farjat d'en aviser leurs amis. Le citoyen Dubreuilh, dans la note que vous avez publiée, reconnaît très loyalement que j'ai entretenu les rédacteurs de *La Petite République* de la situation. Le citoyen Dubreuilh ajoute, il est vrai, qu'il n'y avait rien *d'officiel* dans ces communications, qu'il ne s'agissait point là d'une *médiation* entre Millerand et le parti socialiste. Je crois que la réserve du citoyen Dubreuilh porte sur une légère erreur commise dans la traduction de l'article de Vollmar : on lui fait dire que c'est par ma *médiation* que Millerand a prévenu ses camarades. Il a écrit que c'était par mon *intermédiaire*. Mais il ne s'agit point ici d'une question de forme et de protocole. Les militants socialistes étaient prévenus à temps. Ils savaient par moi trois ou quatre jours avant la formation définitive du ministère Waldeck-Rousseau, que Millerand avait déjà reçu l'offre d'un portefeuille. Si son acceptation avait paru alors un scandale, un danger et une honte pour le parti, celui-ci avait le temps de protester, et d'empêcher par une manifestation *préventive* toute participation d'un socialiste au pouvoir bourgeois. J'ajoute que j'avais informé les militants et notamment le citoyen Dubreuilh, à la date du mardi 20 ou 21 juin, qu'il était question d'appeler le général de Galliffet au ministère, non pas comme ministre de la guerre, mais comme chef de cabinet d'un ministre civil. Et c'est en effet en ces termes que la question s'était posée d'abord.

Mais il y a mieux : et je fis dans *La Petite République* un article pour m'étonner que le groupe socialiste ne se réunît point pendant la crise. Le secrétaire, le citoyen Fournière, le convoqua, et Millerand s'y rendit le mercredi 21 juin. Il

Digitized by Google

fit part au groupe des offres qui lui avaient été faites. Il est très vrai qu'à ce moment, découragé par les résistances et les manœuvres des modérés, M. Waldeck-Rousseau avait renoncé à former un cabinet. Et Millerand ne parla des offres qu'il avait reçues que comme d'une chose passée. Mais en vérité, la crise n'était pas résolue. Puisqu'il avait paru nécessaire à un républicain conservateur comme M. Waldeck-Rousseau d'appeler un socialiste au ministère, la question était posée : elle restait ouverte.

C'est à ce moment que les socialistes « anti-ministériels » auraient dû formuler une décision de principe : « Toute participation d'un socialiste à un pouvoir bourgeois est une trahison et quiconque s'y prêterait serait exclu du parti. » L'ont-ils dit ? Non. Ont-ils essayé à ce moment de fermer toute porte ministérielle aux socialistes ? Non. Quel est celui qui a invoqué alors *la lutte de classe* ? Aucun.

Le citoyen Vaillant déclare qu'il a fait des réserves. Il a dit que si Millerand entrait au ministère, ce serait en son nom personnel et sans engager la responsabilité du parti. C'est entendu, mais c'étaient là des réserves bienveillantes, des réserves de prudence, qui n'avaient aucun rapport avec les sentences d'excommunication ou avec les fastueuses déclarations de principe qui ont suivi.

Voici la lettre ou plutôt le télégramme que, le 22 juin, le lendemain de la réunion du groupe, le citoyen Vaillant adressait à Millerand :

Mon cher Millerand,

Ce que je vous écris est, je l'espère, je le souhaite ardemment, sans objet ; mais si improbable ou impossible que ce soit, du moment que cela est dit, je dois vous en parler. On dit que vous feriez partie d'une combinaison ministérielle avec Galliffet. Cela effacerait ce qui a été dit hier au groupe socialiste. S'il y a un nom qui ne doit pas paraître parce qu'il représente pour nous tous les crimes et toutes les réactions de Versailles : c'est celui de Galliffet. Sa présence au ministère est contre nous une provocation, un défi que nous devons relever, c'est le massacreur et l'ennemi de la classe ouvrière et du socialisme qu'on placerait à la guerre — à la guerre

Digitized by Google

contre nous. — Cela me paraît si odieux, si ignoble que je n'y puis croire, et j'espère être au plus tôt détrompé, rassuré. Il me semble d'autant plus impossible que ce bruit effrayant ait un fondement, que je ne puis admettre que vous acceptiez un tel voisinage et qu'admis à dire votre avis, vous n'ayez dit l'impossibilité républicaine d'un tel ministère. Il a suffi autrefois du contact de Galliffet pour faire perdre à Gambetta toute popularité et à juste raison.

Enfin, dans l'espoir que ces alarmes m'ont été causées en vain, recevez, mon cher Millerand, mes cordiales amitiés et salutations.

ÉD. VAILLANT.

Jeudi, 22 juin 1899.

J'ai à peine besoin de souligner l'importance de ces mots : « *Cela effacerait ce qui a été dit hier au groupe socialiste.* » Je ne conclus pas du tout de ces paroles que le citoyen Vaillant a formellement approuvé, le mercredi 21, l'entrée éventuelle d'un socialiste dans un ministère. Mais il est bien clair que, du moins, il n'avait pas fait une déclaration de guerre : il est bien clair que tout en dégageant la responsabilité collective du parti, il n'avait marqué ni colère, ni répulsion contre une combinaison qui appelait *un socialiste* au pouvoir. Ce n'est donc pas une question de principe, c'est l'émotion toute naturelle et toute légitime, provoquée en lui par l'avènement du général de Galliffet, qui a déterminé la manifestation violente du citoyen Vaillant. Aucun homme de bonne foi ne contestera, après avoir lu ce télégramme, que sans la présence du général de Galliffet, le citoyen Vaillant n'aurait fait aucune objection à l'entrée *individuelle* d'un socialiste dans un ministère bourgeois. Jeter au pouvoir une force d'avant-garde, tout en réservant l'entière liberté d'action révolutionnaire du prolétariat, est tout à fait conforme à la tactique blanquiste.

Mais le nom du général de Galliffet rendit impossible au citoyen Vaillant de persévérer dans cette attitude à la fois détachée et bienveillante.

Et c'est alors que toutes les formules générales : « lutte de classe », « dictature impersonnelle du prolétariat », furent

Digitized by Google

invoquées pour fonder en principe une condamnation qui provenait, en fait, de causes tout accidentelles.

Voilà la vérité vraie : et j'ai le droit de dire que l'entrée de Millerand dans le ministère n'a pas été une surprise pour le parti socialiste. J'ai le droit de dire que, sans le nom de Galliffet, les socialistes révolutionnaires n'auraient pas songé un instant à formuler des objections de principe, qui ne furent imaginées qu'après coup. N'est-il pas frappant que dans ce télégramme même, le citoyen Vaillant ne songe pas un instant à dire à Millerand : « Voilà où conduit l'abandon des principes ! » Pas du tout : c'est sur la seule élimination de Galliffet que porte tout son effort : on dirait même qu'il espère encore que Millerand parviendra à écarter ce personnage et qu'ainsi la combinaison redeviendra acceptable pour tous.

L'attitude des uns et des autres n'est point malaisée à préciser. Millerand avertissait le parti : mais il est évident qu'il ne tenait pas à être officiellement son délégué. Il préférait agir sous sa seule responsabilité personnelle ; ainsi il était plus libre et il n'était pas obligé de soumettre, pour ainsi dire, au parti organisé tous les éléments de la combinaison ministérielle. Il lui paraissait possible d'accepter seul ce que le parti tout entier n'eût pas accepté : et voilà pourquoi Millerand ne fut pas très empressé d'accepter l'investiture officielle que Cadenat, avec sa franchise et son courage habituel, voulait que le groupe lui donnât.

Et d'autre part, le citoyen Vaillant était remué, malgré tout, dans sa fibre révolutionnaire, par ce qu'avait d'audacieux, par ce que pouvait avoir de fécond cette prise de possession partielle du pouvoir bourgeois par un socialiste. Mais il ne voulait pas que cette expérience aventureuse, incertaine, se fît officiellement et aux dépens du parti. Il ne voulait ni flétrir, ni répudier Millerand ; mais il ne voulait pas non plus engager la responsabilité collective du socialisme et de la Révolution. Ainsi, en cette réunion du groupe du 21 juin, Millerand et Vaillant, par des motifs différents.

Digitized by Google

se trouvèrent d'accord pour écarter la motion Cadenat.

Telle est, je crois, l'histoire exacte de cette période. Mais j'espère que nous serons dispensés de revenir éternellement sur cette question. Kaustky m'a courtoisement et amicalement offert de répondre dans la *Neue Zeit* à la série d'articles de Rosa Luxemburg. Je le prie de me permettre d'ajourner ma réponse. En ce moment, ces polémiques ne peuvent être que des redites stériles. Seul, le progrès des événements pourra ordonner les points de vue et dégager les perspectives.

Quoi qu'on fasse et de quelque manière qu'on la raconte ou qu'on la juge, l'entrée d'un socialiste dans un ministère est un grand fait qu'aucune formule d'exorcisme ne chassera de l'histoire. Même si l'événement ne doit pas se reproduire, sous cette forme exacte, il a une portée incalculable. Car en attestant la force présente, immédiate du parti socialiste, il lui crée des responsabilités présentes, immédiates, toute une loi nouvelle d'action et de création. C'est à cela qu'il faut se préparer par un immense effort d'organisation, d'étude, de science, par ce viril enthousiasme à qui l'idéal suffit, et qui n'a pas besoin du rêve.

Bien à vous,

JEAN JAURÈS.

RÉPLIQUE DE VAILLANT.

Paris, le 25 avril 1901.

Cher citoyen Lagardelle,

Le citoyen Jaurès me répond. Il admet que j'ai fait à la participation de Millerand au ministère les réserves nécessaires, mais, suivant lui, personnelles, alors que ce n'était pas pour moi, mais pour le Parti, que je les faisais et dans des conditions qui les rendaient, pour le moment, suffi-

Digitized by Google

santes. Il n'a su qu'indirectement ce qui s'était passé à la Chambre ; il n'est donc pas étonnant que son exposé et ses conclusions manquent d'exactitude.

Ce que j'ai raconté, ce qui est attesté par tous les députés du P. S. R., de l'A. C. et du P. O. F., dont une partie assistait à la réunion du groupe parlementaire, la veille de la constitution du ministère, n'est pas contesté, n'est pas contestable. C'est l'essentiel.

Millerand avait affirmé à cette réunion que les propositions qui lui avaient été faites d'entrer dans un ministère, étaient une histoire rétrospective, que, pendant leur durée, il n'avait pas un instant parlé ou traité autrement qu'à titre individuel, qu'il n'y avait mêlé aucunement le groupe et le Parti.

Je pris aussitôt la parole ; je dis que je prenais acte des dires de Millerand, que cependant au cas, suivant lui, improbable, où des offres de même ordre lui seraient faites et aboutiraient, je demanderais au groupe de déclarer que ne pouvant, pas plus que le Parti, participer au pouvoir central de la bourgeoisie au ministère, il n'était en rien, ne pouvait être en rien, engagé par les actes et l'acceptation de Millerand.

C'est le résumé abrégé, mais le sens exact de mes paroles. A peine avais-je terminé que Millerand faisait un signe et prononçait un mot d'assentiment. Personne ne prenant la parole et le groupe paraissant d'accord, je me levai et avec quelques collègues me rendis à la séance de la Chambre.

Jusqu'à ces derniers jours j'avais cru que la réunion du groupe avait fini à ce moment. Un de mes amis, en me donnant avec les autres son témoignage sur la vérité de mes affirmations, — quand après les avoir écrites à la citoyenne Rosa Luxemburg, j'allais vous les transmettre de nouveau, à vous-même, citoyen Lagardelle — m'apprit que la réunion avait continué après notre départ, mais que rien d'important ne s'y était passé.

Si, au moment où je sortis, les citoyens Antide Boyer

Digitized by Google

et Cadenat ont dit quelque chose que j'ai peu ou mal entendu, si quelques mots ont été échangés à ce propos, tout ce que je puis dire c'est que, pas plus que mes amis, je n'en ai gardé aucun souvenir. Mais que, moi présent, une proposition formelle telle que la formule Jaurès ait été présentée par Cadenat et délibérée, c'est ce qui n'est et ne peut être. Une telle proposition eût été la négation de tout ce qui venait de se dire et passer.

Si elle avait été présentée, si j'avais eu à en délibérer, je l'aurais vivement combattue puisque Cadenat, d'après la formule qui lui attribue Jaurès, nous aurait demandé « d'engager », alors que je voulais « dégager », notre responsabilité. Mais la proposition Cadenat eût-elle été différente, je l'aurais encore repoussée, par les raisons suivantes déterminées par l'état du groupe et les divisions déjà profondes entre élus des diverses organisations.

Je considère, en effet, que la proposition que j'avais faite, à laquelle avait consenti Millerand et qui n'avait soulevé aucune contradiction, de nous dégager de toute responsabilité au cas de nouveaux pourparlers et de leur effet, était le maximum qui pût être obtenu du groupe ; qu'une résolution antérieure sur la reprise de ces pourparlers, si elle n'avait été la condamnation même personnelle, et que personne ne demandait de Millerand, aurait eu, sinon la réalité, du moins les apparences d'une consultation sur les conditions auxquelles, encore membre du groupe parlementaire, il pouvait entrer au ministère, y entrer en tant que membre du groupe et du Parti, qui auraient été ainsi engagés, alors qu'il fallait entièrement, complètement les dégager.

Il importe de se remettre en mémoire la pensée de la plupart des socialistes à cette époque. Bien peu pouvaient être étonnés de l'entrée de Millerand dans un ministère. La plupart étaient depuis longtemps convaincus qu'il guettait une occasion ministérielle.

J'ai pris part à plus d'une conversation, où, depuis l'adhésion de Millerand au Parti socialiste, cette hypothèse était examinée et la conclusion était toujours la même :

Digitized by Google

« Qu'il y entre, disait-on, nous n'y voyons aucun inconvénient, pourvu que ce soit à ses risques et périls, toute attache dénouée avec le Parti, et sans l'y mêler et compromettre. »

C'est dans ce sens que, tout en faisant et demandant les réserves qui libérassent le parti de toute participation et compromission, je n'avais rien dit au groupe qui ne fût amical pour la personne de Millerand.

Cette réunion du groupe parlementaire, la seule au cours de la crise ministérielle, eut lieu le mercredi après-midi. Millerand y affirmait qu'il n'était plus engagé dans aucun pourparler ministériel. Et le soir du même jour, peu d'heures après, Jaurès disait à Dubreuilh, qui me le redisait le lendemain jeudi, dans l'après-midi, que le ministère Waldeck Millerand-Galliffet était en formation, sinon formé.

C'est à cette nouvelle, l'après-midi du jeudi, que j'écrivis à Millerand le télégramme que Jaurès a publié. Le ministère était en effet constitué.

Millerand me répondait le soir même, par un télégramme écrit au sortir du premier conseil des ministres, que l'avenir le jugerait.

Dans mon télégramme à Millerand, je disais — ce qui a été souligné par Jaurès — que ce qui avait été dit au groupe socialiste était effacé par son association avec Galliffet, l'assassin des Communeux, si par malheur elle se réalisait. J'entendais par là que non seulement ainsi s'effaçaient les paroles de sympathie personnelle, mais que surtout je ne considérais plus comme suffisante une déclaration qui dégageât le Parti, qu'il fallait en outre et nécessairement une protestation, qui, vu les circonstances, ne pouvait être trop éclatante. C'est l'application logique, nécessaire, de faits qui suivirent.

Voilà pourquoi le lendemain matin vendredi, quand je reçus le télégramme de Millerand et en même temps les journaux qui donnaient la liste des nouveaux ministres, je courus chez les élus du P. S. R. et de l'A. C, et dès le matin même nous publiions une protestation qui annonçait que

Digitized by Google

nous nous séparions du groupe socialiste et formions un groupe socialiste révolutionnaire distinct.

Certains que le groupe parlementaire ne nous suivrait pas dans cette voie, nous n'avions pas cru pouvoir donner plus de valeur et d'éclat à notre protestation qu'en nous séparant de lui. Je ne rencontrai que l'après midi les élus du P. O. F. Ils prenaient une décision semblable et se constituaient en fraction séparée.

A sa séance, le mardi suivant, le C. R. C. nous approuvait et lançait sa première protestation à laquelle répondaient, par des protestations semblables, tous les groupes du P. S. R. et de l'A. C. A la Chambre, le ministre était accueilli par nous aux cris de : Vive la Commune ! et à la tribune, je protestais avec Zévaès contre la présence sur les bancs du gouvernement de l'égorgeur de Paris socialiste et ouvrier.

Il est certain que la présence de Galliffet au ministère, l'horreur qu'elle nous causait, l'acceptation d'un tel voisinage par un homme qui, quelques heures auparavant, était encore membre du groupe parlementaire et du Parti socialiste, étaient les motifs de ces protestations immédiates et véhémentes. Il n'en restait pas moins qu'après comme avant, nous considérions qu'en dehors de toutes ces questions d'ordre personnel, il était de devoir étroit pour nous, de nécessité première pour le Parti, de nous dégager de toute participation gouvernementale, ministérielle, impossible sous le régime actuel.

Cependant et malgré tout nous demeurions résolus à ne pas nous laisser dominer par nos nerfs et à n'agir et ne voter, comme devant, qu'exclusivement dans l'intérêt ouvrier et socialiste.

Nous craignions bien qu'au groupe parlementaire et au dehors, quelques-uns ne se laissassent entraîner trop loin par amitié pour Millerand. Mais nous ne supposions pas que, malgré les circonstances aggravantes, qui les auraient dû détourner, il se trouverait des socialistes, élus ou non, pour énoncer une doctrine, créer une agitation, une intrigue, former un parti ministérialiste, pour qui Millerand serait le

Digitized by Google

prophète, le premier réalisateur d'une méthode nouvelle de la participation au gouvernement de la bourgeoisie, au ministère, du Parti socialiste qui y pourrait désormais être représenté par un de ses membres, par un délégué.

C'est contre ce ministérialisme, cette déviation si périlleuse du socialisme, que de nouvelles déclarations et protestations devenaient nécessaires et que le Parti socialiste révolutionnaire, avec le Parti socialiste révolutionnaire, avec le Parti Ouvrier Français et l'Alliance communiste, publia son manifeste de défense, de salut et d'honneur socialistes. C'est pour la même raison que nous avons applaudi de tout cœur et avec une joie reconnaissante aux admirables articles de Rosa Luxemburg, dans la *Neue Zeit*.

Quoi qu'on dise et fasse, par les contradictions mêmes, la vérité s'affirme. J'ai cherché, ici aussi, à l'exprimer exactement, en répétant, quelque peu, en expliquant davantage et en maintenant ce qu'antérieurement j'avais écrit et dit au même propos.

Recevez, cher citoyen Lagardelle, mes amitiés et salutations.

ÉDOUARD VAILLANT.

Digitized by Google

IX

Le Parti socialiste et la participation ministérielle.

Manifeste du Parti ouvrier français et du Parti socialiste révolutionnaire.

Citoyens,

En sortant du groupe dit d'union socialiste de la Chambre, qui venait de fournir un gouvernant à la République bourgeoise, les représentants de la France ouvrière et socialiste organisée n'ont pas obéi à un simple mouvement de colère, pas plus qu'ils n'ont entendu limiter à la protestation d'un moment leur action commune.

Il s'agissait d'en finir avec une politique prétendue socialiste, faite de compromissions et de déviations, que depuis trop longtemps on s'efforçait de substituer à la politique de classe, et par suite révolutionnaire, du prolétariat militant et du parti socialiste.

La contradiction entre ces deux politiques devait infailliblement se manifester un jour ou l'autre. Et par l'entrée d'un socialiste dans un ministère Waldeck-Rousseau, la main dans la main du fusilleur de Mai, elle s'est manifestée dans des conditions de gravité et de scandale telles qu'elle ne permettait plus aucun accord entre ceux qui avaient

Digitized by Google

compromis l'honneur et les intérêts du socialisme et ceux qui ont charge de les défendre.

Le parti socialiste, parti de classe, ne saurait être ou devenir, sous peine de suicide, un parti ministériel. Il n'a pas à partager le pouvoir avec la bourgeoisie, dans les mains de laquelle l'État ne peut être qu'un instrument de conservation et d'oppression sociale. Sa mission est de le lui arracher pour en faire l'instrument de la libération et de la Révolution sociale.

Parti d'opposition nous sommes, et parti d'opposition nous devons rester, n'envoyant des nôtres dans les Parlements et autres assemblées électives qu'à l'état d'ennemis, pour combattre la classe ennemie et ses diverses représentations politiques.

C'est dans cet esprit que, depuis un siècle, c'est sur ce terrain que, depuis la Commune notamment, s'organisent et agissent les classes ouvrières des deux mondes en un grand parti international, dont nous eussions été indignes et qui eût pu justement nous accuser de désertion, si, sur le champ de bataille national dont nous sommes responsables, nous n'avions maintenu la tactique en dehors de laquelle il n'y a pas de victoire possible.

Décidés à mener jusqu'au bout cette œuvre de salut socialiste, rien ne pourra nous diviser. L'union la plus étroite s'impose, que nous nous engageons à maintenir.

Et nous comptons sur les travailleurs de France pour répondre à notre appel, en signifiant à ceux qui tenteraient encore de les détourner de leurs intérêts et de leur devoir de classe, que l'heure des dupes est passée. Nous comptons sur eux pour, instruits par l'expérience, se serrer plus compacts autour du drapeau et mener avec nous jusqu'au triomphe définitif le bon combat, le combat nécessaire de la classe ouvrière contre la classe capitaliste, de la Révolution contre toutes les réactions coalisées.

Pour le *Parti socialiste révolutionnaire*, la Commission administrative : Allard, Chauvière, Sembat, Vaillant, Walter, députés; Landrin, conseiller municipal de Paris, etc;

Digitized by Google

Pour le *Parti ouvrier français*, le Conseil national : docteur Bach, Jules Guesde, Paul Lafargue, Delory, Pédron, Roussel, etc.;

Pour l'*Alliance communiste* : Dejeante, Groussier, députés; Berthaut, Faillet, conseillers municipaux, etc.

(*Juillet* 1899).

Résolution du Parti ouvrier français.

Le XVIIe Congrès national du Parti ouvrier français, prenant acte de la déclaration du Conseil national que dans son manifeste il n'a entendu viser ni excommunier personne, ainsi que des trop nombreuses déviations signalées par la grande majorité des délégués, étant intervenus dans le débat,

Reconnaît :

1° Qu'en publiant le manifeste dans les conditions où il a paru, le Conseil national a usé du droit que lui conférait l'article 5 du règlement général du Parti;

2° Que, conformément aux décisions de tous nos congrès précédents, il a rempli son devoir en rappelant la France ouvrière et socialiste à son véritable terrain, celui de la lutte de classe.

Le Congrès rappelle :

Que, par conquête des pouvoirs publics, le Parti ouvrier français a toujours entendu l'expropriation politique de la classe capitaliste, que cette expropriation ait lieu pacifiquement ou violemment;

Qu'elle ne laisse place, par suite, qu'à l'occupation des positions électives dont le Parti peut s'emparer au moyen de ses propres forces, c'est-à-dire des travailleurs organisés en parti de classe.

Il laisse, pour l'avenir, au Conseil national le soin d'examiner, à l'occasion et selon les circonstances, si, sans

Digitized by Google

quitter le terrain de la lutte de classe, d'autres positions peuvent être occupées.

(*Congrès d'Épernay*, août 1899).

Décisions du Congrès général des Organisations socialistes françaises.

Première résolution ; La lutte de classe permet-elle l'entrée d'un socialiste dans un gouvernement bourgeois ?

Vote : non, 818; oui, 634.

Deuxième résolution : Tout en admettant que des circonstances exceptionnelles peuvent se produire dans lesquelles le parti aurait à examiner la question d'une participation socialiste à un gouvernement bourgeois, le Congrès déclare que, dans l'état actuel de la société capitaliste et du socialisme, tant en France qu'à l'étranger, toutes les forces du parti doivent tendre à la conquête, dans la commune, le département et l'État, des seules fonctions électives, étant donné que ces positions dépendent du prolétariat organisé en parti de classe qui, en s'y installant avec ses propres forces, commence légalement et pacifiquement l'expropriation politique de la classe capitaliste qu'il aura à terminer en révolution.

Vote : pour, 1140; contre, 240.

(*Congrès général des organisations socialistes françaises*; Paris, 3-8 décembre 1899).

Motion Kautsky.

Dans un État démocratique moderne, la conquête du pouvoir politique par le prolétariat ne peut être le résultat d'un coup de main, mais bien d'un long et pénible travail d'or-

Digitized by Google

ganisation prolétarienne sur le terrain économique et politique, de la régénération physique et morale de la classe ouvrière et de la conquête graduelle des municipalités et assemblées législatives.

Mais dans les pays où le pouvoir gouvernemental est centralisé, il ne peut être conquis fragmentairement.

L'entrée d'un socialiste isolé dans un gouvernement bourgeois ne peut pas être considérée comme le commencement normal de la conquête du pouvoir politique, mais seulement comme un expédient forcé, transitoire et exceptionnel.

Si, dans un cas particulier, la situation politique nécessite cette expérience dangereuse, c'est là une question de tactique et non de principe; le congrès international n'a pas à se prononcer sur ce point; mais, en tous cas l'entrée d'un socialiste dans un gouvernement bourgeois ne permet d'espérer de bons résultats pour le prolétariat militant que si le Parti socialiste, dans sa grande majorité, approuve un pareil acte et si le ministre socialiste reste le mandataire de son parti. Dans le cas, au contraire, où le ministre devient indépendant de ce parti, ou n'en représente qu'une portion, son intervention dans un ministère bourgeois menace d'amener la désorganisation et la confusion pour le prolétariat militant; elle menace de l'affaiblir au lieu de le fortifier, et d'entraver la conquête prolétarienne des pouvoirs publics, au lieu de la favoriser.

En tout cas, le congrès est d'avis que, même dans ces cas extrêmes, un socialiste doit quitter le ministère, lorsque le Parti organisé reconnaît que ce dernier donne des preuves évidentes de partialité dans la lutte entre le capital et le travail.

(*Résolution adoptée par le congrès international de Paris*, 23-27 septembre 1900).

Digitized by Google

X

Le mouvement syndical et les grèves.

Les syndicaux et leur congrès (1).

Le congrès ouvrier vient de terminer ses séances comme il les avait commencées, au milieu des bravos bourgeois. Journaux de droite et journaux de gauche rivalisent d'éloges. La presse réactionnaire de l'étranger fait chorus ; elle s'écrie qu'en France « l'ère des révolutions » est close ; que les derniers révolutionnaires sont tombés avec la Commune et que l'avenir appartient à ces ouvriers corrects et doux, pleins de sagesse, qui viennent d'étonner le monde et de charmer la bourgeoisie par leur modération, leur éloquence et leur soumission.

Dans la ville de la Révolution, cinq ans après la lutte de la Commune, sur la tombe des massacrés, devant le bagne de Nouméa, devant les prisons pleines, il semble monstrueux que des hommes aient pu se trouver, osant prendre le caractère de représentants du prolétariat, pour venir en son nom faire amende honorable à la bourgeoisie, abjurer la Révolution, renier la Commune. Ces hommes se sont ren-

(1) Manifeste élaboré par les blanquistes proscrits à Londres à l'occasion du premier Congrès ouvrier de Paris (1876).

Digitized by Google

contrés : ce sont les syndicaux, et ils viennent de tenir leur congrès.

Par cela même que, pour eux, la Révolution est une lutte incessante sur tous les points où elle peut être portée, les Communeux ne nient pas la nécessité et la valeur du mouvement qui produit chambres syndicales, caisses et sociétés de résistances, grèves, unions de métiers, etc. Loin de là ; ils y voient les armes défensives du travail opprimé dans sa lutte de chaque jour ; ils y voient la manifestation de la conscience grandissante qu'a le travailleur de son existence comme classe, de son oppression, de sa volonté de délivrance ; ils y voient le commencement, le point de départ de cette organisation de combat, qui, mettant la force entre les mains du prolétariat, seule peut lui assurer la victoire par la lutte efficace, décisive : la lutte armée.

Mais quand les initiateurs de ce mouvement viennent proposer comme but, comme solution, ce qui n'est qu'une nécessité, un premier pas, un point de départ, on est en droit de leur demander d'où ils viennent, qui ils sont, ce qu'ils veulent, et c'est un devoir de les démasquer.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils datent, ces étireurs de formules filandreuses, embourbés dans les doctrines informes des charlatans économistes et qui se croient grands hommes parce que, comme leurs modèles, ils couvrent le vide de leurs idées du galimatias de leurs discours. Nous les connaissons, nous les avons déjà vus à l'œuvre, alors qu'après la Commune, comme des crapauds après l'orage, ils émergeaient de tous les points de l'horizon et, libres par leur insignifiance, préludaient dans leurs réunions syndicales aux prouesses du congrès.

Nous connaissons la race, vieille comme la trahison, et, à défaut de leurs hauts faits, ceux de leurs aînés (1) suffiraient à nous avertir. Même langage, mêmes théories, même poli-

(1) Il ne s'agit ici que de la partie dite française de l'Internationale, la seule qui ait mérité la honte de ce rapprochement ; il s'agit de ces internationaux qui surent être agréables à l'Empire comme les syndicaux à Versailles. (*Note des auteurs du manifeste.*)

Digitized by Google

tique, c'est-à-dire même hypocrisie : c'est à ne pas distinguer les syndicaux de formation versaillaise des internationaux de formation impériale. Ils suivent la même voie ; iront-ils jusqu'au bout ? Les verrons-nous, eux aussi, marcher au massacre de ceux dont ils auraient su se faire des électeurs, et aboutir, comme les Tolain et les Héligon, dans les régions hautes et basses de la police versaillaise ?

Nous parlons des habiles, des meneurs, non de ceux qu'ils calomnient en prétendant les représenter ; nous ne parlons même pas de quelques entraînés, qui, intimidés, n'ont pas su protester, mais qui sauront se retrouver (1).

Nous devons aussi reconnaître qu'à cette période de leur développement, quelque sincérité se mêle à tant de perfidie dans les actes de ces hommes. Ils n'ont pas besoin d'excitation étrangère pour parler et agir ainsi, et Versailles n'a pas à les stipendier pour obtenir d'eux les services qu'ils lui rendent. Cette manière d'être est leur état naturel, le résultat de leur caractère, de leur tempérament, de leur nature intime. Plus ils iront, plus se précipiteront les conséquences de leurs actes, et ils se trouveront entraînés plus rapidement même qu'ils ne voudraient sur ce chemin de trahison où tout vestige de bonne foi disparaît bien vite.

Mais ce qui les fait ce qu'ils sont, ce qui les caractérise et les classe, c'est cette passion maîtresse qui les agite et les mène à la haine de la Révolution ; et quelles que soient les différences d'intérêts, c'est cette haine commune qui les unit indissolublement, quoi qu'ils en disent, aux partis bourgeois. Ils sont, dans le monde ouvrier, les auxiliaires, le point d'appui du monde bourgeois. L'opposition qu'ils lui font est, comme toute opposition légale, une aide, un soutien.

De là, grande satisfaction de la bourgeoisie. Imaginant par ce congrès que, même après la Commune, tous les travail-

(1) Nous avions raison d'excepter une partie des délégués ; on nous affirme que pendant le congrès, les protestations les plus vives se sont produites, mais ont été étouffées par le bureau et la majorité réactionnaire. (*Id.*)

Digitized by Google

leurs ne sont pas passés à la Révolution, elle espère, renfort inattendu, voir une masse ouvrière venir prendre rang dans l'armée versaillaise et donner à la société de nouveaux défenseurs. Elle prend pour un parti une poignée d'intrigants et quelques défections pour une division. Dupe ou faisant semblant de l'être, elle a lieu d'être satisfaite de ses syndicaux et de leur congrès (1).

Que pouvait-on leur demander de plus ?

A l'ombre protectrice des conseils de guerre bonapartistes traquant comme aux premiers jours les débris de la Commune, dans le silence de la terreur versaillaise et à son abri, les syndicaux sont venus insulter à ce Paris révolutionnaire qu'ils tentent vainement de déshonorer. Ils sont venus déclarer, au nom, par eux usurpé, de ce même prolétariat qui, hier encore, les armes à la main, luttait pour renverser une société qu'ils veulent conserver, ils sont venus déclarer qu'ils acceptaient cette société, ses institutions, ses classes, sa propriété; qu'il leur suffisait qu'on voulût bien leur permettre de la réformer, de la perfectionner et de s'y accommoder de leur mieux. Ils ont déclaré qu'ils n'attendaient plus leur émancipation de la force et du combat, mais de la liberté octroyée, du suffrage universel, du progrès des idées et des mœurs, de leur sagesse et de la bonne volonté de leurs maîtres. Ils ont déclaré, dans leur ardeur civile, qu'ils n'aspiraient qu'à s'asseoir au foyer de la bourgeoisie d'où les bannissait une défiance injuste; qu'ils avaient donné assez de gages pour que le privilège les appelât à ses conseils et ne fît plus sans eux ces lois « qu'ils savent respecter alors même qu'elles ne sont pas conformes à la justice » (2). Ils ont déclaré qu'ayant horreur de la

(1) Les syndicaux sont la queue des radicaux, sinon pis ; ils l'ont montré sans cesse, malgré leur « exclusivisme ouvrier » chaque jour affiché ; ainsi à l'une des séances du congrès, un délégué indépendant, ayant attaqué les radicaux Lockroy, Allain-Targé, etc., ne fit que fournir à l'assemblée l'occasion d'acclamer les radicaux versaillais, eux aussi complices de la chute et du massacre de Paris. (*Id.*).

(2) *La Tribune*, 13 octobre.

Digitized by Google

violence et des révolutions, ils venaient volontairement apporter ces garanties d'ordre, de sécurité, de tranquillité, inutilement cherchées dans de sanglantes répressions; qu'ils ne voulaient pas être méconnus plus longtemps et confondus avec les révoltés; qu'ils voulaient non la destruction, mais l'action, la conciliation des classes, l'accord avec le capital; que s'ils demandaient à entrer dans la société légale, c'était pour la défendre; qu'enfin ils n'avaient tenu ce congrès que pour dissiper des soupçons immérités et tendre à la bourgeoisie rassurée une main fraternelle en lui donnant de leur alliance contre la Révolution cet éclatant témoignage : « Bien que nous soyons le nombre et la force, nous n'entendons faire violence à aucune conscience; il faut affirmer l'éclatante vérité qui est sortie du sein de ce congrès : nous ne sommes pas les révolutionnaires, nous sommes les pacificateurs. » (Triple salve d'applaudissements).

Les représentants élus des syndicaux iront donc aux parlements versaillais fraterniser avec les représentants de la bourgeoisie. Au lieu d'une occasion d'opposition à tous les partis, d'agitation révolutionnaire, de propagande, d'organisation et d'action, le conflit des partis bourgeois (périodes électorales, etc.) ne serait plus pour le prolétariat, tel que le voudraient façonner les syndicaux, qu'une occasion de manifester son abandon de la Révolution, sa participation à l'ordre légal de la société, un moyen d'aller par représentation siéger au milieu des législateurs versaillais et de devevenir complice de leur gouvernement.

Le suffrage universel, moyen exact de répartir les fonctions dans une société égalitaire, ne peut jamais devenir une arme de délivrance; il est pour les classes dirigeantes, dans les mains de masses soumises, ce qu'est le fusil du soldat : un instrument de règne.

Enfin, les syndicaux l'ont découverte, cette parole magique, cette formule cabalistique, cette puissance merveilleuse, qui mettra fin aux misères du travailleur et qui est, à elle seule, « la solution de la question sociale » : la coopé-

(1) *Les Droits de l'homme,* 14 octobre 1876.

Digitized by Google

ration; car, « c'est ainsi, dit le rapporteur, qu'à l'unanimité, votre commission, citoyens, s'est prononcée en faveur de l'association coopérative comme moyen radical d'affranchissement du travail et de suppression du paupérisme ». (Rapport de la 6e commission.)

C'est ainsi, en effet, que dans cette société de privilèges conservés, de propriété individuelle maintenue, de classes consacrées, comme il y a 80 ans la petite propriété fit la bourgeoisie, de même la coopération, non moins funeste entre les mains des syndicaux, viendrait constituer une nouvelle classe, la classe des petits capitalistes associés, une *quatrième* classe venant resserrer d'une oppression plus étroite et plus dure l'écrasement du travailleur à qui, pour les consoler, ils ouvrent l'attrayante perspective d'une création continue de nouveaux Tolains, chargés d'aller porter dans des Versailles successifs les doléances et les témoignages de soumission de leurs électeurs.

Il faudrait tout citer, tout répéter de cet étonnant congrès dont chaque parole, chaque conclusion décèle l'esprit réactionnaire et bourgeois. De telles choses ne se discutent pas et nous n'en aurions pas parlé si nous n'avions pas cru devoir souffleter au passage ce mensonge impudent qui prétend parler au nom de Paris et de la France.

Pour nous, Communeux, nous n'avons qu'à nous féliciter de ce que ces hommes aient ainsi produit au grand jour leurs idées réactionnaires. Par là même, ils ont cessé d'être un danger. Ils pourront trouver quelques complices, ils ne trouveront ni dupes, ni partisans dans ce prolétariat qu'ils voudraient arracher à la Révolution pour l'égarer à leur suite dans le labyrinthe de leurs vaines réformes et de leurs intrigues.

Ce n'est pas au prolétariat révolutionnaire qui a déclaré une guerre sans merci à la bourgeoisie et qui, vaincu, n'a pas capitulé, qu'il faut parler d'entreprises de détail de coopération, de suffrage et autres farces réactionnaires. Il n'y voit qu'un procédé hypocrite d'escamotage de la Révolution.

Les mensonges du congrès ne cacheront pas la vérité. Pour qui n'est ni syndical, ni bourgeois, les progrès de

Digitized by Google

l'idée révolutionnaire sont évidents : la Révolution n'est plus localisée dans une ville, elle rayonne sur le pays entier.

Le prolétariat français n'a pas désarmé; — il sait qu'il n'est, avec la bourgeoisie, ni conciliation, ni trêves possibles : un abîme de sang et d'iniquités les sépare. La force décidera.

Le parti de la Révolution ne cessera de lutter que lorsque, par l'anéantissement de la bourgeoisie, il aura établi l'égalité parmi les hommes.

La Commune Révolutionnaire.

Londres, le 14 octobre 1876.

Décisions du Parti ouvrier français

Considérant que l'organisation des travailleurs par métier est une conséquence naturelle et nécessaire de la production capitaliste ;

Considérant que ces organisations seront d'un puissant concours pour la lutte économique et pour la lutte politique qui s'imposent;

Considérant qu'elles faciliteront la transformation des diverses industries privées d'aujourd'hui en autant de services publics, en habituant les travailleurs à l'action commune et en mettant en jeu leurs capacités administratives;

Le Congrès déclare que le Parti ouvrier doit encourager par tous les moyens en son pouvoir les organisations de métier, congrès, grèves, etc.

(*Congrès de Roanne*, 1882).

Le Congrès,

Considérant que l'organisation de la classe ouvrière par métiers s'impose pour réfréner l'exploitation capitaliste et sera d'un puissant secours pour l'organisation de la production sociale;

Digitized by Google

Invite tous les membres du Parti à se faire inscrire à la chambre syndicale de leur corporation pour y répandre l'idée socialiste et y recruter des adhérents au programme et à la politique du parti.

(*Congrès de Lille*, 1890.)

Le Parti ouvrier, c'est-à-dire la partie consciente et organisée du prolétariat, ne voit et n'a jamais vu dans les grèves que les conséquences naturelles et nécessaires de la société capitaliste basée sur l'antagonisme des intérêts et des classes.

Les conflits qui éclatent entre le travail et le capital sont la manifestation et la condamnation en même temps du désordre économique que l'on voudrait nous faire accepter comme l'ordre par excellence.

Le socialisme ne pousse pas aux grèves, il ne les provoque pas, parce que, même là où elles viennent à aboutir, elles laissent subsister pour les travailleurs leur condition de prolétaires ou de salariés. Mais il en tient compte comme d'un fait, lequel détermine sa conduite et ses devoirs.

Nul ne saurait songer à interdire la grève aux travailleurs, parce que, dans le régime économique actuel, ils n'ont pas, — si insuffisante soit-elle — d'autre arme pour la défense de leur pain et de leur dignité. Les détourner de la grève, ce serait les découvrir devant le patronat, les livrer à ce dernier excité à ne mettre aucun frein à ses appétits d'exploitation.

Notre devoir est, partout où le conflit se produit, de prendre la défense des grévistes. Moins nous sommes des fauteurs de grèves, plus nous devons nous porter au secours des travailleurs contraints à se refuser à un travail devenu intolérable.

Instrument inégal et partiel de défense dans la présente société, à plus forte raison la grève ne saurait-elle être, *même généralisée*, l'outil de l'affranchissement ouvrier. Préparer la grève générale, ce serait conduire le prolétariat dans une impasse, le diviser contre lui-même en grévistes

Digitized by Google

et non grévistes; ce serait immobiliser, dans la lutte pour la libération commune, les travailleurs des campagnes et organiser nous-mêmes notre défaite.

C'est sur le terrain politique que le prolétaire est l'égal du capitaliste, supérieur même au capitaliste, puisque les prolétaires sont le nombre.

Ce n'est que par l'action politique, par la conquête du pouvoir politique, que les travailleurs organisés pourront s'émanciper en socialisant les moyens de production, de transport et de distribution des produits.

Les Trades-Unions d'Angleterre, c'est-à-dire les plus puissantes organisations corporatives d'Europe, viennent de reconnaître et de proclamer cette nécessité à leur Congrès de Norwick.

Elles ont été suivies dans cette voie par l'Union générale des travailleurs d'Espagne.

Et, fort de ces nouvelles et précieuses adhésions à son programme et à sa tactique, le Parti ouvrier ne peut que confirmer les résolutions de ses Congrès précédents et recommander aux travailleurs de France comme moyens indispensables de salut :

1° L'organisation syndicale ou corporative pour la sauvegarde de leurs intérêts immédiats;

2° L'organisation politique pour la prise de possession du gouvernement et l'affranchissement définitif du travail et de la société.

(*Congrès de Nantes*, 1894).

Le XIIIe Congrès se prononce en faveur d'une loi rendant obligatoires pour tous les ouvriers d'un même métier — syndiqués ou non syndiqués — les décisions du syndicat en matière de tarifs ou de salaires et, en général, pour toutes les conditions du travail.

Il décide qu'il y a lieu d'entreprendre une campagne dans ce sens (1).

(*Congrès de Romilly*, 1895.)

(1) Bien entendu, comme le remarque G. Deville dans ses *Principes socialistes* (p. 196), par le fait seul d'appartenir à tel

Digitized by Google

Parti socialiste unifié

Le Congrès, convaincu que la classe ouvrière ne pourra s'affranchir pleinement que par la force combinée de l'action politique et de l'action syndicale, par le syndicalisme allant jusqu'à la grève générale et par la conquête de tout le pouvoir politique en vue de l'expropriation générale du capitalisme ;

Convaincu que cette double action sera d'autant plus efficace que l'organisme politique et l'organisme économique auront leur pleine autonomie ;

Prenant acte de la résolution du Congrès d'Amiens, qui affirme l'indépendance du syndicalisme à l'égard de tout parti politique et qui assigne en même temps au syndicalisme un but que le socialisme seul, comme parti politique, reconnaît et poursuit ;

Considérant que cette concordance fondamentale de l'action politique et de l'action économique du prolétariat amènera nécessairement, sans confusion, ni subordination, ni défiance, une libre coopération entre les deux organismes;

Invite tous les militants à travailler de leur mieux à dissiper tout malentendu entre la Confédération du Travail et le Parti socialiste.

(*Résolution proposée au Congrès de Limoges, novembre* 1906, *par Jaurès, au nom de la Fédération du Tarn, et adoptée par* 148 *voix contre* 130 *à une motion Guesde-Dumas;*

ou tel métier, on aurait le droit d'appartenir à tel ou tel Syndicat et de participer à ses décisions. On serait libre de ne pas être du Syndicat, comme on est libre de ne pas voter; mais de même que les abstentionnistes subissent les lois élaborées par les députés et sénateurs à l'élection desquels ils n'ont pas voulu prendre part, de même les non-syndiqués subiraient les résolutions prises par la majorité des membres du Syndicat ouvert à tous.

Digitized by Google

maintenue au congrès de Nancy par 167 *voix contre* 141 *voix à une motion présentée par la Fédération de la Dordogne et défendue par Guesde*) (1).

(1) La motion Dumas-Guesde au congrès de Limoges, comme la motion de la Fédération de la Dordogne au congrès de Nancy, portait : « Il y a lieu de pourvoir à ce que, selon les circonstances, l'action syndicale et l'action politique des travailleurs puissent se concerter et se combiner. »

Digitized by Google

XI

Socialisme, patriotisme et internationalisme.

La Patrie en danger.

En présence de l'ennemi, plus de partis, ni de nuances.

Avec un pouvoir qui trahissait la nation, le concours était impossible.

Le gouvernement sorti du grand mouvement du 4 septembre représente la pensée républicaine et la défense nationale,

Cela suffit.

Toute opposition, toute contradiction doit disparaître devant le salut commun.

Il n'existe plus qu'un ennemi, le Prussien, et son complice, le partisan de la dynastie déchue qui voudrait faire de l'ordre dans Paris avec les baïonnettes prussiennes.

Maudit soit celui qui, à l'heure suprême où nous touchons, pourrait conserver une préoccupation personnelle, une arrière-pensée, quelle qu'elle fût.

Les soussignés, mettant de côté toute opinion particulière, viennent offrir au Gouvernement provisoire leur concours le plus énergique et le plus absolu, sans aucune réserve ni condition, si ce n'est qu'il maintiendra quand même la République et s'ensevelira avec nous sous les ruines de Paris, plutôt que de signer le déshonneur et le démembrement de la France.

Digitized by Google

Balsenq, Auguste Blanqui, Casimir Bouis, Breuillé, Brideau, Caria, Eudes, Flotte, E. Gois, Granger, Lacambre, Ed. Levraud, Léonce Levraud, Pilhes, Regnard, Sourd, Tridon, Henri Verlet, Émile Villeneuve, Henri Villeneuve.

(6 septembre 1870) (1).

MANIFESTE DU PARTI OUVRIER FRANÇAIS.

Aux travailleurs de France,

Camarades,

Dans leur rage impuissante contre la marche ascendante du Parti ouvrier, nos adversaires de classe ont recours à la seule arme qui leur reste : la calomnie. Ils sont en train de dénaturer notre internationalisme comme ils ont essayé de dénaturer notre socialisme. Et, bien que ceux qui affectent

(1) Quelque temps après, l'*Internationale* publiait son manifeste où on lisait :

« Si la classe ouvrière allemande permet que la guerre actuelle perde son caractère exclusif de guerre défensive, si elle la laisse dégénérer en une guerre contre le peuple français, la victoire ou la défaite lui sera également funeste. »

Le 13 décembre 1870, Karl Marx écrivait :

« Le système des réquisitions, l'incendie des villages, les fusillades des francs-tireurs, les prises d'otages et autres récapitulations de la guerre de Trente ans ont excité l'indignation générale. Naturellement, les Anglais ont agi de même dans l'Inde, à la Jamaïque, mais les Français ne sont, ni des Hindous, ni des Chinois, ni des nègres... C'est vraiment une idée digne d'un Hohenzollern que de faire un crime à une nation de continuer à se défendre quand son armée permanente comprend tout le monde. »

A la date du 14 février 1871, quinze jours après la signature de l'armistice, quinze jours avant l'acceptation des conditions de la paix par l'Assemblée de Bordeaux, Marx écrivait encore :

« Que la France tienne bon, qu'elle utilise l'armistice à réorniser ses armées et donne enfin à la guerre un caractère vraiment révolutionnaire — ce rusé de Bismarck ne fait-il pas son possible pour cela ? — et le nouvel empire Borusso-germanique pourrait bien recevoir un baptême inattendu ».

Digitized by Google

de nous présenter comme des *sans-patrie* soient les mêmes hommes qui, depuis un siècle, n'ont su que faire envahir et démembrer la patrie, livrée par leur classe au banditisme de la finance cosmopolite et exploitée jusqu'au sang de La Ricamarie et de Fourmies, pas plus que nous ne leur avons permis de confondre la solution collectiviste avec l'anarchie, cette caricature de l'individualisme bourgeois, nous ne les laisserons traduire notre glorieux cri de : *Vive l'Internationale* ! par l'inepte hoquet de : *A bas la France* !

Non, l'internationalisme n'est ni l'abaissement, ni le sacrifice de la patrie. Les patries, lorsqu'elles se sont constituées, ont été une première et nécessaire étape vers l'unité humaine à laquelle nous tendons et dont l'internationalisme, engendré par toute la civilisation moderne, représente une nouvelle étape, aussi inéluctable. Et de même que la patrie française ne s'est pas organisée contre les différentes provinces qu'elle arrachait à un antagonisme caduc pour les solidariser, mais en leur faveur et pour leur plus libre et large vie, de même la patrie humaine que réclame l'état social de la production, de l'échange et de la science ne s'opère, ne peut pas s'opérer aux dépens des nations de l'heure présente, mais à leur bénéfice et pour leur développement supérieur.

On ne cesse pas d'être patriote en entrant dans la voie internationale qui s'impose au complet épanouissement de l'humanité, pas plus qu'on ne cessait à la fin du siècle dernier d'être Provençal, Bourguignon, Flamand ou Breton, en devenant Français.

Les internationalistes peuvent se dire, au contraire, les seuls patriotes, parce qu'ils sont les seuls à se rendre compte des conditions agrandies dans lesquelles peuvent et doivent être assurés l'avenir et la grandeur de la patrie, de toutes les patries, d'antagoniques devenues solidaires.

En criant *Vive l'Internationale* ! ils crient *Vive la France du Travail* ! Vive la mission historique du prolétariat français qui ne peut s'affranchir qu'en aidant à l'affranchissement du prolétariat universel !

Digitized by Google

Les socialistes français sont encore patriotes à un autre point de vue et pour d'autres raisons : parce que la France a été dans le passé et est destinée à être dès maintenant un des facteurs les plus importants de l'évolution sociale de notre espèce.

Nous voulons donc — et ne pouvons pas ne pas vouloir — une France grande et forte, capable de défendre sa République contre les monarchies coalisées et capable de protéger son prochain 89 ouvrier contre une coalition, au moins éventuelle, de l'Europe capitaliste.

C'est la France qui, avec Babeuf, Fourier et Saint-Simon a commencé l'élaboration des idées socialistes auxquelles Marx et Engels ont apporté leur couronnement scientifique.

C'est la France qui, après avoir déchaîné sur le monde la Révolution bourgeoise, préface indispensable de la Révolution prolétarienne, a été le grand champ de bataille de la *lutte de classe*, mettant sans compter au service de la rédemption du travail ses héroïques insurgés de Lyon 1831 et de Paris 1848 et 1871.

C'est la France qui, bien que décimée par les massacres versaillais, relevait en 1889, dans son immortel Congrès de Paris, le drapeau de l'Internationale tombé dans son propre sang et initiait les Premier Mai; c'est elle qui, la première, plantait sur les hôtels de ville, enlevés à coups de bulletins de vote, le rouge drapeau du prolétariat en marche vers la conquête du pouvoir politique.

Et c'est parce que son passé révolutionnaire répond de son avenir socialiste que lorsqu'elle s'est trouvée en péril, il y a vingt-trois ans, elle a vu accourir pour sa défense, sous les plis du drapeau tricolore, les internationalistes d'Italie, d'Espagne et d'ailleurs, pendant que la démocratie socialiste allemande se mettait, au péril de sa liberté, en travers d'un démembrement aussi imbécile que criminel.

Mais, parce que nous sommes patriotes, nous ne voulons pas de guerre qui, heureuse ou malheureuse, ne saurait aboutir qu'à des désastres sans exemples, étant donné les

Digitized by Google

millions d'hommes précipités sur le champ de bataille et l'outillage de mort dont ils seront armés.

Nous ne voulons pas de la guerre qui, quelle que soit son issue, ne ferait, contre l'Occident épuisé, que le jeu de la barbarie asiatique représentée par le tzarisme russe.

Nous voulons la paix, la paix à outrance, parce qu'elle travaille pour nous et contre la domination capitaliste et gouvernementale qu'il s'agit d'anéantir et qui ne peut prolonger sa misérable et néfaste existence que par la division et l'entr'égorgement des peuples.

Nous voulons la paix, parce que l'ordre bourgeois est condamné à en mourir.

Et maintenant que nous avons établi comment, loin de s'exclure, patriotisme et internationalisme ne sont que deux formes, se complétant, du même amour de l'humanité, nous répétons bien haut, à la face de nos calomniateurs :

Oui, le Parti ouvrier français ne fait qu'un avec la Démocratie socialiste allemande contre l'Empire d'Allemagne.

Oui, le Parti ouvrier français ne fait qu'un avec le Parti ouvrier belge contre la monarchie bourgeoise des Cobourg.

Oui, le Parti ouvrier français ne fait qu'un avec les travailleurs et les socialistes d'Italie contre la monarchie de Savoie.

Oui, le Parti ouvrier français ne fait qu'un avec le jeune et déjà si puissant Parti du Travail d'outre-Manche contre le constitutionnalisme oligarchique et capitaliste d'Angleterre.

Oui, nous ne faisons et nous continuerons à ne faire qu'u avec les prolétaires des deux mondes contre les classes dirigeantes et possédantes de partout.

Et nous comptons sur nos camarades français, sur le peuple de l'atelier et du champ, pour se joindre au Conseil national du Parti dans ce double cri, le même :

Vive l'Internationale ! Vive la France !

Le Conseil national du Parti ouvrier :
G. Crépin ; S. Dereure ; Ferroul, député ; Jules Guesde ; Paul Lafargue, député ; Prévost ; Quesnel.

(Paris, juin 1893.)

Digitized by Google

En réponse à la campagne de calomnies menée contre lui par une presse à la solde du ministère de l'intérieur, de l'ambassade de Russie et de la haute banque, le Parti ouvrier français, par l'organe de son XIe congrès national, affirme plus haut que jamais la nécessité pour les prolétaires de s'organiser et d'agir internationalement contre l'internationale capitaliste, gouvernementale et policière. L'exploitation du travail ne connaît pas de frontières. L'affranchissement du travail ne saurait être poursuivi et obtenu que par-dessus les frontières supprimées entre les exploités de tous les pays.

Mais pas plus que la solidarité ouvrière n'exclut ou ne limite le droit et le devoir pour les ouvriers de se défendre contre des ouvriers traîtres à leur classe, la solidarité internationale n'exclut ou ne limite le droit et le devoir d'une nation de se défendre contre un gouvernement, quel qu'il soit, traître à la paix européenne.

La France attaquée n'aurait pas de plus ardents défenseurs que les socialistes du Parti ouvrier, convaincus du grand rôle qui lui est réservé dans la prochaine Révolution sociale.

Le XIe congrès national ne peut donc que s'en référer au manifeste du conseil national (en date de juin 1893), qu'il confirme dans toutes ses parties.

(*Congrès national de Paris*, octobre 1893.)

Parti socialiste unifié.

Le Congrès confirme à nouveau les résolutions des Congrès internationaux antérieurs :

1° Pour l'action contre le militarisme et l'impérialisme qui ne sont autre chose que l'armement organisé de l'État pour le maintien de la classe ouvrière sous le joug économique et politique de la classe capitaliste;

2° Pour rappeler à la classe ouvrière de tous les pays

Digitized by Google

qu'un gouvernement ne peut menacer l'indépendance d'une nation étrangère, sans attentat contre cette nation, sa classe ouvrière, et aussi contre la classe ouvrière internationale; que la nation et sa classe ouvrière menacées ont le devoir impérieux de sauvegarder leur indépendance et autonomie contre cet attentat, et le droit de compter sur le concours de la classe ouvrière de tous les autres pays ; que la politique antimilitariste et uniquement défensive du Parti socialiste lui commande de poursuivre, à cet effet, le désarmement militaire de la bourgeoisie et l'armement de la classe ouvrière par l'armement général du peuple.

Le Congrès, confirmant les décisions des précédents Congrès internationaux et du Bureau international,

Considère la solidarité internationale des prolétaires et des socialistes de toutes les nations comme leur premier devoir;

Leur rappelle qu'au 1er mai, ils manifestent chaque année pour elle et sa première conséquence nécessaire, le maintien de la paix internationale;

Et, au moment où, en présence de la révolution russe naissante, du tsarisme aux abois et des impérialismes voisins songeant à le secourir; où, devant les entreprises et pirateries capitalistes et coloniales incessantes, le bureau international et la conférence interparlementaire ont dû, avec l'assentiment des partis socialistes de tous les pays, prendre les dispositions nécessaires pour réunir leurs délégués et les mettre à même, en cas de conflit international menaçant, de décider les mesures pour le prévenir et l'empêcher;

Les invite à rendre possible l'effet de ces décisions au moyen de l'organisation ouvrière socialiste nationale et internationale, d'une action préparée, ordonnée et combinée, qui mette en chaque pays, tout d'abord dans les pays concernés, et suivant les circonstances en activité, toute l'énergie et tout l'effort de la classe ouvrière et du parti socialiste pour la prévention et l'empêchement de la guerre par tous

Digitized by Google

les moyens, depuis l'intervention parlementaire, l'agitation publique, les manifestations populaires, jusqu'à la grève générale ouvrière et à l'insurrection.

(*Résolution adoptée au congrès de Limoges, novembre* 1906; *par* 153 *contre* 98 *voix données à une résolution soutenue par Guesde au nom de la Fédération du Nord et* 31 *voix à une résolution présentée par Hervé au nom de la Fédération de l'Yonne; — maintenue en août* 1907 *par le congrès de Nancy.*)

Digitized by Google

XII

Le ministère du Travail (1).

Proposition Louis Blanc.

(1) C'est en 1840, dans le *Manifeste de l'École sociétaire*, dû notamment à la plume de Victor Considerant, que pour la première fois fut mise en avant l'idée d'un ministère du travail et du progrès, chargé, disaient les auteurs de la proposition, d'exciter, de diriger, de discuter et de vérifier par l'expérience les inventions et les propositions relatives aux progrès industriels et aux améliorations sociales.

Le 10 mai 1848, Louis Blanc propose à l'Assemblée nationale — qui la repousse avec colère — la création d'un ministère du travail. Nous reproduisons son discours.

Vingt trois ans plus tard, la Commune de Paris crée une « délégation au travail et à l'échange », qu'elle confie à Léo Franckel, mais qui allait presque aussitôt disparaître, noyée dans la sanglante répression versaillaise.

En 1886, M. Camille Raspail dépose une proposition de résolution à la Chambre des députés, portant :

« La Chambre invite le gouvernement à créer un nouveau ministère qui prendra le titre de *Ministère du travail* et qui aura pour attributions : 1° la législation du travail ; 2° l'organisation du travail ; 3° la colonisation et l'administration de l'Algérie et de la Tunisie ; 4° enfin, toutes les questions se rapportant au travail des villes et des campagnes ; syndicats, associations ouvrières, conseils de prud'hommes, caisses de

Digitized by Google

Le citoyen Louis Blanc (1). — Je me présente à vous l'esprit libre de toute préoccupation personnelle (*Agitation*).

Je sais que je rencontre ici des préventions qui sont dressées contre moi et qui sont peut-être nombreuses. Je demande donc un peu d'attention et d'indulgence (*Mouvements en sens divers*).

On nous a reproché, citoyens, d'avoir posé la question du travail, parce que, disait-on, cette question était redoutable. Ce n'est pas nous qui l'avons posée, c'est la Révolution. Elle a été posée sur les barricades; elle a été posée le jour même de la Révolution par le peuple affamé: qu'on renvoie donc au peuple le reproche qu'on nous adresse (*Exclamations diverses*).

Vous venez citoyens, de fonder un pouvoir; ce pouvoir a une situation très difficile à dominer. Il lui faut de la force, il lui faut de la popularité, vous pouvez lui donner la popularité et la force, et c'est ce que je viens vous demander pour lui en vous proposant de créer, non pas dans deux ans, mais dans trois mois, mais immédiatement s'il est possible, un Ministère du Travail et du Progrès (*Bruit et chuchotements*).

Vous avez un ministère de la Guerre, il vous faut un ministère de la Paix, et le ministère de la Paix, c'est le ministère du Progrès et du Travail (*Interruptions*).

Citoyens, une commission de gouvernement pour les travailleurs a été instituée; mais cette commission ne suffit pas. A cette commission, on a dit : « Les idées que vous jetez dans la société ne servent qu'à la troubler et qu'à l'agiter; vos idées sont des utopies; voyons l'application. » Et pen-

retraites pour les vieillards, de secours mutuels, des invalides du travail. »

La proposition est reprise à nouveau par Vaillant en 1894, 1898 et 1903.

Nous reproduisons les propositions de Louis Blanc et de Vaillant, ainsi que le décret du 25 octobre 1906 qui institue le ministère actuel « du Travail et de la Prévoyance sociale. »

(1) Discours de Louis Blanc à l'Assemblée nationale (séance du 10 mai 1848).

Digitized by Google

dant qu'on nous disait cela, à nous qui n'avions aucun moyen d'application, à nous à qui un budget n'avait pas été donné, on disait au peuple : « Vous les voyez, ces théoriciens qui vous bercent d'un si riant espoir : ils vous soumettent des idées irréalisables. Qu'ont-ils fait depuis deux mois ? Avez-vous cessé d'avoir faim ? Allez donc à la Commission du Luxembourg; voilà les vrais coupables ! » Et quand ils venaient à cette commission du Luxembourg, si indignement calomniée, ce qu'ils trouvaient, c'étaient des hommes de cœur, faisant intervenir l'action de l'État entre les patrons et les ouvriers pour les réconcilier; c'étaient des hommes usant leur repos, leur santé, invitant le peuple au calme, qui, ne pouvant retirer les travailleurs de la misère, faisaient qu'ils s'en revenaient en disant : aujourd'hui est un jour sombre, demain sera un jour meilleur; attendons, nous n'avons pas encore le bonheur, nous avons l'espérance. Voilà citoyens, comment le calme est revenu dans Paris. Et ce calme, qu'est-ce qu'il a rapporté à ceux qui se sont épuisés à le maintenir ? des injures, de froides railleries, des calomnies incessantes. Beaucoup d'amertume est entrée dans mon cœur, c'est vrai; mais je m'attendais à tout ce qui s'est fait; je savais qu'on n'émet pas impunément des idées nouvelles devant les hommes pénétrés des idées anciennes. Je savais que je me ferais beaucoup d'ennemis, que je souffrirais pour le peuple... (*Vives interruptions*).

Voix nombreuses. — A l'ordre !

Le citoyen Louis Blanc. — Oui, citoyens, vous êtes tous des hommes du peuple...

Plusieurs voix. — Des amis du peuple !

Le citoyen Louis Blanc. — Et si l'on venait dire à l'un d'entre vous : c'est vous qui faites le malheur du peuple, vous êtes un mauvais citoyen...

Plusieurs voix. — Personne ne vous a dit cela.

Le citoyen Berger. — Vous avez bien mérité de la patrie !

Le citoyen Louis Blanc. — Il n'y en a pas un seul d'entre vous qui n'eût le cœur profondément attristé...

Digitized by Google

Un représentant. — Tout le monde vous rend justice.

Le citoyen Louis Blanc. — Il ne s'agit pas des attaques qui ont pu être dirigées contre moi dans cette enceinte. (*Vives exclamations*).

Voix diverses. — Pourquoi en parler? Parlez du Ministère du Travail (*Vive agitation*).

Le citoyen Louis Blanc. — Je reprends et je dis que j'ai été ému, mais non découragé... (*Bruit*). Non, cette cause du peuple, je la défendrai (*Vive et générale interruption*).

De toutes parts. — Tous! tous!

Voix diverses. — Nous sommes tous ici pour le peuple et pour défendre ses droits.

De toutes parts. — Oui, oui!

(*Toute l'assemblée se lève avec énergie. Longues acclamations*).

Un représentant (*avec animation*). — Nous sommes tous venus au nom du peuple! (*Vive agitation*).

Le citoyen Louis Blanc. — Vous ne savez pas, citoyens, à quel point vous me rendez heureux (*Exclamations nombreuses*).

Je dis que le Ministère du Travail et du Progrès est une chose pressante, parce que la situation est terrible. Je l'ai vue de près, cette situation: des entrepreneurs ne pouvant pas faire vivre leurs ouvriers; des femmes venant au nombre de plusieurs milliers se partager dans la cour du Luxembourg le pain de l'aumône; chaque jour, des milliers d'hommes venant nous dire, non seulement: nous avons faim, mais nous avons faim dans nos femmes, dans nos enfants; du travail, au nom du ciel; du travail ou du pain!

On vous disait hier qu'il n'y avait plus de partis en France. Eh bien! je le crois, il n'y a plus de ces partis qui ne suivaient que l'impulsion de leur ambition personnelle, pour qui la patrie était une question de portefeuilles à saisir. Mais il y a un parti frémissant, c'est le grand et lamentable parti de la misère.

Voilà le parti avec lequel il vous faut compter. Avec la science vous empêcherez la violence, et c'est là le grand

Digitized by Google

résultat auquel il faut aboutir. C'est parce que mon cœur s'émeut à l'idée d'un tel problème que je viens à la tribune et que je vous conjure de prendre garde à ceci : que le travail doit être organisé ; que l'on ne fait pas fuir le péril en se voilant la face ; que s'endormir en face d'une telle situation, c'est tomber dans un sommeil qui serait peut-être le commencement de la mort (*Interruptions*), oui, le commencement de la mort (*Marques d'approbation*).

Oui, je crains que la société actuelle, si on la laisse descendre la pente qu'elle descend, ne marche à un abîme, et je ne crois pas que, pour cesser de marcher à un abîme, il suffise de choisir la nuit pour y marcher. Il faut que la lumière descende sur la situation. C'est à vous à la faire descendre, et par là, vous aurez conquis des droits immenses, je ne dis pas seulement à la reconnaissance du peuple, mais à la reconnaissance de la postérité. On disait avant la Révolution de février : Prenez garde à la Révolution du mépris ; c'est à nous à rendre impossible la Révolution de la faim (*Mouvements divers. Approbations sur quelques bancs*) (1).

Proposition Vaillant (2).

Art. 1er. — Il est créé un ministère du Travail, de l'Hygiène et de l'Assistance publique.

Art. 2. — Ce ministère, divisé en quatre directions, comprendra les services déjà existants et nouveaux :

(1) La proposition fut combattue par le représentant ouvrier catholique Peupin qui, dit le compte rendu officiel, obtint une « longue et universelle approbation » et par M. de Falloux. « L'Assemblée, consultée, décide à la presque unanimité qu'il ne sera pas créé de Ministère du travail. »

(2) Proposition de loi « ayant pour objet la création d'un ministère du travail, de l'hygiène et de l'assistance publique », présentée par Édouard Vaillant, Baudin, Chauvière, Walter, Thivrier, Calvinhac, Basly, Jaurès, Sembat, Viviani, Coutant, Paschal, Grousset, Franconie, Couturier, Carnaud, Groussier, Chau-

Digitized by Google

1° *du Travail* : de ses conditions légales et réglementaires et de leur application ;

Service d'inspection du travail industriel, agricole, commercial, etc;

Conseil supérieur, office du Travail; bureau central et bureaux régionaux du travail;

Accidents, responsabilité patronale, assurance; arbitrage; prud'hommes;

Enquête permanente sur la situation et les conditions du travail et des travailleurs; grèves, chômage, etc.

2° *De l'hygiène et de la médecine publiques* : police sanitaire, hygiénique, médicale et vétérinaire, nationale et internationale ;

Bureau central et bureaux régionaux d'hygiène, communaux et départementaux ;

Service des épidémies; service de la désinfection publique et à domicile;

Service de salubrité des villes, maisons, ateliers, logements, des travaux, du sol et de l'atmosphère;

Laboratoires nationaux et municipaux de défense de la santé publique contre les falsifications industrielles et commerciales des denrées, aliments, etc. ; médecine publique, assistance médicale, inspection médicale des écoles, des écoliers, des apprentis;

3° *De l'assistance publique sous toutes ses formes*: médicale, à domicile, au dispensaire, à l'hôpital, à l'asile ; sanatoria, hospices, etc;

Pécuniaire, à domicile, au bureau de bienfaisance, etc;

Enfants assistés; infirmes, invalides, aliénés;

Secours mutuels, retraites;

4° *De la statistique*: statistique ouvrière, statistique démographique, statistique économique, statistique industrielle, agricole, commerciale. Étude statistique des condi-

vin, Turigny, Defontaine, Jourde, Jules Guesde, Clovis Hugues, Prudent-Dervillers, Pierre Richard, Goussot, Rouanet. (Annexe au procès-verbal de la séance de a Chambre du 30 octobre 1894.)

Digitized by Google

tions et frais de production, d'alimentation et d'existence. Statistique médicale, statistique de l'hygiène et de l'assistance publique; statistique générale comparée de la France et de l'étranger.

Office national et bureaux régionaux de statistique;

Rapports périodiques et résumés, publiés économiquement vendus à prix coutant et reproduits par le *Journal officiel*.

Art. 3. — Le pays sera divisé en circonscriptions. En chacune d'elles, un office régional comprenant un bureau du travail, un bureau d'hygiène et de médecine publique, un bureau d'assistance publique et un bureau de statistique, aura pour objet de relier les efforts combinés et les travaux de l'État, des communes, des départements, des syndicats de communes et de départements, de leurs bureaux municipaux, etc., en rapport avec l'administration centrale.

Art. 4. — Le budget mensuel comprendra toutes les sommes nécessaires au développement de l'organisation du service, à la création des institutions, à la construction des édifices, à l'acquisition des appareils, etc., qui ne seraient pas à la charge des communes et des départements.

Décret constituant le Ministère du Travail.

Paris, le 25 *octobre* 1896.

Monsieur le Président de la République,

En vous soumettant à titre de projet la création d'un Ministère du Travail, le Gouvernement s'est proposé de réaliser une réforme, accomplie en certains pays, et réclamée, depuis plus d'un demi-siècle, par la démocratie française. S'il est bon, en effet, de rappeler que le ministère du travail existe déjà en Belgique et en Nouvelle-Zélande, on ne saurait oublier que l'initiative au moins théorique de cette création est due à la République de 1848. C'est Louis Blanc qui demanda à l'Assemblée constituante d'instituer un mi-

Digitized by Google

nistère du progrès et du travail. Emportée par la réaction politique de 1849, cette proposition ne fut pas discutée. Elle fut reprise en 1886 par M. Camille Raspail, sans succès. M. Vaillant et quelques-uns de ses collègues la présentèrent à nouveau en 1894, en 1898, en 1903, avec des justifications nouvelles. A son tour, M. l'abbé Lemire s'en déclara partisan. Enfin, au Sénat, la Commission des finances, dans le rapport spécial du Ministère de l'intérieur pour l'exercice 1903, donna son adhésion explicite à l'institution d'un Ministère du travail.

A la vérité, le Ministère du travail n'est pas à créer, il existe, mais il existe à l'état dispersé, sous espèces de services rattachés à des ministères différents et qui, pour le plus grand dommage de l'administration et de l'action gouvernementale, n'ont entre eux aucun lien de vie. Il s'agit donc simplement de constituer le nouvel organisme par la réunion de parties préexistantes, ou, en d'autres termes, de réunir des services épars pour former une administration distincte.

Le Ministère du travail doit grouper tout ce qui concerne :

a) La réglementation du travail (heures de travail, repos, hygiène, sécurité, etc.) ;

b) Les relations entre les employeurs et employés (contrat de travail, associations professionnelles, différends collectifs et conciliation, etc.) ;

c) Les conditions d'existence des travailleurs en cas de maladie, d'accidents du travail, de chômage, d'invalidité, de vieillesse et, en général, les institutions d'épargne et de prévoyance qui les intéressent plus particulièrement ;

d) Les statistiques et les enquêtes relatives à tous ces objets.

En un mot, le ministère doit s'occuper de tout ce qui concerne les travailleurs, envisagés comme tels, c'est-à-dire comme liés par un contrat de travail envers d'autres personnes ; dans ces attributions doit rentrer la formation de ce contrat, ainsi que les conditions dans lesquelles il doit s'exécuter pour ne compromettre ni la santé, ni la sécurité

Digitized by Google

du travailleur. En même temps il doit chercher à ménager à celui-ci qui n'a à sa disposition que sa force de travail les moyens de subsister quand celle-ci vient à lui faire défaut momentanément ou définitivement. Les ouvriers de l'industrie ne rentrent d'ailleurs pas seuls dans cette définition du travailleur; elle comprend les employés de l'industrie et du commerce, elle comprend enfin les ouvriers de l'agriculture qui, après s'être longtemps tenus à l'écart du mouvement syndical, paraissent de plus en plus disposés à faire appel aux facultés que leur offre la loi de 1884 pour la défense de leurs intérêts professionnels. Par contre, restent en dehors de l'action du Ministère du travail, tel que nous venons de le définir, les conditions économiques de la production et de l'échange, le commerce, l'industrie et l'agriculture proprement dits.

Nous vous proposons, en conséquence, de composer comme suit le nouveau Ministère du travail :

Il comprendrait les deux directions qui, dans l'ancien Ministère du commerce, de l'industrie et du travail, s'occupaient des questions de travail et de prévoyance:

La direction du travail et la direction de l'assurance et de la prévoyance sociales.

A ces deux directions s'ajouteraient la direction de la mutualité, distraite du Ministère de l'intérieur, et la partie du service des mines, actuellement au Ministère des travaux publics, qui a pour objet la réglementation du travail dans les exploitations minières, le secours de maladie et les retraites des ouvriers mineurs.

On s'est demandé s'il ne conviendrait pas de rattacher entièrement au nouveau Ministère le service des mines. Mais, en dehors des questions de travail proprement dites, le service des mines s'occupe des recherches des mines, des concessions, des redevances, de la sécurité de la surface et de la conservation de la mine, et d'autres questions qui ne rentrent pas nécessairement dans le cadre que nous avons tracé pour le futur Ministère du travail. La sécurité des ouvriers mineurs est, d'autre part, liée si intimement à

Digitized by Google

la sécurité de la surface et à la conservation de la mine, qu'une distinction entre l'une et les autres n'a pas paru possible; elles sont d'ailleurs visées par le même texte dans la loi de 1810. La réglementation de la durée du travail peut au contraire être rattachée sans inconvénient au Ministère du travail qui, depuis 1892, a d'ailleurs la surveillance des exploitations minières à ce point de vue en ce qui concerne les enfants et les femmes. Quant à la loi sur les délégués mineurs de 1900, à celles de 1894 et de 1902 sur les caisses de secours et de retraites des ouvriers mineurs, il est logique qu'elles ressortissent au Ministère du travail.

L'action du Ministre du travail sur les conditions d'attribution de la propriété minière et sur les stipulations du cahier des charges, qui peuvent avoir une portée sociale, serait garantie par le fait que les décrets de concession devraient porter la signature du Ministre du travail en même temps que celle du Ministre des travaux publics. D'autre part, pour assurer l'action du Ministre du travail sur les ingénieurs des mines, chargé sous son autorité de la réglementation du travail, les tableaux d'avancement et les nominations devront être arrêtées de concert entre les deux ministres.

La direction de la mutualité serait rattachée au Ministère du travail et de la prévoyance sociale telle qu'elle est organisée par le décret du 24 octobre 1906. Les directions du travail et de l'assurance et de la prévoyance sociales conserveraient dans l'ensemble leurs attributions actuelles, auxquelles s'ajouteraient pour la première, le contrôle des lois sur la durée du travail et les délégués mineurs, et, pour la seconde, celui des lois relatives aux secours de maladie et aux retraites des ouvriers mineurs.

Telles sont, Monsieur le Président, les attributions que je vous propose de donner au nouveau Ministère du travail.

Sans doute, la création de ce nouveau département ne résoudra pas les multiples questions que soulève la condition actuelle des travailleurs, mais elle en facilitera l'étude, et, par cela même, la solution. Ce sera le même esprit qui prési-

Digitized by Google

dera désormais au progrès de la législation sociale, quelle que soit la catégorie de travailleurs auxquels elle s'appliquera. Par là sera rendue plus cohérente la législation ouvrière, plus rapide sa réforme, plus tangible la sollicitude que le Gouvernement de la République témoigne aux travailleurs.

Si vous approuvez ces propositions, je vous prie de bien vouloir signer le décret suivant :

ARTICLE PREMIER. — Il est créé un Ministère du travail et de la prévoyance sociale.

ART. 2. — Ce Ministère a dans ses attributions les services actuels du Ministère du commerce, de l'industrie et du travail ressortissant : 1° à la direction du travail, sauf le Comité consultatif des arts et manufactures, les établissements dangereux, insalubres ou incommodes, la dynamite et les explosifs divers : 2° à la direction de l'assurance et de la prévoyance sociales (budget ordinaire du Ministère du commerce et de l'industrie : chapitre 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 35, 36) ; — la direction de la mutualité (budget ordinaire du Ministère de l'intérieur : chapitres 14, 15, 16, 17, 18, 19, 19 *bis*) ; les services dépendant du Ministère des travaux publics, concernant l'application des lois et règlements sur les conditions du travail dans les mines, minières et carrières, ainsi que les mesures de prévoyance et d'assistance en faveur des ouvriers mineurs (budget ordinaire du Ministère des travaux publics : chapitres 3, 40, 41, et 54).

ART. 3. — Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, est chargé de l'exécution du présent décret (1).

(1) Dans la séance de la Chambre du 9 novembre 1906, M. Charles Benoist, ayant critiqué la forme sous laquelle avait été constitué le ministère du travail, René Viviani prit la parole pour expliquer comment il entendait le rôle du ministère nouveau. De son discours, dont la Chambre vota l'affichage, voici un des passages essentiels :

« Le ministère du travail n'est pas fondé pour absorber à son profit toutes les charges de l'État ; il n'est pas fondé pour retenir dans ses mains toutes les fonctions et toutes les com-

Digitized by Google

pétences ministérielles ; il n'est pas fondé, comme le demandait Louis Blanc, pour préparer la Révolution sociale ; il n'est même pas fondé pour résoudre la question sociale ; il est, tout d'abord, un ministère d'enquête et d'étude ; il est aussi le préparateur des réformes sociales, non pas seulement parce que le ministre doit prendre la plume pour jeter sur le papier ses désirs et ses volontés, mais parce que, perpétuellement penché sur les travailleurs, discernant leurs besoins, donnant à leurs réclamations légitimes, sous la forme de projets de loi précis, toutes les satisfactions, il doit recueillir les revendications ouvrières, et, sans en diminuer l'éclat, les apporter ici, à la tribune du Parlement.....

« Ai-je besoin de dire que, sur la voie douloureuse où, tour à tour résignés et tumultueux, les travailleurs s'avancent vers la justice, mon devoir est, non pas de comprimer, mais de discipliner leur effort, non pas d'arrêter, mais d'organiser leur marche ? Deux affirmations bien nettes rendront ma pensée plus précise. Il est deux libertés dont l'emploi me paraît suffisant à la propagande et au triomphe des idées les plus hautes : c'est, d'abord, la liberté politique des travailleurs, sur laquelle je n'ai, moi, qu'une influence indirecte, mais pour laquelle je demanderai à M. le Ministre de l'Intérieur de hâter l'éclosion des lois qui protègent, avec la dignité du citoyen, l'indépendance de l'électeur.

« C'est aussi cette liberté syndicale que nous ne voulons ni mutiler par la violence, ni tourner par la ruse, mais que nous voulons fixer d'après la loi de 1884, que nous voulons respecter au profit de ces syndicats qui sont le centre nerveux de l'organisme ouvrier, au profit de ces syndicats dans lesquels les travailleurs viennent discuter de leurs intérêts professionnels et aussi de leur avenir, et, entre la tâche matérielle qui les sollicite et le grand rêve qui les illumine et les réconforte, prendre, pour le meilleur bien de leur maturité et de leur sagesse, le souci quotidien des responsabilités humaines et le contact des réalités.....

« Et alors, en échange de la bonne foi que j'apporte, de ce parti-pris de bienveillance que je n'ai pas ici à cacher, de cette cordialité qui est en moi, me sera-t-il permis de prononçer ici quelques paroles ? J'atteste adversaires et amis que ce ne sont point des paroles nouvelles qui me seraient dictées par le souci récent d'une responsabilité prochaine ; ces paroles, je veux les prononcer, non pas en faisant appel à l'autorité passagère que me confère une fonction occasionnelle, mais en faisant appel à l'autorité à laquelle je tiens le plus, à celle que j'ai conquise jour par jour et patiemment dans quinze années d'une inlassable propagande socialiste. Je veux les prononcer, non pas pour révéler, non pas pour apprendre quoi que ce soit de

Digitized by Google

nouveau aux travailleurs, mais pour leur rappeler des vérités nécessaires. Il faut qu'ils se rappellent que, s'ils ont des droits éclatants, ils ont aussi des devoirs sévères ; que la libération économique, comme la libération intellectuelle, ne peut pas venir d'une catastrophe, mais viendra seulement de la volonté des hommes et de l'action des choses ; qu'ils doivent haïr, haïr parce qu'elles sont nuisibles à leurs destinées, et la déclamation qui est la parodie de l'action et la violence qui est la caricature de la force ; que leurs souffrances, certes, sont émouvantes, mais qu'à ces heures troublées où se succèdent dans leurs âmes l'exaltation et la défaillance, même quand ils sont tombés au dernier niveau de la défaite, ils ne doivent pas désespérer, parce que rien n'est jamais perdu sur la terre, et que de même que, grâce aux efforts paternels, ils n'ont pas connu toutes les angoisses du passé, c'est par leurs efforts, par leurs sacrifices, par leur héroïsme et jusque par leurs larmes, qu'ils libèrent par avance leurs enfants de toutes les douleurs dont ils ont eux-mêmes été torturés..... »

Digitized by Google

XIII

La représentation socialiste actuelle.

AU SÉNAT

Un socialiste indépendant : Docteur Flaissières.

A LA CHAMBRE

52 *Socialistes unifiés* : Albert Poulain, Aldy, Allard. Allemane, Basly, Bedouce, Bénézech, Blanc (Alexandre), Bouveri, J.-L. Breton, Bernard Cadenat, Carlier (Vincent), Chauvière, Constans (Paul), Jules Coutant, V. Dejeante. Delory, Devèze, Dubois, Dufour (Jacques), Durre, Ferrero. Fiévet, Fournier Franconie, Ghesquière, Goniaux, Groussier, Jaurès, Jules Guesde, Lamendin, Lassalle, Marietton; Melin, docteur Meslier, Nicolas (Léandre), Pastre, Paul Brousse, Francis de Pressensé, Roblin, Gustave Rouanet, Arthur Rozier, Selle, Marcel Sembat, Thivrier, Édouard Vaillant, Varenne, Adrien Veber, Vigne, Waller, Willm (1).

26 *socialistes parlementaires (ou indépendants)* : Aristide Briand, G. Baron, Antide Boyer, Camuzet, Carnaud, Char-

(1) Depuis les élections législatives de 1906, les citoyens Coutant, Devèze, Fournier, Pastre, Selle, se sont retirés, ou ont été, par mesure disciplinaire, exclus du Parti socialiste unifié.

Digitized by Google

pentier, Colliard, Léon Cornand, Desfarges, Duquesnay, Favre, Fort, Gérault-Richard, Paschal Grousset, docteur Isoard, Joly, Jourde, Ledin, Lenoir, Mahieu, Merle, A. Millerand, Normand, Maurice Viollette, René Viviani, Alexandre Zévaès.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages

CHAPITRE I. — COUP D'ŒIL SUR LE SOCIALISME AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE 1

Le socialisme moderne ; De Babeuf à 1871 ; Les insurrections de 1831, de 1834, de 1848 ; La Commune et son œuvre.

CHAPITRE II. — LE CONGRÈS DE MARSEILLE ; FORMATION DU PARTI OUVRIER 10

Désorganisation de la classe ouvrière au lendemain de 1871 ; Les premiers Congrès ouvriers de Paris et de Lyon ; « L'Egalité » ; Jules Guesde et ses amis en correctionnelle ; L'élection de Blanqui ; Le Congrès de Marseille.

CHAPITRE III. — POSSIBILISME ET MARXISME 44

Premières dissensions ; Le Parti ouvrier et l'Alliance socialiste républicaine ; La candidature Joffrin ; La scission de Saint-Etienne.

CHAPITRE IV. — LES BLANQUISTES 64

Idées générales de Blanqui ; La tradition blanquiste ; Les blanquistes et l'Internationale ; Le Comité révolutionnaire central.

CHAPITRE V. — L'ACTION SOCIALISTE DE 1884 A 1889. . . 79

Les élections législatives de 1885 ; La grève de Decazeville ; L'équipée boulangiste ; Attitude des diverses fractions vis-à-vis du boulangisme ; Les élections de 1889.

CHAPITRE VI. — LE PREMIER MAI 106

Origines du 1er Mai ; Le Congrès international de 1889 ; La fusillade de Fourmies ; Lafargue condamné et élu ; Elections municipales de 1892.

Digitized by Google

Pages

CHAPITRE VII. — LE PROGRAMME AGRICOLE ; LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1893. 134

Le Congrès du Parti ouvrier à Marseille ; Élaboration du programme agricole ; Grève des mineurs de Carmaux ; Jaurès élu dans le Tarn ; Les élections du 20 août 1893.

CHAPITRE VIII. — LE SOCIALISME PARLEMENTAIRE. . . . 152

La lutte contre les ministères Dupuy, Casimir-Perier et Méline ; La doctrine socialiste à la tribune ; Election de Gérault-Richard ; Le programme de Saint-Mandé.

CHAPITRE IX. — L'AFFAIRE DREYFUS ; LE « CAS MILLERAND » ; LA CRISE SOCIALISTE 166

L'affaire Dreyfus, le procès Zola ; Le cabinet Waldeck-Rousseau-Millerand ; Le Comité d'entente socialiste ; Le Congrès de Paris (1899) ; Le Congrès international de 1900; Parti socialiste français et Parti socialiste de France ; Coup d'œil sur l'œuvre de Millerand.

CHAPITRE X. — LA POLITIQUE DU BLOC ; LE CONGRÈS D'AMSTERDAM ; L'UNITÉ 198

Le ministère Combes ; Attitude des élus du Parti socialiste français et du Parti socialiste de France ; Le Congrès d'Amsterdam ; La motion de Dresde ; L'unité socialiste ; Les socialistes indépendants.

CONCLUSION 215

ANNEXES

I. — CONGRÈS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS. 223

II. — CONGRÈS SOCIALISTES INTERNATIONAUX 225

III. — CONGRÈS SOCIALISTES NATIONAUX. 226

Parti ouvrier français ; Fédération des travailleurs socialistes de France ; Parti ouvrier socialiste révolutionnaire ; Parti socialiste français ; Parti socialiste de France ; Parti socialiste unifié.

IV. — DÉCLARATIONS ET PROGRAMMES DES DIVERSES FRACTIONS. 229

La Commune révolutionnaire ; Parti ouvrier français ; Programme de Saint-Mandé ; Parti socialiste français ; Parti socialiste unifié.

V. — LE PARTI SOCIALISTE ET LE BOULANGISME 267

Manifeste de la Fédération des travailleurs socialistes de France ; Manifeste du Parti ouvrier français et du Comité révolutionnaire central.

Digitized by Google

Pages

VI. — La lutte contre la réaction (1893-1898) 272

Contre l'élection de M. Casimir-Perier; Contre les lois « scélérates » de 1894 ; Contre le refus de mise en liberté de Gérault-Richard élu député; Contre l'élection de M. Félix Faure.

VII. — Le socialisme et l'affaire Dreyfus 278

Manifeste du groupe socialiste parlementaire ; Déclarations du Comité révolutionnaire central ; Déclaration du Parti socialiste révolutionnaire ; Déclaration du Parti ouvrier français ; Déclarations de Jaurès ; Comité de vigilance.

VIII. — L'entrée de Millerand au ministère 295

Lettre de Vaillant au *Mouvement socialiste* ; Lettre de Jaurès au *Mouvement socialiste* ; Réplique de Vaillant.

IX. — Le parti socialiste et la participation ministérielle. 311

Manifeste du Parti ouvrier français et du Parti socialiste révolutionnaire ; Résolution du Parti ouvrier français ; Décisions du Congrès général des organisations socialistes françaises ; Motion Kautsky.

X. — Le mouvement syndical et les grèves 316

Les syndicaux et leur congrès ; Décisions du Parti ouvrier français ; Parti socialiste unifié.

XI. — Socialisme, patriotisme et internationalisme. . 327

La Patrie en danger ; Manifeste du Parti ouvrier français ; Parti socialiste unifié.

XII. — Le ministère du Travail 334

Proposition Louis Blanc ; Proposition Vaillant ; Décret constituant le ministère du Travail.

XIII. — La représentation socialiste actuelle. . . . 348

Au Sénat ; A la Chambre.

2235. — Tours, imp. E. Arrault et Cie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Extrait du Catalogue de la BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
à 3 fr. 50 le volume
EUGÈNE FASQUELLE, ÉDITEUR, 11, RUE DE GRENELLE

ÉCONOMIE POLITIQUE & SOCIALE

ARISTIDE BRIAND

La Séparation. *Discussion de la loi*..... 1 vol.

GEORGES CLEMENCEAU

La Mêlée sociale..... 1 vol.

EUGÈNE FOURNIÈRE

L'Ame de demain..... 1 vol.
L'Artifice nationaliste..... 1 vol.
Ouvriers et Patrons..... 1 vol.
La Crise socialiste..... 1 vol.

LÉON GAMBETTA

Discours et Plaidoyers choisis..... 1 vol.

YVES GUYOT

La Comédie socialiste..... 1 vol.
L'Évolution politique et sociale de l'Espagne..... 1 vol.
Les Conflits du travail et leur solution..... 1 vol.
La Comédie protectionniste..... 1 vol.

JULES HURET

Les Grèves (avec préface de M. MILLERAND)..... 1 vol.

PAUL LOUIS

Les Étapes du Socialisme..... 1 vol.
L'Avenir du Socialisme..... 1 vol.

A. MILLERAND

Travail et Travailleurs..... 1 vol.

RAYMOND POINCARÉ

Idées contemporaines..... 1 vol.
Questions et figures politiques..... 1 vol.

EUGÈNE SPULLER

Nouvelles conférences populaires..... 1 vol.

GEORGES TROUILLOT

Pour l'Idée laïque..... 1 vol.

WALDECK-ROUSSEAU

Questions sociales..... 1 vol.
Associations et Congrégations..... 1 vol.
La Défense républicaine..... 1 vol.
Action républicaine et sociale..... 1 vol.
Politique française et étrangère..... 1 vol.
Pour la République..... 1 vol.
L'Etat et la Liberté..... 2 vol.

RENÉ WALLIER

Le Vingtième siècle politique (1901 à 1907)..... 7 vol.

9547. — Imp. Motteroz et Martinet, rue Saint-Benoît, 7, Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

14 DAY USE
RETURN TO DESK FROM WHICH BORROWED

LOAN DEPT.

This book is due on the last date stamped below, or on the date to which renewed.
Renewed books are subject to immediate recall.

13Feb'65AA

JUN 2 1984

IN STACKS
FEB 1 1965

RET'D MAY 9 1984

IN STACKS
FEB 4 1965

REC'D LD
MAR 6 '65-1 PM

25May'65GP

REC'D
DEC 1 '65-4 PM

LOAN DEPT.
LD 21A-60m-4,'64
(E4555s10)476B

General Library
University of California
Berkeley

Digitized by Google

YB 504

236245

IIX 266
24

Digitized by Google

Digitized by Google